



HAL
open science

La mesure des effets des formes de tourisme responsable dans différents territoires

Geraldine Froger

► **To cite this version:**

Geraldine Froger. La mesure des effets des formes de tourisme responsable dans différents territoires. 2010. hal-00845223

HAL Id: hal-00845223

<https://hal.science/hal-00845223>

Preprint submitted on 16 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



cemotev

Centre d'Etudes sur la Mondialisation, les Conflits, les Territoires et les Vulnérabilités

La mesure des effets des formes de tourisme responsable dans différents territoires

***Sous la responsabilité scientifique de :
Géraldine Froger***

*Collaborateurs : Renaud Lapeyre, Djohary Andrinambinina,
Marie Bonnin, Mehdi Marzouki, Emilie Wolff (avec la
participation de Didier Ramousse)*

Cahier du CEMOTEV n°2010-03



Qu'est-ce que le CEMOTEV ?

Le CEMOTEV (Centre d'Etudes sur la Mondialisation, les Conflits, les Territoires et les Vulnérabilités), équipe d'accueil habilitée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (EA n°4447), a pour objectif de renforcer les activités de recherche sur la diversité et la complexité liées à la mondialisation et au développement durable en mettant l'accent sur : (1) les dimensions de temporalités, d'inerties historiques, d'irréversibilités qui permettent d'éclairer les vulnérabilités cachées ; (2) les dimensions territoriales des processus économiques et sociaux, introduites par la mondialisation, les questions d'environnement et de développement, les nouvelles articulations entre les différents niveaux d'échelle (mondial, continental, national, régional et local) qu'elles produisent, ainsi que les conflits générés.

Le CEMOTEV est structuré autour de *deux axes de recherche* :

- L'axe CARMEN - Conflits Autour des Ressources Naturelles, Mondialisation et Gouvernance des Territoires - qui privilégie trois domaines de recherche : les enjeux territoriaux liés aux ressources naturelles et énergétiques ; la gouvernance des territoires et des aires protégées ; le tourisme, l'environnement et le développement : du local au global.
- L'axe RÉVÉES - Recherches et Études sur les Vulnérabilités Économiques Environnementales et Sociales – qui privilégie trois domaines de recherche : l'identification de la nature des risques et l'appréhension de l'exposition aux risques ; les relations entre vulnérabilité et développement soutenable ; l'analyse des capacités de réponse aux chocs.

Thématiques de recherche : Mondialisation et gouvernance, vulnérabilités, conflits, économie des territoires, valorisation et gestion des ressources naturelles et des actifs environnementaux, paiements pour services environnementaux, réseaux énergétiques et cultures agro-énergétiques, aires « protégées » et territoires, tourisme du local au global, filières de production mondiale.

Pluridisciplinarité : Les thématiques abordées font appel à divers champs de la science économique : économie de l'environnement, économie du développement, économie du développement durable, économie internationale, économie industrielle. Elles sont abordées dans une perspective pluridisciplinaire avec la géographie.

Réseaux et projets au Nord et au Sud : Les problématiques de la mondialisation, de la vulnérabilité, des conflits, du développement durable conduisent le CEMOTEV à mettre l'accent sur les nouvelles dynamiques des relations Nord-Sud. Les réseaux de recherche existants (en Afrique, en Amérique latine et en Asie) et la participation aux projets de recherche renforcent les logiques partenariales Nord-Sud.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter le site internet

<http://www.cemotev.uvsq.fr/>



Laboratoire CEMOTEV
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
47, bd Vauban, 78047 Guyancourt Cedex, France
cemotev@uvsq.fr
Tel. + 33 (0)1 39 25 57 00 – Fax + 33 (0)1 39 25 53 00



La mesure des effets des formes de tourisme responsable dans différents territoires¹

Sous la responsabilité scientifique de

Géraldine Froger

CEMOTEV, Université de Versailles Saint-Quentin, France.
Email: geraldine.froger@uvsq.fr

***Collaborateurs : Renaud Lapeyre, Djohary Andrinambinina, Marie Bonnin,
Mehdi Marzouki, Emilie Wolff (avec la participation de Didier Ramousse)***

Cahier du CEMOTEV n° 2010-03

Pour citer ce document

Froger G. (Dir.), 2010, « La mesure des effets des formes de tourisme responsable », *Cahier du CEMOTEV n°2010-03*, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

¹ Ce cahier correspond au rapport final d'une étude réalisée par le C3ED (Centre d'éthique pour l'environnement et le développement, UMR IRD-UVSQ n°063) pour l'Agence française pour le développement et le ministère des Affaires étrangères et européennes.

**Abstract : Valuation of the effects of forms of responsible tourism
in several countries**
Géraldine Froger

The objective of this report produced for the French Agency for Development and the Ministry of Foreign and European Affairs is to analyze different forms of responsible tourism in several areas: Madagascar, Namibia, Tunisia, Argentina and Costa Rica. This is to identify the effects of different forms of responsible tourism in light of the requirement of sustainability (environmental and socio-economic). The aim is also to present some recommendations after analyzing the factors of success and failure of different experiences in the different areas studied.

Key Words: Alternative tourisms, economic impacts, socio-cultural impacts, environmental impacts, Madagascar, Namibia, Tunisia, Argentina, Costa Rica

JEL Classification: Q01, Q50, Q57, O12, O22

**Résumé : La mesure des effets des formes de tourisme responsable
dans différents territoires**
Géraldine Froger

L'objectif de ce rapport réalisé pour l'Agence française pour le développement et le ministère des Affaires étrangères et européennes est d'analyser le tourisme responsable sous différentes formes dans plusieurs territoires : Madagascar, Namibie, Tunisie, Argentine et Costa Rica. Il s'agit de recenser les effets de différentes formes de tourisme responsable au regard de l'exigence de durabilité (environnementale et socio-économique). Il s'agit également de présenter quelques recommandations à l'issue de l'analyse des facteurs de réussite et d'échec des différentes expériences réalisées en matière de tourisme dit « responsable » dans les différents territoires étudiés.

Mots-clés : tourisms alternatifs, effets économiques, effets socio-culturels, effets environnementaux, Madagascar, Namibie, Tunisie, Argentine, Costa Rica

Classification JEL : Q01, Q50, Q57, O12, O22

Sommaire

Sommaire	5
Introduction	7
1. Le contexte de l'étude : les formes de tourisme responsable.....	7
2. Le cadrage de l'étude	11
3. Le fil conducteur : la mesure des effets des formes de tourisme responsable dans différents territoires	12
Chapitre 1 – Portée et limites du tourisme responsable (TR) : le cas de Madagascar	17
1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable.....	17
2. Contexte régional et local.....	19
3. Impacts recensés les zones étudiées (Ranomafana et Anakao).....	22
4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable.....	30
5. Recommandations	33
Chapitre 2 – Portée et limites du tourisme responsable (TR) : le cas de la Tunisie.....	35
1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable.....	35
2. Contexte régional au sein des pôles de Tabarka et Tozeur	37
3. Impacts recensés dans les zones étudiées (Tabarka et Tozeur).....	39
4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable.....	47
5. Recommandations	50
Chapitre 3 – Portée et limites du tourisme responsable (TR) : le cas de la Namibie.....	53
1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable.....	53
2. Contexte régional (et local)	55
3. Impacts recensés dans les zones étudiées (régions Kunene et Erongo).....	57
4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable.....	65
5. Recommandations	68
Chapitre 4 – Portée et limites du tourisme responsable : le cas de l'Argentine	73
1. Contexte national.....	73
2. Contexte régional et local.....	75
3. Impacts recensés dans la zone étudiée (Quebrada de Humahuaca, province de Jujuy)...	79
4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable.....	85
5. Recommandations de recherche future	89
Chapitre 5 – Portée et limites du tourisme responsable : le cas du Costa Rica.....	93
1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable.....	93
2. Contexte régional et local.....	95
3. Impacts recensés dans la zone étudiée (région de Quepos-Manuel Antonio).....	100
4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable.....	107
5. Recommandations	112
Chapitre 6 – Propositions et recommandations	115
1. Synthèse des facteurs communs de réussite et d'échec en matière de TR.....	115
2. Propositions et recommandations pour un tourisme plus responsable : des pistes à partir des constats par pays	117
Bibliographie.....	129
1. Madagascar.....	129
2. Tunisie	131
3. Namibie	134
4. Argentine.....	136
5. Costa Rica	137

Introduction

1. Le contexte de l'étude : les formes de tourisme responsable

Dès le début des années 1970, le tourisme est l'une des industries qui connaît la plus forte croissance à l'échelle de la planète. Selon Christ et al. (2006), le tourisme vers les pays « hotspots » en biodiversité a connu une croissance supérieure à 100% entre 1990 et 2000. Il a augmenté de plus de 2 000% au Cambodge et au Laos, de près de 500% en Afrique du Sud, de plus de 300% au Brésil, de 200% à Madagascar et en Chine, de 154 % au Costa Rica pour ne citer que les exemples les plus illustratifs. Il représente près de 11% du PNB mondial, emploie 200 millions de personnes (de 8% à 15% de l'emploi dans le monde en fonction des études mobilisées), avec une création de 5,5 millions de nouveaux emplois chaque année d'ici 2010. En 1970, on comptait 166 millions de touristes internationaux, en 1990, 455 millions. En 2007, l'OMT en a recensé 898 millions (voyages d'affaires et d'agrément), elle en prévoit 1,1 milliard en 2010 et 1,6 milliards en 2020. Avec plus de 5,4% de croissance en 2006 (et en particulier 7,4% pour l'Afrique du Nord, 10,4% pour l'Afrique sub-saharienne, 10,8% pour l'Amérique centrale et 3% pour l'Amérique du sud), le secteur touristique est actuellement la première industrie mondiale et présente de prometteuses prévisions dans l'avenir. Ainsi, l'organisation mondiale du tourisme (OMT) prévoit qu'entre 1995 et 2020, le tourisme aura cru de 4,1% par an au niveau mondial et même de 5,5% dans la région (Afrique du Nord, et Afrique sub-saharienne réunies).

Selon la Banque mondiale, le tourisme apporte aux pays en développement 10% de leurs devises, soit quasiment autant que les exportations alimentaires. Le tourisme est une source principale de revenu pour 49 des pays les moins avancés et la première source de revenus pour 37 d'entre eux (Canfin et Naphapétian, 2008). Pour de nombreux pays, notamment en développement (PED), le tourisme est un secteur essentiel car il génère des devises, attire des investissements directs étrangers (IDE), crée des emplois (en particulier pour la population la moins qualifiée) et contribue au développement d'infrastructures publiques telles qu'aéroports, routes, télécommunications, services de propreté, etc.

Ainsi, les pays riches en ressources naturelles (biodiversité) et culturelles, le plus souvent des PED ou PMA (pays les moins avancés, comme Madagascar par exemple), souhaitent baser leur développement sur ce capital naturel et culturel (patrimoine) abondant (soleil, paysages, biodiversité, faune sauvage, cultures locales, etc.) et tentent de lutter contre la pauvreté et le sous-emploi massif dans les villes ainsi que dans les campagnes.

Des pays comme le Kenya, la Tunisie, le Mexique, la République dominicaine sont autant d'exemples de modes de croissance et de développement économique et social basés essentiellement sur les performances du secteur touristique (dépendant en très grande majorité des visiteurs en provenance d'Europe et d'Amérique du Nord).

Néanmoins, le développement « incontrôlé » du tourisme s'accompagne d'effets pervers. L'urbanisme incontrôlé, la pollution maritime, la gestion des déchets, le défrichage de forêts jusque là intactes pour ériger des infrastructures, les prélèvements et rejets des touristes influant sur la qualité de l'eau, l'érosion du littoral, les effets de congestion, la contribution au changement climatique² mais aussi l'acculturation des sociétés locales, le non respect des

² La clientèle touristique serait responsable de 25% à 30% de la pollution aérienne globale, laquelle représenterait 3,5% des émissions mondiales de CO₂. En octobre 2007, à Davos, les agences de l'ONU pour le tourisme, l'environnement et le climat, ont fait part de leurs craintes concernant les effets du tourisme sur le

coutumes et la marginalisation et « folklorisation » des cultures minoritaires (par exemple les bushmen de Namibie et d’Afrique du Sud, les touaregs, les indiens d’Amazonie, les masais au Kenya) en sont des exemples visibles et criants.

D’autre part, le secteur touristique est intégré dans une filière très concurrentielle où les tour-opérateurs et les grandes entreprises touristiques multinationales (Accor, TUI, Kuoni, etc.) dominent, décidant des flux de visiteurs selon les coûts des destinations et imposant le plus souvent leurs conditions contractuelles. Un syndrome de dépendance³ se crée ainsi. Ensuite, les taux de fuite (pourcentage des revenus du tourisme reversé à des pays du Nord sous forme d’approvisionnement en biens du Nord ou de rapatriement des profits) s’élèvent jusqu’à 50%, (phénomène d’ « *enclave tourism* » comme dans le cas du delta de l’Okavango au Botswana), et on assiste à une précarisation des emplois dans les services touristiques et chez les fournisseurs du secteur (en amont et aval). Ensuite, dans les pays pauvres, même si la construction d’infrastructures touristiques sert le plus souvent de levier de développement, dans un contexte de rareté des investissements publics, les multinationales du tourisme peuvent faire pression sur les Etats pour qu’ils financent en priorité les équipements dont elles ont besoin (aéroport, routes reliant aéroport aux principaux lieux de villégiature, etc.) dans des régions qui ne répondent pas forcément aux besoins des populations qui continuent à manquer d’équipements (tourisme disjoint du développement territorial des pays). De même, l’arrivée de promoteurs immobiliers induit une augmentation du prix du foncier des terrains : les populations locales peuvent en bénéficier en réalisant des plus values avec la vente de leurs biens mais elles peuvent aussi être expropriées et déplacées dans d’autres zones. Enfin, le tourisme peut être source de décalage de niveaux de vie qui perturbe l’ordre social et culturel et provoquer le déclin d’autres secteurs.

Face à ce contexte, des alternatives sont proposées pour une nouvelle régulation du secteur touristique afin de prendre en compte des objectifs de durabilité économique, environnementale et sociale. Le tourisme responsable est ainsi « *une activité de tourisme ou de loisir qui met en place des pratiques respectueuses de l’environnement naturel et culturel et qui participe de manière éthique au développement économique local. Elle favorise ainsi la prise de conscience du touriste vis-à-vis des impacts qu’il peut avoir sur le territoire et le rend acteur de sa consommation* » (Source : Charte EVEIL - Tourisme Responsable et Solidaire). Pour répondre à ces différents objectifs sont alors promues différentes formes de tourisme qui relèvent du tourisme responsable (Laurent, 2003)⁴ : le tourisme durable, le tourisme solidaire, l’écotourisme, le tourisme équitable, le tourisme intégré et diffus, le tourisme communautaire et « pro-pauvres ».

climat : une croissance continue du secteur pourrait conduire à une augmentation de 150% de ses émissions de gaz dans les trente prochaines années.

³ Les statistiques de la CNUCED et de l’OMT montrent que le « gradient de dépendance » est proportionnel à la taille des pays récepteurs : très fort (+ de 75%) dans les petites îles, très limité dans les grands pays (Mexique ou Tunisie) et dans ceux à économie diversifiée (il est aggravé par la « monoculture » touristique).

⁴ A. Laurent (2003), *Caractériser le tourisme responsable, facteur de développement durable*, Etude pour la DGCID. Voir également A. Laurent (2004), « Le tourisme solidaire et responsable, facteur de développement durable », in J.M. Collombo, S. Barlet, D. Ribier, *Tourisme solidaire et développement durable*, Les éditions du GRET, Paris.

Encadré 1 – Quelques définitions sur les différentes formes de tourisme responsable

- *Le tourisme solidaire* est né à la fin de la décolonisation, et est porté par des voyageurs du Nord conscients des dégâts causés par le tourisme au Sud. Il correspond à des actions de solidarité, sachant que les projets touristiques sont en même temps des projets de développement local (ressources reversées en grande partie aux populations locales ; idéalement projets gérés par celles-ci = *tourisme équitable*)
- *Le tourisme équitable* est un terme qui se réfère au commerce équitable où les producteurs sont rétribués selon un prix juste, afin que les revenus de la vente soient investis dans le développement local de leur région. Il correspond à l'élaboration de voyages avec ou par les communautés locales qui peuvent modifier, réorienter ou arrêter les activités touristiques. Les bénéfices sociaux, culturels et financiers de ces activités doivent être perçus en grande partie localement et équitablement partagés entre les membres de la population autochtone. Le tourisme équitable peut être pratiqué hors des milieux naturels.
- *Le tourisme intégré et diffus* est spécifique au monde rural et a été développé en réaction à la construction de grandes concentrations touristiques à partir des années 1960-1970. Le *tourisme rural* intégré et diffus correspond à des initiatives locales de développement qui s'appuient sur la volonté des populations de faire partager aux touristes la vie au village, et de participer au développement du terroir. Cette activité se caractérise par la pluriactivité avec des effets socioculturels indirects (ouverture sur l'extérieur, préservation des patrimoines, etc.) et des effets économiques directs (revenus, nouveaux débouchés pour les productions locales, maintien d'activités et de services, etc.). Outre la dimension fondamentale de territoire, cette activité met en avant la pluralité des acteurs, des structures territoriales d'aménagement et de gestion, des structures de promotion et de communication.
- *Le tourisme durable* est défini par l'OMT (1988) comme une façon de gérer « toutes les ressources permettant de satisfaire les besoins économiques, esthétiques et sociaux et préserver l'intégrité culturelle, les écosystèmes, la biodiversité ». Le tourisme durable se réfère au triptyque du développement durable, i.e. supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur les plans éthique et social pour les populations locales. Comme le développement durable, c'est un concept de compromis, contradictoire.
- *L'écotourisme* est un « voyage responsable vers des zones naturelles, qui encourage la conservation de l'environnement et assure la soutenabilité du bien-être des communautés locales ». Il est axé sur la recherche du contact avec la nature (observation de la faune et de la flore, randonnées, etc.) et les cultures traditionnelles. Il comporte une composante éducative et culturelle. Il vise à restreindre ses retombées sur l'environnement naturel et socio-culturel.
- *Le tourisme communautaire et « pro-pauvres »* peut être promu par des entreprises privées qui désirent accroître leurs relations économiques avec les partenaires pauvres ou des programmes nationaux visant la participation des pauvres à tous les niveaux. Les stratégies PPT (*Pro-Poor-Tourism*) visent l'extension des avantages économiques et non économiques pour les pauvres, ainsi que le développement de politiques et de partenariats en faveur des pauvres. Sa forme touristique plus classique, le tourisme communautaire (*Community-Based-Tourism*) apparaît comme la forme « indigène et endogène » d'un écotourisme diffus avec une recherche plus accentuée de solidarité et de co-gestion.

Encadré 2 – Quelques caractéristiques de différentes formes de tourisme responsable (repris de Laurent, 2004, p. 24)

	Ecotourisme	Tourisme solidaire	Tourisme équitable	Tourisme en faveur des pauvres	Tourisme communautaire	Tourisme durable
Territoires	Zones naturelles avec une composante culturelle forte	Toutes zones en dehors des zones touristiques	Toutes zones hors tourisme de masse	Zones indifférentes	Zones défavorisées, enclavées, dévitalisées	Grands territoires, pays, échelle supra-nationale
Caractéristiques	Outil de conservation de la nature	Outil de cofinancement de projets de développement local	Outil de rééquilibrage des rapports commerciaux Nord-Sud et d'amélioration des conditions de travail	En théorie, implication de pauvres à un maximum de niveaux : acteurs, bénéficiaires	Activité gérée en quasi-totalité par des communautés locales marginalisées, culturellement marquées	Planification globale issue de l'aménagement du territoire, mise en oeuvre partenariale adossée à des dispositifs institutionnels
Evolution	Incorpore progressivement des objectifs locaux de nature sociale, culturelle et économique	Elargit son ambition à l'équité Nord-Sud et au développement durable	Ouverture sur la participation, les modes de production respectueux de l'environnement	Vers des politiques de discrimination positive et la professionnalisation	Ouverture sur la professionnalisation, la mise en réseau et la promotion d'un tourisme de niche	Ouverture sur le « micro », développement de cahiers des charges et d'outils de pilotage, processus de labellisation/certification
Affinité	Tourisme de nature, tourisme naturaliste	Tourisme social, tourisme rural, économie solidaire	Commerce équitable, tourisme éthique	Solidarité, relations Nord-Sud, accords internationaux	Ecotourisme, ethnotourisme, tourisme culturel ou de nature	Environnement, développement durable
Repères	Satisfait le besoin des clients des pays émetteurs d'une nature préservée	Un certain pourcentage du montant d'une prestation ou d'un chiffre d'affaires cofinance ou finance une opération de développement local	Les rapports commerciaux, les contrats de prestation et les partenariats locaux n'obéissent pas à la règle du moins disant	L'affichage et les mécanismes « en faveur des pauvres » doivent être évidents pour les touristes, économie informelle	Les visiteurs sont pris en main par des familles et des habitants du lieu de destination	Les références environnementales sont dominantes
Populations	Communautés locales	Associations, groupements, communautés villageoises, groupes sociaux minoritaires	Communautés locales	Communautés locales dites « pauvres »	Communautés locales <i>via</i> une représentation choisie par ses membres (coutume, tradition, organisation <i>ad hoc</i>)	Communautés locales <i>via</i> une représentation choisie par ses membres (coutume, tradition, organisation <i>ad hoc</i>)
Acteurs dominants	Agences et tours-opérateurs	Associations, agences	Associations, plateforme ou réseaux d'associations, agences	Associations, tours-opérateurs, agences, institutions, institutions financières	Associations, tours-opérateurs, agences	Institutions, entreprises, agences, ONG
Image grand public	Nature, détente, élitiste	Peut connu (élitiste ?)	Commerce équitable	Approche anglo-saxonne des relations Nord-Sud	Approche anglo-saxonne de l'écotourisme	Assimilation au développement durable

Des organismes et des initiatives telles que *Tourism For Development* (TFD), *Eveil-tourisme responsable*, *Agir pour un tourisme responsable* (ATR), l'Association pour le tourisme équitable et solidaire (ATES), *The Responsible Tourism Partnership* (RTP), supportent, parmi d'autres, cette nouvelle vision d'un tourisme responsable non destructeur et facteur de développement durable. Pour mettre en œuvre cette vision, sont signées des chartes comme le Code mondial d'éthique du tourisme (CMET, signé en 2001 par l'assemblée générale des Nations Unies), ou encore sont développés des organismes et labels de certification des destinations ou de l'hôtellerie⁵. Parmi ceux-ci, figurent par exemple le label « *Green Globe* », développé par l'organisation mondiale du tourisme (OMT), le label « *Certificat pour la soutenabilité touristique (Certification for Sustainable Tourism)* » (CST) au Costa Rica, le label « *Fair Trade in Tourism* » (FTT) en Afrique du Sud ou encore le « *Sustainable Tourism Stewardship Council* » (STSC), proposé par la *Rainforest Alliance* au sein du Groupe de travail international sur le tourisme durable⁶.

Dans ce contexte, les institutions internationales (l'Organisation mondiale du tourisme avec le programme STEP⁷, le Programme des Nations unies pour l'environnement, la Banque mondiale avec le GEF⁸), ainsi que les agences internationales d'aide publique pour le développement (APD), telles que l'Agence française pour le développement (AFD), la Coopération française (DGCID), le FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial), le DFID (Département britannique pour la coopération en développement), l'USAid (Agence américaine pour le développement international), la GTZ (Agence allemande pour la coopération technique), SIDA (Agence suédoise pour le développement international), DANIDA (Agence danoise de coopération internationale), la Coopération néerlandaise (SNV), etc., soutiennent de plus en plus ces initiatives et les activités touristiques responsables, tant au niveau des projets, du développement territorial ou au niveau national du secteur⁹. Dans tous ces programmes, l'objectif reste de promouvoir ce secteur intensif en emplois tout en assurant sa durabilité tant au niveau environnemental qu'au niveau social. Le secteur doit ainsi contribuer à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

2. Le cadrage de l'étude

Dans le cadre de cette étude, il s'agit de savoir si les formes de tourisme responsable et les projets associés, soutenus entre autres par les organismes et agences internationaux, dont l'AFD, répondent aux objectifs du développement durable (durabilité économique, sociale et environnementale). En particulier :

⁵ Sur les différentes chartes et labels en matière de tourisme responsable, voir le numéro spécial d'Alternatives économiques Pratique, *Le tourisme autrement*, n°33, mars 2008, pp. 32-55.

⁶ Ce Groupe de travail international sur le tourisme durable, lancé par le Programme des Nations unies pour l'environnement en 2006, est conduit par La France (sous l'égide du ministère de l'Ecologie, du développement et de l'aménagement durables, du ministère des Affaires étrangères et européennes, et du ministère de l'Economie, des finances et de l'emploi).

⁷ *Sustainable Tourism Eliminating Poverty*.

⁸ *Global Environmental Fund*.

⁹ Les initiatives impulsées par ces différents acteurs seront spécifiées dans la suite de ce rapport (par pays étudiés). Quelques exemples d'actions engagées par le ministère français des Affaires étrangères et le ministère français du Tourisme, sont développés par J.M. Collombon (2004), « Tourisme et développement, inéluctable évolution » et G. Béville (2004), « Tourisme responsable et solidaire pour les pays en développement », in J.M. Collombon, S. Barlet, D. Ribier, *Tourisme solidaire et développement durable*, Les éditions du GRET, Paris et également dans un rapport de la DGCID (2006), *Coopération décentralisée, tourisme responsable et solidaire et développement des territoires*, MAE, consulté sur le site du MAE en octobre 2008.

- Ces projets touristiques créent-ils vraiment des emplois plus stables, plus riches en contenu, que le tourisme dit « classique » ?
- Ainsi, ces projets permettent-ils une formation significative (formelle et informelle) de la main d'œuvre et un renforcement des capacités (*empowerment*) dans les communautés ciblées et dans la société civile plus généralement ?
- Ces projets impliquent-ils plus directement les populations locales dans le *design*, la réalisation et la conduite des activités touristiques ?
- Ces projets génèrent-ils des revenus significatifs à deux niveaux, celui de la communauté et celui des ménages ? Ces revenus permettent-ils de sortir de la pauvreté (réduction de la vulnérabilité, mise en œuvre de stratégies d'accumulation) ?
- Ces projets ont-ils des répercussions économiques (*trickle down*) pour les secteurs amont et aval (stratégies de *procurement*) ou est-ce des activités isolées ?
- Ces projets permettent-ils de promouvoir l'entrepreneuriat local (*indigenous entrepreneurship*) et les structures « communautaires » ? Quels sont les moyens mis en place pour accroître la visibilité de ces projets et augmenter l'échelle de leur activité et des revenus distribués (stratégie d'*upscaling*) ?
- Ces projets de tourisme responsable contribuent-ils activement ou indirectement à la préservation des ressources naturelles dont ils sont dépendants ?
- Ces projets s'inscrivent-ils dans une dynamique territoriale de développement ?

Telles sont les questions auxquelles nous nous proposons de répondre, à travers une revue des travaux existants, et ce afin d'évaluer la réelle contribution du tourisme responsable aux stratégies de développement durable dans les pays en développement.

3. Le fil conducteur : la mesure des effets des formes de tourisme responsable dans différents territoires

Pour répondre d'une manière construite aux questions posées, notre analyse porte sur l'évaluation des effets de différentes formes de tourisme responsable dans différents territoires, à partir d'une synthèse de la littérature existante.

Pour analyser de manière précise les impacts du tourisme responsable et les enjeux posés par la promotion et le développement de ce secteur, nous avons sélectionné plusieurs pays en mettant l'accent sur un site ou deux où sont expérimentés un ou des projets de tourisme responsable :

- Madagascar, avec deux sites étudiés : le Parc national de Ranomafano et Anakao où se développe l'écotourisme (encadré par des associations de nature différente). Djohary Andrianambinina a été en charge de cette étude du chapitre sur Madagascar
- La Tunisie, avec l'étude des sites de Tozeur et de Tabarka caractérisés par le développement d'un tourisme saharien alliant culture et patrimoine naturel autour des oasis, et d'un tourisme de nature. Mehdi Marzouki a été en charge de cette étude et du chapitre sur la Tunisie.
- La Namibie, avec deux zones étudiées : la région Nord-Ouest (régions administratives Kunene et Erongo) et la région Nord-Est (régions administratives Kavango et Caprivi) où se développent des projets de tourisme en faveur des pauvres. Renaud Lapeyre a été en charge de cette étude et du chapitre sur la Namibie.
- L'Argentine, avec la Quebrada de Humahuaca située dans la province de Jujuy à l'extrême Nord Ouest du pays où se développe un tourisme culturel et un tourisme

communautaire. Emilie Wolff a été en charge de cette étude et du chapitre sur l'Argentine.

- Le Costa Rica, avec en particulier la zone de Quepos-Manuel Antonio et le Parc national Manuel Antonio où se développent écotourisme et tourisme rural communautaire. Marie Bonin a été en charge de cette étude et du chapitre sur le Costa Rica.

Sur ces différents territoires et sites étudiés, l'objectif est de recenser, à travers l'analyse de la littérature, les types d'impacts (et leur méthodologie d'évaluation) en mettant l'accent, dans la mesure du possible, sur :

- La contribution du tourisme responsable, quelle que soit sa forme, à la création d'emplois.
- Les revenus distribués à la communauté et aux ménages.
- Les liens amont/aval avec les autres secteurs économiques (agriculture, artisanat, fournisseurs).
- La contribution à la gestion durable des ressources naturelles et de la nature.
- Les impacts culturels (positifs ou négatifs) et impacts sur la société civile (renforcement des capacités et des compétences, des qualifications).

Le tourisme responsable est par nature territorialisé et de ce fait est irrémédiablement au confluent de l'économique, du socio-culturel et de l'environnement. Par conséquent, nous retenons la grille générique ci-dessous (recensant les impacts théoriques du tourisme responsable, tant directs qu'indirects, tant positifs que négatifs, aux niveaux des trois sphères : économique, socio-culturelle et environnementale).

Tourisme responsable et effets économiques	
<p>Impacts positifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Génération de revenus directs (au niveau national et pour les locaux). - Création d'emplois directs (service d'accueil, transporteurs, guides, etc.). - Initiation de projets de développement et financement de micro-projets de développement par les organismes d'aide. <p>Impacts positifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opportunités économiques pour les secteurs en amont et en aval : source de revenus et d'emplois indirects (effet multiplicateur, augmentation de la vente de produits locaux, etc.). 	<p>Impacts négatifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coûts¹⁰ d'investissements (infrastructures hôtelières, acquisition de terrains, établissement d'aires protégées, etc.) et coûts du maintien des aires protégées en l'état (surveillance, etc.). <p>Impacts négatifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incertitude des revenus (cf. réduction du nombre de touristes suite à la crise politique à Madagascar en 2002). - « Fuite de revenus » associée aux importations de produits et de services étrangers. - Coûts d'opportunité liés à la substitution de l'activité touristique aux autres activités traditionnelles.
Tourisme responsable et effets socio-culturels	
<p>Impacts positifs directs et indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation des communautés locales aux projets de TR - Maintien de certaines traditions (culturelles, etc.) - Renforcement des capacités individuelles des communautés <i>via</i> la formation (cf. guides formés pour la visite des aires protégées, apprentissages...) - Renforcement des capacités collectives (structuration des communautés en groupement pour participer aux 	<p>Impacts négatifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intrusion sociale et culturelle ; « Effet de jardin zoologique » avec la commercialisation des rites culturels et l'observation de cérémonies religieuses. - Facteur de déstructuration sociale (divisions claniques) et sources de - Conflits entre les communautés, entre les communautés et le secteur privé, etc.

¹⁰ Ces coûts se traduisent par des impacts négatifs si l'activité touristique ne génère pas assez de bénéfices économiques directs et indirects permettant de les compenser.

projets de TR, etc.) - Expériences esthétiques et spirituelles pour les touristes et les populations locales. - Ouverture d'esprit.	- Domination des élites « étrangères ». Impacts négatifs indirects : - Opposition de cultures (touristes ; populations locales) avec possible ressentiment des uns envers les autres.
Tourisme responsable et effets sur l'environnement	
Impacts positifs directs : - Encourage la protection de l'environnement - Incite à la restauration et à la conservation des habitats naturels. - Fonds pour la gestion et l'extension des aires naturelles protégées Impacts positifs indirects : - Avantages environnementaux des zones protégées (protection hydrologique des bassins versants, lutte contre l'érosion, maintien de la biodiversité, etc.) - Conscience environnementale	Impacts négatifs directs et indirects : - Pressions sur les ressources naturelles, émissions de polluants et de déchets (dans le site et hors site) - Perturbations dans des sites « sauvages » (observation d'animaux, randonnées, introduction d'espèces exotiques ou invasives). - Valeur monétaire sur les attractions naturelles et déséquilibres écologiques.

Source : Weaver (2001)¹¹, adapté par Froger et Marzouki (2007)¹², revu pour le projet AFD

Tout en adoptant cette grille générique et commune pour l'analyse des impacts des formes de tourisme responsable dans les différents territoires mentionnés ci-dessus, nous avons fait le choix de ne pas occulter les aspects politiques et territoriaux qui sont également des dimensions importantes venant conditionner les succès ou les échecs des projets de tourisme responsable. A titre d'exemple, il est important de savoir si les projets de tourisme responsables se caractérisent par la coordination de différents acteurs et s'ils favorisent l'appropriation des ressources et la construction d'une territorialité (*via* les projets de territoires).

Dans ce cadre, les cinq premiers chapitres de ce rapport, consacrés à la portée et aux limites du tourisme responsable dans les pays retenus dans le cadre de cette étude (Madagascar, Tunisie, Namibie, Argentine, Costa Rica), sont structurés de façon identique en traitant successivement les points suivants :

1. *Le contexte national* : sont présentés la situation du pays en termes de revenus, de pauvreté globale / rurale, d'inégalités ainsi que la situation et la structuration du secteur touristique. Les différentes lois, et documents stratégiques, qui renseignent sur la position de l'Etat vis-à-vis du tourisme et du tourisme responsable sont développés. L'accent est également mis sur la stratégie des bailleurs de fonds et des ONG internationales vis-à-vis du tourisme.
2. *Le contexte régional et les projets de TR* : le contexte de la région dans laquelle s'insèrent les projets de TR est étudié. L'accent est mis sur le type de tourisme mis en œuvre dans la région et les soutiens institutionnels dont il bénéficie. Le rôle des autorités

¹¹ D.B. Weaver, 2001, *Ecotourism*, Wiley, John Wiley & Sons Australia, Ltd.

¹² G. Froger, M. Marzouki, 2007, « Les formes de tourisme dans les régions Ouest de la Tunisie: enjeux, opportunités et limites », Colloque international *Tourisme saharien et développement durable ?*, 9-11 novembre 2007, Tozeur.

régionales et locales et d'autres acteurs dans le développement du tourisme responsable est ainsi présenté.

3. *Les impacts* : les impacts ou encore les effets (économiques, socio-culturels, environnementaux) du tourisme responsable sur les différentes zones retenues sont analysés à l'aide la grille « générique » présentée ci-dessus.

4. *L'analyse des facteurs de succès et d'échec des projets/programmes de TR* : à l'aune de ce qui a été étudié dans les points précédents et au vu de l'analyse de la littérature, ce dernier point permet d'avancer les facteurs de réussite ou d'échec des programme et expériences de TR dans les régions des pays étudiés.

5. *Les recommandations* : un ensemble de recommandations institutionnelles, opérationnelles et en terme de recherche spécifiques à chacun des pays et des zones étudiés est présenté.

Enfin, le sixième et dernier chapitre porte sur une synthèse des facteurs de réussite et d'échec en matière de tourisme responsable à partir de nos cinq études pays et zones afférentes afin d'en tirer des éléments d'orientation pour des propositions/recommandations institutionnelles, opérationnelles et en terme de recherche-action sur l'évaluation.

Chapitre 1 – Portée et limites du tourisme responsable (TR) : le cas de Madagascar

1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable

Le « rapport sur le développement humain 2007 » du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) classe la grande île parmi les pays à développement humain moyen avec un Indicateur de Développement Humain (IDH) de 0,358, ce qui met le pays à la 143^{ème} place sur un total de 177 pays. La faiblesse de la performance de Madagascar en terme d'IDH est essentiellement expliquée, d'une part, par les faibles revenus monétaires par habitant car 61% de la population vit avec moins de 1US\$ par jour ; d'autre part, par la rareté des infrastructures sociales (PNUD, 2008).

Parallèlement à cet état général de précarité, la situation environnementale est alarmante. La pauvreté rend les populations rurales fortement dépendantes des ressources naturelles. Si le pays fait partie des nations de mégadiversité¹³, les pratiques paysannes y posent de réels problèmes environnementaux (Mittermeier, 1988). Le mode de cultures sur brûlis, la production de charbon de bois et les feux de brousses pour la printanisation des savanes afin de nourrir les bétails contribuent progressivement à la disparition des forêts¹⁴.

Face à cette problématique, le tourisme responsable, notamment l'écotourisme semble particulièrement prometteur pour associer la préservation de l'environnement et le développement dans une perspective de durabilité. L'apparition de l'écotourisme à Madagascar a été provoquée par un contexte spécialement favorable. Soutenu par les bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale et de nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG), le Gouvernement malgache a élaboré un Plan National d'Action Environnemental (PNAE) d'une durée de 15 ans. L'exécution de ce PNAE a débuté en 1990 avec l'adoption de la Charte de l'Environnement. Ce Plan se singularise par sa durée et par l'ampleur des financements accordés par les bailleurs de fonds¹⁵, il est divisé en trois programmes environnementaux quinquennaux avec les caractéristiques principales suivantes (Froger et Méral, 2008) :

- le PE I (programme environnemental 1) de 1991 à 1997. Ses principaux objectifs portent sur le démarrage du PAE, la mise en place des fondements institutionnels et les actions de conservation les plus urgentes. Une attention toute particulière a été accordée aux aires protégées, les plus vastes étant confiées au World Wildlife Fund (WWF), d'abord pour y poursuivre les PCDI (Projet de conservation et de développement intégrés), puis pour être aménagées en parcs nationaux ouverts au tourisme. Les capacités institutionnelles ont été renforcées avec la création de nouvelles agences comme l'ANGAP (Agence nationale pour la gestion des aires protégées), l'ANAE (Association nationale d'actions environnementales) et l'ONE (Office national de l'environnement) créées respectivement, pour la gestion des aires

¹³ Au même titre que le Brésil, l'Australie, la Colombie et l'Indonésie, Madagascar fait partie des cinq pays qui possèdent le plus grand nombre d'espèces animales.

¹⁴ Environ 200 000 ha de couverture végétale disparaissent chaque année à Madagascar (Sarrazin, 2002)

¹⁵ Financement à hauteur de 85 % de la part des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux (Banque mondiale, USAID, WWF, Coopération française, Conservation International, Coopération allemande, Coopération suisse, Coopération norvégienne, Union européenne, FIDA, GEF/PNUD). Le PE 1 est financé à hauteur de 85,5 millions de USD ; les PE 2 et PE 3 à hauteur de 150 millions de US dollars (Froger et Andriamahefazafy, 2003).

protégées¹⁶, l'aménagement des bassins versants et le suivi global de la politique environnementale.

- le PE II (programme environnemental 2) de 1997 à 2002, a consisté à intensifier des actions du programme précédent et à rendre opératoires la décentralisation de la gestion des ressources naturelles. Ces dernières se sont concrétisées à travers l'instauration de la gestion communautaire (Loi GELOSE et la mise en œuvre d'une planification régionale. L'objectif vise le développement d'approches *bottom-up* avec une plus grande implication des populations locales dans la gestion environnementale, sous la forme d'une planification participative et de l'élaboration par les parties prenantes des modalités de gestion des ressources naturelles et des priorités de développement local. L'accent est mis davantage sur les processus que sur les résultats immédiats. La priorité donnée à la mise en place d'une gestion décentralisée des ressources naturelles est le point fort du PE II et exprime la recherche d'une endogénéisation de la gestion durable de l'environnement.
- Enfin le PE III (programme environnemental 3) de 2003 à 2008 vise à endogénéiser le réflexe environnemental, c'est-à-dire son appropriation et sa mise en œuvre aux niveaux les plus appropriés. Il s'agissait initialement de renforcer la dynamique insufflée durant le PEII, à savoir le développement et le maintien par les populations locales de pratiques durables. Cependant dans les faits, et à la suite du sommet sur les aires protégées de Durban en 2003, c'est davantage une politique d'extension des aires protégées qui a été favorisée.

Le PNAE se focalise sur les principes du développement durable et contribue progressivement à la promotion des activités d'écotourisme à Madagascar (Sarrazin, 2002). Le premier séminaire national sur l'écotourisme au pays, organisé à Fianarantsoa en 1993 le définit comme une «*forme de tourisme caractérisé par des aspects récréatifs et éducatifs, une localisation dans les sites naturels, un souci pour la conservation naturelle et le respect culturel, des retombées bénéfiques sur la population*» (PNUD, 2003).

Des outils légaux et juridiques pour régulariser le développement des activités du secteur touristique ont été mis en place. En plus de la Charte de l'Environnement et du décret relatif à la Mise en Compatibilité des Investissements à l'Environnement (MECIE), a été promulgué en 1995, le code du Tourisme fixant les «*règles de nature à favoriser le développement intégré, ordonné, durable et harmonieux aussi bien dans le cadre de l'aménagement du territoire national que dans celui de la sauvegarde de l'environnement*» (République de Madagascar, 1995). En 2002, le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) place le tourisme comme un moyen pertinent pour combattre la pauvreté (République de Madagascar, 2002). Cette prise de conscience s'est renforcée et l'Etat malgache a manifesté sa volonté politique et institutionnelle de développer l'écotourisme. En 2005, le pays a élaboré son Plan Directeur du Tourisme en s'appuyant sur la considération du «*tourisme comme une solution permettant de lutter contre la pauvreté, de protéger l'environnement et l'identité socio-culturelle et de développer durablement des communautés locales,*» (République de Madagascar, 2005). En outre, le personnel du Ministère chargé du développement du tourisme et les acteurs locaux ont bénéficié d'un appui technique d'un

¹⁶ L'ANGAP travaille en collaboration avec les ONG de conservation qui lui transfère progressivement la gestion des parcs nationaux.

groupe de consultants internationaux¹⁷, dans le cadre d'un programme de développement des indicateurs pour le tourisme durable. L'objectif était de créer un label « durable » pour le pays (Vellas et al., 2005). En 2007, afin de faciliter la coordination des actions, le tourisme et l'environnement sont regroupés au sein d'une même institution qui est le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts et du Tourisme¹⁸ (MEEFT). Il se charge d'exécuter les stratégies élaborées dans le Plan d'action pour Madagascar (MAP) en matière de valorisation durable de la biodiversité par l'écotourisme. Parmi les défis à relever dans ce document figure l'augmentation de la superficie des aires protégées terrestres de 1 700 000ha à 6 000 000ha et l'accroissement du taux annuel de la fréquentation touristique (République de Madagascar, 2006).

Animés par le même esprit, les organisations internationales, les ONG et les institutions de différente nature agissent à travers des actions concrètes. Tel est par exemple le cas de la Banque Mondiale qui, à travers son programme PIC (Pôles Intégrés de Croissance), développe une charte verte pour le tourisme aux pôles de Nosy Be et de Fort Dauphin (World Bank, 2003). En 2005, un appel d'offre sur la campagne de promotion institutionnelle de l'écotourisme a été lancé. Cette initiative est cofinancée par l'Agence Française de Développement (A.F.D) et le Business and Market Expansion (BAMEX), programme d'appui technique financé par le Gouvernement américain à travers l'USAID. Avec un financement de 300 000 euros, cette campagne de promotion s'étale sur une année.

En 2006, la CNUCED¹⁹ (Conférence des Nations unies pour le Commerce et le Développement) a contribué au renforcement des compétences des cadres travaillant dans le secteur public et privé du tourisme durable dans la région de Toamasina (CNUCED, 2006). L'année suivante, elle a poursuivi la formation dans la région de Vakinankaratra. Le programme porte sur le potentiel de développement socio-économique du tourisme, l'analyse des avantages macro-économiques et des retombées financières et sociales et les éventuels risques à prendre en compte dans la phase de planification touristique²⁰ (CNUCED, 2007). Par ailleurs, le secteur privé, motivé par des organismes comme Conservation International, le WWF, le Wildlife Conservation Society (WCS), le Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement (SAGE) ou l'ONG Fanamby s'est aussi mobilisé en faveur de l'écotourisme. Certains tours opérateurs comme Boogie Pilgrim collaborent avec ces ONG pour développer des sites de tourisme communautaire.

2. Contexte régional et local

Au niveau régional et local, pour avoir un échantillon représentatif du pays, deux sites aux types d'écosystèmes différents situés à deux endroits géographiquement opposés sont présentés. Le Parc National de Ranomafana (PNR), une aire protégée d'une forêt dense humide sempervirente situé au centre Est de l'île, et Anakao un village au Sud-Ouest disposant d'un écosystème marin et côtier (cf. Carte).

¹⁷ Il s'agit du « Groupe Développement France », dirigé par le Professeur Vellas, en juillet - août 2005. Nous n'avons pas pu accéder aux informations relatives au financement ainsi qu'aux résultats de cette intervention.

¹⁸ Le MEEFT est organisé selon le décret n°2007-1073 du 01 décembre 2007.

¹⁹ Au même titre que le PNUD et le PNUE, la CNUCED est une institution onusienne à part entière. Créée en 1964, elle vise à intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor. C'est un acteur du développement.

²⁰ Les relations conflictuelles pouvant s'entretenir entre les différents acteurs concernés sont les principaux risques à prendre en compte dans la planification touristique.

A Anakao comme à Ranomafana, la fréquentation évolue selon un trend de pente positive au fil du temps (cf. tableau *infra*).

Evolution du nombre de visiteurs et de structures d'accueil à Ranomafana et à Anakao

		1992	1997	2003
Ranomafana	Nb. Touristes	975	7944	9453
	Nb. Hôtels	02	04	10
	Nb. Population	-	-	27 000
Anakao	Nb. Touristes	-	153	470
	Nb. Hôtels	01	01	10
	Nb. Population	-	-	3 000

Source : ANGAP et Fimimano (2006).

Le choix de ces sites est motivé par d'autres raisons. Premièrement le mode de gestion, qui peut jouer un rôle majeur par rapport aux effets produits par les activités développées. Si le premier site fait partie du réseau national des aires protégées de l'ANGAP, le second est géré par une structure associative locale dénommée Fimimano, à travers une sorte de convention sociale (Chaboud et al., 2004). Deuxièmement, l'écotourisme y représente la principale activité de valorisation. Troisièmement, la littérature consacrée à leurs études est

relativement riche par rapport à d'autres sites du pays. Le PNR est un véritable site d'études nationales et internationales de la biodiversité forestière. A titre indicatif, il est spécifié par ses 12 espèces de lémuriens dont l'Hapalémur doré, ses 118 espèces d'oiseaux et ses orchidées. Au début des années 90, l'Université de Stony Brook, aux Etats-Unis y a installé un laboratoire d'analyse et d'expérimentation, qui s'est agrandi en 2003, et est devenu le centre VALBIO (Centre de valorisation de la biodiversité). Depuis sa présence sur les lieux, cette Université a pu financer et a permis la publication de plus de 500 travaux scientifiques (articles, mémoires et thèses confondus) sur le parc et ses alentours, (Andrianambinina et al., 2006). De son côté, Anakao fait partie d'une zone côtière abritant le troisième système corallien du monde, connu sous le nom de «Système corallien de Toliara». Les services écologiques et les bénéfices économiques issus de ce système sont considérés comme très importants. Anakao est particulièrement intéressant pour les différents acteurs car au large, à proximité d'un aquarium de grandeur nature, le village dispose d'un îlot sacré, Nosy Ve, un lieu de prédilection pour



Carte de Madagascar indiquant Ranomafana et Nosy Ve - Anakao

les cultes des ancêtres mais aussi un endroit de nidification des tortues et de l'oiseau Paille-en-queue à queue rouge, *Phaeton rubricauda* (Chaboud et al., 2004 ; Langrand, 1981). Le site

constitue un terrain d'études pour des institutions de recherches nationales et internationales sur la biodiversité marine et récifo-lagunaire, notamment l'institut halieutique et des sciences marines de Tuléar (IHSM) et l'ONG britannique Frontier qui avait son campement au village pendant plusieurs années (Andrianambinina et al., 2006).

Ces deux sites intéressent principalement les mêmes catégories d'acteurs. L'Etat représenté par le Ministère de tutelle, de l'Environnement des Eaux et Forêts et du Tourisme est le premier acteur, propriétaire légal des ressources à protéger et à valoriser. Il y a ensuite les bailleurs de fonds et certaines ONG²¹ qui financent d'une façon majoritaire l'ensemble des activités. Ranomafana et Anakao font partie des sites qui bénéficient du financement du PNUD/GEF dans le cadre de la dernière phase du PNAE. Pour la période de mai 2005-décembre 2009, l'apport du PNUD au niveau national s'élève à 1 800 000 US\$ et celui du GEF est de 4 500 000 US\$²². Différents organismes d'appui appelés « relais » constituent une catégorie d'acteurs importants, à travers lesquels transite le financement des bailleurs. Leurs principaux rôles consistent à exécuter les politiques et stratégies élaborées par les instances supérieures. En termes pragmatiques, sur les terrains, leurs interventions se concrétisent par des appuis matériels, techniques et institutionnels. Si pour Anakao, le Service d'Appui à la Gestion Environnementale (SAGE) est le principal organisme « relais », à Ranomafana, cette tâche revient à l'ANGAP en tant que gestionnaire du réseau national des aires protégées. Les acteurs du secteur privé interviennent également dans le développement des activités d'écotourisme. Il s'agit des promoteurs de structures organisatrices de voyages, d'hébergement, de restauration, de transport et les autres prestataires de services comme les guides locaux. Il y a également les touristes étrangers et locaux attirés par les milieux naturels et les actifs culturels. Sont également à prendre en compte les gestionnaires des sites, une structure communautaire pour Anakao : le Fimimano²³ et l'ANGAP pour Ranomafana. Enfin la population locale²⁴ qui est composée principalement de l'ethnie Tanala et Betsileo à Ranomafana et de l'ethnie Vezo à Anakao.

Cette présentation des différents acteurs permet de mieux comprendre les enjeux et les rapports de force sur le terrain. Par rapport aux ressources à préserver, deux groupes d'intérêt se distinguent. D'un côté se trouve presque l'ensemble des acteurs qui conçoivent l'importance de l'aire protégée, et à l'autre côté, la population locale qui se voit dépossédée

²¹ D'une manière générale, à Madagascar, les bailleurs de fonds sont de deux types. D'une part, les organisations internationales comme la banque mondiale, l'Agence Américaine d'Aide au Développement International (USAID), l'Assistance Technique Allemande (GTZ), la Coopération Allemande pour le Développement (KfW), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds Mondial pour l'Environnement (GEF), l'Aide Néerlandaise au Développement (Dutch AID), la Coopération Française, la Coopération Suisse et la JICA japonaise. D'autre part, les ONG comme CARE International, Madagascar Fauna Group, Missouri Botanical Garden, BirdLife International, National Science Foundation, Friends of the Earth (Asa Fady), Primate Conservation, etc.

²² Voir http://www.snu.mg/new/sites/pnud/article.php?article_id=303&lang=fr (site visité en septembre 2008)

²³ Fimimano (Fikambanana miaro sy mampanandro an'i Nosy Ve) ou Association pour la protection et le développement de Nosy Ve. C'est une structure associative qui s'est constituée légalement pour gérer l'îlot de Nosy Ve et ses alentours. La gestion du site se fait à travers une *Dina* ou une convention sociale stricte, mentionnant les interdits et les amendes correspondantes. Statutairement, les sept membres de bureau sont censés être élus. En 2003, à l'exception du président et du trésorier, les autres ont été nommés, faute d'autres candidats. Les membres sont, de fait, composés de l'ensemble des personnes majeures des cinq communes de la zone (Chaboud et al., 2004).

²⁴ Le Betsileo ou « les nombreux invincibles » est une tribu de la région de Fianarantsoa, principalement des agriculteurs et des artisans du bois. Les Antanala ou « Ceux qui vivent dans la forêt », vivant sur les falaises de la côte-est, sont des grands connaisseurs des plantes médicinales et des agriculteurs pratiquant le mode de cultures sur abatis sur brûlis. Le vezo est une ethnie de pêcheurs dans le littoral sud-ouest ouest de Madagascar (Andrianambinina, 2006).

de son lieu de vie²⁵ (Andrianambinina et al., 2006). Une analyse comparative entre de nombreux autres sites dans de différents pays en développement montre que les relations entre les gestionnaires de parc et les membres de la communauté locale ont toujours été conflictuelles²⁶ (Colfer, 2005 ; Peter, 1998b, 1999 ; Korhonen, 2006). Au PNR, ceci se manifeste par la multiplication des infractions.

3. Impacts recensés dans les zones étudiées (Ranomafana et Anakao)

A Madagascar, les travaux relatifs à l'évaluation des impacts du tourisme durable sont encore relativement rares. La revue de la littérature a permis d'identifier l'utilisation de trois principales approches. La première s'inscrit dans le cadre des méthodes quantitatives d'évaluation économique. Rabeloma (2001) et Carret et Loyer (2003) en sont parmi les précurseurs en utilisant l'analyse coût avantage. Avec les travaux de Méral (2003 et 2004), la deuxième repose sur une méthode hybride combinant l'analyse coût avantage et l'analyse multicritères. La troisième est une méthode qualitative basée sur des enquêtes semi-structurées et des focus-group effectués auprès des acteurs institutionnels et locaux (Chaboud et al., 2004 ; Andrianambinina et Froger, 2006 ; Andrianambinina, 2006 et Lapeyre et al., 2007) en sont les principaux auteurs.

3.1. Effets économiques

A- Effets positifs directs

L'ANGAP dispose d'un système de suivi des activités d'écotourisme dans les aires protégées, ce qui peut rendre plus facile l'obtention de certaines données nécessaires à l'évaluation des impacts des activités menées. Pour Anakao, les sites en dehors du réseau national des AP sont peu connus, les données relatives sont peu disponibles et les rares évaluations en matière d'impacts sont de nature qualitative.

L'emploi salarié représente l'une des modalités principales de redistribution des dépenses des touristes. Le nombre d'hôtels croît de manière importante, proportionnellement au nombre de visiteurs. En 1992, la zone de Ranomafana avait deux structures pour accueillir les touristes, en 2004 la zone en comptait 10 qui ont employé 95 salariés faisant vivre 90 ménages²⁷. Ce qui correspond à 0,95% de la population active. Le salaire mensuel du secteur touristique d'un employé non qualifié est de 50 000 Ariary (environ 20 euros) en 2004, un montant qui s'aligne au salaire moyen d'un travailleur non qualifié dans les autres secteurs d'activité de la région. Les 41 ha du PNR sont immenses, les touristes ont besoin des prestations de guides pour les visiter. Ces derniers sont formés de 33 professionnels et 12 stagiaires en 2004, soit 0,45% de la population active. Le métier de guide touristique dans les aires protégées peut rapporter des revenus substantiels mais l'activité est saisonnière et de ce fait, un peu précaire.

²⁵ A Anakao, les pêcheurs se plaignent de ne pas pouvoir pêcher aux alentours de l'aquarium. Endroit interdit à la pêche où le stock de poissons est important.

²⁶ Les conflits sont expliqués par les intérêts contradictoires sur les mêmes ressources. D'un côté, les gestionnaires des aires protégées qui ont pour mission d'appliquer les réglementations en vigueur et interdire l'entrée au site sans autorisation et, de l'autre côté les populations locales animées par l'habitude de se servir sur les ressources en libre accès.

²⁷ La population locale comptait environ 27 000 en 2004 et en faisant une projection par rapport aux données fournies dans le Plan Communal de Développement 2000, le nombre des personnes incluses dans la classe d'âge 15-64 ans est estimé à environ 10 000.

En général, les guides combinent leur profession de guidage avec d'autres activités professionnelles. Dans l'ensemble, les guides du PNR sont originaires de la région. Il y a des liens de parenté entre les guides et au total, l'activité fait vivre 20 ménages. En 2004, le coût d'une prestation de deux heures d'un guide au PNR était de 6 000 Ariary (environ 2 euros). A part le montant des pourboires, un guide gagne en moyenne 60 000 Ariary (environ 25 euros) par mois pendant la haute saison touristique. Anakao ne disposait qu'une seule structure d'accueil au début des années 1990 et actuellement, elles sont au nombre de 10 avec 265 lits. Par contre, la culture de la population locale habituée au travail de la pêche au large, ne lui permet pas de s'adapter aux conditions d'un emploi salarié. Les villageois n'apprécient guère la hiérarchie et les horaires de travail dans les structures touristiques. De ce fait en 2001, la moitié de la masse salariale des hôtels dans le secteur était destinée à des emplois locaux, soit 40. Par ailleurs, les salaires proposés sont peu incitatifs (environ 20 euros par mois) comparés aux revenus de la pêche (plus de 25 euros par mois) qui rentrent au quotidien. La plupart des pêcheurs du village proposent des excursions en mer à bord de leurs pirogues pendant les saisons touristiques. L'activité n'est pas organisée. Les prestataires le combinent avec la pêche. Ils étaient au nombre de 15 selon un comptage ponctuel effectué dans la journée d'un mois de juillet 2004. Le tarif d'une balade est de 5 000 Ariary (environ 2 euros) par personne (Chaboud et al., 2004 ; Andrianambinina et al., 2006).

Pour le PNR, les droits d'entrée à payer comptaient 2 182 106 Ariary²⁸ (environ 839 euros) en 1992, de 92 086 510 Ariary (environ 35 417 euros) en 2001 et baissaient à 58 002 380 Ariary (environ 22 308 euros) en 2003 à cause de la crise de 2002. Ils correspondent à une part d'environ 8% des dépenses effectuées par les touristes autour du parc. Dans le but de faire contribuer l'écotourisme et la présence des aires protégées au développement local, le conseil d'administration de l'ANGAP a décidé en 1992 de redistribuer la moitié des DEAP aux communautés locales périphériques pour la réalisation de micro-projets. Le versement ne se fait pas automatiquement. Des comités de gestion (COGES) sont en charge de présenter les micro-projets à l'ANGAP pour débloquent les fonds. Le déblocage est conditionné par un certain nombre de conditions telles que la motivation conservacionniste du projet, l'intérêt de la communauté, le respect de la gestion durable des ressources, l'inscription du projet dans le Plan Communal de Développement (PCD) et la présentation d'un plan de financement. Les micro-projets réalisés sont essentiellement dans le domaine du social, comme les écoles, puits, musée rural, et dans le renforcement des activités génératrices de revenus telles que l'élevage, l'apiculture ou la culture vivrière. Les fonds peuvent également constituer l'apport bénéficiaire exigé par certains bailleurs pour des projets de grandes envergures. A Ranomafana, 177 micro-projets d'une valeur totale de 80 422 050 Ariary (environ 30 931 euros) ont été financés entre 1994 et 2005. Pendant cette période, les calculs ont montré que l'ANGAP devait encore 242 147 710 Ariary (environ 93 133 euros) aux communautés locales autour du parc. La somme débloquée par l'ANGAP représente 33,21% du montant total alloué aux communautés locales. Les maires des cinq communes autour du parc ont estimé que le déblocage de la différence aurait pu développer un peu plus la zone, ce qui a suscité leur mécontentement, les conduisant à rédiger une lettre de relance adressée au directeur du parc de l'époque (Andrianambinina, 2004 ; Andrianambinina et al., 2006).

Le système de droits d'entrée à payer existe aussi à Anakao (à l'extérieur du village). Pour visiter l'îlot de Nosy Ve, le touriste doit payer un droit d'entrée de 2 000 Ariary (environ 90 cents) à la Fimimano. Entre 1999 et fin 2004, le nombre de visiteurs est estimé à 4 200 touristes selon le trésorier de l'association. Les avoirs de l'association inscrits sur le livret de

²⁸ La parité ariary /euro fluctue autour de 1 euro = 2600 ariary.

la caisse d'épargne comptent 140 000 Ariary (53 euros) au mois de mai 2003. A part le paiement du salaire du gardien, l'association ne semble pas financer un quelconque projet communautaire. Les responsables de l'association n'affichent pas une gestion financière transparente. En effet, les retombées financières à travers des droits d'entrée à payer existent mais l'ensemble de la communauté ne semble pas en profiter (Andrianambinina, 2006). A Anakao, les opérateurs du tourisme contribuent au financement des communes rurales sous forme de taxes communales. Le montant de ces recettes fiscales peut atteindre plus du tiers du budget de la commune. Tel est par exemple le cas des 2 millions Ariary (environ 800 euros) versés par les hôtels à la commune de Soalara²⁹ en 2003 (Chaboud et al., 2004).

B- Effets positifs indirects

Des emplois indirects sont créés à travers le commerce local. D'une part dans la vente de produits locaux pour fournir les structures touristiques, ou directement les touristes en produits alimentaires locaux. Les structures touristiques représentent un marché important de proximité pour les pêcheurs d'Anakao. L'approvisionnement des hôtels en poissons a été estimé à 1,5 tonnes par mois en 2004. Le prix d'achat communiqué par les hôtels était de 1 000 Ariary (environ 40 cents) le kilo. Ce prix est supérieur à celui offert par les collecteurs ou sur le marché de Tuléar. D'autre part, le commerce de produits artisanaux et d'articles de souvenir est une filière dans laquelle les ventes sont fortement accrues. Il est beaucoup plus développé à Ranomafana. On compte 10 commerçants spécialisés faisant vivre 10 ménages, au marché communal. La recette moyenne journalière est de 20 000 Ariary (environ 8 euros) pendant la haute saison touristique³⁰. A Anakao, le commerce de ces types de produit est moins organisé et se pratique sur la plage. Les jeunes femmes proposent également des prestations de tresser les cheveux et masser les touristes. (Chaboud et al., 2004 ; Andrianambinina, 2006).

Le financement par l'ANGAP de la construction d'infrastructures communautaires témoigne des apports durables du TR au développement local. Tel est par exemple le cas de la mise en place d'un bâtiment annexe servant aux soins des malades au sein du Centre de Santé de Base niveau I d'Ambalamanandray en 2003. Les retombées du projet touchent 27 villages et 128 hameaux affiliés, 4 470 habitants repartis dans 676 ménages.

C- Effets négatifs directs

Au niveau local, les emplois créés restent non qualifiés. A Ranomafana, à part le métier de guide, les postes salariés proposés sont souvent ceux de gardiens, de femmes de chambre et de jardiniers. Le cas similaire est observé à Anakao. Ce constat est valable pour les emplois non salariés tels que les piroguiers pendant les excursions touristiques ou les commerçantes de coquillages et de produits artisanaux.

A Anakao comme à Ranomafana, les retombées financières de l'écotourisme sont insuffisantes pour couvrir les coûts induits par la gestion et la surveillance des zones protégées³¹. Au sein de l'ANGAP, les recettes des droits d'entrée à payer représentent une

²⁹ Les montants pour les autres communes ne sont pas communiqués.

³⁰ Juillet, août, novembre et décembre sont les mois de la haute saison touristique à Ranomafana.

³¹ A Anakao, il est relativement difficile d'évaluer les coûts réels de la gestion et de l'entretien des sites. En 2005, une action a été menée pour chasser l'étoile de mer mangeur de corail. Les communautés ont bénéficié de la logistique et des matériels de l'ONG Frontier. Sans appuis extérieurs, la Fimimano n'est pas en mesure d'effectuer d'opération similaire.

infime partie du budget annuel. En 2003, le schéma prévisionnel de financement de l'ANGAP affiche un besoin de financement de 11 millions de Us\$ alors que les recettes des droits d'entrée à payer pour l'ensemble des aires protégées étaient de 323 000 Us\$ (ANGAP, 2002).

Comme les autres régions touristiques de l'île, ces zones se caractérisent par une hausse généralisée des prix, ce qui favorise le visiteur étranger en mettant en marge la population locale. Le décalage entre les niveaux de vie est relativement important. A Ranomafana comme à Anakao, l'inflation générée par le tourisme a été perçue lors des enquêtes qualitatives effectuées auprès de la population locale. La part du tourisme n'est pas évaluée d'une manière précise. A cela s'ajoute la perte des terroirs des villageois qui est une menace signalée lors des enquêtes. Les prix élevés des actifs fonciers pratiqués incitent les paysans à céder leurs terrains de culture aux investisseurs touristiques (Andrianambinina et al., 2006).

Les travaux effectués dans ces zones ont également permis de constater un niveau de développement inégal des villages autour des sites. Telle est, par exemple, la situation des 11 villages autour du PNR. Ceux qui sont à proximité de l'entrée du parc sont beaucoup plus développés en recevant l'ensemble des retombées. Le cas semblable s'observe à Anakao, avec les villages de Soalara et de Sarodrano. (Andrianambinina et al., 2006 ; Andrianambinina, 2006).

D- Effets négatifs indirects

A Ranomafana, les coûts d'opportunité à la suite de la mise en place du parc existent mais ne sont pas évalués. Les activités les plus concernées sont l'exploitation forestière et l'agriculture. A Anakao, il est difficile de se prononcer sur leur existence. La zone interdite à la pêche est délimitée par des bouées, certes les pêcheurs peuvent ne pas franchir ces limites mais les ressources sont mobiles et peuvent être capturées en dehors de la délimitation. Les pêcheurs peuvent exercer leurs activités juste à côté de la zone interdite (effet de *spillover*).

L'écotourisme développé à Anakao provoque certaines « fuites » : 90% des structures hôtelières appartiennent à des étrangers. Les bénéficiaires sont rapatriés en dehors de Madagascar pour financer les remboursements d'emprunts contractés dans les pays étrangers. L'écotourisme ne profite pas suffisamment à la localité et au développement du pays d'accueil. (Andrianambinina et al., 2006 ; Andrianambinina, 2006). Les fuites peuvent aussi être appréhendées via les dépenses réalisées par le touriste durant son séjour. A titre illustratif, prenons l'exemple d'un touriste ornithologue parisien voulant observer une espèce d'oiseaux à Ranomafana qu'il n'a pas encore vu. Pour faire son voyage, il est passé par un tour opérateur (TO) parisien qui lui a fait une cotation valant 2 162 euros pour une semaine. Le TO émetteur a prélevé 400 euros, la compagnie aérienne 900 euros, le TO récepteur, celui qui a organisé le voyage sur place a enregistré une marge de 250 euros, le coût de l'hébergement et de la restauration pendant a été de 200 euros, la location de voiture a coûté 400 euros et les frais de guidage et ticket d'entrée au parc de Ranomafana 12 euros. Si le touriste voyage avec la compagnie aérienne nationale et que les autres services sont fournis par des structures malgaches, seuls les 400 euros, la marge du TO émetteur, représentent des fuites, soit 18,5% des dépenses. S'il prend une compagnie étrangère, ce pourcentage monte à 60%. Les fuites constituées par l'ensemble des dépenses effectuées hors de Ranomafana, s'élèvent à environ 90%.

En outre, le tourisme est un secteur vulnérable dans un pays comme Madagascar. Les crises socio-politiques, les cataclysmes naturels et les épidémies de toutes natures constituent des

facteurs importants de blocage, freinant le développement de l'écotourisme. Tel est, par exemple le cas de la crise politique de 2002 qui a paralysé le pays pendant 6 mois. Le taux de croissance économique était évalué à -10% par rapport à 2001. De nombreux vols internationaux ont été annulés, les principaux axes routiers de l'île ont été bloqués. Le pays avait une image de chaos insécurisant qui a provoqué l'annulation des voyages et séjours touristiques. A ce titre, le développement par le tourisme responsable est un processus très fragile (d'autant que la clientèle principale est plus internationale que nationale).

TR et effets économiques	
<p>Impacts positifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Génération de revenus (+ à R et - à A) - Financement des micro-projets (R) - Création d'emplois (+ à R et - à A) - Reversement de fonds aux communes (A) <p>Impacts positifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplois : vente de produits locaux (A) et artisanat (R) 	<p>Impacts négatifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emploi souvent peu qualifié (R+A) - Inflation locale (R+A) - Niveau de développement inégal des villages autour des sites (R+A) - Coûts de gestion important non comblés par les droits d'entrée à payer (R) <p>Impacts négatifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effets de fuites importantes (R+A) - Retombées économiques incertaines (R+A)

3.2. Effets socio-culturels

A- Effets positifs

A Ranomafana, comme à Anakao, les activités de TR permettent un renforcement des capacités institutionnelles et individuelles. Au PNR, au niveau individuel, il s'agit par exemple des formations proposées par l'ANGAP auprès des guides³². Le comité de gestion des droits d'entrée à payer aide les populations locales à se constituer au sein de structures associatives. Pour Anakao, les interventions du SAGE auprès de la Fimimano depuis 1998 rentrent dans le cadre des renforcements de capacités, qui sont à la fois individuels et collectifs.

A Anakao, l'écotourisme a nettement amélioré le niveau de vie de la population locale. Au début des années 90, les deux villages d'Anakao (bas et haut) ne comptaient pas beaucoup de constructions en dur. Elles représentent la réussite sociale. Actuellement, elles se sont multipliées, au moins par 10. A l'inverse de la situation des populations vivant en périphérie des aires protégées du réseau national, les villageois d'Anakao et des hameaux à proximité, continuent à pratiquer leurs activités traditionnelles de pêcheurs. L'écotourisme est devenu une activité complémentaire (Chaboud et al., 2004). Comparés à certaines communautés habitant autour du PNR, ils manifestent un niveau de vie beaucoup plus aisé (Andrinambinina, 2006).

Par ailleurs, avec le développement de l'écotourisme et l'installation des structures d'accueil, l'embellissement des villages est constaté et perçu par les locaux. Lors d'entretiens avec le

³² Théoriquement, deux sessions de formation/recyclage par an devraient être proposées aux guides mais, souvent dans la réalité, ce n'est pas le cas. En 2005, les guides de Ranomafana affirment n'avoir reçu qu'une formation d'un demi-journée.

Maire de Ranomafana et le président de la Fimimano, ces derniers ont témoigné du caractère positif apporté par l'écotourisme au cadre paysager de leur village respectif. Une entraide se développe également entre les populations locales et certains hôteliers qui assurent l'évacuation sanitaire en cas de besoin. Aux villages d'Anakao et aux alentours, le développement de l'écotourisme a également permis l'installation de quelques compagnies de transport en vedettes rapides qui assurent les transferts avec la ville de Tuléar, ce qui permet de désenclaver la zone (Andrianambinina, 2006 ; Andrianambinina et al., 2006).

Le développement du tourisme stimule également les activités de recherche dans ces zones, conduisant à l'acquisition d'expériences et de connaissances pour le développement durable. Comme il a été précisé précédemment, ces deux sites représentent de véritables laboratoires pour les chercheurs.

B- Effets négatifs

Concernant les impacts socio-culturels directs de l'écotourisme, le code du tourisme stipule le respect des us et coutumes, mais ne précise pas d'une manière claire les moyens légaux obligeant les différents acteurs à aller dans ce sens. Il n'y a aucun cadre légal et seule la pratique de la prostitution infantile est condamnée. Parmi les principaux impacts recensés lors des enquêtes menées à Tuléar et Anakao, figure une sorte de commercialisation des rites culturels. Dans certaines situations, l'organisation des événements se fait de moins en moins dans le sens traditionnel du terme et est plutôt motivée par les retombées économiques qu'elle procure. Tel est par exemple le cas du village royal de « Miary » de l'ethnie Masikoro, situé à 8 km au nord de Tuléar. Les cultes de possession s'organisent en fonction de la visite touristique. Il en est de même à Anakao, la fréquence des cérémonies augmente depuis quelques années en raison de l'intérêt touristique que cela apporte. En devenant une attraction touristique, le culte est folklorisé. En faisant oublier la valeur culturelle de tels événements, l'écotourisme se présente comme un facteur d'acculturation (Andrianambinina, 2006). De nombreuses situations similaires s'observent dans différentes régions du territoire national.

Des enquêtes effectuées auprès des vendeuses d'articles de souvenir et de masseuses d'Anakao ont révélé l'orientation des jeunes femmes vers la prostitution. A la différence des autres filles de certaines régions de l'île, elles ne se présentent pas comme telles mais quand les touristes leur font des propositions, elles affirment ne pas refuser. Cette situation est, par contre, encore assez rare, ou très ponctuelle dans la région de Ranomafana. Une autre catégorie d'impact relativement important de l'écotourisme est celle du développement de la mendicité. Contrairement aux cas de certains sites comme chez les Zafimaniry et à Ambositra ou à Fort Dauphin, ce phénomène ne tourne pas encore à l'harcèlement des visiteurs dans les deux sites étudiés (Andrianambinina, 2006 ; Andrianambinina et al., 2006).

A Ranomafana, certains membres de la communauté locale non intégrés dans l'industrie touristique et dans la gestion du parc ressentent et expriment un sentiment d'injustice. Ils s'estiment comme des « laissés pour compte » car ils se voient interdire l'exploitation des ressources du parc sans bénéficier des retombées financières de la mise en valorisation touristique du parc.

TR et effets socio-culturels	
<p>Impacts positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités (R+A) - Niveau de vie amélioré (+A et – R) - Développement territorial (R +A) - Entraides entre population et hôtels (R+A) - Activités de recherche stimulées (R+A) 	<p>Impacts négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mendicité (R+A) - Commercialisation de rites culturels (A) - Développement de la prostitution des jeunes femmes (A) - Sentiment d'injustice dans la répartition des revenus : perte d'intérêt des habitants de la commune envers le tourisme (R)

3.3. Effets environnementaux

A- Effets positifs

Au niveau des aires protégées, même si la part des recettes relative aux droits d'entrée des visiteurs revenant au gestionnaire ne couvrent pas entièrement les frais de gestion et de maintenance des parcs, elle permet en partie de favoriser la conservation (Andrianaivalona, 2002 ; Peters, 1998a). Les parcs de Madagascar ne sont pas financièrement autonomes, les recettes sont centralisées au siège d'Antananarivo qui finance l'ensemble de la conservation des aires protégées du réseau national (Andrianambinina et al., 2006). A Anakao, les actions menées en matière de conservation bénéficient également d'appuis matériels et financiers d'organismes intervenant dans la zone.

L'écotourisme constitue un outil de sensibilisation et d'éducation environnementale, notamment par la découverte de nouvelles espèces endémiques et les informations fournies par les guides. Tel est par exemple, le cas du Parc National de Ranomafana avec sa liane *Vahimena* et ses primates (Andrianambinina et Froger, 2006). Il en est de même pour Anakao, un touriste ne peut repartir sans avoir observé le Phaéon à queue rouge de Nosy Ve (Chaboud et al., 2004).

B- Effets négatifs

Parmi les impacts négatifs recensés se trouvent ceux liés aux activités des structures logistiques. Les rejets dans la nature par les hôtels et restaurants existent à Ranomafana comme à Anakao, mais compte tenu de leurs actuelles capacités d'accueil, les impacts ne sont pas encore alarmants. Les enquêtes menées en 2004 et en 2006 n'ont pas révélé des détériorations causées par ces rejets (Andrianambinina, 2004 ; Andrianambinina et al., 2006).

Des enquêtes effectuées au sein de ces sites ont également montré la consommation de ces structures en charbon de bois et en bois de chauffage. En général, dans la restauration, les cuisines combinent le gaz et ces sources d'énergies traditionnelles. A Ranomafana, 80% des hôtels et restaurants adoptent cette combinaison pour alléger les coûts d'exploitation et à Anakao, ils sont de 65%. L'étude s'est limitée à faire une constatation mais n'est pas allée jusqu'à évaluer les volumes des combustibles consommés, son évolution, ainsi que son impact environnemental (Andrianambinina, 2006 ; Andrianambinina et al., 2006).

A Anakao, pendant la haute saison touristique, les langoustes sont surexploitées. Les travaux de l'ONG Frontier sur le comptage et le pesage de la capture pendant plusieurs mois de l'année 2004 ont permis de savoir qu'à la fin des périodes de grandes visites touristiques, le

volume de crustacés capturé par pêcheurs diminue (Frontier, 2004). Une situation relativement similaire se présente à Ranomafana avec les écrevisses. En 2006, de nombreux restaurants locaux proposent ces crustacés pendant la période de fermeture de la pêche (Andrianambinina, 2006).

En terme d'impacts provoqués directement par les touristes eux-mêmes, des études menées au PNR accuse l'écotourisme de perturber l'habitat de certaines espèces faunistiques. Le Brachyptérolle pittoïde (*Atelornis pittoides*) est une espèce d'oiseau appartenant à la famille des Brachypteraciidae, endémique de Madagascar, qui construit son nid en creusant le sol sur les flancs des collines et montagnes du parc. Les circuits touristiques serpentent ces endroits. Une analyse comparative sur trois sites différents a été faite, Talatakely étant fortement fréquenté par les visiteurs, Vohiparara moyennement et la parcelle 1 ne l'étant pas. Il a été démontré que le degré de perturbations ressenties par les oiseaux croît avec le niveau de fréquentation. Le dérangement s'explique par l'abandon des oeufs trop longtemps dans la journée, pendant le temps de passage de nombreux visiteurs à proximité du nid. Ce qui rend difficile ou impossible l'éclosion, et dans le même temps, favorise la prédation des œufs par les rongeurs (Razafimahaimodison, 2003). Ceci produit des effets néfastes sur la stabilité du nombre de la population et de son bien-être à long terme, étant donné l'augmentation continue de la fréquentation du site. Certains couples d'oiseaux ont essayé de déménager leurs nids dans des endroits plus sécurisés mais inappropriés pour eux, en s'adaptant à leur nouvel habitat, ils ont développé une sorte de dimorphisme sexuel très marqué (Razafimahaimodison, 2004).

Une autre expérience relativement similaire a été constatée sur les primates. Une étude effectuée sur deux espèces de lémuriens, le *Eulemur rubriventer* et le *Propithecus diadema edwardsi* a révélé que la fréquentation touristique provoque des gênes sanitaires au sein de la population de primates du parc (Hogg, 2002). Ces deux espèces de lémuriens vivent en groupes sur des parcelles d'une superficie de 19ha environ. Le parc abrite de nombreux groupes par espèce. L'observation a été faite sur des groupes vivant à Talatakely, le site le plus fréquenté par les touristes et sur d'autres de la parcelle 1, peu exposée. Les primates sont des animaux parasités. Dans la nature, ils vivent en équilibre avec leurs commensaux mais le stress lié à un changement du milieu peut déséquilibrer la flore et la faune intestinale. Il a été constaté que les groupes de primates vivant à Talatakely avaient beaucoup plus de parasites intestinaux, en variété et en nombre que ceux de la parcelle 1. Ceci menace la croissance de la population de ces animaux car l'augmentation du taux de mortalité infantile est favorisée. Récemment, l'étude a été étendue sur neuf espèces de primates du parc avec une observation en permanence sur l'année. Les résultats ont montré que le nombre et la variété des parasites augmentent pour tout le monde pendant la haute saison touristique (Wright et al., 2008). La présence quasi-permanente de l'homme au sein du parc stresse les animaux et engendre des effets menaçant pour leur stabilité.

Par ailleurs, le comportement de certains animaux habitués à être visités par les touristes, a changé. Tel est par exemple le cas des microcèbes nocturnes comme le *Microcebus rufus* de 13 centimètres. La meilleure façon de le voir est d'aller au nourrisseur de bananes à Talatakely au crépuscule. Ils sont intéressés par la nourriture et viennent pour être regardé toutes les nuits, à l'exception des mois de mars à mai où les goyaves mûrissent. Le mammifère Fosa, un animal prédateur carnivore connu comme farouche, se trouve dans la même situation. Il est aussi devenu fidèle au nourrisseur de viande de Talatakely pendant les nuits de visites (Andrianambinina et al., 2006).

TR et effets environnementaux	
<p>Impacts positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et éducation environnementale (R+A) - Financement de la conservation (+R et - A) - Conservation des espèces phares (R+A) 	<p>Impacts négatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rejets des structures de TR mais encore relativement faibles (R + A) - Consommation en charbon de bois et de bois de chauffage (R+A) - Surexploitation des langoustes et écrevisses (R+A) - Perturbation de la vie des oiseaux et des primates (R) - Changement de comportement des animaux (deviennent presque apprivoisés) (R)

4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable

Au vu de la littérature existante, les différents éléments appréhendés dans le cadre de la section précédente nous amènent à dégager des facteurs de succès et d'échecs quant à l'implantation du tourisme responsable au sein des zones de Ranomafana et d'Anakao.

4.1. Facteurs de succès

A- La mise en place d'infrastructures de qualité

Pour promouvoir le TR, l'ANGAP met en œuvre un certain nombre d'activités pour favoriser l'accueil des visiteurs au sein du Parc. Ce sont de véritables facteurs de réussite car ces activités conditionnent l'existence du produit « Visite du Parc national de Ranomafana » sur les marchés du tourisme au niveau national et international. Les principales activités menées sont :

- *L'aménagement et l'entretien des circuits* : à l'intérieur du parc sont aménagés des itinéraires composés de sentiers et de pistes. Les infrastructures sont conformes aux normes définies et présentent les divers points d'attraction phares³³.
- *La mise en place d'un poste et d'un service d'accueil* : dans certains sites touristiques du pays où cette infrastructure et ce service n'existent pas, les visiteurs sont livrés à eux-mêmes. A Ranomafana, l'ANGAP a mis en place un bureau fonctionnel où l'accueil des clients se fait dans un cadre de service de qualité. Ils peuvent acheter ou consulter des cartes et des photos. Le bureau donne également les informations nécessaires à la visite comme les tarifs, le camping, le guidage, les horaires d'ouverture et les règlements intérieurs. Le responsable y recueille aussi les impressions des touristes et vend le ticket d'entrée.
- *La mise en place et l'entretien de sites de camping* : le Parc de Ranomafana est caractérisé par une topographie de sites relativement escarpés. Les emplacements de ces aires de camping à l'intérieur du parc ont été étudiés et soigneusement choisis. Le Parc est fonctionnel en permanence pour recevoir le nombre de campeurs selon la capacité de charge du camping³⁴.
- *La formation des guides locaux*³⁵ : au Parc de Ranomafana, pour assurer un service de qualité aux visiteurs, l'ANGAP forme et recycle les guides locaux. Les thèmes de la formation portent sur la technique de guidage, la connaissance de la faune et de la flore du parc, la connaissance de l'histoire, de la géographie et de la culture de la zone, et le

³³ Tel est par exemple le cas des abris installés à la « Belle vue », un point en hauteur permettant d'observer une partie du paysage qu'offre le Parc.

³⁴ Ces aires de camping sont mises en place, gérées et entretenues par l'ANGAP.

³⁵ Les formations sont dispensées, théoriquement deux fois par an, par les agents spécialistes de l'ANGAP.

perfectionnement en langues étrangères comme le français et l'anglais. Un bon guide véhicule une bonne image du produit auprès des clients.

B- Des produits connus des marchés

Les TO jouent un rôle important dans le développement du TR à Ranomafana. L'intérêt de la promotion du produit peut être expliqué de deux manières. D'une part, le parc est traversé par la Route Nationale 25, qui relie la ville de Fianarantsoa à la côte est du pays. Malgré le mauvais état de la route pendant la saison des pluies, les organisateurs de voyages intègrent Ranomafana la plupart du temps dans les étapes du circuit classique allant vers le sud. Le site se situe seulement à 25 Km de l'axe principal constitué par la Route Nationale 7 et dispose d'un certain nombre de structures d'hébergement de qualité. D'autre part, le parc est mondialement connu par l'endémisme des espèces faunistiques et floristiques qu'il abrite. La présence de chercheurs, étudiants et du centre VALBIO à l'intérieur du parc permet la publication quasi-permanente des informations empiriques et scientifiques sur sa riche diversité biologique. Le site figure, de ce fait, parmi les produits les plus « vendables » à Madagascar. Un constat similaire peut être fait pour Anakao. Malgré l'éloignement et les difficultés pouvant être rencontrées au niveau de l'accès, le site est intégré dans plusieurs circuits touristiques.

4.2. Facteurs d'échec

A- L'utilisation non optimale des financements et des fonds

En allouant la moitié des recettes touristiques au financement des microprojets communautaires, l'objectif de l'ANGAP est de développer le milieu local pour qu'il y ait une cohabitation harmonieuse entre l'aire protégée, les activités touristiques et la population. Toutefois, en 2005, l'ANGAP a débloqué seulement 33,21 % de la moitié des recettes touristiques allouées aux financements des projets communautaires.

Par ailleurs si le financement de la mise en place de biens immobiliers communautaires est important, la population rurale a également besoin d'un appui au niveau des activités génératrices de revenus. De ce fait, l'ANGAP contribue au financement de la réalisation de ces activités. En effet, sur les 67 microprojets financés en 2004 et 2005, 8 ont concerné des infrastructures communautaires (5 greniers villageois et 3 barrages micro hydrauliques agricoles), et 59 ont concerné des activités génératrices de revenus tels que le petit élevage, la pisciculture, la riziculture, l'apiculture et l'artisanat. Le financement de ces dernières a représenté 87% du montant total débloqué par l'ANGAP durant cette période. En 2006, d'après les entretiens effectués auprès des associations concernées par ces 59 micro-projets, les financements ont souvent été perçus comme des fonds perdus car les projets n'ont pas abouti.

Dans la plupart des cas, la pérennité des activités n'a pas été assurée. La première motivation des demandeurs semble avoir été d'obtenir les financements sans souci de pérenniser les projets. Certains membres de la population locale créent des associations dans un objectif de bénéficier de ces « fonds ». D'ailleurs, il n'est pas rare de trouver les mêmes personnes dans deux ou trois associations différentes. Cette situation est un facteur d'échec dans la mesure où l'objectif lié au processus de développement local n'est pas atteint.

B- Un faible niveau de qualification des ressources humaines

A la base, la zone de Ranomafana est composée par une population agricole pratiquant des modes culturels traditionnels. La région s'est spécialisée dans la culture de rente et de l'exploitation forestière. La mise en place du Parc et des activités du TR réduisent l'exercice des activités ancestrales et offrent aux populations locales la possibilité de se convertir dans le secteur touristique. Le tourisme est une activité exigeant un minimum de savoir-faire. Il n'est pas facile pour les agriculteurs de devenir des personnels salariés du secteur touristique. Les ressources humaines manquent de compétence dans ce secteur.

Contrairement au cas de Ranomafana, Anakao ne dispose pas de guides professionnels formés. Ce sont les pêcheurs ou les employés des hôtels assurant le transfert des visiteurs sur l'îlot qui assurent ce rôle. Pendant les hautes saisons touristiques, presque tous les pêcheurs proposent des transferts sur l'îlot et des excursions. Il n'est pas impossible pour le client de tomber sur un prestataire de service ne parlant aucun mot de français, ni d'anglais d'ailleurs.

C- L'incompatibilité entre pratiques locales et attentes des touristes

A Anakao, la plage au niveau du village des pêcheurs est polluée par des matières fécales. La plage fait office de toilettes publiques. Cette pratique culturelle est mal vue par les visiteurs et constitue un facteur d'échec. Le touriste sensible décommandera formellement la fréquentation du site.

D- Des difficultés organisationnelles

Le site de Nosy Ve est géré par la Fimimano, à travers une convention sociale ou *Dina* qui est un mode de contrat social traditionnel qui énonce des mesures strictes³⁶ : sur les sept contraintes imposées, six touchent les pêcheurs³⁷. La gestion assurée par la Fimimano pose plusieurs problèmes :

- L'organisation de l'accueil des visiteurs n'est pas satisfaisante. Le bureau de l'association est censé être ouvert de 6h00 du matin à 16h00. Cette obligation n'est pas toujours respectée.
- La gestion de l'association est opaque. La gestion financière n'est pas transparente et les comptes sont tenus d'une manière intermittente. Il manque certains mois dans l'année. Il y a également des dépenses incohérentes par rapport aux objectifs ou bien des sorties d'argent inexplicables.
- Les neuf opérateurs hôteliers européens ne sont pas représentés au sein de l'association. Les différentes entreprises de transfert, les piroguiers qui guident les touristes, n'y sont pas non plus représentés.
- L'association souffre d'une mauvaise image auprès des opérateurs touristiques en raison d'un manque de communication. Les opérateurs touristiques étrangers critiquent et certains même discréditent l'association auprès des touristes.

L'ensemble de ces éléments vient entraver le développement du TR sur ce site.

³⁶ Il est interdit d'utiliser les poisons pour la pêche, amende 10 000 Ariary ; de retourner les blocs de récif, amende 10 000 Ariary ; d'utiliser les techniques de pêche tendant à détruire le récif, amende 10 000 Ariary ; de chasser les dauphins, amende 10 000 Ariary ; de chasser les tortues de mer les mois d'octobre et novembre, amende 10 000 Ariary. Toutes les embarcations (vedette, catamaran...) des touristes voulant mouiller à côté de Nosy Ve doivent avoir l'autorisation de l'association (membre de bureau représenté dans chaque village). La pêche, quelle que soit sa forme, est interdite dans l'aquarium nord, amende 40 000 Ariary.

³⁷ Une seule concerne les touristes, il s'agit de l'autorisation de l'association pour pouvoir mouiller sur l'île. Elle est la seule des interdictions à ne pas se solder par une amende.

5. Recommandations

5.1. Recommandations institutionnelles

Pour le réseau national des aires protégées, afin que le TR puisse provoquer de véritables impacts économiques positifs et significatifs sur les communautés locales, il serait nécessaire de continuer à financer les microprojets liés aux activités génératrices de revenus avec les 50% des DEAP, mais avec la réorganisation du COGES et le renforcement de son rôle. Cette institution devrait disposer d'une ressource technique permanente affectée au suivi et contrôle des activités des structures associatives promotrices des microprojets.

Pour le TR communautaire, le cas d'Anakao a illustré les difficultés rencontrées par les partenaires relais dans leur intervention sur le renforcement des capacités. L'exemple révèle le niveau de complexité de la gestion des ressources naturelles par des communautés traditionnelles. Pour crédibiliser la structure locale, le partenaire relais devrait l'aider à assainir sa gestion et son image. En tenant le rôle d'un commissaire au compte, il s'agit d'obliger les responsables à veiller à ce que la comptabilité soit transparente. L'association devrait également être aidée à redéfinir le rôle concret de chacun, à améliorer la communication interne et externe de la structure. Le *Dina* devrait être affiché pour que l'ensemble des acteurs soit informé.

5.2. Recommandations opérationnelles

A- Renforcement des capacités individuelles

Le service d'hébergement et de restauration à Madagascar pose deux principaux problèmes. D'une part, le nombre de lits est insuffisant et d'autre part, le niveau de compétence du personnel employé est faible. La capacité d'accueil de certains sites est relativement faible, tel est par exemple le cas de Ranomafana, pendant la haute saison touristique. Des groupes de touristes sont obligés de visiter la zone dans la journée et revenir à Fianarantsoa le soir, ce qui représente un manque à gagner pour la zone. Par ailleurs, les établissements de formation aux métiers du tourisme sont rares et se trouvent dans la capitale, à presque 500 kms de Ranomafana et à 900 kms d'Anakao. Il n'existe aucune formation de niveau avant le bac. L'Institut National de Tourisme et d'Hôtellerie (INTH) et les quelques écoles privées ne sont accessibles que par les familles aisées. A ce titre, les jeunes de Ranomafana ou ceux aux alentours d'Anakao n'ont pas la chance d'accéder aux formations. Parmi eux, rares sont ceux qui arrivent jusqu'au bac et très rares ceux qui peuvent se permettre d'aller étudier à Antananarivo. La réussite du tourisme responsable dépend aussi, d'une certaine manière, de la mise en place de structures de formation de proximité.

La formation des commerçantes de coquillages et de produits artisanaux serait nécessaire à Anakao pour éviter le système d'approche agressive sur la plage. La meilleure manière de les organiser est de les réunir au sein d'une structure associative régie par des règlements intérieurs.

Les touristes sont souvent intéressés par les particularités de la culture locale ou du mode de vie des villageois. Il serait intéressant que les piroguiers puissent expliquer oralement ces éléments. Il s'agit d'identifier des jeunes motivés et de leur donner une formation sur la technique de guidage, sur la connaissance de la faune et de la flore et un perfectionnement en langues étrangères.

B- Résoudre les problèmes liés aux infrastructures d'accès

De nombreux sites d'écotourisme ayant de très forte potentialité souffrent à l'heure actuelle d'insuffisance d'infrastructures d'accès Ce qui explique la cherté du séjour dans ces zones. C'est le cas d'Anakao se situant à 40 Km au Sud de la ville de Tuléar qui abrite l'aéroport. Pour se rendre au site, le touriste dispose de deux possibilités au départ de Tuléar, prendre la route en faisant un détour de plus de 300 Km à bord d'un véhicule tout terrains, ou bien voyager en vedette rapide. Cette dernière option est la plus utilisée malgré le fait qu'elle soit conditionnée par la marée, les conditions climatiques et les horaires des arrivées des avions. Dans cette situation, il convient de favoriser le désenclavement des zones de TR.

5.3. Recommandations en terme de recherche sur l'évaluation des impacts

Les impacts du TR sont complexes et multidimensionnels. Pour les appréhender, d'une manière complète, nous recommandons l'utilisation d'instruments d'évaluation permettant de prendre en compte ce niveau de complexité. Nous préconisons une méthodologie qui combine la démarche participative et l'analyse multicritère pour la co-construction de critères et d'indicateurs spécifiques aux différents sites (Andrianambinina, 2006). Cette méthodologie permettrait de mettre l'accent sur les aspects quantitatifs et qualitatifs du TR, tout en faisant intervenir plusieurs acteurs du TR à l'aide de méthodes participatives (*focus-group...*). Des appuis logistiques et en ressources humaines sont nécessaires pour développer cette méthodologie d'évaluation qui nécessite des pas de temps longs pour être réalisée.

Acronymes :

ACA : Analyse Coûts Avantages

ANGAP : Agence Nationale pour la Gestion des Aires Protégées

AP : Aires Protégées

CNUCED : Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement

DEAP : Droit d'Entrée au Parc

DSRP : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté

Fimimano : Fikambanana Miaro sy mampanandroso an'i Nosy Ve

GEF : Fonds pour l'Environnement Mondial (Global Environmental Facility)

IDH : Indicateur de Développement Humain

INTH : Institut National de Tourisme et d'Hôtellerie

MAP : Plan d'Action pour Madagascar (Madagascar Action Plan)

MECIE : Mise en Compatibilité des Investissements à l'Environnement

MEEFT Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts et du Tourisme

ONE : Office Nationale de l'Environnement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PNAE : Plan National d'Action Environnemental

PNR : Parc National de Ranomafana

PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement

SAGE : Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement

VALBIO : Centre de valorisation de la biodiversité

WCS : Wildlife Conservation Society

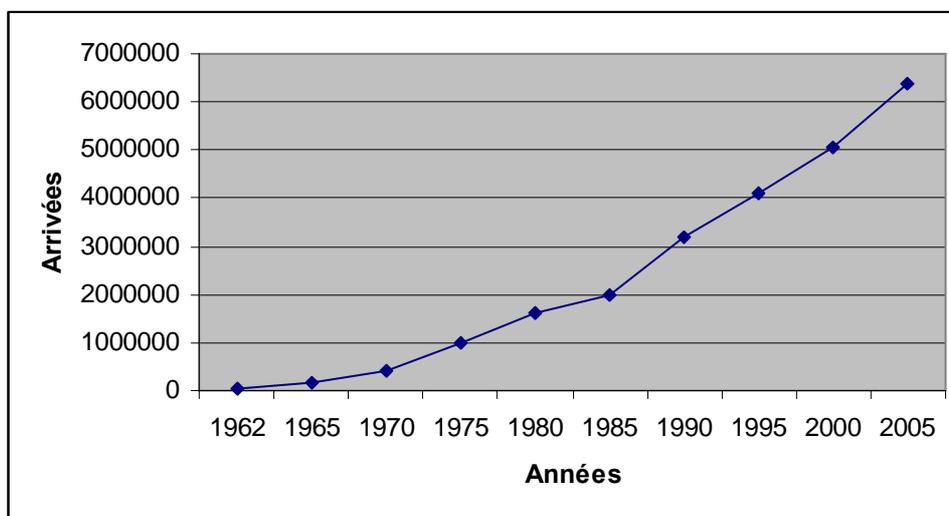
WWF : Organisation mondiale de protection de l'environnement (World Wildlife Fund)

Chapitre 2 – Portée et limites du tourisme responsable (TR) : le cas de la Tunisie

1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable

Depuis la fin des années soixante, l'économie tunisienne s'est orientée vers une forte spécialisation autour du secteur touristique, la stratégie initialement développée étant le tourisme balnéaire (Gan et Smith, 1992). A ce titre, l'évolution globale des arrivées touristiques depuis les années soixante peut se résumer autour du graphique qui suit :

Graphique 1 : Evolution des arrivées touristiques en Tunisie de 1962 à 2005



Source : Adaptation ONTT (2005)

Cette stratégie d'arrivées massives de tourisme, donna naissance à plusieurs pôles touristiques importants tels que Hammamet, Jerba, Sousse, engorgeant de manière significative la côte littorale Est du pays³⁸. Ces grands pôles touristiques ont ainsi contribué à une dynamique économique très favorable pour les régions de l'Est de la Tunisie, constituant aujourd'hui les zones les plus développées du territoire tunisien (PNUD, 2004a). Aussi, pour désengorger ces zones et dynamiser le développement des régions ouest du pays, de nouveaux pôles ont vu le jour dès la fin des années quatre vingt, tels que Tozeur dans le sud-ouest tunisien, et Tabarka dans le nord-ouest du pays (Belhedi, 1999).

Pour ce faire, les zones de l'Ouest du pays ont été marquées par un développement conséquent de l'industrie du tourisme, accompagné par une amélioration des infrastructures de transport (aéroports, routes, etc.). Cette croissance s'est résumée à travers des investissements significatifs dans le secteur hôtelier, dynamisant de manière conséquente l'économie de ces régions (Mollet et Neffati, 2004). La spécificité de ces zones par rapport aux pôles traditionnels de la côte Est a été marquée dès le départ par une volonté d'adopter une forme de tourisme dite « intégrée » (Ben Temessek, 2007). En effet, la Tunisie misait

³⁸ Selon les données de l'ONTT de 2005, le nombre d'arrivées s'élevait à 1211701 pour la zone de Jerba – Zarzis, à 1136066 pour celle de Nabeul - Hammamet conjuguée à celle de Yasmine - Hammamet, et à 939150 pour celle de Sousse - Kairouan.

initialement sur un tourisme balnéaire relativement enclavé, principalement orienté sur des formes de tourisme pouvant se caractériser par le trinôme « soleil-sable-mer » (Belhedi, 1999). Aussi, les pôles de Tabarka et Tozeur ont cherché à rompre avec ce trinôme, en recourant à un aménagement plus intégré et valorisant les patrimoines culturels et naturels présents dans ces régions, en favorisant l'introduction d'animations, d'excursions, et de visites culturelles, permettant ainsi une diversification du produit touristique tunisien (Froger et Marzouki, 2007).

Cette nouvelle orientation vis-à-vis de la stratégie de développement du tourisme en Tunisie constitua et constitue encore aujourd'hui une préoccupation majeure pour le gouvernement comme le souligne un extrait du rapport du XIème plan de développement³⁹ :

« Malgré les efforts déployés en matière de diversification du produit, le secteur touristique demeure à caractère balnéaire puisque 75% de la capacité d'hébergement est concentrée sur le littoral. Face à la récession que connaît ce produit, due à une concurrence acharnée dans la zone de la méditerranée, au caractère saisonnier du produit et au ciblage de clients à pouvoir d'achat relativement modeste ; il est devenu nécessaire de revoir les composantes du produit touristique et sa valorisation par des éléments qui garantissent l'amélioration de la rentabilité du secteur et du niveau des recettes en devises ; étant signalé que les recettes par visiteur ont atteint 401.8 dinars en 2005, laissant une grande marge pour améliorer le niveau des dépenses touristiques. Le secteur devra donc faire face à plusieurs défis liés à la concurrence étrangère et à l'ouverture de nouveaux pays faisant du tourisme un instrument de développement économique ».

Ce développement en faveur de formes de tourisme en rupture avec le modèle traditionnel intervient notamment dans un contexte où, les ambitions institutionnelles tendent à s'orienter de manière accrue vers des formes de tourisme plus responsables, et notamment l'écotourisme (AUDINET Tunisie, 2006). Cette volonté s'inscrit autour d'une part, d'une stratégie de différenciation du produit tunisien déjà ancré sur des segments à forte VA tels que la thalassothérapie et le golf, et d'autre part, cherche à renforcer et à valoriser les potentialités existantes en termes de biodiversité et de patrimoine culturel (PNUD, 2004b). Dès lors, cette convergence des intérêts économiques, socioculturels et environnementaux apparaîtrait comme une alternative pertinente au regard de la structure du tourisme actuelle en Tunisie.

Cette ambition est clairement explicitée à travers le rapport du XIème plan de développement tunisien autour des deux éléments qui suivent :

La « valorisation du produit touristique dans les domaines de tourisme culturel, écologique, thermal, saharien, de loisir, nautique, de congrès et golfique en tant qu'instruments pour le renforcement de la rentabilité du tourisme et de réduction de la saisonnalité de l'activité ».

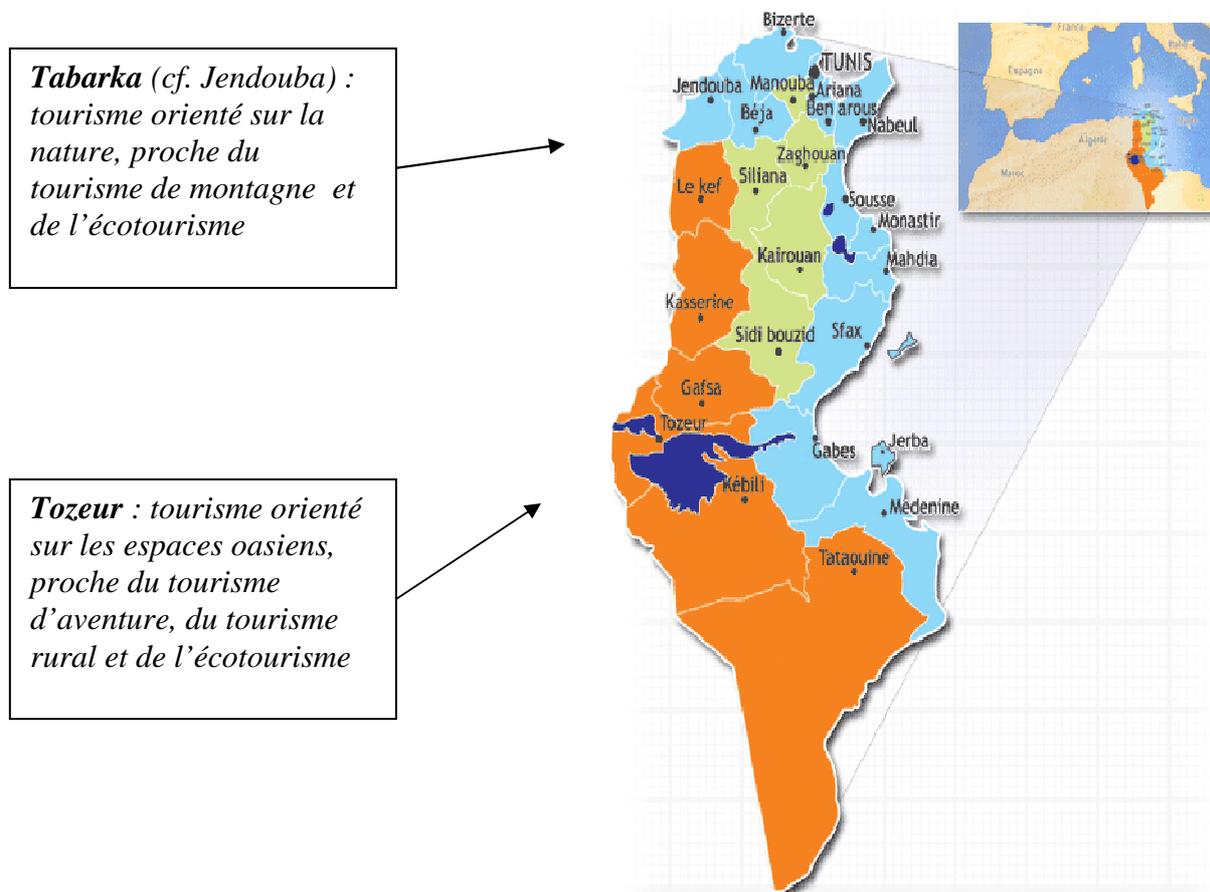
Par ailleurs, l'« attention accordée à la propreté de l'environnement, à la généralisation des parcs urbains et au renforcement du reboisement en milieu urbain dans tous les gouvernorats, sera poursuivie outre la promotion du tourisme écologique et l'accord d'une attention accrue aux circuits touristiques écologiques ainsi que l'amélioration de la qualité de vie en milieu rural et dans les villes, et ce, dans le cadre des efforts visant la mise en place des composantes des villes durables ».

³⁹ Voir XIème plan de développement (2007), « Note d'orientation du XIème Plan et de la décennie 2007-2016 ».

2. Contexte régional au sein des pôles de Tabarka et Tozeur

Dans cette optique, les enjeux encadrant l'émergence des pôles de l'Ouest tunisien se sont résumés autour des fortes potentialités dont disposent ces régions en terme de richesses naturelles et culturelles. Le tourisme dans les régions nord-ouest s'est dès lors développé autour des nombreux sites archéologiques présents, des paysages montagneux, et des espaces riches en biodiversité qui le composent (Tourisme info, 2007). Le Sud-ouest quant à lui, a axé son offre touristique autour des paysages oasiens, et de la culture traditionnelle qui berce le Sud (Battesti, 1997 ; Puig, 2004). Les atouts des zones de Tabarka et Tozeur en termes de patrimoine naturel et culturel ont laissé ainsi entrevoir l'évolution d'un tourisme axé sur des formes plus actives par rapport au tourisme pratiqué dans les régions est, et davantage en phase avec un modèle de tourisme doux ou alternatif, permis par la valorisation et donc le respect sous-jacent des milieux naturels (Clarke, 2002).

La carte ci-dessous permet de visualiser le positionnement spatial et les caractéristiques des zones étudiées vis-à-vis du reste du pays :



Aussi, l'activité touristique dans le cadre des pôles du nord-ouest et du sud-ouest de la Tunisie, de par son ambition originelle de se détacher du trinôme « soleil-sable-mer », a permis de se rattacher de manière plus ou moins accentuée des critères qui fondent la définition d'un tourisme à caractère responsable, autour notamment de la découverte et du respect des milieux naturels et socioculturels mis en tourisme (Battesti, 2004 ; Bâ, 2007). En

effet, le tourisme pratiqué dans ces deux régions, outre son ancrage fortement marqué autour des aspects environnementaux et culturels, s'inscrit en phase avec une composante éducative, à travers une optique de découverte qui fonde la réalisation des circuits réalisés dans ces régions (Presse-Tourisme, 2005). Le critère de responsabilité quant à lui, dispose d'un caractère assez particulier du fait de sa nature relativement discutable et parfois subjective, mais qui peut toutefois se résumer notamment autour des éléments tels que la conservation des milieux naturels, ou encore l'amélioration de la donne socioéconomique, elle-même liée à l'amélioration des conditions de vie des populations locales (Poirier, 1995).

Par ailleurs, l'émergence de ces formes de tourisme au sein des régions étudiées s'est réalisée autour de la participation de plusieurs acteurs qui jouent un rôle décisif vis-à-vis de l'aménagement des infrastructures touristiques et de la promotion de l'offre touristique tunisienne. Ceux-ci comprennent notamment⁴⁰ :

- ✓ Le Ministère chargé du tourisme, responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine du tourisme, dont les principaux organes sont décrits ci dessous :
 - l'Office National du Tourisme de Tunisie (ONTT), dont une des directions est chargée de la promotion du tourisme durable, principalement autour de l'écotourisme et du tourisme culturel à travers le plan d'action du tourisme culturel (PATC),
 - l'Agence Foncière touristique (AFT),
 - l'Office du Thermalisme,
 - l'Office National de l'Artisanat (ONA) ;
- ✓ Le Ministère de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques renvoyant à la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie (cf. organe tel que l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement) ;
- ✓ Le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire (MEHAT) pour les aspects relatifs à l'aménagement du territoire (infrastructures notamment) ;
- ✓ Le Ministère chargé de la Culture dont la tâche se résume autour de la valorisation du patrimoine culturel via l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle ;
- ✓ Et diverses associations ou ONG comprenant entre autre, WWF et les Associations de Sauvegarde de la Médina (ASM) pour la réhabilitation des centres historiques.

La coordination de l'ensemble de ces acteurs publics quant aux divers éléments relatifs aux composantes spécifiques de l'activité touristique dans les deux zones étudiées, est nécessaire vis-à-vis de l'organisation et de l'émergence d'un tourisme responsable et durable. Aussi, chaque acteur intervient vis-à-vis du domaine dont il est compétent, même si la direction de l'activité touristique sur le territoire reste rattachée au Ministère chargé du tourisme (et donc de ses principaux organes), et nécessite l'intervention des autres acteurs dès lors que l'activité touristique s'étendra aux différents domaines présentés (culture, environnement, etc.).

Ainsi, l'émergence d'une stratégie touristique axée sur un tourisme à caractère responsable comme ce que présente l'ambition initialement portée par le développement du tourisme dans les régions ouest de la Tunisie pourrait être en cohérence avec les objectifs de rentabilité de l'activité, de conservation des milieux naturels et de valorisation de la sphère sociale (et socioculturelle), qui caractérisent ces deux zones et notamment dans le cadre de Tozeur. La perspective d'un tel développement considérerait la réorientation partielle d'une partie du

⁴⁰ Voir travaux liés à la référence (PNUD, 2004b).

produit touristique tunisien non plus axée sur des aspects purement quantitatifs, mais plutôt orientée vers des aspects d'ordre qualitatif, combinant impératifs économiques et favorisant le respect des milieux environnementaux et socioculturels, permettant *in fine* d'envisager une convergence vers un développement durable (PNUD, 2004b).

3. Impacts recensés dans les zones étudiées (Tabarka et Tozeur)

L'étude des impacts du tourisme s'effectuera sur la base d'une étude du PNUD⁴¹ appréhendant de manière générale l'essor du tourisme responsable en Tunisie, autour notamment de l'écotourisme et du tourisme culturel. Les informations ainsi présentées dans ce rapport seront par ailleurs complétées et affinées par les chiffres émanant de rapports de l'Office National du Tourisme Tunisien (ONTT), de l'Institut National de la Statistique (INS) ou de l'Observatoire Tunisien de l'Environnement et du Développement (OTED), ainsi que d'éléments disponibles dans la littérature sur le sujet.

3.1. Effets économiques

Le contexte économique des régions Ouest de la Tunisie est marqué par un retard de développement économique par rapport aux autres régions du pays, et notamment par rapport aux régions du littoral Est (Belhedi, 1999 ; PNUD, 2004a ; PNUD, 2004b). En ce sens, la particularité des régions ouest tunisiennes se résume autour de la pauvreté de leur tissu industriel. A l'inverse des régions Est qui ont bénéficié historiquement, et qui bénéficient toujours actuellement des principaux investissements industriels (INS, 2002), les zones comme Tabarka et Tozeur restant principalement des régions agricoles. De ce fait, le développement économique apparaît comme une composante majeure pour les régions de l'Est du pays, là où à l'Ouest le tourisme a constitué et constitue un vecteur de développement économique parmi d'autres (textile, industries manufacturières, etc.⁴²). Cette donne met ainsi en évidence la fragilité et la vulnérabilité susceptible d'affecter ces régions de l'Est de la Tunisie, qui vont être finalement les plus exposées aux risques induits par le tourisme (rentabilité, saisonnalité, etc.) du fait du caractère central de cette activité dans le paysage économique de ces régions.

Les enjeux se porteront alors au regard des aspects économiques, autour des éléments qui encadrent l'activité touristique et ses principaux résultats en terme de recettes et de rentabilité, prolongés par une étude plus fine des caractéristiques des impacts du tourisme dans chacune des deux zones.

Le premier niveau d'analyse résume la question du revenu dégagé par l'activité touristique, et de la rentabilité inhérente à cette dernière au sein des deux zones, en comparaison à certains grands pôles du pays pour rendre compte de l'efficacité relative du tourisme à Tabarka et Tozeur⁴³. A ce titre, les taux d'occupation et la durée de séjour vont particulièrement être intéressants, dans la mesure où la durée de séjour touristique moyenne pour l'ensemble de la Tunisie est généralement considérée comme relativement réduite par rapport à d'autres

⁴¹ Voir PNUD (2004b).

⁴² Voir INS (2002) et OTED (2004).

⁴³ La méthode requise vis-à-vis de l'évaluation en question, consiste à retenir les chiffres concernant le gouvernorat de Jendouba auquel est rattaché le pôle de Tabarka, ainsi que le gouvernorat de Tozeur, constituant les deux zones d'étude. Cet aspect sera également repris pour les impacts socioculturels et les impacts environnementaux.

destinations aux caractéristiques identiques⁴⁴, et le taux d'occupation apparaît comme un élément incontournable puisqu'il appréhende la rentabilité des investissements hôteliers, et donc la performance financière sous-jacente d'un des principaux postes de l'activité (Vellas, 2007). En notant, dans le cas qui nous intéresse que cette dernière grandeur est d'autant plus conséquente du fait qu'il n'existe pas de mécanismes de redistribution de la VA aux populations, et donc seul le salaire des employés du tourisme constitue le principal canal de redistribution de la richesse touristique, dont l'intensité dépendra de fait des performances financières du tourisme⁴⁵. Les résultats enregistrés par les pôles de Tabarka et Tozeur, en comparaison à deux autres grands pôles tunisiens (en l'occurrence Hammamet et Jerba⁴⁶), mettent en évidence des taux d'occupation se rapprochant d'un niveau relativement acceptable de 50% pour les pôles matures de l'Est du pays, et d'un niveau très faible de 30% dans le cas des pôles de Tabarka et Tozeur (dits pôles émergents). Ces éléments dénotent une évolution divergente entre les pôles émergents et les pôles matures, en défaveur des zones de Tabarka et Tozeur, et impliquent une fragilité de l'activité touristique sur un plan économique.

Ces éléments peuvent être accompagnés par des éléments relatifs à la nature de la recette touristique dans la mesure où la composition de la clientèle touristique, et notamment dans la zone de Tabarka dont le principal foyer touristique est d'origine tchèque, dispose d'un pouvoir d'achat très réduit par rapport aux touristiques d'Europe Occidentale. Dans le cas de Tozeur cette donnée est beaucoup moins significative dans la mesure où les français constituent la première source de la clientèle touristique⁴⁷.

De la même manière, la saisonnalité du tourisme apparaît comme un élément déterminant qui constitue une des faiblesses de l'implantation des projets d'écotourisme dans les régions concernées comme ce qu'avance le rapport du PNUD (2004). Les chiffres de l'ONTT (2004) sur le sujet confirment cette tendance de manière plus précise pour les régions associées à Tabarka et Tozeur. Les résultats de 2004 mettent en évidence une dualité profondément marquée au sein du tourisme à Tabarka et à Tozeur, autour d'une part, d'une saisonnalité beaucoup moins accentuée par rapport aux grandes stations touristiques de l'Est tunisien, et d'autre part, une faiblesse drastique des taux d'occupation durant certaines périodes de l'année pour les deux zones. Dès lors, cette dualité se synthétise autour du fait qu'une faible saisonnalité joue en faveur de retombées régulières dans le temps, et donc d'emplois relativement stables dans le temps, réduit le taux d'emplois saisonniers qui joue sur la précarisation de la main d'œuvre employée, mais qu'une faiblesse du taux d'occupation induit en contre partie une réduction des potentialités du tourisme en terme de retombées sur les locaux et en terme de développement. Ces résultats vont dans le sens des chiffres relatifs à l'emploi qui mettent en évidence le fait que Tozeur apparaît comme un exemple frappant où le développement touristique induit une création d'emplois relativement stable durant l'année,

⁴⁴ Voir Vellas (2007).

⁴⁵ Dans le cadre de l'étude des effets économiques du tourisme au sein des deux gouvernorats en question, les données utilisées proviennent de l'Office Nationale du Tourisme Tunisien (ONTT, 2004), et synthétisent les principaux aspects de l'activité touristique de 2004. Le fait de retenir les chiffres de 2004 est finalement une contrainte qui renvoie à l'indisponibilité de données pour les deux autres dimensions (sociale et environnementale) autre que sur les années 2003 et 2004. Dès lors, la cohérence temporelle a nécessité de se concentrer autour de la période où les données sur les trois sphères étaient disponibles, à savoir l'année 2004.

⁴⁶ L'intérêt de privilégier les zones de Hammamet et Jerba par rapport aux autres zones touristiques du pays réside dans la volonté de marquer l'opposition nord/sud en prenant en considération pour le Nord une zone émergente (Tabarka) et une zone mature et significative au regard de l'activité touristique (Hammamet), et de la même manière pour le sud avec une zone émergente (Tozeur) et une zone mature (Jerba).

⁴⁷ Ces chiffres sont donnés dans les deux cas pour l'année 2004.

avec des performances en terme d'emplois au lit très significative au regard des autres régions tunisiennes (0,0042 emploi au lit dans le cas de Tozeur contre 0,0024 pour la moyenne nationale⁴⁸). Cette dernière donne est également un aspect prépondérant au sein de la zone de Tabarka, qui présente à contrario des résultats plus discutables quant à la saisonnalité de l'activité, se rapprochant ainsi du modèle de développement touristique traditionnel de la côte Est, et confirmant les résultats du PNUD (2004).

Les effets d'entraînement du tourisme en terme d'emploi, apparaissent comme relativement significatifs pour les deux zones d'étude, dans la mesure où pour chaque emploi direct créé dans une des deux régions au sein de l'activité touristique, trois emplois indirects sont à leur tour créés (ONTT, 2004 ; PNUD, 20004). Aussi, cette dernière donne apporte des éléments concluants vis-à-vis du rôle moteur de l'activité touristique au sein des régions de Tabarka et Tozeur⁴⁹.

Le second niveau est quant à lui restreint aux coûts d'investissement supportés par les acteurs de la sphère privée et de la sphère publique vis-à-vis respectivement de l'hébergement et de l'animation nécessaire au fonctionnement de l'activité touristique.

Le rapport du PNUD (2004) expose certains éléments vis-à-vis de la question du coût de l'investissement en hébergement touristique de manière générale au contexte tunisien, et qui s'applique pleinement au cas de Tabarka et de Tozeur (ONTT, 2004 ; Tourisme info, 2007), qui se résume comme suit :

« Le coût des investissements nécessaires à l'aménagement des zones touristiques et des hôtels s'est révélé très élevé d'où la dépendance croissante vis à vis des capitaux étrangers et des tours opérateurs internationaux et l'obligation pour l'Etat de recourir à des crédits à long terme accordés par des organismes internationaux. Les tours opérateurs européens, très puissants contrôlent l'essentiel des flux touristiques en Tunisie ».

Cette question du coût de l'investissement, outre la problématique du coût d'opportunité de l'investissement sous-jacente, induit une fragilité du tissu économique associé au tourisme avec une problématique de dépendance et de vulnérabilité⁵⁰. Cette dernière se manifestera d'une part, autour de l'effet de fuites lié au rapatriement des fruits du tourisme vers le pays d'origine des capitaux investis (Europe principalement pour la Tunisie), et d'autre part, autour du poids de plus en plus faible des locaux à maîtriser l'orientation de l'activité touristique vers une forme de tourisme durable.

Le coût de l'investissement est également supporté par la collectivité dans la mesure où, l'animation et l'établissement de structures urbaines de bonne qualité (PNUD, 20004), sont nécessaires à l'accueil des touristes. Ce coût est assimilable à un coût d'opportunité pour la collectivité, qui implique un minimum de retombées pour couvrir ce coût d'un côté, et pour pallier le sacrifice effectué en mobilisant de manière significative les fonds publics en faveur du tourisme de l'autre. Les coûts de l'animation dans le cas de la zone de Tabarka s'élevaient en 2004 à hauteur de 2 milliards de dinars, et à plus de 4 milliards de dinars pour Tozeur, ces

⁴⁸ Chiffres ONTT (2004).

⁴⁹ Les chiffres sur le multiplicateur associé au tourisme à une échelle désagrégée, ainsi que les effets de fuites restent indisponibles afin de compléter cette assertion.

⁵⁰ Les structures de financement restent très restreintes pour les locaux qui ne disposent généralement pas de moyens suffisants pour investir dans le secteur du tourisme.

coûts alimentant en grande partie les festivals organisés dans ces deux zones (Tourisme info, 2007).

Le tableau suivant synthétise les impacts du tourisme sur les pôles concernés :

TR et effets économiques	
<p>Impacts positifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Génération de revenus directs non négligeables, donc création de VA aux niveaux local et national - Rentabilité économique correcte mais fragile - Création d'emplois directs significatifs. - Saisonnalité maîtrisée dans le cas de Tozeur et stabilité des revenus du tourisme sur l'année. <p>Impacts positifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création conséquente d'emplois indirects, et donc effet multiplicateur significatif. 	<p>Impacts négatifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible durée de séjour pour Tozeur et Tabarka, et potentialité économique de l'activité touristique pas suffisamment efficace. - Saisonnalité non négligeable dans le cas de Tabarka, avec un retour potentiel vers le modèle traditionnel du tourisme tunisien. - Coûts importants liés à l'investissement en terme d'hébergement, et impératifs de rentabilité associés, d'où vulnérabilité accrue par rapport au tourisme. <p>Impacts négatifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coûts liés à l'animation relativement significatifs, et donc coûts d'opportunité pour la collectivité vis-à-vis d'autres impératifs (infrastructures, éducation et autres).

Aussi, les résultats relatifs à la dimension économique du tourisme présentent une situation mitigée, avec des éléments très positifs quant aux questions liées à l'emploi et à la saisonnalité (notamment dans le cas de Tozeur), mais plus fragiles en ce qui concerne la question de la rentabilité et des retombées économiques de l'activité. En effet, des aspects tels que la durée de séjour ou encore le taux d'occupation, ou encore de la clientèle visée demeurent peu concluants au regard des potentialités en terme de recette dégagée que ce soit par rapport aux grands pôles du littoral ou de manière générale. Cette situation apparaît comme problématique dans la mesure où, des investissements relativement lourds ont été réalisés par la collectivité et les opérateurs privés, avec un besoin crucial de dégager de la recette de manière significative, sans quoi les efforts mobilisés n'engendreront que peu de retombées de manière générale. De surcroît, de telles préoccupations sont susceptibles d'induire une réorientation de l'activité touristique vers un tourisme bas de gamme de type tourisme de masse traditionnellement associé au tourisme tunisien, comme ce qui semble déjà être amorcé pour le cas de Tabarka (Froger et Marzouki, 2007). Une telle réorientation réduirait les potentialités des zones impliquées en terme de valorisation culturelle et naturelle, et rendrait davantage vulnérables celles-ci quant aux chocs exogènes sur la demande touristique de type guerres du golf ou 11 septembre, comme c'est le cas pour les grands pôles de l'Est du pays (PNUD, 2004b).

3.2. Effets socioculturels

Dans le cadre de l'appréhension des effets sociaux du tourisme, deux niveaux ont été retenus. Le premier niveau renvoie au renforcement potentiel des capacités par le tourisme, autour notamment de la formation et de la qualification de l'emploi touristique, ou encore l'accès à certains services essentiels au développement du pays. Le second niveau s'intéresse quant à lui à la question des capacités collectives et à la problématique de la culture et de l'identité

culturelle, intimement liée aux problèmes des capacités collectives. Ces deux niveaux traiteront des éléments positifs comme négatifs en fonction des aspects appréhendés, ainsi que des éléments directement ou indirectement rattachés au tourisme.

Le tourisme au sein des pôles de Tabarka et Tozeur a incité le gouvernement à mettre en place des mesures pour pallier la problématique de la formation de la main d'œuvre touristique, en créant des instituts de formation spécialisés dans ce domaine tels que les établissements de Aïn Draham (relié à Tabarka) et de Tozeur ayant formé en 2004 respectivement 55 élèves et 33 élèves⁵¹. Ces instituts sont essentiels dans le cadre de l'essor de l'activité touristique dans ces régions, notamment dans le cadre de Tabarka, qui demeure fortement marqué par un déficit en terme de formation au-delà du primaire par rapport au reste du pays (26% du taux de scolarisation dans le secondaire pour le gouvernorat de Jendouba englobant Aïn Draham et Tabarka, contre une moyenne nationale de l'ordre de 32% qui est encore à améliorer), et vis-à-vis des impératifs qu'impose le développement du tourisme quant à la qualification de la main d'œuvre.

Néanmoins, au-delà de cet effort, il est nécessaire de souligner que le contexte tunisien en matière de qualification de la main d'œuvre est marqué de manière globale par les chiffres sur la qualification de l'emploi qui font apparaître une répartition de moitié entre emplois qualifiés et non qualifiés par rapport à l'emploi touristique total (Abdallah et Adair, 2007).

Cette problématique de la qualification de la main d'œuvre reste pourtant un enjeu majeur au regard du développement des capacités individuelles par le tourisme. Par ailleurs, la littérature met en évidence des résultats à contrario plutôt positifs vis-à-vis de l'accès des locaux aux infrastructures de base (PNUD, 2004b), tels que l'eau potable ou le réseau d'assainissement (67% de ménages sont raccordés à l'eau potable pour une moyenne de 50% pour le gouvernorat de Jendouba, pour le réseau d'assainissement les chiffres restent dans la moyenne du gouvernorat du fait d'un retard historique déjà conséquent), dont le développement est rendu nécessaire dans le cadre de l'accueil des touristes (cf. sous-section précédente).

Les capacités collectives ont quant à elles été appréciées à travers la question de l'identité culturelle. A ce titre, le rapport du PNUD (2004b) met en évidence le fait que les efforts en termes d'enseignement et la sensibilisation quant aux valeurs qui lient le tunisien à son identité culturelle et aux rapports homme-nature restent insuffisants, et constituent dans une certaine mesure un frein vis-à-vis de la valorisation du patrimoine naturel notamment. Le rapport souligne l'aspect suivant :

« Ces valeurs autrefois transmises oralement se perdent irréversiblement et sont de surcroît déconsidérées par le Tunisien moderne qui les considère comme surannées et en contradiction avec la modernité » (2004b).

Cet aspect constitue un frein à l'essor du tourisme responsable dans la mesure où les locaux jouent un rôle non négligeable vis-à-vis des potentialités des sites en terme d'attractivité, et en terme de valorisation des patrimoines socioculturel et naturel (Battesti, 1997 ; Battesti, 2004 ; PNUD, 2004b)

⁵¹ Il est à noter que ces élèves seront en partie amenés à travailler au sein des entreprises du secteur touristique de la zone où ils ont étudié, même si une partie non négligeable quittera ce cadre.

Dans le prolongement de cette problématique culturelle associée au tourisme, le rapport du PNUD (2004b), met également en évidence l'absence d'échange culturel entre les touristes et les locaux (tourisme « bocal »), à travers les citations ci-dessous :

« Les touristes sont en général intéressés par la plage, le soleil, la qualité de l'hébergement et le coût réduit du séjour. Les contacts avec la population sont réduits, presque ignorés » (2004b).

« De plus, les touristes, pour de nombreuses raisons passent généralement leur séjour en vase clos et sortent rarement des sentiers battus. Ils ne gardent de leur visite que l'image de l'hôtel et de la plage voisine et parfois de circuits standards de quartiers d'artisans bien déterminés. Leurs « activités » ne laissent que peu de place à la découverte du pays et de ses hommes et contribuent à réduire le taux de retour. En définitif, il s'agit plutôt d'un tourisme de détente peu axé sur les échanges » (2004b).

Ces éléments sont en partie imputables à la qualité de la clientèle touristique visitant la Tunisie, qui demeurent de manière générale et même dans le cas de Tabarka et de Tozeur, une clientèle bas de gamme (cf. sous-section précédente), et davantage intéressée par le côté loisirs et détente du produit touristique tunisien plutôt que par l'aspect découverte du pays (Belhedi, 1999 ; ONTT, 2004).

Le tableau suivant approche les impacts socioculturels en lien avec l'activité touristique sur les pôles concernés :

TR et effets socio-culturels	
<p>Impacts positifs directs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des capacités individuelles à travers des établissements de formation. <p>Impacts positifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'accès aux infrastructures de base (réseau d'eau potable et d'assainissement). 	<p>Impacts négatifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de renforcement des capacités collectives à travers une éviction des enjeux en terme d'identité culturelle. - Faible qualification d'une partie de la main d'œuvre et effets négatifs sur l'image de marque du produit écotouristique. <p>Impacts négatifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges culturels entre touristes et locaux trop insuffisants.

D'un point de vue socioculturel, le développement du tourisme au sein des pôles de Tabarka et Tozeur est générateur d'effets positifs vis-à-vis du renforcement des capacités individuelles à travers la formation et l'accès à certaines infrastructures de base. Le taux de main d'œuvre qualifiée apparaît toutefois peu concluant et risque de favoriser une détérioration de l'image de marque du produit tunisien, en partie appréciée à travers la qualité des services proposés et donc de la main d'œuvre employée. Sur le plan culturel et identitaire, des freins importants ont été mis en évidence, endogène d'un côté autour de l'absence de prise en considération certaine des bénéfices liés à la valorisation du patrimoine naturel, et exogène de l'autre côté, du fait de la nature de la clientèle touristique en Tunisie, davantage motivée par le rapport loisirs/coûts, que par la découverte du patrimoine tant culturel que naturel du pays.

3.3. Effets environnementaux

Dans le cadre de la dimension environnementale, à nouveau deux niveaux d'analyse ont été retenus, avec un premier qui résume les questions liées à la conservation, et un second rattaché aux pressions exercées par l'activité touristique. Les données mobilisées pour étayer cette analyse, ont été récupérées sur la base des travaux de l'Observatoire Tunisien pour l'Environnement et le Développement (OTED)⁵², et renvoient à des chiffres de 2003⁵³.

Le premier niveau va ainsi se référer aux aspects en terme de conservation et de préservation des milieux naturels, jouant en faveur de la biodiversité et du maintien du couvert forestier. A ce titre le rapport du PNUD (2004b), affiche les résultats suivants en terme de conservation autour des réserves et des parcs naturels (un parc national de plus de 2000 ha et deux réserves naturelles sont présentes sur des sites en lien avec le pôle de Tabarka⁵⁴). La région de Tozeur n'apparaît pas dans ces données dans la mesure où les milieux naturels mis en valeur sont les espaces oasiens (Minvielle, 2007), qui ne peuvent être assimilés à des réserves ou des parcs naturels. Ces espaces sont plutôt assimilables à des espaces agricoles valorisés autour d'activités récréatives, où le tourisme ainsi pratiqué oscille entre écotourisme et agritourisme (Battesti, 1997). Il apparaît toutefois que ces milieux constituent un élément essentiel au vu de la conservation des milieux naturels dans le cadre tunisien (PNUD, 2004b).

Cependant, d'un point de vue négatif, le tourisme apparaît dans le cadre tunisien comme un facteur d'urbanisation croissante au regard des zones étudiées. Dans le cadre de Tozeur cette question est effectivement moins significative et n'implique pas nécessairement de fortes pressions sur les milieux principalement désertiques. Toutefois, un problème de surfréquentation peut également être avancé vis-à-vis de cette zone, en raison du nombre important de visiteurs sur certains sites, induisant des phénomènes de dégradation des espaces naturels comme le piétinement ou autres abus (Bâ, 2007). Dans le cas de Tabarka le taux d'urbanisation atteint des niveaux relativement élevés au sein de la côte sauvage qui berce cette zone (INS, 2004), avec des impacts liés à l'urbanisation sur les milieux naturels très perceptibles sur le littoral où la convoitise est la plus forte, et ce malgré les efforts de l'ANPE pour endiguer les flux d'extension des zones urbaines et touristiques littorales, et à en contrôler les impacts (PNUD, 2004b). Le problème que va poser cette augmentation croissante de l'urbanisation sur des espaces fragiles tels le littoral à Tabarka ou encore la surfréquentation de certains sites pour Tozeur, réside autour de la capacité de charge des milieux et du seuil de concentration au-delà duquel la pression sur les milieux naturels est réellement significative vis-à-vis des enjeux en terme de préservation de ces milieux.

De même en ce qui concerne les espaces forestiers, très présents dans le cadre de Tabarka, la question de la préservation est susceptible de poser une problématique de gestion des activités destructrices des couverts forestiers et de maîtrise des incendies, comme le souligne le rapport du PNUD :

« Le code des Forêts constitue un rempart contre la déforestation. Les moyens de contrôle de la Direction Générale des Forêts sont suffisants pour contrecarrer les tentatives d'entrave à la réglementation en vigueur dans les forêts de l'Etat comme dans les forêts privées. La maîtrise des incendies est également assurée quoiqu'on assiste parfois comme dans le Parc National du Bou Kornine à des fléaux dévastateurs tardivement maîtrisés faute de moyens de lutte appropriés » (2004b).

⁵² Voir OTED (2005).

⁵³ Aucun chiffre récent n'est disponible sur ce sujet.

⁵⁴ Voir PNUD (2004b).

Aussi, malgré les difficultés sous-jacentes à la problématique de conservation des milieux naturels, les éléments exposés à travers le rapport du PNUD (2004b) mettent bien en évidence une volonté de préservation de ces milieux par les autorités locales via la mise en place de structures de gestion et de maîtrise des risques de dégradation⁵⁵.

Le second niveau à présent va s'intéresser à la question des rejets et de leur traitement, permettant d'évaluer l'ampleur des perturbations occasionnées par le tourisme, ainsi qu'à la problématique de l'eau dont les enjeux se portent notamment autour des zones arides telles que Tozeur⁵⁶.

La difficulté que rencontre l'activité touristique au sein des deux zones étudiées réside d'une part, autour de la contribution de cette activité dans le rejet de déchets urbains, pouvant atteindre des niveaux conséquents en haute saison (Poirier, 1995), et d'autre part, autour de la capacité du système à gérer ces déchets. En effet, les efforts en terme de traitement des déchets pour les zones de Tabarka et Tozeur sont relativement bons, et notamment dans le cas de Tabarka par rapport à la norme nationale (le taux de traitement des eaux usées atteint 83% dans le cas de Tabarka et 72% dans le cas de Tozeur, pour une moyenne de 78% au niveau national⁵⁷), mais demeurent trop justes vis-à-vis des quantités de déchets rejetés, et notamment par une industrie comme le tourisme, occasionnant de nombreuses perturbations à l'encontre des écosystèmes, avec notamment, l'augmentation de la toxicité, de l'insalubrité, et la modification de la chaîne trophique (PNUD, 2004b). Outre ces nuisances environnementales pouvant déboucher sur des problèmes de santé publique, l'image de marque des zones concernées peut être relativement reconsidérée par une clientèle touristique ayant pour ambition de s'orienter autour de la découverte du pays via l'écotourisme ou le tourisme culturel, réduisant en échec une stratégie qui cherche à exploiter les potentialités des actifs naturels et socioculturels.

Enfin, la Tunisie étant bercée par une problématique de rationnement en eau potable, il est incontournable d'introduire quelques éléments de discussion autour de ce point. Cet aspect demeure très paradoxal en raison du caractère incertain de cette problématique de rationnement et de l'effet supposé du tourisme sur les ressources en eaux. En effet, de nombreux écrits soulignent le caractère prépondérant de cette question du rationnement en eau pour les zones arides⁵⁸ (PNUD, 2004b ; Bâ, 2007 ; Llena, 2004), comme ce que soulignent les écrits ci-dessous :

« Le développement du tourisme nécessite des besoins additionnels en eau potable dans un pays où cette précieuse ressource est rare. De plus les zones touristiques se situent dans les zones les plus défavorisées en eau (Cap Bon, Sahel, Djerba et les zones touristiques oasiennes). Les répercussions sur les ressources locales sont très perceptibles ce qui a nécessité d'importants investissements pour le transfert hydraulique à partir des eaux du nord » (PNUD, 2004b).

Toutefois, certains éléments viennent nuancer ces pressions sur les ressources en eau. D'une part, la zone de Tozeur et de manière générale le Sud tunisien disposent de ressources considérables en eau (puits artésiens), dont la difficulté d'extraction et le caractère épuisable à

⁵⁵ Voir acteurs du tourisme cités au sein des éléments introduits pour le contexte régional.

⁵⁶ La région de Tabarka est peu touchée par cette problématique de l'eau dans la mesure où elle constitue un des principaux réservoirs d'eau alimentant le reste du pays (Voir Habaieb et Albergel, DND).

⁵⁷ Chiffres OTED (2004).

⁵⁸ La question se pose particulièrement pour Tozeur situé en zone désertique, mais pas pour Tabarka qui dispose des principales ressources en eau du pays.

très long terme (plusieurs décennies voire plusieurs siècles) demeurent indiscutables, mais qui font l'objet d'une attention particulière des autorités car ces réserves sont susceptibles de pallier la question du rationnement du pays (notamment des régions centre), et avec des potentialités supérieures aux réserves du Nord du pays⁵⁹. D'autre part, le secteur touristique contribue à renforcer la demande et donc la pression sur les réserves en eau, mais reste largement devancé par le secteur agricole qui constitue la principale source de pression sur ces réserves (Hassan, 2002). Néanmoins, malgré ces aspects venant relativiser la pression du tourisme sur l'eau, le problème essentiel réside autour de l'accès à l'eau, et plus particulièrement des inégalités de capacités d'accès à l'eau entre les opérateurs touristiques et les agriculteurs des palmeraies, en défaveur de ces derniers⁶⁰.

Le tableau suivant résume les impacts environnementaux en lien avec l'activité touristique sur les pôles concernés :

TR et effets environnementaux	
<p>Impacts positifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effort de gestion des émissions de polluants et de déchets, notamment liquides - Réglementation et maîtrise du risque pour le couvert forestier - Instauration de parcs et de réserves naturels 	<p>Impacts négatifs directs et indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pression sur les espaces fragiles à travers la surfréquentation dans les espaces oasiens (cas de Tozeur) et les constructions sur le littoral (cas de Tabarka) - Dépassement de la capacité d'assimilation des milieux naturels de certains rejets - Pression sur les ressources en eau

Aussi, d'un point de vue environnemental, les efforts en terme de préservation du patrimoine naturel sont incontestables, notamment à travers l'instauration des réserves et parcs naturels, à travers également la réglementation et la gestion du couvert forestier au Nord (cas de Tabarka), et via la gestion des déchets pour les deux zones en question. Toutefois, un certain nombre de points négatifs viennent tempérer ce bilan positif, avec les pressions liées à la surfréquentation des sites touristiques (cas de Tozeur), les constructions sur les espaces fragiles du littoral (cas de Tabarka), et la problématique de rejet conséquent des déchets difficiles à gérer compte tenu des capacités en place. La question de l'eau est de surcroît un élément non négligeable à prendre en considération dans la balance des effets du tourisme à Tabarka et à Tozeur, compte tenu notamment de la spécificité du problème de l'eau en Tunisie et des besoins croissants en terme de rationnement pour les différents secteurs de l'activité économique.

4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable

Les différents éléments appréhendés dans le cadre de la section précédente nous amènent à dégager des facteurs de succès et d'échecs quant à l'implantation du tourisme responsable au sein des zones de Tabarka et Tozeur.

⁵⁹ Voir Habaieb et Albergel (DND).

⁶⁰ Ce problème de capacité d'accès à l'eau des nappes profondes apparaît là encore très relatif compte tenu des subventions et de l'intervention de l'Etat en faveur du secteur agricole, mais le rationnement des agriculteurs dans le détail et les problèmes de répartition de la ressource en eau au sein de ce secteur sont susceptibles d'engendrer des conflits et des coûts d'opportunité pour ce même secteur croissant à mesure que les pressions sur la ressource en eau augmentent, et notamment à travers l'action indirecte du secteur touristique.

4.1. Facteurs de succès

A- La différenciation du produit touristique

La diversification du produit touristique autour des caractéristiques spécifiques des sites de Tabarka et Tozeur, associée à la mise en valeur des milieux naturels et socioculturels de ces sites a permis de renforcer les capacités du secteur touristique à travers la génération d'emplois directs comme indirects, à travers une réduction de la saisonnalité (cas de Tozeur), et à travers les efforts des autorités publiques dans la gestion des déchets particulièrement significatifs dans le cadre de ces zones. Cette diversification reste largement liée à l'effort du gouvernement, notamment via son rôle autour de l'aménagement du territoire, de la régulation du secteur touristique et des secteurs indirectement rattachés (action de l'ONTT et des collectivités), et du soutien apporté aux tenants de l'activité touristique (subventions, promotion du tourisme à l'étranger, etc.).

B- L'amélioration des infrastructures locales

Les efforts consentis par le gouvernement pour rattraper le retard de développement des zones de l'Ouest du pays apparaissent comme un second facteur alimentant le bilan positif de ces zones quant à l'implantation du tourisme responsable, notamment à travers l'instauration d'établissements de formation de la main d'œuvre hôtelière, à travers des efforts très soutenus au regard de la gestion des déchets et de la mise en place des infrastructures de base type réseau d'assainissement ou réseau d'adduction de l'eau potable, et à travers la réglementation et la gestion des actifs naturels. A ce titre, les infrastructures et le niveau de développement de la population locale apparaissent comme une donnée incontournable au regard de l'essor de l'activité touristique, puisqu'un niveau minimum de développement est d'une part, nécessaire pour l'accueil des touristes, et d'autre part, prépondérant vis-à-vis de formes de tourisme axées sur des composantes qualitatives, comme c'est le cas dans le cadre du tourisme responsable (Cacomo, 2007).

C- Une gestion des ressources communes

Pour clôturer la liste des facteurs clefs de succès de l'implantation du tourisme responsable dans les régions ouest de la Tunisie, la gestion des ressources naturelles, notamment à travers les actions en faveur de la conservation environnementale et en faveur de la mise en œuvre de divers processus de régulation des milieux naturels, constitue une composante essentielle vis-à-vis de la formation d'une activité touristique responsable, et notamment par rapport à la donnée environnementale. Cette conservation alimente ainsi un double enjeu, qui combine fonction récréative nécessaire à des formes de tourisme de type écotourisme ou agritourisme, et fonction support de régulation des milieux naturels indispensable aux communautés locales.

4.2. Facteurs d'échec

A- Une image de marque en défaveur du tourisme responsable

Les difficultés mises en évidence à travers l'étude des impacts du tourisme à Tabarka et à Tozeur, résultent en partie de la question de l'image de marque de la Tunisie de manière générale, à travers laquelle le produit touristique tunisien dispose toujours de l'étiquette de

tourisme de masse bas de gamme, évinçant la richesse et la diversité du produit touristique tunisien réellement disponible, comme ce que souligne le rapport du PNUD (2004b) :

« *L'image de la Tunisie comme d'un pays de tourisme balnéaire à bas prix est très forte et masque bien souvent sa richesse et l'authenticité de son patrimoine* ».

Dès lors, l'insertion de Tabarka et de Tozeur dans une dynamique de diversification du produit tunisien apparaît comme très délicate au regard de la clientèle touristique, qui semble majoritairement s'orienter autour de séjours balnéaires classiques (plus de 80% de la clientèle touristique en Tunisie est motivée par du tourisme balnéaire⁶¹). Cette image de marque est d'autant plus problématique que les faiblesses soulignées aux niveaux socioculturels et environnementaux dans le cadre de la section précédente, sont susceptibles d'alimenter un cercle vicieux qui dégraderait davantage cette image de marque, et *in fine* le recul d'une clientèle orientée sur des considérations en terme de découverte propice au développement accru de l'écotourisme et du tourisme responsable de manière générale. Ce recul s'effectuerait en faveur du recours à une clientèle bas de gamme traditionnelle et motivée par un produit classique peu enclin à développer un tourisme responsable et durable pour le pays.

B- Un tourisme responsable trop dépendant du tourisme de masse

La situation au sein des pôles de Tabarka et de Tozeur se résume de surcroît, par un rattachement marqué autour du tourisme balnéaire traditionnel. En effet, la région sud-ouest est largement dépendante du tourisme balnéaire, avec un tourisme de passage relatif aux circuits mis en place pour la visite des sites du Sahara dont le point de départ correspondra de manière quasi-systématique à une station balnéaire des régions Est de la Tunisie (Tourisme info, 2007). Dans le cas du pôle de Tabarka et plus généralement du nord-ouest, le tourisme balnéaire est une composante essentielle de l'activité touristique du fait de l'ouverture sur le littoral, avec une problématique liée à l'arbitrage entre un développement touristique en faveur du tourisme balnéaire classique (susceptible de favoriser le tourisme de masse) ou en faveur de formes plus responsables de tourisme (ambition initiale). Aussi, un retour potentiel des formes de tourisme dans les deux pôles concernés vers un tourisme de masse traditionnel est susceptible d'être renforcé compte tenu des difficultés économiques énoncées. De surcroît, une tendance trop prononcée sur un tel retour fragiliserait encore davantage les données socioculturelles et naturelles, et orienterait ainsi l'activité touristique au sein de ces pôles dans un cercle vicieux. Ce phénomène constitue d'ores et déjà une réalité pour Tabarka, mais également pour Tozeur, qui demeure majoritairement un tourisme de passage fortement rattaché au tourisme balnéaire traditionnel de la côte Est (Minvielle, 2007). Dans ce contexte, écotourisme et tourisme de masse traditionnel apparaissent à l'heure actuelle intimement liés dans le cadre tunisien, laissant ainsi entrevoir une dérive de formes de tourisme alternatives vers des formes de tourisme traditionnelles.

C- La fragilité des aspects du développement humain

La question du développement humain des deux régions considérées apparaît enfin comme un aspect freinant l'essor d'un tourisme responsable au sein des pôles de Tabarka et de Tozeur. En effet, comme cité en amont, les régions auxquelles sont rattachées Tabarka et Tozeur enregistrent des retards de développement par rapport aux autres régions de l'Est du pays, et notamment pour la région de Tabarka (PNUD, 2004a). Ce retard induit ainsi une absence de sensibilité des locaux vis-à-vis des potentialités du patrimoine naturel et culturel dont ils

⁶¹ Chiffres ONTT (2004).

disposent, ou encore un manque de formation de manière générale réduisant les capacités individuelles et la qualité de la main d'œuvre employée, avec *in fine* des potentialités en terme de valorisation du produit touristique trop restreintes (PNUD, 2004b). A ce titre, le rapport du PNUD (2004b) souligne le fait qu'historiquement les efforts se sont centrés majoritairement sur le littoral Est, « *priviliégiant ainsi le développement humain sur cette étroite frange du territoire. Cet aspect entrave les possibilités de développement du tourisme de nature et du tourisme culturel quelles qu'en soient les potentialités existantes* ». De même que certains aspects liés au développement de ces populations demeurent toujours problématiques, comme l'accès au financement pour certains acteurs, ou encore l'accès à des structures capables d'accompagner les locaux dans des projets touristiques (création de PME/PMI).

5. Recommandations

Au vu des différents facteurs énoncés précédemment, une série de recommandations a été formulée au regard de l'implantation du tourisme responsable à Tabarka et à Tozeur.

5.1. Recommandations institutionnelles

Un renforcement de la régulation étatique autour de la thématique du tourisme responsable apparaît nécessaire, avec pour objectif une valorisation et un dynamisme accrus des zones de Tabarka et Tozeur autour du tourisme responsable. Aussi, de nouveaux schémas directeurs quant à la stratégie touristique pourraient être envisagés, complétant et renforçant la stratégie actuelle autour du tourisme responsable. Ceux-ci aboutiraient à une diversification accrue du produit tunisien, et donc à une vulnérabilité moindre vis-à-vis du tourisme balnéaire traditionnel.

5.2. Recommandations opérationnelles

A- Une certification du tourisme responsable

Pour lutter contre le problème de l'image de marque, la promotion du tourisme responsable peut être envisagée autour de la certification touristique. Dès lors, un partenariat public/privé pourrait être envisagé autour de la construction d'une certification du tourisme responsable tunisien, qui permettra d'un côté d'élaborer un cahier des charges autour des activités touristiques responsables, de l'autre côté d'appliquer ce procédé à un large panel du produit touristique tunisien.

B- Une sensibilisation accrue des locaux

Les efforts consentis vis-à-vis de la formation et des infrastructures doivent être poursuivis et accompagnés du renforcement des capacités collectives à travers la sensibilisation des locaux à leur patrimoine et à travers la reformulation plus prononcée d'une identité culturelle, dont les enjeux se porteraient autour de la valorisation du patrimoine naturel et culturel tunisien. De surcroît, une amélioration du financement des « petits » projets touristiques semble être nécessaire dans ce cadre, et justifie une amélioration des possibilités d'accès au crédit de certains acteurs (les moins favorisés), via des financements de type micro-crédit.

5.3. Recommandations sur les recherches futures

En terme de recherches futures, une analyse économétrique vis-à-vis de l'évaluation des retombées du tourisme est envisageable, en confrontant les variables associées à l'activité touristique et les variables appréhendant les conditions de vie des populations concernées. Une telle analyse permettrait de déterminer l'incidence du tourisme, voire de la nature de l'activité touristique, sur le développement de ces populations. De plus, les tenants liés à la demande pourraient également faire l'objet d'un traitement statistique à travers une étude de type statistique exploratoire (type AFC ou ACP), afin de déterminer les caractéristiques les plus valorisées au sein de la consommation touristique et les profils de consommation, qui permettraient ainsi de jouer un rôle de levier dans la recherche d'attractivité des pôles tels que Tabarka et Tozeur misant sur un produit touristique spécifique tel que le tourisme responsable.

Chapitre 3 – Portée et limites du tourisme responsable (TR) : le cas de la Namibie

1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable

Depuis son indépendance en 1990, l'Etat namibien a inscrit dans différents textes, la place centrale que joue le développement durable dans les politiques publiques. Ainsi, l'article 95 de la Constitution stipule que « *l'Etat doit activement promouvoir et soutenir le bien être de la population en adoptant, entre autres, des politiques qui visent au maintien des écosystèmes, des processus écologiques essentiels et de la diversité biologique en Namibie, et qui visent à l'utilisation durable des ressources naturelles pour le bénéfice de tous les namubiens, présents et futurs* ». Dans ce contexte, le tourisme est regardé par le gouvernement comme un moyen de simultanément promouvoir la conservation de l'environnement et lutter contre la pauvreté, en particulier en zones rurales.

Le nombre de touristes internationaux a ainsi constamment augmenté depuis plus d'une décennie, passant de 272000 en 1995 à 930000 en 2007. En 2007, 51% de ces touristes visitèrent le pays pour le loisir (*holiday*), 37% pour des raisons familiales (*visiting friends and relatives*) et 10% pour des raisons d'affaires (*business*). Au niveau global en 2008, le secteur du tourisme représente directement 3,3% du PIB et 4,6% des emplois (20 000). Si on ajoute les effets multiplicateurs vers d'autres secteurs, le secteur du tourisme représente au total 14,5% du PIB et 18,2% des emplois (77 000).

Le document de planification « Vison 2030 » note ainsi que « *le tourisme est un important générateur d'emplois en Namibie, en particulier dans les zones rurales (...). L'utilisation des sols à des fins touristiques présente un potentiel économique extrêmement élevé* ». Plus loin, il est écrit que « *le maintien des habitats naturels et de la faune est concomitant au développement socio-économique national grâce au tourisme durable (impacts réduits), qu'il soit de chasse ou photographique* ». Loin du modèle adopté au Kenya, pourtant lui aussi basé sur les ressources fauniques, le tourisme souhaité en Namibie doit donc être à faible impact et forte valeur ajoutée (« *low impact, high quality* »).

De façon plus précise, le tourisme est vu comme un levier équitable de développement socio-économique. En effet, un document ministériel sur le tourisme note en 1994⁶² que le tourisme doit directement impliquer les populations locales dans les décisions et leur être significativement bénéfique. De façon intéressante, le texte stipule : « *l'élément important [dans le tourisme] n'est pas seulement la création de bénéfices économiques, mais aussi la répartition de ces bénéfices à un plus grand nombre* ».

Dès lors, que ce soit dans le document ministériel sur l'utilisation des ressources⁶³ ou le document stratégique de 1995 sur le tourisme communautaire⁶⁴, la volonté du gouvernement est de réintégrer les communautés rurales, auparavant défavorisées par le système d'apartheid, dans le secteur formel (commercial) du tourisme (le « *mainstream tourism* »). D'une part, l'Etat préconise le soutien aux initiatives communautaires et d'autre part, il favorise les

⁶² Government White Paper on Tourism, Ministère de l'environnement et du Tourisme, 1994.

⁶³ *Policy on Wildlife Management, Utilisation and Tourism in Communal Areas*, Ministère de l'environnement et du Tourisme, 1995.

⁶⁴ *Policy on Community-Based Tourism Development*, Ministère de l'environnement et du Tourisme, 1995.

partenariats entre communautés rurales (à travers les *conservancies*) et opérateurs privés (PPP).

Au niveau environnemental enfin, l'Etat namibien intègre le tourisme comme un instrument pour atteindre les objectifs de conservation fixés au niveau international. Signataire des deux conventions mises en oeuvre à Rio en 1992⁶⁵, la Namibie mène une Stratégie nationale pour la Biodiversité (2001-2010) dans laquelle le tourisme fait partie de la composante « utilisation durable des ressources naturelles ».

Dépassant les simples déclarations d'intentions, ces préconisations politiques ont été effectivement traduites et appliquées au niveau opérationnel. Dans les faits, le gouvernement accepte de déléguer des droits d'usage des ressources naturelles aux communautés rurales⁶⁶ afin d'inciter ces dernières à conserver la faune et la flore. C'est l'approche CBNRM (gestion communautaire des ressources naturelles - GCRN). Après le document ministériel publié en 1995 (voir note 2), le gouvernement fait voter la Loi sur la conservation de la nature en 1996⁶⁷. Les communautés peuvent se regrouper, s'organiser et ainsi former des *conservancies*⁶⁸ (une association communautaire qui gère un territoire de conservation). Pour cela, elles doivent définir une des frontières géographiques, une liste de membres, une constitution qui définit des règles et doivent élire un comité de gestion. Une fois enregistrée en *conservancy*, la communauté hérite de droits conditionnels d'usage des ressources fauniques et touristiques. Ainsi, elle peut effectuer des chasses pour distribuer de la viande ou négocier un contrat de chasse commerciale et/sportive avec un opérateur privé. De façon similaire, la loi prévoit que les *conservancies* puissent entreprendre elles-mêmes des projets touristiques communautaires (lodges, campings, coopératives d'artisanat, associations de guides, etc.) ou encore contracter avec des opérateurs privés pour la mise en oeuvre de projets touristiques en partenariat (PPP).

En 10 ans, de 1996 (date de la Loi) à la fin de l'année 2006, 50 *conservancies* ont été créées, pour une superficie totale de 118000 km² et incluant 220 000 personnes. Ces 50 *conservancies* ont ainsi généré N\$17,9 million⁶⁹ de revenus annuels en 2006. La majorité de ces revenus proviennent des projets touristiques communautaires (N\$500 000) mais aussi surtout de la chasse sportive (N\$4 million) et des partenariats touristiques entre le secteur privé et les communautés (N\$9 million).

Institutionnellement et financièrement, le gouvernement Namibien supporte fortement le développement du TR, en particulier le tourisme communautaire. Grâce au financement d'agences de coopération internationale, le ministère de l'Environnement et du Tourisme a ainsi mis en place une unité consacrée au développement des *conservancies* (la « *CBNRM Unit* »). Cette dernière aide les communautés à s'établir en *conservancies* et à développer des activités économiques de chasse et de tourisme. De même, un programme de développement touristique a été mis en oeuvre au sein du ministère, avec une attention particulière pour le tourisme communautaire. Un coordinateur du tourisme communautaire a d'ailleurs été engagé. D'autre part, l'Office du tourisme Namibien est financièrement doté et aide à la promotion, entre autres, du TR. Enfin récemment, le troisième plan quinquennal (*National*

⁶⁵ La Convention sur la Diversité Biologique et la Convention sur la Lutte contre la Désertification, toutes deux signées à Rio à la Convention des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement.

⁶⁶ Il faut noter qu'avant le milieu des années 1990, la faune et la flore en milieu rural était la propriété entière de l'Etat. Ainsi, toute chasse communautaire était interdite, ainsi que toute exploitation collective par le tourisme (photographique).

⁶⁷ *Nature Conservation Ordinance Amendment Act*, 1996.

⁶⁸ Un rapport du FFEM traduit le terme *conservancy* par "conservatoire".

⁶⁹ 1 € = 10 dollars namubiens en 2008.

Development Plan –NDP 3) a dégagé 111 millions de dollars namibiens pour promouvoir la participation des communautés dans le secteur touristique, le développement de programmes de formation et de renforcement des capacités, l'établissement d'un Conseil de surveillance du tourisme ou encore le soutien financier et technique à l'intégration des projets communautaire sur le marché touristique.

Au total, 3 éléments sont importants à retenir au niveau institutionnel national :

1- Le gouvernement namibien est extrêmement favorable au développement du tourisme responsable, c'est-à-dire à un tourisme qui aide à la conservation de l'environnement et promeut la participation des communautés rurales tant au niveau des décisions que des bénéfices économiques et sociaux dégagés. En ce sens, les actions de soutien au tourisme communautaire sont indissociables du programme national de conservation intégrée (CBNRM) au travers des *conservancies*.

2- L'assistance financière et technique des donateurs internationaux (Union Européenne, USAID, US Millenium Challenge Account, FFEM, Banque mondiale) et des ONG (WWF, NACOBTA⁷⁰) est très significative dans le domaine de la conservation (financement des *conservancies* dans le cadre du programme CBNRM) et du tourisme communautaire (tourisme responsable). Par exemple l'Union européenne a financé le programme de développement touristique au sein du ministère de l'Environnement et du Tourisme à hauteur de 7,2M€ entre 2000 et 2005. Entre 2002 et 2004, l'association NACOBTA, financée par des donateurs internationaux, a aussi dépensé 11 millions de dollars namibiens pour l'assistance financière et technique au tourisme communautaire. Enfin, très récemment, le Millenium Challenge Account, outil de la coopération américaine vient de débloquent la somme impressionnante de US\$96,9 million pour la promotion du tourisme en Namibie et la participation des communautés rurales dans le secteur.

3- Le secteur privé est de plus en plus sollicité pour développer et promouvoir un tourisme responsable. D'une part, les opérateurs privés ont signé en 2004 une Charte de transformation du secteur⁷¹. D'autre part, les opérateurs privés sont incités à investir dans les zones rurales et à nouer des partenariats (joint-ventures ou PPP) avec les communautés locales. Dans ce dernier cas, il est à noter une croissante synergie d'intérêts entre agences de coopération internationale et les opérateurs privés. De plus en plus, les premières financent (sous forme de dons) des partenariats touristiques afin de lever des financements privés (effet de levier). C'est le cas par exemple des programmes BLCF⁷² du DFID ou du récent MCA américain qui tous deux co-financent (dons aux communautés) la construction de lodges en partenariat (50/50) avec un opérateur privé.

2. Contexte régional (et local)

Deux zones sont particulièrement intéressantes à étudier en Namibie concernant les impacts socio-économiques et environnementaux du tourisme responsable : la région Nord-Ouest (régions administratives Kunene et Erongo) et la région Nord-Est (régions administratives Kavango et Caprivi). Deux raisons expliquent notre sélection régionale :

⁷⁰ Namibia Community-Based Tourism Association.

⁷¹ *The Tourism Transformation Charter*. Elle promeut le *broad based black economic empowerment* (BBEE), c-a-d une plus grande participation des namibiens autrefois défavorisés (lire les africains « noirs ») dans les activités touristiques.

⁷² Business Linkages Challenge Fund

1- Ces deux zones sont très bien dotées en ressources fauniques (éléphants par exemple), culturelles (les pasteurs nomades Himbas, les pêcheurs Caprivi) et touristiques en général (paysages spectaculaires). Elles concentrent ainsi la très grande part des flux de touristes en zones communautaires⁷³.

2- Ces deux zones sont écologiquement tout à fait distinctes. La région Nord-Ouest est caractérisée par des écosystèmes semi-arides ou arides, où la pluviométrie est comprise entre 0 et 50mm par an à l'ouest (désert du Namib) et entre 200 et 250mm par an vers l'est, et les taux d'évaporation sont très importants (de 2400 mm par an à l'ouest à 3400mm par an à l'est). Au contraire, la région Nord-Est est caractérisée par un écosystème sub-humide avec des précipitations de plus de 500 mm par an et des taux d'évaporation de moins de 2600 mm d'eau par an. Ces conditions climatiques et géographiques expliquent deux autres types de disparités. D'une part, la région Nord-Est est bien plus fertile et propice à l'agriculture de subsistance. D'autre part, et ceci est évidemment lié, les densités de population sont plus fortes dans la région Nord-Est que dans le Nord-Ouest. Au niveau économique, ces deux régions connaissent une très forte pauvreté rurale et des taux extrêmement élevés de séropositivité. A Katima Mulilo, capitale administrative de la région Nord-Est, ce taux s'élève même à 40%.

Bien que pour chacune des deux zones citées, il existe de nombreuses études sur les impacts du tourisme responsable, pour des raisons de clarté et de concision, *nous nous attacherons au cas particulier de la région Nord-Ouest*. Néanmoins, lorsque les impacts du TR diffèrent d'une région à l'autre, et ceci pour des raisons et des facteurs bien identifiables, nous mobiliserons aussi les études qui concernent la région Nord-Est.

Les régions Kunene et Erongo correspondent aux anciens homelands Kaokoland et Damaraland sous le régime d'apartheid⁷⁴. La majorité des habitants sont des ethnies Damara, Herero et Himba (une sub-division des Hereros). Il est estimé que 40% des plus de 15 ans dans la région Kunene ne sont jamais allés à l'école et le taux d'alphabétisation y est ainsi de 59%, contre 81% nationalement. 41 % des habitants sont déclarés pauvres et 11% extrêmement pauvres. Ils survivent grâce à l'élevage extensif des vaches (lorsque la pluviométrie le permet) et des chèvres. Peu de foyers perçoivent des salaires réguliers et la majeure partie dépend ainsi des pensions des retraités ainsi des envois d'argent des travailleurs migrants.

Dans ce contexte socio-économique, il existe peu d'alternatives économiques possibles. Néanmoins, la région possède des atouts touristiques indéniables. Les paysages spectaculaires du Damaraland et du Kaokoland, les sites culturels (gravures bushmen préhistoriques) de Twyfelfontein et du Brandberg, la rencontre avec les pasteurs nomades Himba, et enfin la présence d'espèces rares comme les éléphants du désert et les rhinocéros noirs sont autant d'éléments qui attirent les flux de visiteurs. Le tourisme est ainsi vu comme une potentielle source de revenus complémentaires. Plusieurs types de projets de tourisme responsable sont développés dans la région Nord-Ouest (voir annexe 1 pour leur localisation). Premièrement, les projets strictement communautaires, les **CBTE**⁷⁵ : campings de Okarohombo (Kunene), Ugab Wilderness (Erongo), ou encore Khowarib (Kunene) ; coopératives d'artisanat de

⁷³ Il est évalué que 25% des touristes vont dans ces zones communautaires. La grande majorité (75%) visite la capitale, la côte Atlantique (Walvis Bay et Swakopmund) et les parcs nationaux (Etosha, Namib Naukluft). Or ces derniers flux (les 75%) ont peu d'impacts locaux pour les communautés rurales. Nous nous focalisons donc sur le tourisme en zones communautaires.

⁷⁴ En fait la région Kunene a été créée sur l'ancien Kaokoland et la partie nord du Damaraland, alors que la région Erongo a été créée sur la partie sud du homeland Damaraland.

⁷⁵ Community-Based Tourism Enterprise.

Daureb Crafts (Erongo) ; associations de guides touristiques de Daureb (Erongo) ; villages traditionnels Himba à Purros et Damara à Anmire (Kunene). Deuxièmement, des **partenariats**⁷⁶ sont signés entre communautés et opérateurs privés pour développer des lodges qui reversent des *royalties* aux communautés et engagent des travailleurs locaux. Ce sont par exemple les lodges de Grootberg, du Damaraland Camp ou le Twyfelfontein lodge.

Au niveau institutionnel, les projets de TR étudiés sont aujourd'hui (en 2008) localisés dans des *conservancies*, qui forment la base légitime de toute planification locale. Ces projets sont ainsi intégrés dans un processus concertatif plus large sur l'utilisation durable et la conservation des ressources et sur le développement du territoire. Dans chaque *conservancy*, les membres discutent et décident sur les questions d'agriculture, de management des pâturages, de gestion des points d'eau, mais aussi de la promotion des activités génératrices de revenu, comme le tourisme. Au total, ces projets de TR, bien que prioritaires pour les communautés, ONG et agences de coopération, ne sont pas isolés des autres préoccupations socio-économiques dans la *conservancy*.

Tous ces projets de TR bénéficient très significativement du soutien financier et de l'assistance technique des agences multi- et bi-latérales et des ONG. Par exemple, l'Union Européenne a fortement soutenu le développement des infrastructures des CBTE (le camping de Khowarib, l'association des guides de Daureb, etc.) mais a aussi entièrement financé la construction du Lodge de Grootberg et a aidé au design du PPP. De son côté, l'USAid a financé le programme CBNRM et ainsi supporté les projets touristiques dans les *conservancies*. L'agence a aussi permis la formation d'une cellule d'experts spécialisée dans la mise en œuvre des partenariats communautés-opérateurs privés (la *Joint-Venture Unit*). Plus récemment, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, au côté du Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF), a financé la reconstruction du camping de Khowarib et a soutenu le plan marketing du lodge de Grootberg⁷⁷.

Sur le terrain, l'association NACOBTA⁷⁸ fédère tous ces projets et met en œuvre le soutien technique et logistique (construction, négociation des PPP avec les opérateurs privés, expertise commerciale, formations en tourisme) et s'occupe de plus de la promotion de ces projets. Dans les régions Kunene et Erongo, la NACOBTA est en cela à chaque fois aidée par deux autres ONG locales, respectivement IRDNC et RISE⁷⁹.

3. Impacts recensés dans les zones étudiées (régions Kunene et Erongo)

En Namibie, deux types de méthodes d'évaluation ont été développées afin d'analyser les impacts du tourisme responsable. La première, quantitative, consiste à modéliser les impacts économiques et financiers des activités et projets touristiques. Les critères calculés sont ainsi les taux de rentabilité interne (TRI) et les valeurs actuelles nettes (VAN) de ces projets pour la

⁷⁶ Institutionnellement ce sont des sortes de partenariats public-privé (PPP), ou plus précisément, comme mis en œuvre en Afrique du Sud, ce sont des partenariats communauté-public-privé (CPPP en anglais). Par la suite, dans ce texte, nous utiliserons alternativement les termes « PPP » ou « partenariats » (communautés-secteur privé) pour désigner ce type de projet.

⁷⁷ De plus, le FFEM a co-financé la réintroduction de deux rhinos noirs dans la zone du lodge de Grootberg, ce qui est indéniablement un atout pour attirer des nouveaux touristes et des développer des activités (excursions).

⁷⁸ *Namibia Community Based Tourism Association*, créée en 1995.

⁷⁹ Integrated Rural development and Nature Conservation et Rural Institute for Social Empowerment. Les acteurs présents dans le domaine du tourisme dans la région Nord-Est sont similaires à ceux présents dans la région Nord-Ouest, c-a-d les associations WWF, IRDNC et NACOBTA. Cependant il semble que l'association IRDNC soit la plus influente. Au contraire de la région Nord-Ouest, dans la région Nord-Est, la NACOBTA n'intervient pas directement sur le terrain et se repose plutôt sur IRDNC et WWF.

collectivité. Enfin, ces modèles estiment des critères chiffrés comme la contribution des projets de TR à la création de valeur ajoutée (revenu national – PIB), de revenus et d’emplois, de façon directe, et induite (indirecte) grâce aux relations commerciales en amont et en aval⁸⁰. La deuxième méthode est une analyse discursive et qualitative. A partir d’enquêtes semi-directives et de réunions de groupes (jeux de rôles, exercices de « ranking » des ménages selon la richesse, etc.) auprès des ménages et individus concernés par les impacts du TR (salariés des projets, fermiers, artisans, fournisseurs de biens et services), on définit des critères non chiffrés qui évaluent les impacts. Cette deuxième méthode se base sur l’approche des niveaux de vie (« *livelihoods approach* ») et la sociologie des histoires de vie.

3.1. Effets économiques

A. Effets positifs

De façon **directe**, les projets de TR créent de la valeur et contribuent ainsi au revenu national (PIB). Roe *et al.* (2003) estiment qu’en 2001 les projets de TR en Kunene et en Erongo ont généré respectivement 13.6 et 0.9 million de dollars namibiens. En région Kunene, la répartition de cette valeur était de 6.1 million pour les acteurs nationaux (Etat, secteur privé, employés expatriés ou non locaux) et 7.5 million au niveau local (redevances versées aux communautés et salaires versés aux travailleurs locaux. Ces revenus sont distribués tant au niveau de la communauté qu’au niveau des ménages et individus.

Au niveau des conservancies (fonds communautaires), les revenus communautaires proviennent des profits dégagés par les entreprises communautaires⁸¹ mais aussi des redevances (pourcentage sur le chiffre d’affaires) que les lodges développés en partenariat avec les communautés (PPP) versent à ces dernières. Bien que les premiers (profits des CBTE) soient très limités, les deuxièmes (redevances) sont très significatifs. Par exemple, les chiffres WWF montrent qu’en 2004 le Twyfelfontein Lodge (Kunene) a versé près de 600 000 dollars namibiens au fonds de la conservancy en *royalties*, et le Damaraland Camp a de son côté versé près de 250 000 dollars namibiens. Plus informellement, à Purros l’opérateur touristique Wilderness Safaris paye des *royalties* à la communauté Himba afin de traverser son territoire et d’observer les éléphants du désert (35 N\$ par touriste). Ces revenus communautaires peuvent dès lors être reversés aux autorités traditionnelles, ou encore utilisés pour le développement d’infrastructures collectives (salles de classe, clinique) ou l’organisation d’événements exceptionnels (funérailles, tournois de football). La conservancy de Torra a par exemple donné de l’argent à l’association des fermiers locaux, et fourni des repas et des couvertures aux personnes âgées, alors que la conservancy de la Marienfluss donnait 15 000 dollars namibiens à l’école mobile⁸². Enfin, les projets touristiques fournissent aussi des aides ponctuelles précieuses à la communauté. Que ce soit les lodges de Brandberg White Lady ou de Twyfelfontein par exemple, ces projets fournissent de l’eau aux fermiers aux alentours ou encore réparent les pompes à eau si elles ont été détruites par les éléphants.

Au niveau individuel et des ménages, grâce à l’argent perçu du tourisme par la conservancy, les membres de la communauté bénéficient souvent d’aides ponctuelles. A Twyfelfontein, les revenus touristiques importants permettent aux étudiants de la zone d’obtenir des bourses

⁸⁰ Pour cela on utilise un tableau entrée-sortie (TEE).

⁸¹ Les entreprises strictement communautaires (CBTE) sont souvent des projets des *conservancies*. Ainsi, les profits éventuels sont reversés à ces dernières.

⁸² Les Himbas étant des pasteurs nomades, il faut mettre en place des écoles mobiles qui suivent aussi les déplacements des groupes de ménages.

pour continuer leurs études dans la ville voisine. De même la conservancy de Tsiseb veut mettre en place un système de microcrédits. Enfin, les Himbas de la vallée de Marienfluss, grâce à l'argent des lodges, organisent des voyages annuels vers la capitale régionale (à un jour de route) afin de faire leur courses essentielles.

Plus significatif encore, les ménages bénéficient de la création d'emplois et le versement de salaires par ces projets touristiques. Tout d'abord, la construction même des infrastructures de ces projets (campings ou lodges) demande l'emploi de main d'œuvre, le plus souvent locale. Par exemple, la construction du lodge Brandberg White Lady, en partenariat avec la conservancy de Tsiseb a nécessité l'embauche de 30 personnes entre 2003 et 2004, en majorité provenant de la zone.

D'autre part, une fois construits, les projets touristiques engagent de nombreux employés. Ainsi il est estimé qu'en 2001, 830 résidents ruraux de des zones Nord-Ouest et Nord-Est occupaient un emploi, en majorité à temps plein, que ce soit dans un projet strictement communautaire (CBTE) ou un projet en partenariat (PPP). Cela correspond à un revenu distribués aux ménages ruraux de 6.3 million de dollars namubiens. De même, à partir de chiffres de l'ONG WWF, on peut estimer qu'en 2004, environ 240 membres des communautés locales étaient employés à plein temps dans des projets touristiques dans les *conservancies* des zones Kunene et Erongo et environ 50 supplémentaires étaient employés à temps partiel. A titre d'illustration de l'impact potentiel du TR, 230 personnes vivent dans la conservancy de Twyfelfontein. Dans cette zone, le lodge de Twyfelfontein procure environ 70 emplois, le lodge Mowani environ 25, l'association des guides environ 12 (plus deux réceptionnistes) et le camping environ 10. Au total, les projets touristiques sont même obligés de recruter à l'extérieur de la zone.

Au niveau qualitatif, ces emplois et revenus sont une source indéniable de plus grande stabilité pour les ménages concernés et de meilleure visibilité pour le futur. Cela permet aux ménages de constituer un petit capital et ainsi réduit leur vulnérabilité face aux événements malheureux. De nombreuses enquêtes montrent que les revenus versés sont utilisés pour payer les droits scolaires et les uniformes des enfants, faire face à des frais hospitaliers en cas de maladie ou encore payer pour des obsèques. Par exemple, une femme travaillant au camping communautaire de Okarohombo résume ainsi les effets bénéfiques du tourisme : « *l'année dernière lorsque j'étais malade, j'ai obtenu 300 dollars namubiens pour payer le trajet pour l'hôpital d'Opuwo [à une journée de route]* ». Dans la plus part des cas, ces emplois sont les premiers pour les jeunes. Des études faites dans le lodge de Grootberg et le lodge de Brandberg White Lady montrent en effet que la grande majorité des employés de ces deux lodges en partenariat étaient précédemment inactifs, restant à la ferme à garder le bétail.

Grâce à ces revenus, les personnes concernées diversifient leurs sources de revenu et ne dépendent plus de leurs proches et acquièrent une indépendance financière. De façon importante, grâce à leur salaire, les habitants n'ont plus besoin de vendre leur bétail (désinvestissement) pour s'acheter les éléments nécessaires à leur survie (nourriture). Etant donnée l'importance sociale donnée au maintien du bétail, ceci est essentiel. De plus, ils remboursent leurs prêts et peuvent acheter des biens moins élémentaires (vêtements, achats à crédits de meubles, de lecteurs CD).

Ils peuvent enfin épargner et accumuler un capital en vue du futur. Par exemple, certains des guides de Daureb à Tsiseb, grâce à leurs salaires de guidage, achètent du bétail (chèvres) ou encore placent leur argent sur un compte bancaire. Cela leur permet de faire face le cas échéant (en vendant une chèvre) aux maladies ou à un problème dans leur famille.

Au total les revenus touristiques sont une source complémentaire et diversifiée de richesse. Ils permettent ainsi de mettre en œuvre des stratégies économiques plus stables et efficaces et de soutenir le niveau de vie du foyer.

Les activités touristiques dans la région Nord-Ouest ont aussi des effets économiques positifs *induits*. Premièrement, les revenus touristiques directs (salaires) sont autant de source monétaire pour les dépendants des employés. Des études montrent ainsi que chaque salarié de ces projets devient un soutien important pour le reste de la famille étendue. Par exemple, une étude récente estime que le lodge de Grootberg (partenariat soutenu par le FFEM) emploie 23 personnes, qui au total, supportent 92 personnes supplémentaires. De même, chacun des 16 guides de l'association Daureb déclare en moyenne soutenir financièrement ou en nature 5,6 personnes. En plus des 16 guides, le tourisme bénéficie donc indirectement à 89 personnes supplémentaires de la zone.

D'autre part, des revenus du TR sont aussi *indirectement* distribués *via* les liens économiques dans les secteurs amont et aval (effets multiplicateurs). On estime par exemple que en 2001, 30% des revenus générés par le tourisme sont distribués aux fournisseurs pour couvrir les coûts d'opération des projets. Dans la région Kunene, ce taux est même de 62%. Ainsi au total, les projets de TR profitent aux secteurs amont et aval. Les constructeurs, fournisseurs en produits alimentaires ou en mobilier (décoration aussi), les producteurs d'artisanat, les vendeurs informels de pierres semi-précieuses sont autant d'acteurs qui génèrent de la valeur grâce à leur dépendance aux activités touristiques. Par exemple, WWF estime que en 2004 les activités locales de laverie et de fourniture de bois d'énergie, toutes deux dépendant du lodge Damaraland Camp dans la conservancy de Torra, ont créé deux emplois à temps partiel pour un revenu distribué de 15 000 dollars namibiens. L'effet multiplicateur est encore amplifié lorsque ces fournisseurs doivent eux-mêmes aussi mobiliser des partenaires commerciaux. Dans le cas du tourisme liés aux parcs nationaux, on estime l'effet multiplicateur du tourisme sur le revenu national (GDP) en Namibie à environ 1.85. Ainsi, pour un euro de valeur généré et distribué directement par le tourisme, 0,85 euros supplémentaires sont générés et distribués indirectement, ce qui est tout à fait significatif.

B- Effets négatifs

Bien que les liens amont et aval semblent significatifs il n'en reste pas moins que le tourisme est un secteur où il y a de nombreuses fuites financières, c'est-à-dire des dépenses ne contribuant pas à la création de valeur pour la Namibie au niveau national et/ou local.

Premièrement, au niveau national, les activités économiques, en particulier les lodges en partenariats, sont dépendants de produits qui doivent être importés, majoritairement d'Afrique du Sud. On estime le taux de fuite au niveau national à 35%. Ces fuites prennent la forme d'importations directes de la part des projets, d'importations de la part des fournisseurs et les profits rapatriés par les compagnies étrangères qui possèdent et opèrent des projets en Namibie. Certes ce taux de fuite est moins important que celui en Afrique du sud (44%) mais il reste très significatif. Si on ajoute à cela les fuites qui correspondent aux dépenses des touristes effectuées avant de partir en Namibie auprès des compagnies aériennes et des différents intermédiaires (agences de voyages, tour-opérateurs), on voit que les fuites sont nombreuses le long de la chaîne de valeur touristique et que les revenus réellement générés et distribués en Namibie sont relativement limités. Une étude montre ainsi qu'entre la TVA (15%) et la taxe hôtelière (2%) et les commissions versées aux intermédiaires (entre 25% et 30%), l'opérateur d'un projet de TR (lodge) dégage un faible profit et reverse aux communautés une part limitée du prix officiel payé par les touristes.

En effet, et c'est le deuxième point, la majorité des consommations intermédiaires des lodges et autres projets ne sont pas produit localement. Si le taux de fuite n'est pas excessif au niveau national, au contraire il est très élevé au niveau local. Du fait de leur isolement dans des zones

sauvages peu peuplées, des compétences locales limitées et de l'inexistence de petites productions vivrières en zone semi-aride, les lodges achètent très peu de produits aux fermiers locaux. Ainsi, les liens amont-aval ne sont pas significatifs au niveau local. Les salaires et redevances versées restent l'essentiel des revenus distribués localement.

Les projets touristiques présentent aussi un coût d'opportunité économique pour les fermiers et autres habitants qui utilisaient le site avant qu'il ne soit affecté à l'usage touristique. Dans la plupart des cas dans la région semi-aride du Nord-Ouest (Kunene et Erongo), les sites choisis étaient précédemment des zones de pâturage extensif. La perte de ces sites est ainsi négative pour les fermiers qui perdent des zones essentielles à leur activité économique de survie (élevage) et doivent déplacer leur bétail. Que ce soit les projets de Okarohombo, Anmire ou Ugab Wilderness, les sites affectés au tourisme sont riches en éléments nutritifs pour les vaches, chèvres, moutons et ânes. Les communautés de pasteurs ont dû supporter la perte d'une partie de leurs pâturages et chemins de parcours. A chaque fois cela a ainsi donné lieu à des négociations assez longues avec les autorités traditionnelles afin que les fermiers acceptent de déplacer leur bétail et de respecter les règles de non-pâturage.

Ce coût d'opportunité est néanmoins assez limité dans la zone Nord-ouest. Du fait de l'aridité des sols et de leur faible productivité, ainsi que de la faible densité humaine, des études montrent que le tourisme présente une rentabilité financière et économique plus importante que l'élevage ou l'agriculture. De ce fait, le coût d'opportunité est très limité au niveau global. Il est efficace de transformer les terrains et de compenser les fermiers qui supportent une perte. Dans les faits cependant les compensations sont très faibles pour les fermiers et pour cette raison se déclenchent des conflits. Les fermiers en effet ont l'impression d'avoir renoncé volontairement à une terre mais de ne rien toucher en contrepartie. Ici c'est la redistribution des revenus qui pose problème.

Au contraire, à titre de comparaison, le coût d'opportunité économique est bien plus élevé dans la région Nord-Est (Caprivi et Kavango). Là, les terres sont bien plus fertiles et la densité est bien plus forte. Les paysans qui renoncent à un champ pour en faire un site touristique perdent un actif économique significatif. Dans ce contexte, le choix d'un usage touristique est plus problématique. Les conflits peuvent ainsi être plus nombreux et plus violents dans cette région.

Finalement, le tourisme responsable en Namibie est en Namibie majoritairement basé sur l'observation de la faune sauvage, en particulier les éléphants, rhinocéros et prédateurs. Tourisme et maintien de faune en liberté sont indissociables. En cela, les activités touristiques font indirectement supporter aux paysans des coûts de coexistence avec la faune. Ces coûts peuvent être très significatifs. Par exemple, de nombreux éléphants (environ 200), rhinos et prédateurs (guépards) sont présents dans la conservancy de #Khoadi //Hoas, où se situe le lodge de Grootberg (PPP). Une étude a montré dans ce cas qu'en 1999, les fermiers ont perdu en moyenne 2400 dollars namibiens à cause des pertes en bétail (prédation par les fauves) et 2700 dollars namibiens du fait des éléphants, qui piétinent les potagers (laborieusement mis en place dans une zone aride) et détruisent les installations d'eau (puits). Plus récemment, il a été estimé en 2007 que 93% des fermiers de la même zone ont connus des problèmes dus aux éléphants et 44% ont connu des problèmes dus aux guépards. Enfin, une autre étude en 2004 montre que 39% des paysans interrogés pensent que les rhinocéros, pourtant essentiels pour l'attractivité du lodge, sont une menace pour les hommes.

TR et effets économiques	
<p>Impacts positifs directs :</p> <p><u>Au niveau quantitatif :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de valeur ajoutée au niveau local et national <i>incluant</i> : - Revenus <i>collectifs</i> (redevances des PPP et profits des CBTE): développement d'infrastructures et distribution d'aides financières aux membres - Bénéfices <i>individuels</i> : aides en nature, salaires. <p><u>Au niveau qualitatif:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ces revenus sont une source de diversification des stratégies de survie et de réduction de la vulnérabilité <p>Impacts positifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier à la famille étendue (dépendants économiques) - Liens économiques amont/aval : fournisseurs de produits agricoles, de bois énergie, de services de laverie, etc. 	<p>Impacts négatifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fuites financières au niveau national : dépendance aux importations, commissions aux tour-opérateurs, rapatriation des profits des compagnies étrangères - Fuites financières au niveau local : manque de production locale, pas d'effet multiplicateur pour les producteurs locaux - Coûts d'opportunité économiques liés à l'usage touristique d'un site et aux conflits d'usage: faibles en zone semi-aride / significatif en zone sub-humide <p>Impacts négatifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coûts de coexistence avec la faune sauvage : destructions dues aux éléphants / prédation du bétail par les fauves

3.1. Effets socio-culturels

A- Effets positifs

De nombreuses études pointent et analysent les bénéfices sociaux, non financiers, attribuables au développement d'activités de TR. *Au niveau collectif*, les communautés ressentent une fierté liée à la mise en œuvre d'un projet commun.

D'une part, les communautés sont fières d'être propriétaires de projets touristiques (« *sense of ownership* »). Elles sont ainsi celles qui décident de la création et de la distribution des revenus. Par exemple, les employés des lodges en partenariat sont fiers de travailler dans un lodge qui est co-détenu par toute la communauté. Une étude a montré que les employés du lodge de Grootberg étaient d'accord pour travailler plus dur car ils se sentaient aussi responsables devant la communauté. Ils préfèrent travailler pour un lodge dont ils sont propriétaires, plutôt que dans un projet classique où ils ne seraient que de simples employés. L'étude montre ainsi que les employés sont plus enclins à préserver les infrastructures du lodge si celui-ci est un lodge partiellement communautaire. Ici, la fierté d'être propriétaire du projet (« *sense of ownership* »), même partiellement, est bien réelle.

D'autre part, les communautés sont fières de participer activement au tourisme et de mettre en œuvre ensemble un projet communautaire. Elles « créent » leur propre revenu, indépendamment des dons des ONG. L'argent généré est géré en commun et les membres de la communauté décident ensemble.

Grâce à cette participation active et à des sessions de formation⁸³, les communautés gagnent en expérience concernant la gestion de projets. Les membres d'une communauté se rassemblent autour d'un même but et ainsi la cohésion du groupe peut être renforcée. Une association communautaire doit être créée pour suivre et gérer le projet. En tant qu'entité sociale, à travers les succès, les conflits et les échecs, l'association apprend et renforce ses capacités organisationnelles et managériales. Les guides de l'association Daureb ont ainsi collectivement appris à gérer une initiative, à résoudre des problèmes et conflits et à travailler

⁸³ Par exemple, les comités de gestion des conservancies suivent des formations d'une semaine pour apprendre à gérer financièrement les revenus et dépenses de la conservancy.

avec des organismes extérieurs, opérateurs privés ou ONG. Au total, la capacité d'action du groupe est améliorée.

Au niveau individuel, les études montrent que les bénéfices sociaux sont significatifs. Premièrement, les individus qui travaillent dans les projets (employés) ou sont liés institutionnellement (membres des comités/associations de gestion) reçoivent de nombreuses sessions de formation. Concernant les projets strictement communautaires (CBTE), l'ONG NACOBTA, financée par des donateurs internationaux, organise des workshops et des formations sur l'organisation du secteur touristique, la comptabilité, le marketing, la relation client, mais aussi elle forme les guides touristiques communautaires et leur fait passer les diplômes requis. Ces formations durent entre 3 jours et une semaine. Toutes les études d'impact sur la région Nord-Ouest soulignent l'importance de ces bénéfices d'apprentissage. Cela développe les capacités individuelles des employés et élève leur niveau de compétences. Ces dernières sont d'ailleurs reconnues par un système de certificats obtenus à l'issue des sessions de formation. Les employés des lodges en partenariats bénéficient aussi de ces effets d'apprentissage et de formation. Par exemple une étude sur le lodge de Grootberg montre que tous les employés sont partis en formation. Certains ont été formés à la cuisine, d'autres ont été formés à devenir guides. Un employé a même pu obtenir son permis de conduire, financé par le lodge.

D'autre part, l'expérience professionnelle individuellement accumulée par les travailleurs permet à ces derniers d'évoluer dans différents postes et d'être progressivement promus à des emplois de plus en plus qualifiés et qualifiants. En ce sens, les projets touristiques en milieu rural sont une opportunité inestimable d'évolution professionnelle pour les membres des communautés. Par exemple, la même étude sur le lodge de Grootberg relate la trajectoire d'un fermier, devenu garde chasse, puis agent de maintenance puis guide touristique. Un autre employé est devenu manager assistant et aspire à devenir manager.

D'autres études montrent aussi que ces projets, qui renforcent les capacités et offrent un contact régulier avec d'autres acteurs (donneurs, opérateurs privés, ONG, gouvernement), sont un tremplin pour les individus afin de trouver d'autres opportunités. Par exemple, le leader de l'association des guides de Daureb a pu suivre une formation en archéologie en Tanzanie. En parallèle, une grande entreprise touristique namibienne lui a proposé un contrat. De même, une autre étude montre comment un employé du village traditionnel d'Anmire a pu, grâce à ses compétences acquises, obtenir un emploi plus stable dans le lodge voisin. Les capacités sont développées et les opportunités de mobilité professionnelle et sociale s'ouvrent ainsi.

B- Effets négatifs

Dans un contexte de pauvreté rurale, les revenus dégagés par les projets touristiques peuvent attiser les convoitises. Dès lors, apparaissent des conflits internes concernant l'appropriation des revenus touristiques. Dès lors, ces conflits divisent et partitionnent les communautés en sous-groupes qui s'opposent pour les droits sur le site touristique et les revenus associés. Ces conflits sont source de pertes importantes de temps et de ressources financières (coût d'opportunité lié au temps des réunions, salaires des médiateurs engagés, coûts pour les ONG pour résoudre le problème, etc.) et débouchent parfois sur des problèmes juridiques ou même des agressions violentes. Par exemple, la propriété des campings de Khowarib et de Ongongo (Kunene) fut disputée par divers chefs traditionnels. Au camping Khowarib, un homme fut même blessé à la suite d'une rixe. Au camping de Purros, deux groupes distincts dans la communauté se sont opposés pour l'appropriation du site. L'affaire fut entendue et réglée au tribunal. Enfin, au sein de l'association des guides de Daureb, un membre de l'association en

agressa un autre pour voler la recette. Il est aujourd'hui en prison. On le voit, la gestion de la distribution des revenus du TR est très problématique et peut causer la division de certaines communautés.

Deuxièmement, dans le cas des lodges en partenariat, les communautés peuvent entrer en conflit avec leur partenaire, l'opérateur privé. Les études montrent ainsi que le plus souvent, les communautés sont déçues car les résultats du partenariat n'atteignent pas les attentes. D'une part, des enquêtes ont conclu que certains lodges en partenariats ne respectent pas des conditions minimales de travail ou/et ne supportent pas la formation et le renforcement des capacités de leurs employés (cas du Brandberg White Lady Lodge dans la conservancy de Tsiseb). D'autre part, des conflits portent sur les redevances versées par l'opérateur ou une autre clause du contrat. Par exemple, la communauté de Tsiseb, a-t-elle menacée la compagnie privée qui gère le lodge de Brandberg White Lady de reprendre une partie du site, car l'opérateur ne paie pas les redevances qui sont dues à la communauté. Pour les mêmes raisons, la communauté de Grootberg a aussi menacé le manager du lodge de rompre le contrat. Ce type de conflits contractuels, courants dans le cas des partenariats est coûteux en temps et en ressources et implique des tensions négatives.

Enfin, les projets touristiques sont le plus souvent accompagnés d'un sentiment par la population locale que les revenus et les emplois sont capturés par un groupe restreint de membres de la communauté. Ce problème de redistribution élargie des revenus générés est analysé par plusieurs études. Dans le cas des zones de Tsiseb (camping de Ugab Wilderness, Lodge Brandberg White Lady, association des guides de Daures) et de #Khoadi //Hoas (lodge Grootberg), les fermiers interrogés indiquent qu'ils ne reçoivent aucun bénéfice du tourisme dans leur zone. A chaque fois, ces fermiers nomment un groupe d'individus qui bénéficient et gardent les revenus générés. Il y a ainsi un fort sentiment de ne pas participer aux bénéfices du tourisme tout en supportant les coûts (coexistence avec la faune sauvage - voir *supra*).

TR et effets socio-culturels	
<p>Impacts positifs directs et indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'appropriation des projets par les communautés - Participation des communautés dans la gestion des projets - Renforcement des capacités du groupe (cohésion) - Renforcement des capacités individuelles (sessions de formation) - Mobilité professionnelle, exposition aux acteurs extérieurs et nouvelles opportunités 	<p>Impacts négatifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conflits internes pour l'appropriation des ressources (division des groupes sociaux) - Conflits des communautés avec les partenaires privés du fait du non respect de clauses contractuelles: coûts en temps et en ressources <p>Impacts négatifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment d'injustice dans la répartition des revenus : perte d'intérêt pour le tourisme d'une grande partie des fermiers

3.3. Effets environnementaux

A- Effets positifs

De façon directe, les projets de tourisme dans la zone Nord-Ouest (Kunene et Erongo) contribuent à la préservation des habitats et des espèces. En effet, comme indiqué précédemment, des projets sont indissociables du programme CBNRM de gestion communautaire des ressources naturelles. Ainsi, les revenus des projets (que ce soit par les profits des CBTE ou les redevances des lodges en partenariat) sont autant de ressources financières pour les conservancies, qui sont chargés de mettre en œuvre la conservation des ressources. Ainsi, les études montrent que la plus grande part des revenus touristiques générés

par les conservancies sont affectés au paiement des employés de la conservancy (gardes-chasse, secrétaire, directrice, coordinatrice, etc.) qui assurent la conservation au niveau opérationnel ou managérial, mais aussi aux dépenses d'investissement (véhicules tout terrain pour les patrouilles anti-braconnage) ou enfin au paiement des coûts de fonctionnement (essence, électricité, frais de transport et d'organisation des réunions).

Indirectement, les revenus touristiques incitent les fermiers à modifier leurs comportements vis-à-vis des ressources naturelles, notamment vis-à-vis de la faune, et les incitent à accepter la mise œuvre de zones exclusives de préservation. Du fait des bénéfices financiers et non financiers du tourisme, le braconnage diminue. En effet, les habitants interrogés dans les études qualitatives établissent un lien direct entre la faune (éléphants, rhinocéros, prédateurs) et les revenus du tourisme. Ils reconnaissent qu'il est de leur intérêt de ne pas braconner ces espèces et ainsi de bénéficier des activités touristiques.

B- Effets négatifs

Les activités touristiques peuvent faire peser des pressions excessives sur les espèces et les habitats. Un trop grand nombre de touristes, sans règles ni régulations, entraîne des risques environnementaux significatifs.

D'une part, le mode de tourisme (tourisme de nature sauvage, observation d'espèces rares) dans la zone Nord-Ouest favorise la conduite hors piste de véhicules tout-terrain. Ainsi, dans la zone de Palmwag (Kunene), il a été noté que de trop nombreuses traces hors piste de véhicules existent et mènent à une accélération de l'érosion des sols. Cela met en danger un grand nombre de petites espèces de plantes et de reptiles adaptés aux conditions arides.

D'autre part, il a été clairement démontré que lors des saisons touristiques (vacances scolaires sud-africaines en décembre, mois de juillet et août pour les touristes européens), un nombre excessif de véhicules tout terrain (voitures, motos) accèdent aux lits des rivières et harassent les espèces telles que éléphants et rhinocéros. Ce cas a par exemple été relevé et dénoncé dans le lit de la rivière Hoanib (au nord de la zone de Palmwag en Kunene).

TR et effets environnementaux	
<p>Impacts positifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribue au financement des activités de préservation des conservancies <p>Impacts positifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incitations économiques pour les fermiers : un éléphant vivant rapporte plus de revenus par le tourisme qu'un éléphant braconné. 	<p>Impacts négatifs directs et indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pressions sur les sols par la conduite hors-piste - Perturbations dans des sites « sauvages » : trop forte fréquentation et harcèlement d'espèces rares (éléphants du désert)

4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable

A partir des observations précédentes sur les impacts positifs et négatifs du tourisme responsable, tels que présentés dans les différentes études, nous dégageons un certain nombre de facteurs d'échecs et de succès pour les projets de TR en Namibie.

4.1. Facteurs de succès (ce qui marche et pourquoi)

A- Sécurité foncière

En Namibie, grâce à la Loi de 1996 et à la Loi foncière de 2002⁸⁴, les titres d'occupation et d'usage de sites à des fins touristiques (CBTE ou lodges en partenariat) sont délégués aux communautés locales et procurent de façon claire un certain nombre de droits à leur(s) détenteur(s). Ainsi, les communautés peuvent décider (1) d'opérer elles-mêmes un projet touristique communautaire ou alors (2) de signer un contrat commercial avec un opérateur privé pour la mise en valeur du site. Cet opérateur doit dès lors reverser des *royalties* significatives à la communauté pour obtenir ce droit d'exploitation commerciale.

B- Mise en oeuvre de partenariats avec des opérateurs privés réputés et intégrés dans le secteur

Grâce à cette délégation et sécurité foncière, les lodges en partenariat (PPP) sont un moyen efficace d'intégrer au mieux les communautés dans le secteur touristique. En effet, choisir un partenaire privé (opérateur touristique) réputé et reconnu dans une large zone (une chaîne de lodges régionale comme Wilderness Safaris par exemple) permet de bénéficier directement de sa force de vente et de ses réseaux commerciaux avec les intermédiaires en Namibie et à l'étranger. Ceci est ainsi un atout majeur pour pénétrer le marché, permettre une meilleure rentabilité du projet et distribuer plus rapidement des bénéfices au reste de la communauté. De plus, ce partenariat permet un meilleur transfert de connaissances et de compétences de l'opérateur vers les membres de la communauté. En somme, un partenariat touristique permet à une communauté de bénéficier du capital financier de l'opérateur, de son savoir-faire et de son pouvoir de marché au sein du secteur touristique.

C- Degré et qualité de l'appui et soutien technique par des agents extérieurs (donneurs, ONG) : une assistance technique cohérente

Certaines ONG sont plus compétentes que d'autres dans le domaine du tourisme et comprennent mieux la réalité du secteur. Dans ce contexte, seuls des projets bien ficelés et potentiellement rentables doivent être soutenus. Trop souvent, les ONG soutiennent des projets pour des simples motifs de développement rural (assistance financière) ou de conservation sans regarder la viabilité du projet. Les études montrent ainsi que les succès s'expliquent lorsque les ONG et donneurs concernés par un projet de TR offrent une réelle expertise technique et commerciale de qualité. Engager des experts ayant une grande expérience dans le secteur du tourisme (anciens managers de compagnies privées, banquiers) est ainsi un facteur de succès. On note par exemple la différence de l'assistance technique fournie dans les régions Nord-Ouest et Nord-Est. L'association IRDNC dans le Nord-Est semble mieux organisée et un expert venant du milieu bancaire a été engagé. La qualité de l'assistance aux communautés semble meilleure et cela se reflète sur les succès des projets de la région Nord-Est, qui sont supérieurs à ceux de la région Nord-Ouest, où l'assistance de la NACOBTA, de RISE et du bureau local (Nord-Ouest) de IRDNC est de moindre qualité.

⁸⁴ *Communal Land Reform Act, n°5*, votée en 2002

4.2. Facteurs d'échec (ce qui ne marche pas et pourquoi)

A- Le faible niveau de la qualité des Ressources Humaines et des capacités individuelles et collectives

A.1- Capacités collectives (au niveau des communautés) limitées

D'une part, les études montrent que les communautés rurales concernées par le TR ont une compréhension limitée des exigences de la gestion d'une activité commerciale touristique⁸⁵. De même, les décisions vis-à-vis du projet touristique sont prises trop lentement (il faut trouver un consensus) et ainsi ne respectent pas le pas de temps très rapide et la nécessaire flexibilité des tour-opérateurs. Il est aussi souvent noté que le système de réservation est souvent déficient et que les projets communautaires ne respectent pas les prestations qui avaient été promises aux acheteurs (vendus par les TO).

D'autre part, le processus de décision et la gestion par les communautés des projets de TR, qu'ils soient de type communautaire ou partenarial, ne sont pas assez transparents. Il existe une déficience organisationnelle de la gestion communautaire qui empêche le plus souvent une distribution efficiente et équitable des revenus générés par le TR. De là apparaissent des conflits intra-communautaires (entre groupes) qui peuvent être violents, limitent la cohésion du groupe et empêchent le développement du projet.

A.2- Capacités individuelles (niveau des compétences des employés) limitées

Les employés des projets communautaires ont le plus souvent un niveau très faible d'éducation et de compétences. En particulier, un esprit individuel entrepreneurial insuffisant, de même qu'une maîtrise de la langue (anglais) et un sens de la communication limités sont des facteurs d'échec récurrents analysés dans les études.

B- Un soutien financier parfois limité et non pérenne (non adapté)

B.1- Le manque d'appui financier par des institutions spécialisées

Très peu de mécanismes existent pour aider au financement de projets touristiques alternatifs (donc plus risqués) dans des zones où la réussite financière est plus aléatoire (zones reculées, hors des trajets touristiques). De ce fait, les banques et institutions traditionnelles, qui ont des exigences en termes de risque et de rendement, débloquent peu ou pas de financements pour le développement du TR.

B.2- Le financement instable des agences de coopération

Du fait du manque de financements de marché (voir ci-dessus), les agences de coopération internationale et les ONG sont des bailleurs essentiels pour financer des infrastructures qui respectent les standards du secteur et aider à l'assistance technique. Les études montrent cependant que les fonds d'aide sont instables et ont une temporalité propre. Ces financements sont ainsi courts (3 ans) alors que les projets communautaires, du fait des capacités limitées mentionnées ci-dessus, prennent plus de temps pour atteindre un degré de viabilité et une capacité de résilience. Dès lors, les analyses montrent que bien souvent, les projets de TR

⁸⁵ Ceci est vrai que ce soit pour les projets strictement gérés par les communautés elles-mêmes (CBTE) ou pour les relations des communautés avec un opérateur privé dans le cas d'un partenariat. Dans ce dernier cas, les communautés comprennent peu les exigences commerciales du partenaire privé et souvent lui imposent des demandes irréalistes, génératrices de conflits.

déclinent peu à peu après l'arrêt des financements d'un projet d'aide trop court⁸⁶. Trop souvent, les agences de coopération doivent obtenir des résultats à court terme afin de légitimer la continuité de l'aide alors que ces résultats sont très lents à venir dans un projet communautaire de TR. Ainsi, après une évaluation mitigée ou négative, les bailleurs mettent-ils fin à leur programme afin d'« investir » dans des projets aux résultats plus rapides. Les projets de TR souffrent donc dans ce contexte de conflit de temporalité.

C- Une insuffisante insertion des projets de TR dans la filière touristique

C.1- Une inadéquation de l'offre à la demande

Trop souvent, les projets de TR « créent » un produit « idéalisé » qui ne répond pas à des besoins exprimés par les acheteurs et les TO. Les standards (qualité) sont ainsi insuffisants et ne répondent pas aux exigences minimales (respect des horaires, respect des prestations, qualité, etc.). Enfin, les productions de biens situées en aval et/ou en amont du secteur touristique ont une qualité insuffisante. Les hôtels font alors appel à des fournisseurs réputés et plus sûrs.

C.2- Une communication auprès des TO et des moyens de réservation limités

Etant donné l'importance des TO dans le contrôle des flux de touristes en Namibie (autant les flux vers la Namibie que les flux à l'intérieur de la Namibie), des rapports montrent l'insuffisante insertion des projets de TR dans la chaîne des intermédiaires. Les TO le plus souvent regrettent que les gestionnaires des projets de TR ne viennent pas leur exposer et leur promouvoir leur produit. Il y a ainsi une séparation entre ces projets de TR, qui sont gérés comme des projets de développement (logique d'aide), et les TO qui de leur côté ont une logique commerciale. D'autre part, les moyens et centrales de réservation sont le plus souvent déficientes inexistantes (pas de caractère sûr de la réservation, pas de paiement en ligne). Les acheteurs et TO se reportent ainsi sur d'autres produits.

5. Recommandations

Face à ces facteurs d'échec et de succès de différents projets de TR étudiés en Namibie, nous proposons quatre types de recommandations.

5.1. Recommandations institutionnelles

A- Renforcer la délégation des droits sur les ressources et promouvoir les partenariats communautés-secteur privé

Les études analysant les partenariats touristiques en Namibie montrent que les impacts socio-économiques sont positifs. Il faut ainsi déléguer aux communautés rurales de plus amples (et nouveaux) droits sur les ressources touristiques afin qu'elles puissent contracter et négocier avec des opérateurs privés. Nous recommandons ainsi de promouvoir l'établissement de droits communautaires à l'intérieur des parcs nationaux (actifs naturels à haute valeur ajoutée). Une fois délégués ces droits sur des concessions dans les parcs, les communautés

⁸⁶ Au Nord de la Namibie (Ovamboland), ceci a été observé dans le cas de projets communautaires (camping de Ruacana, village traditionnel de Tsandi) après que le DFID ne cesse son financement.

pourront négocier des contrats commerciaux avantageux avec des lodges privés (les parcs sont très demandés en termes d'investissement).

D'autre part, il faut sécuriser et renforcer ces droits délégués aux communautés. Aujourd'hui, ces droits fonciers ont une valeur commerciale faible car ils sont limités (uniquement l'usufruit). Par exemple, ils ne sont pas hypothécables (pas de valeur collatérale) et ne peuvent être vendus (pas de valeur résiduelle). Certes aujourd'hui un nombre de partenariats a été signé avec les communautés, mais, sans ces deux possibilités de collatéralisation et de vente, les opportunités d'investissement privé et de partenariats restent risquées et donc limitées⁸⁷.

5.2 Recommandations opérationnelles

A- Disponibilité des financements pour des projets de TR en milieu rural

Les communautés doivent pouvoir s'adresser à des banques pour obtenir des prêts bonifiés (avec un minimum de garantie) et adaptés aux besoins de financement de projets de qualité (présentant des infrastructures respectant les standards du secteur). Par exemple, sur le modèle des prêts agricoles, la Development Bank Of Namibia pourrait mettre en place un produit financier de BEE (« black economic empowerment »), garanti par l'Etat, afin de financer des communautés rurales pour des projets de TR. Ceci permet ainsi aux communautés soit de développer leurs propres projets, soit de prendre des parts dans un projet développé par un opérateur privé.

B- Développer la formation et renforcer les capacités individuelles et collectives

Les donateurs et ONG doivent fortement investir dans des programmes de formation des acteurs locaux afin d'augmenter les compétences des communautés (programme de renforcement institutionnel) et des individus. Dans le deuxième cas, les formateurs doivent avoir une expérience forte dans le secteur (guides privés, managers de lodges, etc.) et non être de simples travailleurs sociaux généralistes. D'autre part, les systèmes de placement en stages (dans des entreprises privées) et du tutorat (« *mentorship* », où un patron d'entreprise privée supervise et aide un projet communautaire) doivent être développés et généralisés. Dans ce cadre, la promotion des lodges en partenariat avec le privé est un bon élément pour développer la formation et renforcer les capacités des individus.

C- Vers une bonne intégration commerciale des projets de TR dans le secteur touristique

Il est essentiel de communiquer sur les projets de TR afin que touristes et intermédiaires commerciaux (tour-opérateurs, agences de réservations) aient connaissance des produits offerts. Ainsi, un site Internet, des brochures, des encarts dans des journaux et brochures sont un atout. D'autre part, les projets de TR doivent pouvoir proposer une marque forte qui renforce la réputation. Ainsi, être inséré dans un réseau (une chaîne, un label, une marque) reconnu par les professionnels du secteur (confiance) et doté de moyens de réservation est un facteur de succès⁸⁸. Enfin, les projets doivent absolument nouer des relations avec les

⁸⁷ En 2006, on ne compte par exemple qu'une dizaine de ces partenariats et nombres de spécialistes et dirigeants d'entreprises expliquent ce fait par le risque lié à cette insécurité des droits fonciers en zones communales.

⁸⁸ Par exemple, il ne suffit pas pour les projets communautaires d'être membre de l'association NACOBTA. En effet, la réputation de cette association auprès des professionnels n'est pas très bonne. Les intermédiaires ne font

intermédiaires du secteur (tour-opérateurs), les informer et leur proposer des gestes commerciaux. Ceci doit inciter les TO à intégrer ces projets dans leur offre commerciale.

5.3 Recommandations de recherches futures

Le domaine de l'évaluation des impacts du tourisme, en particulier le TR, souffre aujourd'hui d'un déficit de méthodes quantitatives précises sur des données désagrégées. Ainsi, la contribution du tourisme est analysée à l'échelle nationale (tableaux entrées-sorties et comptes satellite du tourisme à partir de données comptables globales) et sans distinguer la nature des projets touristiques (privés, communautaires, de masse, responsables). Ces études nous informent donc peu sur les impacts réels du tourisme pour les communautés locales. Au niveau national, les seules études sur ces impacts proposent des données agrégées et construites par les ONG qui sont elles-mêmes responsables du programme. Le plus souvent, elles agrègent ainsi des données douteuses afin de prouver le bienfait de leur action.

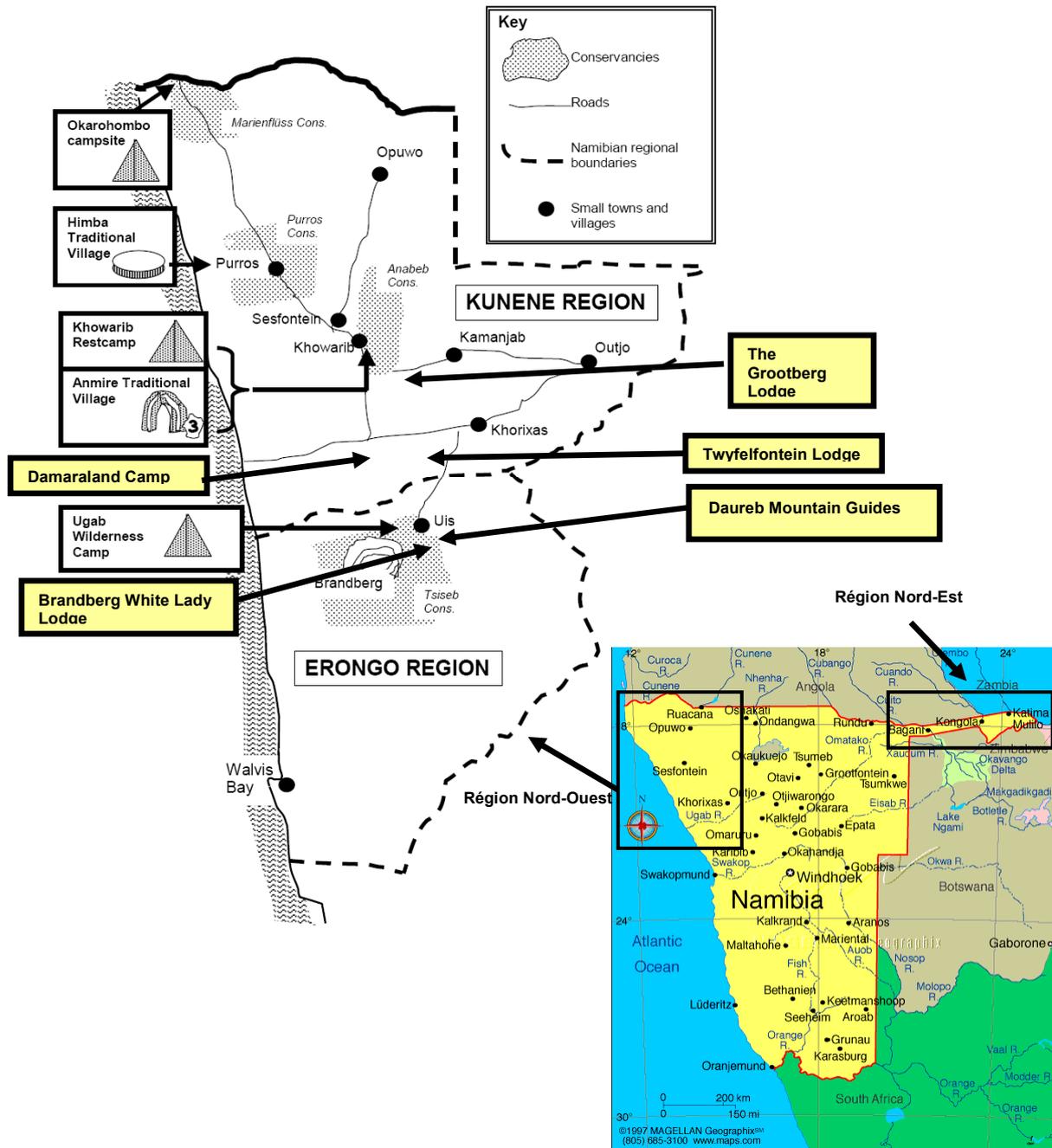
Des études locales doivent ainsi compléter ces données afin d'évaluer la réalité de ces impacts positifs. Certes, des enquêtes de terrain et des cas d'étude analysent les impacts au niveau local. Seulement, ce sont des analyses discursives qui rapportent des propos tenus lors de réunions de groupes et de jeux de rôle. Aucun critère précis, quantifiable, n'est élaboré pour analyser les impacts.

En particulier, très peu d'études de terrain n'ont été menées pour connaître les bénéfices et coûts des lodges en partenariats. Seules des analyses institutionnelles sont disponibles.

Nous proposons ainsi de développer des enquêtes d'évaluation locale des impacts des partenariats. Ces enquêtes prendraient la forme d'interviews exhaustives de tous les employés de ces lodges en partenariat. La méthode sociologique des « histoires de vie » pourrait être utilisée. Plusieurs critères et indicateurs seraient mesurés : le salaire moyen, la valeur des formations reçues, la promotion professionnelle, les trajectoires individuelles et le sentiment de participation et de renforcement des capacités individuelles.

Le but est ainsi d'évaluer si la priorité qui est actuellement mise sur le développement des partenariats (investissements de la part des donateurs et ONG) est fondée.

pas confiance en la qualité des projets chapeautés par la NACOBTA. Il faut donc s'insérer dans un réseau avec une réputation et un professionnalisme reconnu.



Annexe 1. Revue de la littérature sur les impacts : Projets touristiques strictement communautaires (CBTE) et Partenariats (CPPP, en jaune sur la figure) dans la région Nord-Ouest (Erongo et Kunene)

Source : adapté de Murphy, 2003

Chapitre 4 – Portée et limites du tourisme responsable : le cas de l'Argentine

1. Contexte national

Le tourisme en Argentine est aujourd'hui une activité clé du développement économique comme en témoigne la Loi Nationale de Tourisme qui le déclare « d'intérêt national comme activité socio-économique stratégique et prioritaire dans les politiques de l'Etat ».

1.1. Le tourisme en chiffres⁸⁹

Durant les années 1990, le tourisme a connu une croissance soutenue et régulière. Le taux de croissance moyen du nombre d'arrivées de touristes étrangers est de 4,97% passant de 1,7 millions en 1991 à 3,3 millions en 2003⁹⁰. En 1996, année de la plus forte croissance avec +14,2% d'arrivées de touristes étrangers, le tourisme a généré 16,1% de recette en devises en Argentine, soit 2 500 millions USD. En 2003, le tourisme représente 7,7% du PIB et on estime que sa contribution à la création d'emplois est de 7,7% de la population active⁹¹. En ce qui concerne la contribution fiscale, l'activité « voyages et tourisme » génère environ 4,8% de revenus⁹².

Au dernier trimestre 2001, l'Argentine traverse une crise financière, économique, sociale et politique qui a des impacts à la fois conjoncturels et structurels sur l'économie du pays. Avec la dévaluation du peso, l'Argentine est rendue encore plus attractive par son faible coût et contre toute attente, l'activité touristique repart très rapidement et fortement dès mars 2002 grâce aux marchés limitrophes (Chili, Pérou, Colombie et Equateur). Avec un panorama politique et économique consolidé, les arrivées de longue distance comme d'Europe ou des Etats-Unis reprennent leur niveau de 2001 dès le dernier trimestre 2002. Le bilan de l'année 2002 est donc très positif avec une augmentation de 7,6% des arrivées en 2002 par rapport à 2001, soit 2,8 millions de visiteurs. En 2003, cette tendance s'est confirmée avec la réaction des marchés internationaux renforçant une très forte croissance des arrivées d'Europe et d'Amérique du Nord⁹³.

Parallèlement, entre 2000 et 2003, le marché interne a été modifié par un changement de comportement des touristes nationaux : baisse du pouvoir d'achat, baisse des voyages à l'étranger et donc recherche de nouvelles destinations sur le marché intérieur. Ce segment de population s'est montré intéressé par deux produits : les nouvelles offres notamment le tourisme communautaire, l'agrotourisme et l'écotourisme, ainsi que les valeurs sûres (patrimoine reconnu internationalement).

⁸⁹ Source des chiffres cités : Secrétariat du Tourisme de la Nation, Plan Fédéral Stratégique de Tourisme Durable 2016 (PFETS), 2007.

⁹⁰ On note une certaine diminution en 2001 (2,6 millions soit une baisse de 9% par rapport à 2000), due à la crise économique interne et au marché aérien international. Parallèlement, les dépenses réalisées par les touristes étrangers représentent 1 130 millions USD en 1990, contre 2 037 millions USD en 2003.

⁹¹ Soit 1,1 millions d'emplois créés.

⁹² Soit 3 730 millions USD au gouvernement national et 608 millions USD aux provinces.

⁹³ + 48,6% en provenance d'Amérique du Nord, + 51,1% d'Europe, + 42,2% d'Asie et autres. Ces touristes de longue distance sont particulièrement attirés par les destinations positionnées internationalement comme la Quebrada de Humahuaca, les Chutes d'Iguazu ou encore le Parc National des glaciers avec le Perito Moreno. Par ailleurs, ils ont des niveaux de dépenses bien supérieurs aux touristes nationaux ou de pays limitrophes.

1.2. La stratégie politique nationale

En 2004, le pouvoir exécutif à travers le Secrétariat au Tourisme a établi comme priorité le vote d'une nouvelle loi nationale de tourisme. Comme cadre référentiel nécessaire au développement de l'activité touristique, cette loi nationale de tourisme n°25.997 promulguée le 5 janvier 2005 déclare le tourisme « d'intérêt national, comme activité socio-économique stratégique et essentielle pour le développement du pays. L'activité touristique devient prioritaire dans les politiques d'Etat »⁹⁴. Le développement touristique s'inscrit dans le mandat constitutionnel⁹⁵ visant à garantir la satisfaction des nécessités présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Ainsi, l'article 2 de la loi nationale de tourisme souligne comme principe directeur « le développement durable (...) en harmonie avec les ressources naturelles et culturelles afin de garantir leurs bénéfices aux générations futures ».

La loi 25.997 s'accompagne de la création de divers organismes et fonds comme l'Institut National de la Promotion Touristique, organisme de droit public non étatique chargé d'élaborer et exécuter la stratégie de promotion, notamment sur le marché international pour renforcer l'image de l'Argentine comme marque et destination touristique. Son directoire est composé de représentants du Secrétariat au Tourisme, du Conseil Fédéral de Tourisme⁹⁶ et de la Chambre Argentine de Tourisme⁹⁷. La loi crée également le Comité Interministériel de développement touristique pour coordonner les compétences liées à l'activité⁹⁸. Enfin, la loi établit la constitution d'un fonds national de tourisme et la création d'un Programme National de Développement Touristique pour financer les œuvres d'intérêt touristique.

La loi déclare qu'il est du devoir du Secrétariat au Tourisme de la Nation de « fixer les politiques nationales de l'activité touristique afin de planifier, programmer, promouvoir, former, préserver, protéger, générer des investissements et encourager le développement dans le cadre d'un plan fédéral stratégique »⁹⁹. Partant du constat que le pays connaît des problèmes structurels graves, d'une distribution inégale et inefficace des ressources, en dénonçant le fait que « la dispersion et la spontanéité ont été les normes pour le tourisme », le Secrétariat au Tourisme conçoit le Plan Fédéral Stratégique de Tourisme Durable (PFETS) comme un outil fondamental pour mettre en œuvre une véritable politique nationale dans le développement du secteur et avancer dans la construction des conditions de compétitivité. Ses deux objectifs principaux sont de favoriser le développement économique et l'intégration sociale, et de préserver le patrimoine historique, culturel et environnemental. Pour cela, le gouvernement a mis en œuvre une démarche participative et décentralisée. Le travail de

⁹⁴ Titre 1, article 1 de la Loi Nationale de Tourisme 25.997.

⁹⁵ Article 41 de la Constitution.

⁹⁶ Le Conseil Fédéral de Tourisme est l'organisme regroupant les titulaires des organismes touristiques provinciaux (ministères ou secrétariat selon les provinces), de la Ciudad Autonoma de Buenos Aires, et le Secrétariat au Tourisme de la Nation.

⁹⁷ La Chambre Argentine de Tourisme est le plus important représentant du secteur privé, composé de neuf groupements (associations, fédérations...) et représentant ainsi près de 43 000 entreprises.

⁹⁸ Dans ce comité interministériel sont présents le Ministère de l'économie (secrétariat aux politiques économiques, subsecrétariat au budget, subsecrétariat aux PME), le Ministère de la Planification Fédérale, de l'Investissement Public et des services (subsecrétariat aux infrastructures et aux transports), le Ministère de la Santé et de l'Environnement, le Ministère du Développement Social, le Ministère de l'Intérieur (Direction Nationale des Migrations, Secrétariat de la Sécurité Intérieure), le Ministère des Relations Extérieures et du Commerce.

⁹⁹ Chapitre 2, article 7 de la Loi 25.997.

concertation, d'analyse et de planification prend fin le 22 juin 2005, lors de la validation par le Conseil Fédéral du Tourisme, le Conseil Fédéral de l'Investissement, le Secrétariat au tourisme, la Chambre Argentine de Tourisme et l'Administration des Parcs Nationaux du « plan fédéral stratégique de tourisme durable afin de construire et mettre en œuvre une politique sectorielle qui fasse de l'Argentine un pays équilibré, intégré et socialement juste à l'horizon 2016 »¹⁰⁰.

Les objectifs spécifiques de ce plan sont :

- Environnementaux : mettre en place un modèle de développement touristique respectueux de l'environnement (...);
- Socio-culturels : obtenir une meilleure qualité de vie pour les habitants de la République Argentine, garantissant le respect de la culture, de l'identité et les valeurs des communautés locales ;
- De qualité : développer une culture de l'amélioration continue vers l'excellence, basée sur l'engagement de tous les acteurs dans le renouvellement des méthodes de gestion et de production ;
- Socio-économiques : favoriser la génération et la distribution équilibrée de la rente touristique interne et des excédents économiques internationaux générés par le tourisme réceptif.

Ce plan fait une place d'honneur à l'écotourisme, au tourisme d'aventures et au tourisme culturel, reconnus comme potentiels majeurs pour le pays qui jouit de milieux garantis de grande qualité environnementale, d'atouts naturels et culturels de haut niveau et de plus de 300 aires protégées (5% du territoire national). Le tourisme culturel ne touche pas seulement les grandes villes (architecture, musées...) mais également les zones où les aspects historico-culturels sont prégnants comme la Quebrada de Humahuaca ou les missions jésuites de Misiones par exemple.

Au niveau national, les projets de tourisme responsable sont financés par divers acteurs. La Banque Interaméricaine de Développement finance deux macro projets de développement touristique durable sous forme de prêts. Des organismes internationaux comme le Programme des Nations Unies pour le Développement financent également des projets, sous forme de dons, tout comme les grands fonds internationaux comme le Fonds Français pour l'Environnement Mondial ou la Corporation Andine de Financement. Par ailleurs, les agences de coopération espagnole et allemande (AECI et GTZ) sont bien présentes sur le territoire. Enfin un réseau d'ONG nationales conduit des projets locaux, financés en général par le gouvernement national ou provincial.

2. Contexte régional et local

Pour étudier les impacts du tourisme responsable, le choix du territoire s'est porté sur la Quebrada de Humahuaca située dans la province de Jujuy à l'extrême Nord Ouest du pays en raison de ses caractéristiques : des niveaux de pauvreté et des inégalités fortes dans les

100 Ce plan s'inscrit dans le Plan Stratégique Territorial 2016 (ou plan du bicentenaire) dont l'objectif général est de « guider les actions avec impact spatial vers une croissance équilibrée, intégrée, durable et socialement juste du territoire argentin et construire des mécanismes d'intervention adéquats pour profiter des opportunités de développement ».

Argentine 2016 : Politique et Stratégie Nationale de développement et d'aménagement du territoire, Plan Stratégique Territorial, Ministère de la Planification Fédérale, de l'Investissement public et des Services.

populations ; une multiplicité ethnique couplée de caractéristiques socioculturelles et socio-économiques propres ; une situation périphérique par rapport au reste des activités nationales et par rapport aux centres de demande touristique nationale (environ 2 000 Km de la capitale); une situation transfrontalière stratégique sur des corridors continentaux. Il s'agit d'une zone faiblement développée à l'échelle du pays, plus dépendante de la création de nouvelles activités¹⁰¹ et avec de faibles capacités d'investissements, et un énorme potentiel touristique.

Zone déclarée Patrimoine Mondial par l'UNESCO dans la catégorie « Paysage culturel » en 2003, cette vallée montagneuse préandine aride s'étend le long du fleuve Rio Grande sur 155 kilomètres du nord au sud, regroupant neuf villages et une population d'environ 32 000 habitants sur une superficie de 365 650 hectares. « Itinéraire culturel de 10 000 ans », la Quebrada présente des richesses exceptionnelles tant au niveau culturel (sites archéologiques pré incaïques et incaïques, monuments de la colonisation hispanique) que paysager (formations géologiques, cactus). Ramousse (2005) précise qu'une multitude de sites de peuplement témoignent de son importance comme voie essentielle reliant plusieurs écosystèmes andins ou subandins et comme lieu d'exploitation agricole majeur depuis l'époque pré incaïque jusqu'à aujourd'hui.

Conscient de la haute valeur de ce patrimoine et répondant à la demande d'une partie de la population¹⁰², le parlement provincial a voté en octobre 2000 la loi N°5206 désignant la Quebrada de Humahuaca comme « paysage protégé » dans toute son extension, conformément aux termes de la Loi Générale d'Environnement N°5063. Parallèlement, le secrétariat au tourisme et à la culture a lancé une étude de pré-classement basée sur une démarche participative. Dans chacun des neuf villages, des commissions locales de site ont été créées sur la base de la participation volontaire afin de faire des propositions sur les modalités de protection et de valorisation du patrimoine et de réfléchir sur les enjeux du classement. Les neuf commissions locales de site sont chapeautées par une commission de site comportant un représentant de la Nation, un représentant de la Province et un représentant par département¹⁰³ de la Quebrada. Les commissions locales de site ont été un enjeu clé du classement de la Quebrada par l'UNESCO démontrant l'importance d'un processus de protection et de valorisation partant de la base. Cependant, après l'obtention du classement en 2003, les différentes commissions locales ont connu des dynamiques distinctes et de nouveaux ateliers participatifs ont été mis en place par le Secrétariat au tourisme et à la culture pour restructurer le schéma de participation et de gestion au cours de l'année 2005.

En effet, les mécanismes de gouvernance participative se sont peu à peu essoufflés par manque d'engagement de long terme des citoyens, manque d'un pouvoir réel de décision et manque d'avancées concrètes. Certains leaders communautaires ont récupéré l'enjeu identitaire pour revendiquer leur pouvoir, s'opposant parfois de cette façon à l'autorité municipale. Les luttes de pouvoir et de légitimité peuvent ainsi bloquer des décisions et avancées concrètes et conduire à démobiliser les citoyens. Une proposition finale de plan de gestion provincial est en cours de validation actuellement mais l'ambition participative retarde

¹⁰¹ Historiquement, la Quebrada tire ses principales ressources de l'agriculture et de l'extraction minière qui a connu un fort déclin dans les deux dernières décennies. La reprise intensive de cette activité très controversée (pollution de l'environnement et risques pour la santé des populations locales) est l'objet de nouveaux débats actuellement.

¹⁰² Des groupes s'étaient organisés dans chaque village pour s'opposer à la mise en place d'infrastructures de réseaux détériorant le paysage.

¹⁰³ Les 9 villages sont répartis en 3 départements : 3 par département.

les prises de décision définitives et freine la mise en place d'un véritable organisme provincial de gestion, capable de réaliser des projets concrets.

Les villages, appuyés par la coopération française¹⁰⁴, se sont peu à peu structurés en intercommunalités¹⁰⁵ pour exercer leurs compétences qui sont directement liées au développement touristique de la zone : l'article 189 de la constitution provinciale dispose que les villages sont compétents en matière de planification, gestion et exécution du développement et de l'aménagement urbain, de l'esthétique paysagère, de la maintenance et de la propreté des voies publiques, de l'assainissement, de la collecte et du traitement des déchets, des transports, etc.

Le développement touristique n'est pas seulement au centre des préoccupations municipales mais aussi provinciales puisqu'il est perçu comme une opportunité considérable de développement local, non seulement dans la Quebrada mais sur l'ensemble du territoire provincial, même si le classement de la Quebrada a profondément marqué l'image de la province et ce dernier s'étant converti en produit phare pour capter les touristes. C'est pourquoi à partir de 2004, le gouvernement provincial a fait appel à un cabinet de consultants pour mettre en place un plan stratégique de développement touristique durable sur le modèle du plan national. Conçu selon une démarche participative, le plan est centré sur la préservation des ressources naturelles et culturelles et sur un meilleur équilibre territorial du développement touristique.

En ce qui concerne spécifiquement la Quebrada, le tourisme se développe essentiellement sous la forme de tourisme culturel (visite de sites archéologiques, de musées, participation à des événements culturels comme le carnaval, les fêtes religieuses, la pachamama) et de tourisme communautaire (partage du mode de vie de la communauté : préparation culinaire, travaux agricoles, contes des légendes, etc.). Le tourisme communautaire se pratique directement dans les familles des communautés autochtones (comme dans la communauté de Hornaditas) ou gauchas (réseau de la huera gaucha), qui se lancent progressivement dans l'activité, aidées du soutien des ONG locales. Il est à noter que l'adhésion des communautés à l'idée de valorisation touristique de leur patrimoine n'est pas acquise de façon homogène sur l'ensemble du territoire. Dans certaines communautés les leaders traditionnels rejettent l'idée du tourisme ou encore celle de collaborer à un projet de développement local chapeauté par les autorités locales, municipales ou provinciales, revendiquant l'antériorité du peuplement indigène et donc leur légitimité dans l'administration du territoire. Cette revendication fut relayée par la réforme constitutionnelle de 1994, reconnaissant l'antériorité des peuplements indigènes et donc leurs droits ancestraux sur les terres. Cette problématique en soulève une autre liée aux questions foncières : insécurité juridique quant aux droits de propriété, spéculation foncière liée à l'attrait croissant des investisseurs sur ce territoire, etc.

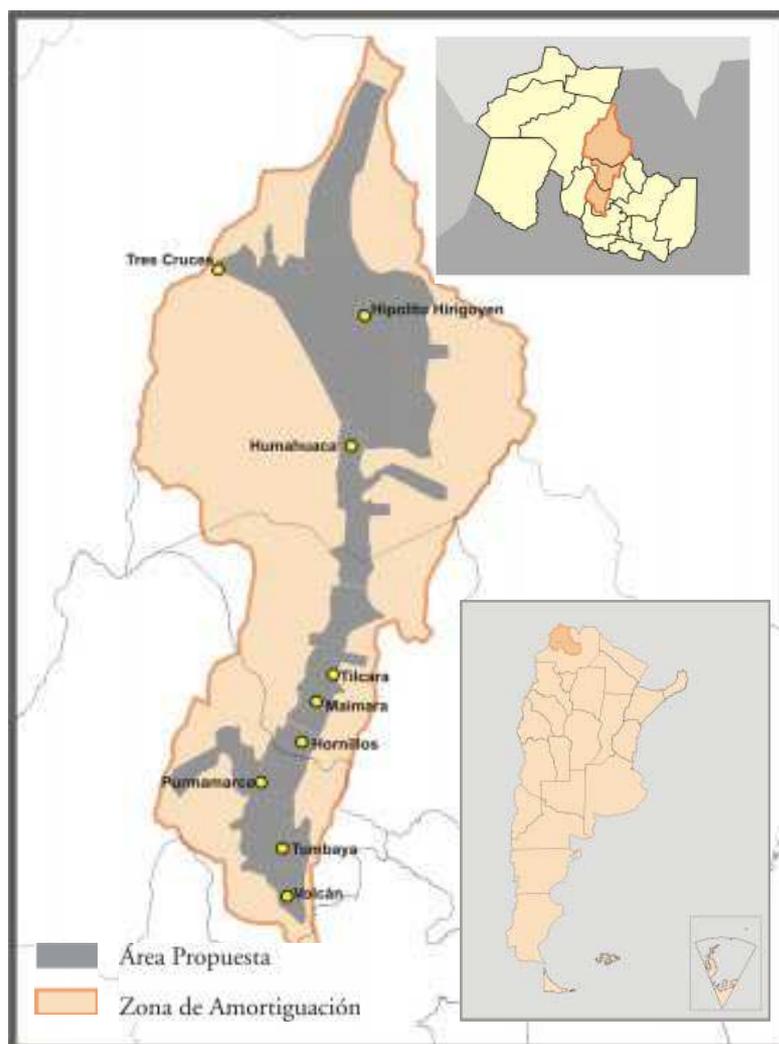
Malgré la possible méfiance des autochtones envers le tourisme, il est maintenant au cœur de toutes les problématiques de développement local, notamment, celles appuyées par les bailleurs internationaux. Deux exemples : l'Agence Espagnole de Coopération Internationale finance un projet de déshydratation par énergie solaire des légumes produits dans la Quebrada

¹⁰⁴ Coopération bilatérale de 2004 à 2007, coopération décentralisée avec le Conseil Général des Hautes Pyrénées depuis janvier 2008.

¹⁰⁵ Intercommunalités Amog Pacha entre les 3 villages du département de Tumbaya (Partie Sud de la Quebrada) avec compétences sur la collecte et le traitement des déchets, la valorisation touristique et le développement local ; Comité de Bassin du Rio Grande entre les 9 villages de la Quebrada sur la gestion des ressources hydriques.

afin d'augmenter fortement leur valeur ajoutée et de lutter contre la saisonnalité des revenus liée à la saisonnalité de la production. Les acheteurs potentiels de ces produits sont essentiellement les restaurants gastronomiques et les touristes.

Enfin l'expérience des régions environnantes démontrent que la manne touristique peut être une formidable opportunité de développement : province de Salta, région de San Pedro de Atacama au Chili, région du Salar de Uyuni en Bolivie. Les entrepreneurs organisés et ambitieux des régions voisines en vendant progressivement le produit « Quebrada de Humahuaca » ont renforcé et accéléré la nécessaire appropriation de cette activité par les populations locales et accentué la problématique de conciliation entre protection du patrimoine et de l'identité avec le développement local par l'ouverture au tourisme.



Superficie de la Quebrada	365 648,79 ha
Route touristique	155 Km du Nord au Sud
Habitants	32 000 habitants (source INDEC), 46% urbains
Répartition	2 villes (+ de 3500 habitants) : Tilcara et Humahuaca 7 villages et des populations rurales dispersées 3 départements (3 villages par département)
Principaux lieux touristiques	Purmamarca, Tilcara, Humahuaca

3. Impacts recensés dans la zone étudiée (Quebrada de Humahuaca, province de Jujuy)

Afin de recenser les impacts du tourisme responsable, les principales études mobilisées ont été les commandes effectuées par les autorités provinciales ou les bailleurs de fonds auprès de leurs propres services ou de cabinet d'études. En cela, les documents internes de l'Unité de Gestion de la Quebrada de Humahuaca sont les plus complets. La méthodologie utilisée est constituée d'enquêtes, d'ateliers participatifs et d'observations. Par ailleurs, les impacts socio-culturels sont mentionnés dans quelques articles des anthropologues de l'Institut Interdisciplinaire de Tilcara, dépendant de l'Université de Buenos Aires. Ils reposent également sur des enquêtes, des ateliers participatifs et de l'observation.

3.1. Effets économiques

A- Effets positifs directs

Le principal impact économique du développement touristique est l'émergence de nouvelles entreprises liées aux services : hébergement et restauration. En effet, la Quebrada de Humahuaca a connu une croissance exponentielle : en 2007, 40 établissements hôteliers nouveaux ont été recensés par rapport à 2003.

Les chiffres et statistiques présentés par le secrétariat au tourisme ne permettent pas de distinguer le tourisme provincial du tourisme qui s'effectue proprement dans la zone de la Quebrada de Humahuaca. Cependant, on peut attribuer à cette aire la cause de cette croissance exponentielle puisque l'immense majorité des touristes arrivant dans la province passent par la Quebrada. En haute saison, l'occupation hôtelière dans la Quebrada est de 100% et de 80% dans la capitale qui concentre tous les touristes qui n'ont pas pu se loger dans la Quebrada. De même, il est difficile de distinguer les formes de tourisme : tourisme culturel ou communautaire avec un lien réel avec les populations et leur patrimoine contre simple visite des paysages à bord d'un véhicule motorisé sans générer de rencontre ou de revenu avec les populations locales.

Dans le développement de l'activité, il faut également prendre en compte toute l'économie informelle ou ponctuelle qui apparaît en fonction des opportunités et des événements. Lors des pics de fréquentation (semaine sainte, carnaval, festival de janvier), quasiment l'ensemble des foyers des trois villes principales profitent de l'afflux de touristes : mise à disposition des sanitaires, service de consigne pour les sacs, camping dans les jardins, vente de nourriture rapide... L'institut de la statistique (INDEC) estime que le PIB du tourisme de la Province augmente de plus 40% si on prend en compte l'économie informelle.

B- Effets positifs indirects

D'après le Secrétariat au Tourisme, l'attrait pour la Quebrada de Humahuaca est un moteur fort de développement du tourisme pour la capitale et ses alentours et aurait des répercussions sur l'ensemble de la province : 12 000 emplois directs¹⁰⁶, 189 établissements hôteliers (avec 6823 places, soit 46% d'augmentation entre 2003 et 2007), 37 agences de tourisme (dont 16 nouvellement créées depuis 2003).

¹⁰⁶ La littérature ne permet pas de préciser le type d'emplois, s'ils sont saisonniers ou permanents, et s'ils touchent plus une certaine frange de la population (homme, femme, jeune).

Cette dynamique a des répercussions sur les activités telles que le bâtiment, les transports, l'emploi public (information touristique et encadrement de l'activité) et bien sur l'artisanat mais il est très difficile de trouver des estimations de ces chiffres. Enfin en ce qui concerne l'activité agricole, ses évolutions sont autant liées au tourisme qu'aux questions d'approvisionnement et de marché national, avec une nuance en ce qui concerne les cultures traditionnelles qui ont pris une dimension patrimoniale et connaissent une revalorisation importante (maïs, pomme de terre, quinoa, yacon).

Enfin, la dynamique et les opportunités de développement ont fait apparaître une série de projets pilotés par toute sorte d'organismes, de l'association locale au PNUD, sur diverses modalités de développement économique : encouragement des cultures traditionnelles andines, déshydratation des produits locaux par énergie solaire et vente de ces produits avec haute valeur ajoutée, etc.

C- Effets négatifs directs

Premièrement, la précipitation à mettre en place des services touristiques peut conduire à des actions préjudiciables au patrimoine avec des coûts énormes. Il n'est pas rare que des constructions se fassent sans étude architecturale et sans accord de la municipalité. La détérioration de certains édifices anciens, abandonnés (ou fragiles) malgré leur grande valeur patrimoniale, est également fréquente du fait d'un manque de formation ou d'information. Par exemple en mars 2008, une partie du toit du musée Ernesto Soto Avedaño s'est effondrée, provoquant la perte de nombreuses sculptures, suite aux travaux effectués dans la maison voisine qui ont affecté la base de soutènement du musée. Les exemples sont nombreux et le coût pour les administrations publiques est énorme : réalisation d'un code d'édification, code d'urbanisme, critères de régulation de la construction... Il faut y ajouter le coût des ressources humaines capables d'évaluer et d'autoriser les aménagements urbains et constructions nouvelles, et de contrôler ensuite le respect des critères et des engagements.

Outre les questions d'encadrement urbanistique et architectural, les collectivités locales doivent supporter les coûts élevés des infrastructures nécessaires au bon développement de l'activité touristique : transports, assainissement, voirie, etc.

Aux questions d'aménagement se superpose la question foncière qui est un problème majeur dans le Nord Ouest Argentin, étant donné que les titres de propriétés sont rares voire inexistantes sur certains départements (subdivision administrative de la province), ce qui ouvre la voie à des spéculations, expropriations, incertitudes sur le bâti inédites. La manne touristique a provoqué une double tension dans un contexte de spéculation et de hausse anarchique des prix : augmentation de la demande par les investisseurs externes, et revendication des communautés de leurs terres ancestrales comme symbole et moyen de préserver leur identité. Cette tension est accentuée par l'éventuelle redistribution des terres aux communautés en procédure depuis que la réforme constitutionnelle de 1994 a reconnu la « préexistence ethnique et culturelle des peuples indigènes ». Des communautés de la Quebrada ont déjà bénéficié de cette réforme, dont l'impact sur le long terme est difficile à évaluer.

D- Effets négatifs indirects

Les activités agricoles ont connu un fort impact du tourisme. Si le tourisme permet un accroissement de la demande, une production à haute valeur ajoutée (projet de déshydratation)

et la récupération de certaines cultures, il n'en demeure pas moins que le manque d'eau et l'augmentation du prix des terres sont de réels obstacles au développement de l'agriculture. La littérature souligne cette tension mais la nuance en mettant en avant le problème du manque d'espace cultivable comme principal frein au développement de l'activité.

Comme nous l'avons expliqué au point précédemment, l'économie informelle est très répandue ponctuellement, notamment lors des événements culturels importants comme le carnaval ou la semaine sainte.

Enfin, il faut nuancer les impacts économiques positifs en prenant conscience des effets de fuite des revenus. Dans le cas de l'artisanat, une grande partie de l'artisanat vendu dans la Quebrada provient de Bolivie, du Pérou, d'Equateur ou des industries textiles de Avellaneda, dans la banlieue de Buenos Aires, et concurrence ainsi directement la production d'artisanat local. En outre, les familles boliviennes qui s'installent sur les marchés pour vendre leur artisanat rapatrient les revenus de leur vente dans leur pays d'origine. Les effets de fuite sont aussi notables en ce qui concerne les tours opérateurs de la province voisine de Salta qui organisent parfois des tours dans la Quebrada en fournissant l'hébergement à Salta et le panier repas lors de l'excursion, ne laissant ainsi aucun bénéfice aux populations locales.

TR et effets économiques	
<p>Impacts positifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplois directs : 12 000 dans la Province de Jujuy - Opportunité de revenu diversifié même si ponctuel, variable et non-déclaré (lors des événements culturels) <p>Impacts positifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiation de projets de développement avec financements internationaux : Projet « Cultures andines » (PNUD), Programme PROSOL (AECI) - Opportunités économiques pour les secteurs en amont et en aval : bâtiment, infrastructures (gaz, routes, défenses anti-inondation), artisanat (vente aux touristes, décoration d'établissements touristiques), programmes agricoles axés sur les produits locaux (quinua, maïs, pommes de terre) 	<p>Impacts négatifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Spéculation foncière - Coût élevé pour les autorités publiques en termes d'encadrement (gestion participative), investissements en infrastructures (routes, assainissement, signalétique, etc.) <p>Impacts négatifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de l'économie sous-terrain - « Fuite des revenus » de la vente d'artisanat des familles boliviennes installées ; et des revenus captés par les tour-opérateurs de la province voisine, Salta

3.2. Effets socio-culturels

A- Effets positifs directs et indirects

La labellisation par l'UNESCO est un premier pas vers l'amélioration de l'auto-estime des populations locales, renforcée ensuite par le flux croissants de touristes. En effet, dans la province de Jujuy, la valeur patrimoniale de la zone n'était pas toujours appréciée par les populations qui se tournaient vers l'idéal du sud urbain, industrialisé et développé, leur renvoyant des images négatives : pauvreté, aridité stérile, « indiens » dans un sens péjoratif avec analogie du voisin pauvre (bolivien). Grâce aux formations et campagnes de

sensibilisation des autorités publiques et des ONG, un renversement de la tendance s'est opéré dans la Quebrada et l'orgueil tend à remplacer le complexe d'infériorité¹⁰⁷.

Cette amélioration de l'image et la prise de conscience de la valeur du patrimoine de la part des populations locales ont été encouragées par les projets de valorisation du patrimoine : sauvetage de la tradition orale des contes et légendes par des chercheurs de l'Université de Yale, édition de fascicule sur les contes mais aussi sur les motifs des vêtements traditionnels de chaque communauté, valorisation des musiques traditionnelles par un grand projet du gouvernement national Música para todos, projet du PNUD de récupération des modes de production andins, avec la réhabilitation des terrasses antiques et la mise en place d'une banque de semences, relayé par les restaurants de la région qui mettent en avant la gastronomie traditionnelle locale.

Ces initiatives de promotion de la culture locale sont le terreau d'un échange entre les touristes informés et les populations locales fières de partager et faire découvrir leurs caractéristiques propres. Le projet de tourisme communautaire de Hornaditas est en cela emblématique : apprentissage de la préparation des spécialités culinaires locales, des modes de cultures vivrières (système de labour avec des bœufs), conte des légendes des ancêtres, visite des sites de peintures rupestres, etc, en échange d'une contribution financière minime mais d'une aide réelle aux différentes tâches de la maison ou de la communauté. Ces expériences d'échanges forts ont un impact très positif sur les communautés (auto-estime et conservation des traditions intactes) et les touristes (sentiment de vivre une expérience unique et de s'imprégner d'une culture radicalement différente et très riche). Une conséquence sociale indirecte de ce projet est la possibilité pour les aînés des familles de poursuivre leur formation lycéenne et universitaire dans la capitale de la province, grâce aux bénéfices de l'activité.

Le tourisme responsable est donc à l'origine d'un « *empowerment* » collectif des populations locales mais aussi individuel, grâce aux opportunités de travail et de formation. Pour l'année 2007, on estime l'effort total des autorités provinciales en matière de formation à 90 modules sur 27 localités, soit 180 jours de formation (1500 heures) pour 2258 bénéficiaires. En outre, 97 entreprises touristiques ont reçu une assistance technique pour appliquer correctement la réglementation liée à leurs activités et 145 pour améliorer leur gestion.

B- Effets négatifs directs

Cependant, l'*empowerment* collectif peut aussi aller à l'encontre du tourisme responsable : les effets pervers du tourisme sont dénoncés par les groupes qui se sentent investis de la responsabilité de la protection des ressources naturelles ou culturelles. Par un retour de boomerang, ce sont les formations et les campagnes de sensibilisation au patrimoine qui génèrent une opposition au tourisme : certaines communautés refusent un tourisme promu par les autorités locales et par les entrepreneurs « créoles » mettant en avant qu'ils sont les seuls dépositaires de la valeur culturelle de la région. Ce jeu de captation de pouvoir et de ressources est complexe, et dans ce cadre le tourisme est malheureusement un déclencheur de conflits entre communautés indigènes et le reste de la population. Il faut noter que les communautés sont très partagées et souffrent parfois de profondes dissensions internes.

¹⁰⁷ Entretiens avec Gabriela Karasik, chercheur à l'Institut Interdisciplinaire de Tilcara, Université de Buenos Aires, et Silvia Angelo, membre de l'équipe technique de l'Unité de Gestion de la Quebrada de Humahuaca, spécialisée dans les ateliers participatifs.

Parmi les impacts négatifs du tourisme en matière culturelle, on peut citer un risque de folklorisation des rites culturels (pachamama, minga) ou encore une modification de leurs déroulements. Par exemple, le carnaval dans la Quebrada connaît une profonde mutation due à la quantité de personnes présentes. Initialement basé sur les invitations des comparsas chez les habitants le souhaitant, il est maintenant réalisé dans la sphère publique (rues, places, etc.). Seuls trois villages faiblement peuplé et faiblement touristique ont pu conserver la forme traditionnelle pour l'édition 2008.

Par ailleurs la surexposition des richesses locales les met en péril : quelques pillages dans les églises ou les musées ont été recensés à partir de 2006 notamment un calice et la couronne de la vierge de l'église de Purmamarca en 2007, des éléments d'éclairage public à Humahuaca en 2006.

C- Effets négatifs indirects

Le flux de touristes a également des conséquences sociales liées à la saturation des transports et à l'augmentation de leurs prix. Les habitants des villages situés entre la capitale et le cœur de la Quebrada dénoncent une saturation des transports interurbains. Les bus complets ne s'arrêtent plus, laissant les populations dans l'impossibilité de se déplacer, ce qui met en péril leurs activités sociales et professionnelles. Certains optent pour la migration définitive dans la capitale, ce qui accentue encore le déséquilibre de la population dans la Quebrada.

TR et effets socio-culturels	
<p>Impacts positifs directs et indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation voire initiative propre des communautés locales aux projets de TR - Sauvetage et maintien de traditions et de coutumes (contes et légendes, chant, tissage, événements culturels ou religieux) - Programme provincial de formation - Renforcement des capacités collectives (structuration des communautés en groupement pour participer aux projets de TR...). 	<p>Impacts négatifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intrusion culturelle et sociale (modification de la célébration du carnaval) - Facteur de déstructuration sociale : divisions claniques dans quelques communautés <p>Impacts négatifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incompatibilité des services (transports publics ou eau par exemple), et conflits d'intérêts (touristes vs populations locales) avec possible ressentiment des uns envers les autres.

3.3. Effets environnementaux

A- Effets positifs directs et indirects

Au vu de la littérature disponible, il n'existe pas d'information sur les impacts environnementaux positifs directs.

Pour les impacts environnementaux positifs indirects, on peut noter une forte mobilisation internationale au sujet du bassin versant. D'une part, la CAF (Corporation Andine de Financement) finance une étude sur le bassin et ses risques hydrographiques. Parallèlement en janvier 2008, le département des Hautes-Pyrénées a mis en place un projet de coopération décentralisée sur le renforcement des capacités techniques et institutionnelles dans la gestion du bassin.

B- Effets négatifs directs et indirects

Tout d'abord, les flux touristiques génèrent une augmentation de la population avec tous les effets que cela implique sur l'environnement : augmentation de la quantité de déchets, augmentation de la pollution de l'air (combustibles des transports), pression sur les ressources comme l'eau ou le bois. Ces aspects sont renforcés dans un contexte où les ressources naturelles sont rares et fragiles et où les flux touristiques sont très importants par rapport à la population ; pour mémoire on a recensé 28 000 visiteurs pour le seul mois de décembre 2007, soit presque l'équivalent de la population totale.

La pression sur l'eau est l'un des problèmes majeurs puisque dans certains villages (Purmamarca), l'approvisionnement n'est assuré que quelques heures par jour pour les constructions situées en plus en aval du village.

La présence touristique a également des impacts sur la quantité de déchets et leur nature. Les déchets en plastiques et les piles étaient quasiment inexistantes au début des années 2000, alors qu'en 2006, près de la moitié des déchets étaient de la famille des plastiques. La coopération française a appuyé un projet d'intercommunalités avec compétences dans la collecte et le traitement des déchets, cependant le manque de moyens humains, techniques et financiers, ainsi que la définition des terrains de stockage n'ont pas permis de réelles avancées dans ce domaine.

En ce qui concerne la pression sur les ressources naturelles proprement due à l'activité de tourisme responsable, on peut citer la production artisanale locale. La Quebrada est une zone aride avec une faible couverture végétale, et l'augmentation des producteurs de souvenirs en terres cuites s'est traduite en quelques années par la raréfaction du bois sec et mort dans la région, et par l'abatage modeste mais régulier de quelques arbres bordant le lit du fleuve. L'abatage des arbres en amont est de plus en plus fréquent et implique un réel risque pour l'érosion des sols. Pour mémoire, la cuisson des pièces (une fournée mensuelle par artisan environ) requiert 24 heures de préchauffage et 48 heures de cuisson, soit au total 72 heures de combustion à très haute température.

TR et effets environnementaux	
Impacts positifs directs et indirects : - Initiation de projets avec financements internationaux (CAF, coopération décentralisée française)	Impacts négatifs directs et indirects : - Pressions sur les ressources naturelles (eau, bois) - Emissions de polluants et de déchets (quantité et nature des déchets)

4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable

4.1. Facteurs de succès

A- L'adhésion des populations locales au projet de valorisation touristique des ressources

A.1- Reconnaissance et respect des ressources par les populations locales

Parmi les facteurs de réussite des projets de tourisme responsable, un des plus fondamentaux est la présence de ressources naturelles et/ou culturelles à haute valeur, mais surtout la reconnaissance par les populations locales de ces richesses, leur respect et la volonté de les faire connaître et de les partager.

A.2- Processus de concertation et d'intégration des populations locales pour la gestion du patrimoine

L'adhésion des populations aux projets de tourisme responsable dépend également de l'écho des autorités politiques à leur ouverture au tourisme. Les autorités recourent à des processus de concertation voire de participation pour la gestion des patrimoines communs. Les populations locales sont intégrées et deviennent porteuses des projets de tourisme, et participent à l'élaboration des modèles d'exploitation touristique et à la définition des produits offerts. Ainsi, les risques de conflits sont atténués et les projets sont légitimés. Cependant, les processus participatifs impliquent des processus de décision lents et des risques d'obstruction élevés, ce qui impose aux autorités politiques de les borner et limiter dans le temps.

A.3- Programmes de formation

Dans ce schéma, la formation, l'information et la sensibilisation des populations aux problématiques liées à la mise en tourisme de leur patrimoine sont un préalable indispensable aux ateliers de concertation qui construisent le projet local de valorisation touristique et responsable du patrimoine. Les programmes de formation permettent un net renforcement des capacités, créent des liens sociaux et ouvrent un espace de dialogue entre les acteurs.

A.4- Répartition et redistribution équitable des revenus générés

L'adhésion des populations locales aux projets dépend également du fait que les revenus générés par l'activité touristique soient très largement¹⁰⁸ et équitablement distribués.

A.5- Comportements adaptés des touristes

Par ailleurs, une autre condition d'adhésion des populations locales est le comportement adapté des touristes aux cultures, croyances ou fragilités des milieux qu'ils visitent afin de ne pas heurter les populations locales récemment incluses dans un projet touristique (fascicule de sensibilisation fourni dans les offices de tourisme ou sur les lieux d'hébergement, instruction des guides...).

A.6- Nuances

¹⁰⁸ Il peut s'agir de revenus directement créés par le tourisme comme de revenus créés par des activités liées au tourisme (artisanat, laverie, productions locales, etc.)

L'accomplissement des cinq critères mentionnés contribue à l'adhésion des populations locales mais ne la garantit pas, d'autres préoccupations pouvant interférer dans la réalisation d'un projet de tourisme responsable. Par exemple dans le cas de la Quebrada de Humahuaca, une frange de la population refuse la collaboration avec les autorités politiques par logique indigéniste : refus de la colonisation, refus de l'administration « hispanique », revendication des terres des ancêtres (application de la réforme constitutionnelle de 1994) et des modes de vie en accord avec la « cosmovision » andine¹⁰⁹.

B- Une stratégie de communication, vente et promotion intégrée

B.1- Collaboration entre les différents acteurs des projets

Afin de soutenir les projets, les efforts de promotion et de commercialisation sont plus efficaces si les acteurs du secteur parviennent à travailler en commun ou en complémentarité. Par exemple, les membres du réseau de la « Huella gaucha » mutualisent leurs efforts de commercialisation (lien sur les pages web, indication de tous les membres du réseau sur les prospectus) et se recommandent mutuellement le long d'un circuit thématique « gaucho ».

B.2- Collaboration interscalaire entre secteurs public et privé

La réussite des projets de tourisme responsable dépend de l'appui qu'ils reçoivent des instances publiques dans leurs efforts de communication et de promotion : publication de dépliants et distribution dans les offices de tourisme, sites internet actualisés, présence sur les foires nationales ou internationales. En cela, il est important de noter que la contribution du secteur public est d'autant plus efficace qu'elle se fait à différentes échelles en fonction des cibles recherchées, et de la « force de frappe » de l'entité.

C- L'intégration des secteurs bénéficiaires indirects

De par son aspect personnalisé, le tourisme communautaire permet d'offrir une gamme infinie de produits et d'innover dans les projets : production culinaire typique, apprentissage du tissage... Cette diversification de l'offre implique un allongement de la durée du séjour et une diversification des dépenses, un élargissement des retombées possibles des revenus. Dans ce cadre, un autre moteur positif du tourisme responsable est l'alliance entre les entreprises touristiques et les autres qui peuvent en bénéficier indirectement (producteurs locaux pour la gastronomie, artisans pour la décoration des auberges, propriétaire de mules et chevaux en appui aux promenades, etc).

D- Les disparités macro-régionales : un moteur conjoncturel

D.1- L'avantage comparatif

Durant les dernières années, un des moteurs principaux du développement des projets de tourisme responsable fut leur prix favorable sur le marché mondial et le bon rapport qualité/prix de la destination, notamment par rapport aux voisins chiliens. Dans le cas étudié, la proximité des marchés limitrophes est à considérer comme une grande opportunité, non

¹⁰⁹ Cette stratégie indigéniste trouve un écho grandissant chez les ONG et les sphères de pouvoir latino-américain. Dans le cas de la Quebrada, elle est parfois associée à la problématique de captation de pouvoir des leaders des communautés.

seulement pour attirer ces marchés mais également pour capter les touristes des pays voisins qui trouveront presque les mêmes ressources mais à des prix moindres (Quebrada de Humahuaca versus désert chilien et San Pedro de Atacama).

D.2- L'atténuation de la saisonnalité

Par ailleurs, ces marchés limitrophes permettent d'atténuer les effets de la forte saisonnalité de la demande des touristes de l'hémisphère nord¹¹⁰, en couvrant la période de décembre à avril. L'absence de saisonnalité est une opportunité importante pour le tourisme responsable car il permet une continuité dans les projets et une lente consolidation de ceux-ci sans effet de stop-and-go mettant en péril la reprise des activités après chaque basse saison.

E- La croissance de l'investissement

L'activité touristique suscite l'intérêt croissant des investisseurs à la fois de la capitale provinciale, des grandes villes argentines voire de l'étranger, qui voient dans cette région un énorme potentiel touristique et donc une véritable manne à long terme.

4.2. Les facteurs d'échec du tourisme responsable

A- Une planification limitée

A.1- Des capacités des autorités locales limitées

Les autorités politiques doivent planifier les projets de tourisme responsable développés dans des aires à haute valeur patrimoniale afin d'assurer un aménagement du territoire équilibré, un usage mesuré des ressources et la préservation du patrimoine. La planification implique des moyens importants en termes financiers, humains¹¹¹ et légaux¹¹², souvent bien supérieurs à ce que peuvent fournir les autorités locales comme dans le cas de la province de Jujuy. Il en résulte qu'en raison de capacités limitées, la planification connaît également des limites.

A.2- Le manque de professionnalisme des acteurs

La croissance rapide de l'activité touristique a nécessité de nombreuses ressources humaines qui n'ont pas toujours pu se former. On déplore une forte hétérogénéité de la formation et du professionnalisme des acteurs, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

A.3- La faible collaboration entre les secteurs public, privé et la société civile

L'organisation insuffisante des stratégies par marchés et/ou par produits nuit à la bonne promotion et commercialisation de ces projets touristiques. Elle peut s'expliquer parfois par le manque de collaboration et de communication entre secteur public et secteur privé ou par la faiblesse des engagements concrets des associations professionnelles privées, parfois démobilisées par la lenteur ou l'aspect bureaucratique des procédures publiques.

¹¹⁰ La demande des marchés de l'hémisphère Nord (Europe, Etats-Unis, Canada) est concentrée sur les mois d'avril, juillet et août.

¹¹¹ Les moyens humains importants sont nécessaires tant au point de vue qualitatif (du fonctionnaire municipal à l'ingénieur en ressources hydriques ou de l'architecte paysager) que quantitatif (capacité d'encadrement sur l'ensemble du territoire avec un maximum de compétences)

¹¹² Application concrète des normes, contrôle effectif, lutte contre la fraude et la corruption, etc.

A.4- Le manque d'adéquation entre l'offre et la demande

Les projets de tourisme responsable exposés sont souvent mis en œuvre pour créer une dynamique productive nouvelle en proposant l'offre des services locaux mais il y a parfois un manque d'adéquation entre l'offre et la demande, pas encore corrigé par une planification efficace.

A.5- L'absence d'un développement territorial équilibré

Dans une région si étendue et aux ressources fragiles, on pourrait attendre d'une planification efficace qu'elle œuvre en faveur d'un développement territorial équilibré en limitant une possible répartition déséquilibrée des offres. Or, nous sommes face à des situations de concentration ou dispersion excessive de l'offre touristique.

B- Les disparités provinciales : un frein au développement homogène

B.1- La concurrence régionale

Les logiques de concurrence ou d'exclusivité mettent en péril l'image intégratrice de la zone et la complémentarité des produits et services offerts. Un des freins au développement des projets de tourisme responsable dans la Quebrada de Humahuaca est la concurrence avec la province limitrophe de Salta : les disparités en ressources humaines, technologiques, budgétaires et légales compliquent parfois l'émergence de la Quebrada, parcelle d'une province plus pauvre, plus vulnérable (conflits sociaux et communautaires) et plus faiblement organisée. D'une part, les agences et opérateurs touristiques de Salta « vendent » la Quebrada avec leurs propres services de transport, de restauration et d'hébergement. Il est à noter qu'en raison de dispositions légales différentes, la réciprocité n'existe pas et il est impossible aux opérateurs de Jujuy de « vendre » Salta. D'autre part, le gouvernement de Salta bénéficie de plus fortes ressources (financières, humaines, réseaux)¹¹³ pour promouvoir les Vallées Calchaquies, paysage similaire à la Quebrada.

B.2- Des capacités différenciées

La différence budgétaire entre les provinces (Salta et Jujuy) est une cause de disparités dans le développement de l'offre touristique. Les projets de tourisme responsable peuvent parfois se compliquer au moment de la commercialisation par la faiblesse des infrastructures de services (eau courante, électricité, télécommunications, réseau minimum d'assainissement, etc.) et de transports (routières, ferroviaires et aériennes) et de l'absence de connectivité entre les différents modes de transports. Un des facteurs aggravant est le manque de capacité de financement du secteur public, différencié entre les provinces, ce qui accentue les effets de la concurrence intrarégionale.

B.3- La difficile standardisation des lois nationales

Enfin une autre menace aux projets de tourisme responsable réside dans l'incertitude légale liée au manque d'homogénéité des législations provinciales, à la difficile standardisation des

¹¹³ Province bien intégrée aux réseaux nationaux, avec une forte expérience dans l'exploitation touristique, Salta bénéficie également d'un budget bien plus important (fortes taxes professionnelles et importante enveloppe liée aux modalités de répartition du budget entre la Nation et les Provinces).

normes nationales voire l'impossibilité d'appliquer les lois nationales aux lois provinciales et à la faiblesse des contrôles de l'application des normes. Tous ces éléments ont des conséquences sur la concurrence et sur l'éventuelle prise de risques des investisseurs. Prenons l'exemple des randonnées équestres : la Nation édicte un règlement minimal applicable en termes de sécurité. Les provinces décident de mettre en œuvre les consignes a minima ou de les renforcer selon leur stratégie. L'arbitrage se fait entre la volonté d'éviter les freins au développement de l'activité en n'imposant pas de normes trop strictes et l'assurance de garantir aux usagers l'absence totale de risques en exigeant des niveaux de sécurité extrêmement élevés, limitant ainsi le développement du secteur.

C- La formation et les carrières

Un des freins au développement du tourisme est le manque de formation de la population et le manque de professionnalisme et de spécialisation possible des acteurs. Le tourisme est aujourd'hui devenu une activité porteuse, ce qui favorise à la fois l'émergence de carrières techniques¹¹⁴, impactant positivement sur la qualité des services et de l'offre touristique, mais également les recherches universitaires contribuant ainsi à l'amélioration du secteur en général. Cependant, l'ouverture des sections dans les écoles et universités est encore trop récente pour évaluer son réel impact dans le dynamisme et la qualité des prestations touristiques à venir.

5. Recommandations de recherche future

5.1. Recommandations institutionnelles

A- Au niveau national

Dans ce pays fédéral, la liberté des provinces fédérées et leurs larges compétences en matière de réglementation touristique biaisent la concurrence et le développement homogène et équilibré du territoire. Il serait donc nécessaire d'encadrer plus fortement et de structurer les normes légales liées au secteur touristique : texte, application, outils de contrôle.

Dans ce même souci d'équilibre du territoire et d'homogénéité du développement, le ministère du tourisme devrait davantage fédérer les objectifs et priorités d'action au niveau provincial, ce qui permettrait d'améliorer la visibilité de la politique touristique, la rendre plus efficace grâce à sa cohérence, d'optimiser l'aménagement territorial et de renforcer l'image et l'identité du pays sur les marchés mondiaux.

B- Au niveau provincial

Dans le cas de la province de Jujuy, il est indispensable de fixer un cadre institutionnel et légal pour la gestion de la Quebrada de Humahuaca comme aire à haute valeur patrimoniale, et ce en incluant des mécanismes participatifs en cas de volonté de recours et de modification de ce cadre. Il n'est en effet pas tenable de rester dans une étape de définition des modes de concertation et des modes de gestion. Cette inertie conduit à une lassitude, un désengagement et à la désillusion des populations dans leurs réelles capacités « à prendre en main » la gestion

¹¹⁴ Deux nouvelles « tecnicaturas » de tourisme, l'équivalent du BTS français, ont été inaugurées en 2007 dans la province de Jujuy. Un master de « tourisme et environnement » a été créé à l'Université de Salta grâce à l'initiative de l'Université de Saint Quentin en Yvelines.

de leur patrimoine. La participation est un outil de légitimation intéressant mais elle doit se coupler d'une réelle autorité institutionnelle capable de fixer les bornes et limites de la concertation.

La proposition de gestion de la Quebrada a été présentée à plusieurs reprises comme un modèle en matière de gestion participative, notamment au sein de l'UNESCO. Or, les autorités locales et provinciales se trouvent aujourd'hui face à la difficulté de la mise en œuvre effective de ce modèle, tiraillé entre l'ambition participative et la nécessité d'avancées concrètes et consensuelles entre les toutes parties.

C- Au niveau local

Les autorités locales doivent être aidées dans leurs capacités¹¹⁵ à penser et mettre en œuvre la planification du développement urbain, qu'il s'agisse d'édifices liés à l'activité touristique ou de services publics¹¹⁶ pour préserver au mieux les ressources et le paysage.

Par ailleurs, les autorités municipales doivent pouvoir s'appuyer sur un organisme de contrôle externe, provincial, en matière de construction et d'exploitation touristique. La dimension provinciale des contrôles devrait pouvoir limiter la corruption et la gestion de fait. En outre, la Province bénéficie de moyens humains et économiques permettant d'assurer un contrôle efficace et suivi.

5.2. Recommandations opérationnelles

Porteur de l'image d'un pays soucieux de préserver ses ressources naturelles et culturelles exceptionnelles, le ministère du tourisme national doit se charger de l'insertion des projets de tourisme responsable du territoire national dans les filières commerciales internationales. En effet, les projets de tourisme responsable ont parfois des difficultés pour capter leur clientèle potentielle (manque de services de communication, manque de moyens, manque d'information sur les réseaux internationaux, etc.).

Le Conseil Fédéral d'Investissement propose des crédits pour les petites et moyennes entreprises mais les exigences et les garanties demandées¹¹⁷ sont souvent inabordables pour les personnes pauvres, voire les classes moyennes modestes, qui souhaitent investir dans une petite entreprise comme une auberge, un salon de thé, etc. L'accès à un microcrédit abordable dynamiserait le tissu économique de la région, permettrait de diversifier davantage l'offre et diminuerait les frustrations liées à l'incapacité de « se lancer » et profiter de la manne touristique de façon indépendante et non salariée d'investisseurs externes.

Afin d'optimiser les effets multiplicateurs de la manne touristique, il serait intéressant de mettre en place des systèmes de certification des produits locaux¹¹⁸, ce qui permettrait des retombées économiques locales immédiates et une diminution de l'effet de fuite. Pour une meilleure crédibilité, cette certification devrait passer par un organisme national.

¹¹⁵ Capacités humaines, économiques, et de savoir faire.

¹¹⁶ Réseaux d'eau, d'assainissement, infrastructures routières, collecte et traitement des déchets.

¹¹⁷ Délai de remboursement rapide, capital de garantie supérieur ou égal à la somme empruntée.

¹¹⁸ Certification des produits agricoles, produits artisanaux, type d'hébergement (chaîne communautaire), gastronomie locale, etc.

Enfin, l'effort croissant en matière de formation est nécessaire à tous les échelons et pour tout type d'activités liées au tourisme¹¹⁹ mais aussi liées à la gestion publique et aux autres carrières dont l'émergence est favorisée par la montée du tourisme : archéologie, biologie, architecture, anthropologie, ingénierie environnementale, etc. Des échanges universitaires et des cycles de formation spécifique doivent être assurés, notamment à travers de partenariat et de conventions entre les centres de formation locaux, provinciaux et nationaux.

5.3. Recommandations de recherche

Le Plan Fédéral Stratégique de Tourisme Durable a posé un système d'indicateurs. Il serait intéressant de relever les premiers résultats de ces indicateurs, d'identifier les indicateurs manquants pour poser les bases d'une prochaine recherche et peut être voir se profiler de nouvelles problématiques.

A l'échelle des projets, il serait intéressant d'étudier l'impact de la présence ou l'absence de réglementation, contrôle, assurances dans les activités de tourisme actif. Une forte réglementation assure un bon niveau de qualité des services et garantit un certain niveau de sécurité lors des activités. Parallèlement, leur absence ou leur faiblesse faussent la concurrence mais offrent une flexibilité et une opportunité aux populations qui ont le moins de ressources de bénéficier elles aussi de la manne touristique. Il serait intéressant à ce titre de faire une étude comparée entre deux provinces au niveau de réglementation très différencié du poids des exigences légales sur le développement économique et de la part de l'économie informelle.

La tension autour de l'opportunité de développement économique et de ses effets pervers peut être abordée sous l'angle de la pression foncière, distribution géographique des « nouveaux habitants », niveau des prix en fonction de la localisation géographique, et taux d'évolution. La question sous-jacente des migrations devrait être également abordée sous différents aspects : migrations des hameaux ruraux aux bourgs touristiques, fuite des bourgs touristiques vers les grandes villes, retour des grandes villes vers les bourgs touristiques en vue de profiter de la manne touristique, etc. Les flux des populations sont complexes, variés et parfois contradictoires. Pour avoir une idée de l'impact du tourisme responsable sur la pauvreté et la répartition sociale des revenus, une étude approfondie de ces migrations et des recompositions sociales qu'elles impliquent semble indispensable.

¹¹⁹ Etudes de base, technique ou universitaire (de la réception au marketing en passant par la gastronomie, etc.).

Chapitre 5 – Portée et limites du tourisme responsable : le cas du Costa Rica

1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable

Situé sur l'isthme centraméricain, avec une superficie de 51000 km², le Costa Rica est l'un des plus petits pays de l'hémisphère occidental. Très apprécié, il reçoit plus d'un million de visiteurs chaque année qui se concentre majoritairement sur quelques portions du territoire dont le Parc Manuel Antonio qui a été visité en 2001 par 155 000 visiteurs (Fabiola 2006).

1.1. Données générales

À partir des années 1980, ce pays s'est progressivement positionné sur la scène touristique mondiale et en l'espace d'une dizaine d'années, est devenu une référence en termes d'écotourisme et de conservation de l'environnement (Fabiola, 2006 ; Honey, 2005) surpassant les

destinations « nature » traditionnelles telles que les Galápagos, le Kenya ou le Népal (Honey, 2003). Dès 2000, ce pays qui compte 4 millions d'habitants reçoit 1 million de visiteurs par an (Honey, 2003). Les études menées par le gouvernement montrent que 60 % des visiteurs donnent comme motivation première l'écotourisme (Honey, 2003). Ceci s'explique par les atouts « écologiques du Costa Rica ». Près de 25 % du territoire costaricien font l'objet d'une protection (Raymond, 2007). Ce petit pays compte plus d'espèces d'oiseaux que les Etats-Unis et le Canada réunis, et une plus grande variété d'espèces de papillons que dans toute l'Afrique (Honey, 2003). De plus, le Costa Rica se caractérise par un régime politique stable et un niveau de vie élevé qui sont autant d'attraits pour les touristes des pays du nord. Selon l'Institut costaricain du tourisme, les arrivées de touristes sont passées de 262 000 en 1985 à 792 000 en 1995, soit une augmentation de 300 % du nombre de visiteurs en une décennie. Aujourd'hui près de 1,4 million de touristes choisissent le Costa Rica chaque année et les revenus du tourisme ont dépassé ceux de la production de bananes et de café.

Tableau n°1 : Croissance du nombre de touristes internationaux
Visitación de turistas internacionales al país. 1995-2003

Année	Touristes internationaux	Croissance
1995	784615	
1996	781127	-0,44%
1997	811490	3,74%
1998	942778	13,92%
1999	1031585	8,60%
2000	1088075	5,19%
2001	1131406	3,82%
2002	1113359	-1,6%
2003	1238692	11,3%

Fonte: Instituto Costarricense de Turismo, 2004

Très à la mode, le mot écotourisme est fréquemment utilisé et tous les commerces surfent sur la vague verte. On trouve même des agences écologiques de location de voitures (Lonely planet). Si le pays compte effectivement de nombreux petits Ecolodges et des Cabinas sur la plage, le gouvernement a favorisé par ses politiques fiscales la construction de très grands hôtels détenus par des étrangers (Honey, 2003). Utilisant les attraits naturels du Costa Rica, des promoteurs ont ainsi construit d'immenses hôtels qui entraînent de graves dommages environnementaux tout en utilisant le terme d'écotourisme, comme le site Ecodevelopment Papagayo dans la Province de Guanacaste qui consiste en un complexe géant contenant des centres commerciaux, golfs, ports de plaisances et hôtels de 30 000 chambres.

Ainsi deux formes de tourisme se développent parallèlement et si le terme écotourisme est systématiquement employé, il ne correspond pas toujours à un tourisme responsable. C'est pourquoi dès 1997 le ministère du Tourisme a développé son propre programme de

certification : la Certification pour un Tourisme Soutenable (CST)¹²⁰. Ce programme repose sur une démarche volontaire de certification qui implique la constitution d'un dossier et une visite sur site menée par une équipe d'experts. L'hébergement est le premier secteur à être concerné par le programme national pour une certification touristique durable mais les transports, les tours opérateurs ainsi que les agences de voyage devraient aussi à terme être concernés. En 2002, les ministres des autres pays d'Amérique centrale ont officiellement accepté d'utiliser le CST comme un modèle et plusieurs autres pays d'Amérique latine ont aussi choisi ce type de certification (Honey, 2003).

À côté du tourisme plus classique, une autre forme de tourisme responsable se développe au Costa Rica appelée « Tourisme rural communautaire¹²¹ » (TRC). Souvent basé sur une coopérative agricole, il permet à des communautés locales de profiter de la vague « écotourisme ». Plusieurs de ces coopératives agricoles proposent des logements dans le cadre de la ferme. Les revenus sont ainsi directement redistribués à la communauté et cette forme de tourisme n'implique pas de dommages à l'environnement. Ces coopératives tendent à se fédérer au niveau national (voir tableau n°3) pour former des structures comme COOPRENA¹²² ou ACTUAR¹²³ qui chacune ont pour principal objectif de représenter et commercialiser les produits touristiques de ses organisations membres (Cordero et Duynen Montijn, 2002). Jusqu'à présent, le tourisme rural communautaire s'est principalement développé à partir des organisations de base communautaire avec l'appui financier et technique d'organismes de coopération internationale¹²⁴ et d'organisations non-gouvernementales (Guerena et Calderon, 2005). La présence de ces organisations de base communautaire, qui servent d'appui au tourisme rural communautaire, est une des caractéristiques du tourisme rural communautaire au Costa Rica (Trejos, 2007)¹²⁵.

1.2. Aspects institutionnels

Cordero et Bonilla (2006) soulignent l'absence de dispositifs institutionnels sur le tourisme durable établis au Costa Rica. Le droit de l'environnement en protégeant des espaces naturels a favorisé le développement de l'écotourisme mais sans chercher à le planifier. Les règles relatives au tourisme comme la loi¹²⁶ créant l'institut en charge du développement du tourisme (l'ICT) ou les autres règles¹²⁷ applicables aux entreprises privées qui évoluent dans ce secteur n'abordaient pas la question d'un tourisme responsable. Le premier plan national sur le tourisme durable est très récent puisqu'il date de 2002 et porte sur une période de 10

¹²⁰ Il existe d'autres formes de certification liées au tourisme au Costa Rica, et notamment, le drapeau bleu écologique (Bandera Azul Ecologica) qui vise à certifier des plages et collectivités locales pour la qualité de leur environnement, ainsi qu'une initiative appelée l'Initiative pour une Amérique centrale verte (Iniciativa Centroamerica Verde) qui est un programme de gestion de l'écotourisme à l'échelle de l'Amérique centrale (Honey et Bien, 2005).

¹²¹ La définition du tourisme rural communautaire a fait l'objet de discussions entre les différentes organisations responsables. Il est désormais défini comme : « Des expériences touristiques planifiées et intégrées durablement à l'environnement rural et développées par les populations locales, qui l'organisent pour le bénéfice de la communauté ».

¹²² COOPRENA : Consorcio Cooperativo Red Ecoturistica nacional.

¹²³ Actuar : Asociacio Costarricense de Turismo Rural Comunitario

¹²⁴ Il existe 70 initiatives de TRC dans le pays. 75 % d'entre elles ont été promue par le Programme des petites donations du PNUD (Barrera, 2007).

¹²⁵ Ce point est détaillé dans le paragraphe Présentation des acteurs.

¹²⁶ La loi n° 1917 du 29 juillet 1955 crée le Bureau costaricien du tourisme et décrit ses fonctions et son fonctionnement.

¹²⁷ Comme par exemple, le Décret relatif aux règles concernant les compagnies touristiques n° 25226 du 15 mars 1996 modifié par le décret n° 26843 du 2 mars 1998 et par le décret n° 29058 du 6 novembre 2000.

ans. Il précise que pour le Costa Rica, « le développement durable du tourisme signifie que le pays doit utiliser efficacement les propriétés communes naturelles et culturelles dans l'objectif de générer des richesses qui constitueront des bénéfices réels pour la société costaricienne ». Il met indéniablement en avant le concept de tourisme durable. Ainsi parmi les principales dispositions du texte figure le fait que « la durabilité en tant que concept doit être l'axe central en matière de tourisme étant donné que c'est ce qui caractérise le produit national ». Plusieurs dispositions mettent aussi en avant l'importance des retombées sociales sur les familles costariciennes. Ainsi, le plan dispose que « le développement des activités touristiques doit favoriser le bien-être des familles costariciennes ». Ce plan est mis en place par l'Institut du tourisme au Costa Rica (ICT). Le financement pour sa mise en œuvre provient pour 80 % des taxes engendrées par le tourisme, les 20% restants proviennent du budget général du gouvernement (Cordero et Bonilla, 2006).

Cependant, les formules utilisées dans le Plan national de l'ICT restent vagues et peu contraignantes en matière de tourisme responsable. D'autre part, l'ICT présente le marché costaricien en trois entités : l'écotourisme, l'aventure et le soleil et la plage. Dans aucun document de l'ICT, le tourisme rural communautaire n'apparaît comme un potentiel quatrième produit (Trejos, 2007) et reste présenté comme un élément marginal (Morera, 2006).

En ce qui concerne le tourisme rural communautaire, il est important de souligner le début d'une reconnaissance juridique de son importance. En 2005, l'assemblée législative costaricienne a adopté une loi¹²⁸ stipulant que l'Institut costaricien du tourisme pourra promouvoir l'offre de tourisme rural communautaire pour les costariciens. Un projet de loi¹²⁹ existe aussi pour reconnaître l'importance du tourisme rural communautaire dans l'économie et l'avenir du Costa Rica. Pourtant, le concept n'a pas été porté aussi haut dans la hiérarchie des normes et c'est par un décret¹³⁰ que le gouvernement a reconnu l'utilité publique du tourisme rural communautaire. Ce décret autorise les institutions de l'Etat à collaborer pour favoriser le développement de cette activité en l'intégrant dans ses plans opérationnels. Ce texte représente un appui, certes juridiques contraignants, mais timoré au niveau national, qui dénote par rapport au soutien important de cette forme de tourisme par les organisations internationales.

2. Contexte régional et local

La zone de Quepos- Manuel Antonio est située à 150 Km au sud de San José dans la région du Pacifique central. La commune de Quepos est située à 7 Km du Parc national Manuel Antonio dans le Canton de Aguirre¹³¹.

Le Parc national Manuel Antonio est la principale attraction touristique de la zone. Il a été créé le 15 novembre 1972 par la loi n° 5100 sous le



¹²⁸ Reforma del segundo parrafo del articulo 148 del codigo de Trabajo, Ley n°2 y sus reformas.

¹²⁹ Projet de loi pour la promotion du tourisme rural communautaire, Expediente n° 16.879, La Gaceta n° 90 du 12 mai 2008.

¹³⁰ Decreto n° 33536-MP-TUR, La Gaceta n° 17, 24 janvier 2007, p.9.

¹³¹ Le canton d'Aguirre compte 20 180 habitants. Le district de Quepos est le plus peuplé du canton puisqu'il comptabilise 74,1 % des habitants (Duim et al, 2002)

nom de « Parque Nacional Recreativo Playas de Manuel Antonio » sur une superficie de 280 Ha. Il a été étendu à plusieurs reprises¹³² et couvre désormais 1983 ha terrestres et approximativement 55000 Ha en mer. Ce parc est recouvert par une forêt tropicale humide qui abrite une faune exceptionnelle. 109 espèces de mammifères et 184 espèces d'oiseaux y sont recensés (Cordero et Duynen Montijn, 2002). Les plages du parc sont considérées comme faisant partie des plus belles et des plus propres du monde (Cordero et Duynen Montijn, 2002). La région possède un climat typique des côtes costariciennes chaud et humide (Duim et al, 2002).

Le développement du tourisme à Manuel Antonio s'est fait de la même manière que la croissance touristique au niveau du pays. Ce qui se passe à l'échelle de Manuel Antonio montre ainsi les caractéristiques de l'évolution du tourisme au Costa Rica, ce qui donne à l'étude de cas une importance analytique (Cordero et Duynen Montijn, 2002 ; Mundis, 1997).

2.1. Analyse de la région (enjeux et problématique de la zone retenue)

Le développement¹³³ touristique a commencé à Manuel Antonio au début des années 70 par la construction d'un hôtel. En 1972, le parc est créé (Hicks, 1996). Dans les années 1980, le nombre de visiteurs augmente passant de 31 027 visiteurs en 1980 à 128 287 en 1989 (Hicks 1996). En 1993, le nombre de visiteurs a encore augmenté de 50 % d'après les statistiques d'entrée du parc national. Ainsi Manuel Antonio-Quepos zone à l'économie principalement agricole avec peu d'infrastructures et un faible niveau d'éducation (Duim et al, 2002) s'est vu transformé en une zone de tourisme de masse où le développement s'est fait sans aucune planification et sous l'influence des investissements étrangers (Hicks 1996). Le principal problème que rencontre le parc relève de la déficience de l'organisation du développement touristique ce qui implique une affluence massive et la pollution de la mer.

Du point de vue de l'économie, l'activité de la zone est partagée entre l'agriculture, la pêche, le service public et le tourisme. L'étude de Duim et al (2002), réalisée sur la base de questionnaires montre qu'une partie de l'économie repose sur l'agriculture intensive, héritage du passé (principalement sur la production de palme africaine sur les terrains de l'ancienne activité bananière). La pêche est une autre des activités importantes de la région avec notamment une

entreprise dédiée à l'exportation de poissons qui génère 128 emplois. Les institutions de l'Etat ont aussi une forte implication économique du fait des emplois qu'elles génèrent dans la zone, notamment dans le secteur de la santé, de l'énergie et de l'administration (L'hôpital de Quepos génère ainsi 250 emplois). Le tourisme contribue à l'activité économique locale en générant directement environ 1000 emplois (Cordero et Duynen Montijn, 2002) ce qui correspond à 30 % des emplois sur la zone (Duim et al, 2002). Pour autant, la qualité des emplois ne diffère pas grandement des emplois créés par l'activité agricole traditionnelle.

Vue aérienne de la ville de Quepos



¹³² En 1978, la catégorie de gestion a été changée en Parc national et en 1980 la superficie du parc a été étendue à 682,7 Ha terrestres et 55 000 Ha en mer. En décembre 2000 par le décret n° 29177 le parc national a encore été étendu.

¹³³ René Van der Duim distingue plusieurs périodes historiques sur la zone. La période indigène et de colonisation espagnole, qui va jusqu'en 1746, est suivie par la phase d'isolement qui va de 1746 au début du XXIème siècle. La période de l'enclave bananière, qui va de 1927 à 1964, puis la période de l'intervention de l'Etat qui va de 1964 jusqu'au début des années 80 puis vient la période du développement touristique (Duim et al, 2002).

L'étude souligne aussi l'importance des emplois indirects créés sur la zone par le tourisme, comme les taxis, la pêche locale ou les magasins de souvenirs.

D'un point de vue culturel, les habitants de Quepos parlent souvent de leur manque d'identité culturelle. Il n'existe pas de folklore particulier comme dans les villages guanacastèque du nord du Costa Rica, ni de personnalité culturelle comme les villages des caraïbes (Duim et al, 2002 ; Cordero et Duynen Montijn, 2002).

2.2. Analyse institutionnelle des projets et programmes de TR en cours

Plusieurs programmes sont en cours sur le territoire du Parc national¹³⁴, plusieurs exemples d'éco-lodges existent, ils vont dans le sens d'une démarche de tourisme responsable comme l'Hotel Si como no. Pour cette étude, nous avons identifiés les impacts de l'écotourisme au sens large dans la région de Manuel Antonio/Quepos (EcoT) et un de ses aspects spécifiques la nouvelle forme de tourisme alternatif qui se développe au Costa Rica, le tourisme rural communautaire (TRC).

L'écotourisme autour de Manuel Antonio.

Les visiteurs se rendant dans la région justifient leur choix en grande partie par les attraits en matière d'écotourisme de la région auxquels ils associent, le soleil et la plage ainsi que la vie nocturne qui font la particularité de cette destination mais cette forme de tourisme ne peut pas forcément être assimilée à un tourisme responsable.

Un exemple de tourisme rural communautaire : Coopesilencio

Weaver a souligné le fait que des exemples de réseaux de coopératives agricoles qui incluent l'écotourisme dans leur économie apparaissent à proximité des aires protégées, notamment au Costa Rica (Weaver, 1999). Coopesilencio, située à 35 Km au Sud-Est de Quepos sur les rives du Rio Savegre, est une organisation communautaire de ce type née en 1972 du rassemblement d'un groupe de paysans sans terre à qui le gouvernement a cédé une ferme abandonnée par la Compagnie bananière à la condition qu'ils forment une coopérative. Cette dernière condition est importante en ce qu'elle permet de distinguer le tourisme rural du tourisme rural communautaire. La principale caractéristique du tourisme rural communautaire est que cette activité économique est planifiée par l'organisation communale et les habitants participent de façon directe à la gestion des activités et de leurs bénéfices.

Depuis sa création, la coopérative est autogérée et a pour mission de procurer un développement social et économique pour les familles en mettant en œuvre des projets compatibles avec la protection de l'environnement par le biais de travaux collectifs¹³⁵. Le projet d'agrotourisme commença en 1996. Il comporte une auberge de 10 chambres d'une capacité totale de 56 personnes. Il est géré par la Coopérative et inclut une réserve biologique avec des sentiers vers des cascades ainsi qu'un centre de réadaptation d'espèces sauvages.

Plus généralement, les activités touristiques dans le cadre du tourisme rural communautaire sont gérées par des organisations locales de diverses natures comme des coopératives, des associations de producteurs, des associations de conservation de la nature, des groupes de femmes, fondations et comités locaux. Dans la plupart des cas, il s'agit de communautés qui

¹³⁴ Trois programmes sont en cours dans le parc. Un programme d'éducation à l'environnement dont l'objectif principal est de créer une conscience environnementale dans les communautés locales, un programme de protection qui cherche à maintenir un niveau minimum d'atteintes physiques à l'environnement et un programme administratif qui vise à faire intervenir les communautés locales, les organisations privées et publiques dans la planification du développement de la zone (Cordero et Duynen Montijn, 2002).

¹³⁵ La coopérative compte 70 familles avec une population totale de 360 personnes. (Duim et al, 2002).

ont surgi avec le soutien de l'Institut de développement agraire¹³⁶ et qui avaient originellement des vocations plus forestières qu'agricoles (Solano, 2006).

2.3. Présentation des acteurs de la région

La principale autorité politique du Canton de Aguirre dont dépend administrativement la zone est la Municipalité. Suite au processus de décentralisation engagé depuis plusieurs années, cette institution gère la grande majorité des affaires locales (Cordero et Duynen Montijn, 2002). La position des Municipalités comme institution décentralisée, nommée par le peuple, leur confère une compétence à la fois administrative et politique pour intervenir auprès des autorités supérieures (Chaves, 2002) en matière d'environnement comme en matière de tourisme. Cependant, le principal outil appelé plan régulateur existant à cette échelle administrative rencontre des difficultés d'exécution qui résultent de crises de légitimité du pouvoir municipal et d'irrégularité dans la mise en œuvre (Cordero et Duynen Montijn, 2002).

La vie politique locale ne se limite toutefois pas à la municipalité et la société civile participe aussi à la gestion des affaires locales par le biais des associations. De nombreuses organisations non gouvernementales costariciennes ont utilisé cette forme juridique pour obtenir une reconnaissance légale et avoir accès aux ressources et aux centres de décision politique (Chavez, 2002) et notamment sur la zone qui nous intéresse (Hughell, 1996) :

- L'Asociacion Mujeres Familia y Comunidad de Quepos (ASOMUFACQ)
- Et des structures corporatives comme la Camara de Pescadores
- les associations de développement local¹³⁷.

Parallèlement on peut identifier une série d'organisations récentes qui sous des formes diverses prétendent garantir, du moins sur le plan juridique, la participation de la société civile dans les décisions politiques. Dans la zone de Quepos, le comité de lutte a un statut particulier qui lui permet de participer à la vie politique. Son nom complet est :

- El comite de Lucha y defensa del Canton de Aguirre

Il faut aussi indiquer d'autres structures comme :

- La Camara de Comercio Industria y Turismo de Aguirre¹³⁸
- El Consejo local ambiental

L'institut costaricien du tourisme (ICT) n'a pas de structures décentralisées mais lors des planifications touristiques le système des consultations locales est utilisé ce qui fait dire à Cordero et Bonilla que l'idée de décentralisation est implicite dans cette institution (Cordero et Bonilla, 2006).

En résumé, la vie politique et institutionnelle de Quepos-Manuel Antonio montre une grande complexité. Il existe un tissu institutionnel et organisationnel très dynamique qui se caractérise par un esprit de travail, de propositions et de lutte. Face à ces dynamiques, la

¹³⁶ L'institut de développement agraire est une structure publique.

¹³⁷ Chaque peuple ou communauté possède sa propre association de développement local au Costa Rica. Historiquement cela a fait suite à une opposition de groupe locaux à l'Etat dans les années 40 dans la vallée centrale du Costa Rica. Manuel Antonio comme Quepos possède son association de développement local (Duim et al, 2002).

¹³⁸ En 2003 a été créée la Camara Nacional de Ecoturismo qui est constituée de 47 membres : professionnels, organisations et liées à l'activité écotouristique avec comme objectif, entre autres de promouvoir le développement et le renforcement de l'écotourisme et favoriser l'usage des ressources naturelles et culturelles du pays de manière durable (Murillo et al, 2004). Cette organisation a des représentations locales.

municipalité n'a pas paru capable de créer un projet de développement qui recueille l'assentiment général (Cordero et Duynen Montijn, 2002).

2.4. Le cas particulier du tourisme rural communautaire

Le cas du tourisme rural communautaire est particulier et indépendant. La coopérative Coopesilencio est adhérente à une coopérative nationale d'organisations d'agro-écotourisme appelé Cooprena R.L. (www.agroecotourism.net) qui regroupe plusieurs coopératives communautaires (Voir Tableau n°3). COOPRENA, comme les autres organisations de base communautaire d'appui au tourisme rural communautaire a pour principal objectif est de représenter et commercialiser les produits touristiques de ses organisations membres (Cordero et Duynen Montijn, 2002). A cette fin, la coopérative a créée sa propre agence de voyage Symbiosis Tours dès 1997¹³⁹. Dans le cadre de COOPRENA, un guide du tourisme rural communautaire a aussi été édité avec l'aide du Programme des petites donations¹⁴⁰ du PNUD (COOPRENA/PPD, 2003) ainsi qu'un manuel de critères et standards pour l'agro-écotourisme communautaire au Costa Rica (COOPRENA, 2002). Sept organisations de ce type existent au Costa Rica, elles rassemblent 145 partenaires (cf. tableau n°3)

À l'échelle nationale, l'Alliance des organisations pour le développement du tourisme rural communautaire, créée en 2003, regroupe plusieurs de ces organisations d'appui. Elle se veut un espace informel de coordination des efforts d'organisations telles que COOPRENA ou Actuar avec le soutien du Programme des petites donations du PNUD. L'alliance des organisations pour le développement du tourisme rural communautaire permet de coordonner

Tableau n° 3 sur les organisations d'appui au TRC		
Organisation d'appui	Zone d'impact	Partenaires
COOPRENA	National	13 organisations
ACTUAR	National	23 organisations
JAZON	Zone nord	39 familles
Coopresavegre	Cuenca del Rio Savegre	23 organisations
Red talamanca de Ecoturismo Comunitario	Talamanca	12 organisations
Red de Ecoturismo Indigena de Talamanca	Talamanca	16 organisations
REDATOUR	San Ignacio, Acosta	16 maitresses de maison.
Source : Trejos, 2007.		

et d'articuler les actions des communautés et des organisations, afin de créer les conditions pour que le tourisme rural communautaire devienne un instrument de développement local. Elle vise aussi à sensibiliser les pouvoirs publics à cette forme de tourisme alternatif. Elle a notamment mené une action visant à ouvrir des négociations avec le gouvernement pour la formulation d'une proposition de programme du Fonds de Développement social et des allocations familiales

(Fodesaf) pour améliorer l'accès des familles pauvres ou en situation de vulnérabilité à l'activité touristique comme instrument de leur développement (Solano, 2006).

¹³⁹ COOPRENA n'est pas la seule organisation d'appui au tourisme rural communautaire à avoir créé sa propre agence de voyage, Actuar a fait la même démarche avec son agence ACTUAR-Aventuras Rurales.

¹⁴⁰ Le programme des petites donations est un programme du Fond mondial pour l'environnement administré par le PNUD. Il a été lancé en 1992 pour appuyer les initiatives au niveau local qui abordent les préoccupations de l'environnement mondial. Le financement est canalisé directement vers des organisations centrées sur la communauté.

3. Impacts recensés dans la zone étudiée (région de Quepos-Manuel Antonio)

Actuellement le tourisme représente une des activités les plus importantes de la région qui comptent désormais de nombreux hôtels, restaurants, transport, d'offres de guides touristiques, et de sortie de pêche sportive. La principale motivation des touristes qui visitent ce site reste la nature, le soleil, la plage et la vie nocturne (Cordero et Duynen Montijn, 2002). Il est difficile d'isoler les impacts de l'écotourisme tellement le terme est utilisé au Costa Rica. Aussi certains des impacts peuvent-ils relever tant de l'écotourisme que de formes de tourisme plus classiques, ces impacts seront identifiés par l'adjonction du symbole EcoT. Lorsque les impacts sont relatifs au tourisme rural communautaire, le symbole utilisé sera TRC.

Plusieurs études ont été utilisées pour réaliser ce document (qui sont présentées dans la bibliographie ci-jointe). Cependant, en ce qui concerne l'évaluation des impacts généraux de l'écotourisme sur la zone Manuel Antonio/Quepos, deux d'études ont principalement été utilisées. Il s'agit des études menées par René Van Der Duim et al en 2002 et Cordero et Duynen en 2002. Ces études, qui avaient pour objectif de présenter les perceptions, les pratiques et les stratégies d'acteurs dans la zone de Manuel Antonio, se sont basées sur des questionnaires, la réalisation d'entretiens et des sondages.

En ce qui concerne le tourisme rural communautaire, les informations restent anecdotiques et subjectives car il y a peu d'études quantitatives (Trejos, 2007). Les sources utilisées proviennent principalement des organisations de tourisme rural communautaire elles-mêmes et notamment de communications lors des Colloques sur le tourisme rural communautaire qui ont régulièrement lieu au Costa Rica, et de bilans/évaluations de l'utilisation des fonds octroyés par les organisations internationales.

3.1. Effets économiques

Les changements économiques dû au tourisme ont été particulièrement importants tant quantitativement avec la croissance du nombre de touristes (Mundis, 1997) que qualitativement avec le sentiment très répandu parmi les habitants que le tourisme a considérablement modifié leur vie quotidienne (Duim et al, 2002). La ville et ses alentours abritent désormais une grande variété de restaurants (Caveney, 1996), bars, cafés et magasins de souvenirs, agence de voyages proposant des excursions ou des séances de pêche sportive.

A- Effets positifs directs

- Création d'emplois (EcoT+TRC)

Le tourisme génère approximativement 1000 emplois directs dans cette zone, ce qui correspond à 20,1% des emplois (Cordero et Duynen Montijn, 2002 ; Duim et al, 2002, ICT, 1999).

Le développement touristique a aussi modifié la place des femmes dans les communautés locales. Une étude sur le sujet conclu en indiquant que la catégorie sociale d'origine a des implications sur l'exploitation ou non des femmes par l'industrie du tourisme (Ayoub, 1998). Le développement du Costa Rica et le niveau d'études des costariciens a aussi des implications sur l'immigration des pays voisins dans la région et notamment au niveau de la main d'œuvre qui vient principalement du Nicaragua et du Panama (Miller, 1998).

En ce qui concerne le cas particulier du tourisme rural communautaire et plus spécifiquement l'exemple de Coopesilencio. Le nombre d'emplois internes à la coopérative s'est accru avec les activités touristiques. Autre point positif ces postes sont principalement occupés par des femmes (Solano, 2003). Sur les onze employés, neuf sont des femmes.

- Initiation de projets de développement et financement de micro-projets de développement par les organismes d'aide (TRC)

La coopérative Silencio a bénéficié du support financier de plusieurs institutions internationales et nationales telles que le PNUD, et le projet Araucaria du Ministère de l'environnement (Solano, 2003). Dans la région de Manuel Antonio-Quepos plusieurs structures ont bénéficié de subsides étrangers. Le projet ARAUCARIA existe depuis 5 ans et est financé par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement. Il a pour objet le développement agro-écotouristique des communautés rurales (Duim et al, 2002).

- Diversification de l'économie rurale (TRC)

Le tourisme rural communautaire n'intervient qu'en tant qu'activité complémentaire aux activités traditionnelles comme l'agriculture, la pêche ou d'autres activités typiques de l'espace rural. Il permet dès lors de diversifier l'économie rurale.

- Développement de mode de production de l'énergie alternatifs (EcoT + TRC)

Les hôtels de luxe certifiés par le CST justifient souvent de modes de production énergétiques plus ou moins alternatifs (panneau solaire, biogaz...). Dans le cas du tourisme rural communautaire, la littérature ne mentionne que le développement de l'utilisation des biogaz.

B- Effets positifs indirects

- Opportunités économiques pour les secteurs en amont et en aval. (ECOT + TRC)

L'écotourisme a stimulé l'établissement de services à destination des touristes dans les zones adjacentes aux entrées du Parc Manuel Antonio et a créé localement des apports significatifs à l'économie locale par la création d'entreprises de services, de restauration ou de magasins de souvenirs (Weaver, 1999). Cet effet est contre-balançé par l'importation des produits destinés aux touristes et notamment l'artisanat¹⁴¹.

Le tourisme rural communautaire doit être mis à part. Une étude réalisée suite aux financements par le Programme des Petites Donations du PNUD de la mise en place de tourisme rural communautaire dans plusieurs organisations communautaires montre, qu'en marge de l'activité, plusieurs opportunités économiques sont créées. Le tableau suivant, qui ne concerne pas la seule zone de Quepos /Manuel Antonio mais a, au contraire, vocation à reprendre l'ensemble des initiatives financées par le PPD, les reprend.

Tableau n° 4 : Opportunités économiques ouvertes par le TRC (Barrera, 2007)

Produits	Services/ produits Produits frais (fruits, lait, fromage) Pain frais, tortillas Viandes Poisson et fruits de mer	Personnes qui les offrent Agriculteur de la zone, producteur de café et de légumes de la communauté Femmes de la communauté qui font du pain ou des tortillas pour la vente Groupes de femmes qui élèvent des poulets et des porcs Pêcheurs de la communauté
----------	--	--

¹⁴¹ Point développé dans la partie Impacts négatifs indirects.

Transport	Transport routier	Taxis de la communauté avec traction qui facilitent l'accès.
	Transport à cheval	Membres de la communauté qui utilisent des chevaux pour les travaux agricoles et qui les louent ou les prêtent avec des services de guides
Guides	Transport en bateau à moteur	Membres de la communauté
	Guides	Guides locaux
Artisanat	Traducteurs	Personnes qui connaissent une seconde langue.
	Bambou	Groupe d'artisans en majorité composé de femmes
	Bijoux	
	Papiers recyclés	
Vêtements		
Tours organisés culturels	Contes	Membres de la communauté qui ont des facilités pour conter, jouer d'un instrument, danser...
	Musique	
Danses typiques		
Tours organisés agro-écologiques	Fermes d'agriculture biologique	Producteur biologiques qui montrent le fonctionnement de leur ferme
	Activités « alternatives »	Café biologique
Autres services complémentaires	Biodigestion	Producteurs de café qui sont passés de la production conventionnelle à la production organique.
	Trapiches	Fermiers de la communauté qui utilisent des biodigestion pour la production de gaz.
	Laverie	Trapiches traditionnels qui subsistent encore dans certaines communautés.
		Blanchisseries destinées au linge de l'auberge ainsi que le linge des touristes qui en font la demande.

De même lors de la construction du projet touristique, les bénéfices peuvent être importants pour la Communauté.

C- Effets négatifs directs et indirects

- Faible qualité des emplois (EcoT)

D'un point de vue qualitatif par contre, les emplois créés par le secteur touristique ne diffèrent pas forcément de ceux du secteur traditionnel du moins en ce qui concerne les salaires. Les différences existantes entre les hauts et les bas salaires dans la région découlent principalement de l'éducation reçue (Cordero et Duynen Montijn, 2002). La question de la qualité de l'emploi joue un rôle important dans la discussion sur la durabilité du tourisme (Duim, 2002). En effet, le développement touristique n'a pas forcément un effet égalisateur et peut même avoir un effet inverse en opérant une dichotomie entre les propriétaires étrangers et la population locale.

- Départ des bénéfices vers l'étranger (EcoT)

Surfant sur la vague de l'écotourisme, de nouvelles chaînes hôtelières font leur apparition ouvrant le Costa Rica au tourisme de masse. Ces hôtels se construisent essentiellement sur des plages jusque la préservées ou situées au milieu de forêts vierges. Plusieurs études ont montré que lors de la distribution des bénéfices, les opérateurs externes et les résidents urbains étaient favorisés et non pas les populations rurales (Trejos, 2007). Il ne semble pas y avoir de mécanismes de redistribution des recettes liées au tourisme via une taxe hôtelière payée à la municipalité par exemple.

- Liens très faibles entre production locale et consommation touristique (EcoT)

Sur ce secteur, les liens sont très faibles entre la production locale et la consommation touristique. L'artisanat est importé du reste du pays voire de l'étranger et la pêche locale est peu exploitée (Duim et al, 2002 ; Cooper, 1996). La coopérative Coopesilencio en cherchant à

associer agriculture biologique et tourisme fait figure d'exception. De même, l'Hotel Si Como No vend aussi de l'artisanat local (Duim et al, 2002). Le fait que seules 2 structures vendent de l'artisanat local, dans une région très fréquentée qui comptent de nombreux magasins touristiques montre le faible impact de l'écotourisme sur une production locale de produits liés au tourisme.

- Perte de la terre pour les populations locales (EcoT)

À Manuel Antonio sur les 59 Km de zone littorale, 50 Km appartiennent à des investisseurs étrangers et ils ne possèdent pas moins de 60 % des infrastructures touristiques (Fabiola, 2006). La majeure partie des bénéfices issus de ce tourisme souvent qualifié d'écotourisme revient à des investisseurs étrangers et profite donc insuffisamment au développement du pays.

- Inflation des prix (EcoT)

Au-delà de la perte de la terre pour les populations locales se pose aussi le problème de l'inflation des prix particulièrement dans les zones à fortes immigrations nord-américaines comme c'est le cas dans la région de Manuel-Antonio/Quepos. Dès 1996, une étude comptait 6000 expatriés dans cette région (Livingston, 1996).

- Concentration des ressources économiques sur des espaces restreints (EcoT)

La sur-fréquentation de certains sites a aussi un impact sur la concentration des ressources économiques. Les revenus issus des entrées des parcs sont un indice marquant. Quasiment les 2/3 des ressources que perçoit le Fond des parcs nationaux proviennent des 3 parcs les plus fréquentés : Poas, Irazu et Manuel Antonio (Murillo et al, 2004).

- Dépendance économique du tourisme (EcoT)

Il existe une menace vers le développement d'une monoculture économique. Une grande partie de l'économie régionale est dépendante directement ou indirectement du tourisme alors que le volume de touristes dépend d'influences externes de nature politique ou/et économique (Duim et al, 2002). Ceci est d'autant plus vrai que les touristes de la zone viennent principalement de pays éloignés et notamment des Etats-Unis et non des pays voisins.

TR et effets économiques	
<p>Impacts positifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplois (EcoT + TRC) - Création d'emplois pour les femmes (TRC) - Financement de micro-projets de développement par des organismes d'aide (TRC) - Diversification de l'économie rurale (TRC) - Développement de mode de productions énergétique alternatifs (EcoT + TRC) <p>Impacts positifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'entreprises de services (EcoT) - Opportunités économiques pour les secteurs non touristiques (TRC) 	<p>Impacts négatifs directs et indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bas salaires (EcoT) - Départ des bénéfices vers l'étranger (EcoT) - Peu de lien entre production locale et consommation touristique (artisanats importés). - Inflation des prix (EcoT) - Perte de la terre pour les populations locales (EcoT) - Concentration des ressources économiques sur des espaces restreints (EcoT) - Dépendance économique du tourisme (EcoT)

3.2. Effets socio-culturels

Malgré des changements économiques importants, la ville de Quepos a su gardé son esprit de port et de fait, la pêche est encore une des principales activités économiques de la région

(Cordero et Duynen Montijn, 2002) même si la pêche sportive tend à devenir une activité très pratiquée (Mabie, 1996 ; Baker, 1997).

A- Effets positifs directs et indirects

- Echanges interculturels (TRC + EcoT)

Les populations jeunes ont tendance à voir les échanges culturels permis par le développement du tourisme comme un point positif (Cordero et Duynen Montijn, 2002 ; Solano 2003). Ce point de vue global paraît partagé dans l'ensemble de la région, il l'est aussi au sein de la Coopérative El Silencio. Solano (2003) souligne que le bénéfice principal pour les jeunes se situe dans ces échanges interculturels qui leur permettent de s'ouvrir à d'autres langages, et à d'autres contextes culturels, ce qui a pour effet indirect de donner de l'importance à leur propre histoire.

Dans l'exemple du tourisme rural communautaire, la construction de lieux de vie liés au développement de l'auberge comme le restaurant a permis la création de lieux d'échanges. La communauté s'est appropriée cet espace et l'a transformé en lien d'interaction sociale de la communauté (Cordero et Van Duynen, 2002). Ce fait mérite d'être souligné car dans les autres structures privées, les communautés locales sont généralement exclues des espaces dédiés aux touristes. Dans ce cas particulier, la cohabitation permet des échanges entre la communauté et le visiteur.

- Maintien de l'identité culturelle (TRC)

L'idée du tourisme rural communautaire étant basé sur le maintien des activités traditionnelles et sur leur valorisation face aux touristes, ce type de tourisme n'entraîne pas de perte d'identité culturelle voire même participe à son renforcement.

- Identité collective (TRC)

Le fait de participer aux différentes ferias du tourisme rural communautaire, la participation à un réseau national sont autant de points qui génère une identité collective, le sentiment d'appartenir à un secteur économique particulier favorable au développement de la communauté mais aussi plus largement au développement du pays.

- Développement d'internet (EcoT + TRC)

Plus généralement, de nombreuses structures d'écotourisme de petites tailles font leur promotion et gèrent leur réservation essentiellement par Internet et les E-mail, ce qui a abouti à un développement très important du réseau Internet au Costa Rica (Honey, 2005). De même la stratégie Internet du bureau du tourisme costaricien a été spectaculaire ce qui a encore encouragé le développement de ce mode de communication (Raventos, 2006).

- Sentiment d'amélioration de la qualité de la vie (EcoT + TRC)

D'un point de vue plus global, 80 % des personnes interrogées considèrent que le tourisme contribue à une amélioration de la qualité de vie (Cordero et Duynen Montijn, 2002).

B- Effets négatifs directs

- L'influence étrangère sur le lieu (EcoT)

Le tourisme à Manuel Antonio-Quepos se développe sous l'initiative d'étrangers (Duim et al, 2002) tant pour la création d'hôtels, restaurants que pour les autres commerces liés au tourisme. Or, Quepos n'était pas un village avec une histoire culturelle riche même avant l'explosion touristique de la région (Largaespada, 1976). Ce phénomène a été renforcé par

l'arrivée massive des touristes dans les années 80. Les interviews menées sur le site montrent bien l'importance de l'influence étrangère sur le site (Cordero et Duynen Montijn, 2002). Le sentiment de perte d'identité est présent dans les études sociologiques réalisées sur la zone surtout dans les générations les plus âgées.

C- Effets négatifs indirects

- Tourisme drogue et prostitution (EcoT)

Deux tiers des personnes interrogées considèrent que le tourisme est la raison qui explique l'augmentation de la drogue et de la prostitution à Quepos-Manuel Antonio (Cordero et Duynen Montijn, 2002). Dès 1996, une étude montrait l'importance de la drogue dans cette zone et la non-intervention des autorités (Edwards, 1996).

TR et effets socio-culturels	
<p>Impacts positifs directs et indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'identité culturelle (TRC) - Échanges interculturels (TRC +EcoT) - Identité collective (TRC) - Développement de l'utilisation d'Internet - Augmentation de l'estime sociale et culturelle des membres de la communauté (TRC) - Sentiment d'amélioration de la qualité de la vie (EcoT + TRC) 	<p>Impacts négatifs directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Influence étrangère sur les lieux (EcoT) <p>Impacts négatifs indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la drogue et prostitution (EcoT)

3.3. Effets environnementaux

A- Effets positifs directs

- La conservation publique de l'environnement (EcoT)

Au Costa Rica, on ne peut pas nier que la présence de l'écotourisme a favorisé dans un premier temps la conservation de l'environnement (Fabiola 2006 ; Dasenbrock 2002). Le choix étatique d'axer le développement économique du pays sur un tourisme attiré par la très riche diversité biologique nationale a favorisé la mise en place d'un système national de conservation de la nature performant.

- La création de réserves privées (EcoT + TRC)

De nombreux écolodges créés sur leurs terrains de petites réserves privées. De mêmes les communautés classent souvent une partie de leur terrain en réserve privée ce qui fait un atout touristique supplémentaire.

- Des hébergements de petites tailles (EcoT + TRC)

Les hébergements inspirés par la vague de l'écotourisme prennent souvent la forme de constructions de petites tailles telles que des bungalows ou des cabinas. Ce point est contre balancé par la construction d'immeubles de grande taille peu esthétiques dans le but de servir de point de départ à des visites des aires protégées. Dans le cas du tourisme rural communautaire, l'hébergement se fait généralement dans des auberges généralement constituées de petites « cabinas », ou chez l'habitant.

- Activités de reforestation (TRC)

Les activités de reforestation sont souvent mises en œuvre par les communautés locales. Elles peuvent découler de programmes visant à rétablir des corridors biologiques ou simplement résulter de l'émergence de la conscience environnementale qui se développe au sein des communautés.

- Une conscience environnementale (TRC)

Dans le cadre de la coopérative Silencio, les changements de mentalités en ce qui concerne l'environnement résultent de la diversification des activités de la coopérative et de la mise en place de l'auberge. Il existe désormais une conscience environnementale qui n'existait pas auparavant (Solano, 2003).

B- Effets négatifs directs et indirects

- Sur fréquentation (EcoT)

La capacité de charges de certaines zones est dépassée ce qui se traduit par des dégradations observées sur l'environnement naturel. Il manque des études sur ce sujet (Murillo et al, 2004). Seules quelques zones protégées n'acceptent qu'un nombre restreint de visiteurs par jour alors que d'autres, en l'absence de réglementations, sont sur-fréquentées et présentent d'ores et déjà des signes de dégradations environnementales (Fabiola 2006).

- Contrôle insuffisant des ressources naturelles (EcoT)

Les fonds ne sont pas suffisants pour assurer le contrôle des ressources naturelles dans les parcs (Murillo et al, 2004).

- Gestion insuffisante des déchets (EcoT)

Suite à une mauvaise gestion des déchets de l'écotourisme, certaines espèces de faune sauvage se chargent des ordures comme les singes dans la zone de Manuel Antonio (Weaver, 1999)

- Préjudice esthétique (EcoT)

La hausse des prix des terrains favorise les constructions verticales qui ont un impact négatif sur l'esthétisme de la zone particulièrement autour de Manuel Antonio (Varga, 2008).

TR et effets environnementaux	
<p>Impacts positifs directs et indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conservation publique de l'environnement (EcoT) - Protection de la nature par des réserves privées (EcoT + TRC) - Hébergements de petites tailles (EcoT + TRC) - Activités de reforestation (TRC) - Développement d'une conscience environnementale (TRC) 	<p>Impacts négatifs directs et indirects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur-fréquentation de certaines aires protégées (EcoT) - Contrôle insuffisant des ressources naturelles (EcoT) - Préjudice esthétique (EcoT) - Gestion insuffisante des déchets (EcoT) - Pollution de la mer (EcoT)

3.4. Résumé des impacts positifs et négatifs

A- Résumé des impacts de l'écotourisme d'un point de vue global

Ce qui ressort le plus souvent en impact positif est, dans le domaine économique, la création d'emploi, dans le domaine socioculturel, l'enrichissement culturel et dans le domaine environnemental une meilleure conscience écologique et une meilleure protection de l'environnement (Cordero et Duynen Montijn, 2002).

Dans les impacts négatifs : des prix élevés et la non amélioration du statut social du fait de la qualité des emplois à disposition de la population locale sont souvent cités, ainsi que la perte d'identité et les dommages à la nature causés par la construction des grands hôtels (Cordero et Duynen Montijn, 2002).

L'abus de l'usage des termes « éco », « vert » et « durable » est aussi fréquemment évoqué.

B- Résumé des impacts du tourisme rural communautaire

Le tourisme rural communautaire compte de nombreux impacts positifs sans que les études recensées ne mettent en avant des impacts négatifs. D'après la littérature sur le sujet, cette forme de tourisme permet de réduire la pauvreté et de redynamiser les communautés locales. Conçu comme un complément à une activité traditionnelle, il a pour effet de revitaliser l'économie rurale tout en la diversifiant et en permettant aux différents membres de la communauté de participer ainsi que d'en retirer des avantages.

Il est clair que le Costa Rica doit conjuguer deux formes de tourisme simultanées (Honey, 2005). D'un côté un tourisme de masse favorisé par des incitations fiscales qui facilitent la réalisation de gros complexes hôteliers, de l'autre un tourisme vert responsable qui a fait la réputation du pays en matière d'écotourisme et qu'il importe de maintenir sous peine de tuer « la poule aux œufs d'or » (Fernandez, à paraître 2008). Or la question reste de savoir dans quelle mesure la cohabitation de structures réellement écotouristiques et de structures de tourisme de masse qui exploitent les mêmes beautés naturelles est-elle envisageable ?... Pour autant Weaver souligne une autre distinction et s'interroge sur la possibilité de permettre un tourisme de masse durable (Weaver, 1999).

4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable

4.1. Facteurs de succès

A- Facteurs de réussite pour la mise en place de l'écotourisme

La richesse du pays en matière de biodiversité est indéniablement un atout fort pour l'établissement et le renforcement de l'écotourisme.

L'autre élément facilitant a probablement été le développement par le Costa Rica d'une image de marque en la matière. L'idée que le Costa Rica est un pays particulièrement performant pour la conservation de la nature est très répandue et les campagnes publicitaires lancées par l'Institut costaricien du tourisme ont fortement renforcé cette image.

B- Facteurs de réussite pour la mise en place du tourisme rural communautaire

Le développement du tourisme rural communautaire, pratique alternative, se développe. Un des points particulièrement importants de cette forme de tourisme est que les recettes issues du tourisme ne constituent qu'une partie des revenus et n'en recouvrent pas la totalité. Il s'agit d'abord de coopératives agricoles qui utilisent le tourisme comme revenu complémentaire. De fait, il existe une certaine indépendance qui peut être considérée comme une garantie de longévité car non soumis à des aléas extérieurs.

La spécificité du tourisme rural communautaire repose aussi sur le fait que les coopératives se regroupent à l'échelle régionale et nationale ce qui accroît leur visibilité tant sur la scène politique nationale et sur la scène économique internationale. Ces regroupements en coopératives nationales ou régionales sont un facteur de réussite important car ils permettent de rapprocher le tourisme rural communautaire du produit touristique tel qu'il est vendu par les tours opérateurs soit par le biais des agences créées dans le cadre de ces coopératives nationales et régionales, soit par le biais des rapprochements qui sont opérés entre ces coopératives d'appui au tourisme rural communautaire et les tours opérateurs.

Leyla Solano a identifié plusieurs conditions de bases qui représentent autant de facteurs favorables à la mise en place de structures de tourisme rural communautaire.

Au niveau de l'organisation, il importe de :

- Avoir une organisation solide
- Avoir un sentiment d'appartenance à un groupe et d'identification à la gestion locale
- Connaître l'activité touristique ou être capable de se renseigner sur ce thème
- Placer le développement de services touristiques comme un complément des activités productives traditionnelles et jamais comme la source unique de revenus.
- Être disposé à investir dans le projet touristique d'un point de vue économique mais aussi en ressources humaines.
- Avoir la capacité d'attendre la maturation du produit touristique sans attendre de solution immédiate à des difficultés de ressources.
- Ne pas espérer de miracle du tourisme qui reste une activité sensible et variable.
- Compter sur les ressources naturelles propres ou avoisinantes ou être situé dans une zone avoisinant une aire protégée.
- Être sensibilisé à la culture traditionnelle, la musique et l'histoire locale
- Se lier avec de réseaux locaux, régionaux ou nationaux d'offres similaires afin de diminuer les coûts de commercialisation.

Au niveau de l'offre touristique, il importe de :

- Avoir une offre variée issue de la base associative (artisanats, sucreries artisanales, peintures...).
- Compléter l'offre avec des nouvelles et ingénieuses façons de profiter de l'environnement (ponts suspendus, cabanes dans les arbres, sentiers spécialisés, jardins botaniques, festivals, concours locaux de peintures enfantines...).
- Proposer des logements qui remplissent des standards minimums de qualité
- Proposer des offres qui comptent des critères minimums de durabilité
- Assurer l'excellence dans la qualité du service
- Avoir à l'esprit le fait que la situation, l'accès et la sécurité de son produit influence beaucoup le succès de ce dernier
- Favoriser des conditions optimum en matière de communication
- Connaître les mécanismes de commercialisation en relation avec l'offre.

4.2. Facteurs d'échec

A- Facteurs d'échec de l'écotourisme

Parmi les facteurs d'échecs, la cohabitation entre un tourisme de masse et un tourisme responsable est souvent mise en avant. Au niveau des impacts sur la population, il importe d'ailleurs de souligner que les plus grands centres de développement touristiques de masse comme le nord du Guanacaste ou le sud Caraïbes sont aussi ceux qui ont les plus faibles indices socio-économiques (Guerena, 2006).

Un autre point est régulièrement soulevé dans les ouvrages sur le tourisme au Costa Rica. L'utilisation abusive du terme écotourisme qui sous-entend un tourisme responsable est dénoncée par de nombreux auteurs (Dasenbrock, 2002 ; Honey, 2002) et même par certains guides de voyage (Ulysse, Lonely Planet). Appelée « greenwashing », cette pratique se développe et nuit à l'identification des réelles entreprises de tourisme responsable.

Afin de lutter contre ces pratiques, l'Etat costaricien par le biais de l'Institut Costaricien du Tourisme a mis en place un système de certification (Voir paragraphe indépendant ci-dessus pour les facteurs de réussite et d'échec de ce système).

B- Facteurs d'échec du tourisme rural communautaire

Le soutien international à ces projets de tourisme rural communautaire peut parfois rendre moins lisible la répartition des compétences et notamment la place et le rôle de l'Etat dans la planification touristique (Dasenbrock 2002 ; Weaver, 1998).

Plus précisément, le projet de loi¹⁴² qui cherche à promouvoir le tourisme rural communautaire présenté à l'Assemblée nationale en 2008 recense les principales difficultés pour mettre en place un tourisme rural communautaire. Une des premiers facteurs limitant réside dans l'accès aux compétences techniques. En effet, les zones dans lesquelles les initiatives de tourisme rural communautaire sont mises en place sont dans la plupart des cas, des zones d'accès difficiles qui ne compte qu'une école. Le faible niveau d'études rend alors difficile l'élaboration du projet et sa gestion ultérieure. À la prise de risque s'ajoute le fait que la mise en place d'un projet de tourisme rural communautaire suppose une activité productive très différente de celle pré-existante, passant de l'activité agricole à celle de production de services qui implique une division du travail à laquelle n'est pas habituée la famille rurale. La faiblesse de l'offre de formation dans les matières qui intéressent le tourisme rural communautaire comme la gestion, l'anglais, la gastronomie...est un facteur limitant le développement de ce type de produits touristiques.

Autre facteur limitant, les difficultés pour formaliser les entreprises. Comme toutes entreprises touristiques, les entreprises de tourisme rural communautaire doivent formaliser leur activité ce qui implique de nombreuses formalités administratives. Or, les règles administratives sont parfois complexes à déchiffrer et les formalités supposent souvent des déplacements vers les centres urbains qui sont chers et compliqués. C'est pourquoi quelques structures décident de se maintenir dans le secteur informel se coupant ainsi de certains marchés. C'est pourquoi il serait intéressant d'adapter les documents au tourisme rural

¹⁴² Projet de loi pour la promotion d'un tourisme rural communautaire. Expediente n° 16. 879 pré-cité.

communautaire en les simplifiant et en adaptant la procédure. D'autre part, l'institut costaricien du tourisme a posé comme condition pour pouvoir toucher les incitations fiscales un minimum de dix chambres. Or les micro-entreprises de tourisme rural communautaire ne comptent pas forcément un tel nombre de chambres et, partant ne peuvent pas bénéficier des incitations fiscales.

L'absence d'infrastructures comme le téléphone, l'eau potable ou l'électricité peuvent aussi être un facteur limitant le succès du tourisme rural communautaire. Dans de nombreuses zones, les infrastructures ne sont pas assez développées et constituent un réel frein au développement du tourisme rural communautaire.

La pression foncière liée au développement du tourisme conventionnel et à la multiplication des résidences d'été d'étrangers au Costa Rica rend attractive pour les communautés la vente de leur terrain. C'est pourquoi, il serait intéressant d'étudier la possibilité d'une diminution de l'impôt foncier pour les entreprises de tourisme rural communautaire.

L'accès au crédit est une autre des difficultés que rencontrent les communautés pour monter un projet de tourisme rural communautaire. Il est très important que les projets de tourisme rural communautaire aient accès à une banque de développement qui leur permette d'accéder à des crédits en tant que micro-entreprises de tourisme rural communautaire qui permette non seulement d'écartier l'obstacle financier mais aussi d'accompagner les entreprises dans leur développement.

L'alliance pour le renforcement du tourisme rural communautaire a aussi souligné plusieurs facteurs limitant le développement de cette forme de tourisme (Solano, 2006).

- Absence de politique de l'Etat pour renforcer le développement des investissements locaux dans cette forme de tourisme.
- Accès limité à des sources de financement durables pour cette forme de tourisme
- Faible développement des capacités à entreprendre pour ce type de tourisme
- Accès limité au marché
- Nécessité de renforcer les plates-formes de commercialisation et de ventes existantes et sensibiliser les tours-opérateurs pour intégrer ce type de tourisme dans leurs produits
- Manque de rigueur dans le suivi de la qualité de ces services.

4.3. Une tentative de réponse : le certificat pour un tourisme soutenable

Le système pour un Certificat de tourisme soutenable (CST) est un programme qui a pour objet de classer et d'attribuer des certificats aux entreprises touristiques, qui sont évaluées afin de vérifier l'adéquation entre leur mode de fonctionnement actuel et un modèle de durabilité (Baldie, 2003). Il est basé sur le volontariat des entreprises. Le programme vise à classer l'industrie touristique en utilisant 4 types de critères :

- L'interaction entre le tourisme et l'environnement,
- L'organisation interne (sont évalués notamment les aspects liés à la gestion des déchets, l'utilisation des technologies pour économiser l'eau et l'énergie)
- Les choix de consommations (sont évaluées les actions de la direction pour inviter le client à participer dans la mise en place des politiques de durabilité).
- Le milieu socio-économique (sont évaluées les interactions entre l'établissement et les communes voisines, les bénéfices apportés à la collectivité locale)



Pour chacun de ces domaines un questionnaire a été élaboré avec des questions qui permettent d'évaluer dans quelle mesure l'entreprise respecte les standards établis (ICT site internet). Pour mesurer et situer ces niveaux, le CST a établi une échelle qui va de 0 à 5 qui indique la position de l'entreprise en termes de durabilité. La responsabilité officielle du programme revient à l'institut costaricien du Tourisme. Cependant, le programme est soutenu par un Comité National d'Accréditation officiel dans lequel participent tous les secteurs qui sont en relation avec ce sujet qu'ils soient privés ou publics et notamment, l'Université du Costa Rica, l'INCAE, la chambre nationale du tourisme... (Honey, 2007).

Peu de structures font actuellement l'objet d'une certification. Il en existe quatre dans la région de Manuel Antonio-Quepos (Cf. tableau n°5 ci-dessus). L'Hôtel Si Como No qui en fait partie est un complexe touristique qui respecte les plus hauts critères de l'éco-tourisme. Le site Internet de l'hôtel détaille ces critères qui vont de la gestion du personnel à l'utilisation d'énergies durables en passant par la mise en place de réserves privées sur leurs terrains. Les impacts de la mise en place de cette certification ne sont pas forcément positifs. Martha Honey (2005) dans étude réalisée pour Rainforest alliance a identifié les points positifs et négatifs.

<i>Nom de la structure</i>	<i>Nombre de Chambres</i>	<i>Date de certification</i>	<i>Niveaux</i>
Frente restaurante Barba Roja	25	3 fév. 2005	2
Hôtel el Parador	108	6 juin 2008	4
Hôtel Si Como No	61	6 nov. 2007	5
Hôtel Tulemar Bungalows	16	11 dec 2003	4

Données de l'ICT (site consulté le 25/08/08)

Du côté positif :

- Le développement du système de certification mis en place par le gouvernement est gratuit ce qui devrait permettre la certification d'un nombre plus important de structures. Ceci devrait susciter dans un second temps la demande du marché.
- La grande crédibilité du système de certification résulte à la fois de l'utilisation de critère technique validé et d'audit émanant d'experts indépendants.
- La difficulté d'atteindre le niveau maximum a eu un effet positif. Les niveaux ne sont pas attribués facilement et les hôtels qui atteignent le plus haut niveau deviennent eux-mêmes des promoteurs du programme.
- Le fait que de nombreux systèmes de certification de par le monde se soient basés sur le système costaricien a augmenté la réputation à la fois du Costa Rica et de son système de certification.

Du côté négatif :

- Parce que dans les pays en développement, le gouvernement manque souvent de crédibilité, ce programme parrainé par le gouvernement a été considéré avec suspicion par de nombreux acteurs de la société civile.
- L'idée d'appliquer le programme à des tours opérateurs, deux ans après son lancement a semé le doute dans la perception du programme par les industriels.
- La lenteur et l'inertie bureaucratique a causé des frustrations dans l'industrie du tourisme et certains ont commencé à considérer des programme de certification alternatifs.
- Le système costaricien concerne surtout les moyennes et grosses structures. Il n'est pas adapté aux petites structures qui ont pourtant fait la réputation du pays en matière d'écotourisme.

Il se dégage de l'analyse de Martha Honey, une série de leçons applicables à d'autres programmes :

- Le parrainage par le gouvernement peut augmenter la crédibilité du programme dans les pays où le gouvernement est perçu comme fiable mais difficilement là où ce n'est pas le cas.
- Le parrainage par le gouvernement peut réduire les coûts de lancement et permettre d'établir une masse initiale critique d'entreprises certifiées.
- L'inertie bureaucratique du gouvernement, les règles byzantines, les restrictions budgétaires et les changements politiques peuvent avoir des impacts négatifs sur les programmes de développement
- La révision périodique et la correction des standards de certification ainsi que des critères augmentent la crédibilité.

Autour du Parc Manuel Antonio, il importe aussi de relever que les hôtels concernés par la certification pour un tourisme durable relèvent de la catégorie Luxe¹⁴³.

Plus globalement le système rencontre des difficultés de fonctionnement et a été sous-exploité suite à des distorsions bureaucratiques et politiques (Honey, 2005). Parmi les difficultés de fonctionnement soulevées par les petites et micro-entreprises spécialement dans le secteur de l'écotourisme, une est particulièrement instructive. Elles ont exprimé leurs craintes de voir ce système finalement promouvoir les grandes entreprises du fait de l'importance du capital humain et financier nécessaire pour opérer les changements à réaliser dans les procédures opératoires et l'équipement de la structure.

5. Recommandations

Il ressort de la littérature plusieurs formes de recommandations qui peuvent être de nature institutionnelles ou opérationnelles. Aux vues des lectures réalisées, plusieurs recommandations paraissent aussi pouvoir être émises en matière de recherche.

5.1. Recommandations institutionnelles

L'organisation de la gouvernance locale autour de la thématique touristique paraît avoir du mal à se mettre en place et les deux types de tourisme ont tendance à se juxtaposer sur les mêmes terrains. Les difficultés de mise en place d'une planification locale adaptée qui pourrait intégrer l'objectif d'un tourisme responsable empêchent une gestion locale du tourisme qui pour être responsable devrait aussi impliquer les populations locales. Pour Duim et al (2002), la gouvernance locale du tourisme devrait être plus institutionnalisée. Cordero et Duynene Montijn ont aussi souligné cette difficulté. Pour eux, une planification locale qui encadrerait les évolutions vers un tourisme durable devrait être développée afin de permettre une mise en relation des acteurs publics et civils des différentes formes de tourisme.

5.2. Recommandations opérationnelles

Les faibles incitations fiscales pour le développement d'un tourisme responsable sont souvent soulignées dans la littérature. Plusieurs types de taxes paraissent manquer :

¹⁴³ Une chambre pour deux personnes dans l'hôtel Parodar coûte 175 US\$, dans l'hôtel Tulemar 270 US\$ et dans l'hôtel Si como no 190 US\$.

- Une taxe destinée à redistribuer les bénéfices du secteur hôtelier au niveau territorial pourrait être élaborée. Versée à la municipalité, elle pourrait permettre de redistribuer les bénéfices d'un tourisme international à l'échelle locale afin de permettre la participation des recettes du tourisme au développement local.
- Une taxe qui permettrait au secteur hôtelier de participer à la conservation de la nature pourrait aussi être mise en place. Versée à l'administration des parcs, elle pourrait faciliter les contrôles de l'usage des ressources naturelles et l'entretien lié à l'usage touristique de ces espaces naturels.

D'autre part, il n'existe pas de programme d'appui ni d'incitations au développement des petites et micro-entreprises (Guerena, 2006), ce qui nuit au développement, notamment du tourisme rural communautaire. Plusieurs incitations pourraient être envisagées :

- Une incitation fiscale pour la création de petites structures pourrait contre balancer le fait que pour l'instant seules les structures de plus de 10 chambres peuvent bénéficier de cette aide de l'Institut costaricien du tourisme.
- L'impôt foncier pour les structures de tourisme rural communautaire pourrait aussi être diminué ou supprimé, ce qui permettrait de lutter contre la pression foncière.

Le développement de méthodes de soutien réellement efficaces qui soient centrées sur la capacité des membres des communautés, spécialement dans les disciplines mercatiques fait aussi partie des recommandations opérationnelles que l'on peut trouver dans la littérature (Morera 2006). Cela impliquerait de multiplier et de rendre accessible la formation dans ces disciplines, spécialement dans le monde rural.

5.3. Recommandations en termes de recherche

Il existe plusieurs exemples d'évaluations multi-critères au Costa Rica. Cependant, elles sont très ciblées sur les zones très fréquentées et rendent peu compte des autres expériences. De fait, elles soulignent plus les difficultés de concilier tourisme responsable et tourisme de masse que de détailler des expériences de tourisme responsable isolées. Il faudrait mener des études sur les effets secondaires de la mise en place du tourisme responsable tel qu'il est valorisé dans le cadre de la certification au Costa Rica. Ce type de certification concerne principalement des structures extrêmement luxueuses qui effectivement sont irréprochables du point de vue environnemental et souvent affichent une volonté de participer au bien-être des communautés locales. Toutefois, ces structures limitent le tourisme responsable à quelques personnes privilégiées et peu d'études reprennent les impacts directs et indirects sur les populations locales.

Le système de certification touristique durable costaricien se caractérise par l'exemplarité et ne peut favoriser un tourisme responsable à plus grandes échelles. C'est pourquoi il serait aussi intéressant de privilégier d'autres approches, comme l'approche par secteur d'activités. Au Costa Rica, et plus spécifiquement dans la zone de Manuel Antonio, deux activités sont très pratiquées, il s'agit du Surf et de la pêche sportive. Dans les deux cas, il serait intéressant d'analyser les liens existants ou à favoriser entre ces activités et un tourisme responsable. Une étude d'ethnologie a été réalisée sur un de ces thèmes dix auparavant (Wood, 1997) mais elle n'incluait pas une évaluation multi-critères et le développement de ces deux activités s'il était plus orienté vers un tourisme responsable pourrait être un moyen de généraliser ce type de tourisme.

L'impact des investissements étrangers au Costa Rica est tel qu'il paraît essentiel comme cela a été souligné par différents auteurs de s'interroger sur le rôle, la place et la force d'une planification locale mise en œuvre par des mécanismes de gouvernance qui intégrerait une démarche incitative en la matière. De même, la place de l'Etat devrait faire l'objet d'analyses ce qui permettrait d'avoir une évaluation de la structure institutionnelle et des potentielles évolutions de son rôle en la matière.

Plusieurs initiatives de tourisme rural communautaire se situent dans des espaces naturels qui jouent le rôle de corridors écologiques. Il serait intéressant, notamment, d'identifier le lien entre corridors écologiques et tourisme rural communautaire. Dans quelle mesure, les initiatives de tourisme rural communautaire favorise-t-elle la connectivité écologique, notamment en permettant la sensibilisation des communautés aux services environnementaux ? À l'inverse, les corridors biologiques sont-ils un élément facilitant la mise en place de tourisme rural communautaire par leur proximité avec des aires protégées et par la limitation des activités autre que durable qu'ils impliquent ?

Les impacts du tourisme rural communautaire doivent aussi faire l'objet de recherches à l'échelle locale. On trouve dans la littérature des appels à ces recherches qui sont qualifiées « d'urgentes » (Solano, 2006). Une telle évaluation permettrait en effet de capitaliser les leçons apprises et de les valoriser tant à l'échelle locale, que nationale et internationale.

Chapitre 6 – Propositions et recommandations

Avant de nous engager sur le délicat terrain des recommandations, nous souhaiterions présenter une synthèse des facteurs de réussite et d'échec en matière de TR à partir de nos cinq études pays (Madagascar, Tunisie, Namibie, Argentine, Costa-Rica) et zones afférentes afin d'en tirer quelques éléments d'orientation pour nos propositions/recommandations.

1. Synthèse des facteurs communs de réussite et d'échec en matière de TR

1.1. Facteurs de succès

Plusieurs facteurs communs de succès ressortent de nos cas d'étude :

A- L'adhésion des communautés au processus de développement des projets de TR

- *Attachement des populations locales à leurs ressources et volonté de les valoriser.*
- *Existence d'une concertation efficace et rapide.*
- *Existence de structures communautaires bien organisées et stables.*

B- La génération de revenus stables induits par le TR et la répartition de ces revenus entre les différents acteurs

- *Les activités touristiques s'insèrent (complémentarité) dans une chaîne comprenant des activités économiques préexistantes (comme dans le cas de coopératives agricoles, ex. Costa Rica), ou qui sont amenées à se développer. Cette complémentarité assure la stabilité et réduit le syndrome de dépendance associé à la mono-activité du tourisme. Cela augmente de plus les effets multiplicateurs (effets induits amont/aval).*

- *L'existence de flux de touristes locaux et régionaux : cela évite la saisonnalité (versus effets néfastes de « stop and go » comme dans le cas de la Quebrada en Argentine).*

C- L'existence d'un Etat « facilitateur »

- *La réelle volonté de l'Etat (mise en lois et actions) pour développer le TR : le cadre législatif, via les politiques fiscales et réglementations décidées, favorisent le développement du TR face au tourisme de masse.*

- *L'acceptation par l'Etat de déléguer aux communautés locales des droits sur des actifs naturels à forte valeur ajoutée : ainsi, l'Etat rétrocède aux communautés des droits fonciers sur des zones attractives en termes de tourisme, comme une partie des parcs nationaux (cas de la Namibie ou de l'Afrique du sud). Ceci permet de mettre en œuvre légalement des mécanismes de redistribution (royalties, droits de concession dans les parcs, parcs contractuels, etc.).*

D- La possibilité d'alliances des communautés

- *Avec le secteur privé : les possibilités légales de partenariats entre acteurs privés, publiques et communautés en matière de TR permettent (1) l'accès aux financements*

importants nécessaires au développement d'infrastructures de qualité, (2) l'accès au savoir-faire d'opérateurs expérimentés et (3) l'accès aux marchés déjà connus et contrôlés par l'opérateur.

- *Entre elles* : les possibilités légales (au niveau national ou régional) de partenariats entre les communautés locales en matière de TR leur permettent de diversifier l'offre et de faciliter la vente du produit touristique (comme au Costa Rica par exemple).

E- Le professionnalisme des ONG, des organismes d'appui et des donateurs

Cela renvoie au développement d'une unité « tourisme » spécifique au sein de ces institutions et la présence de personnes spécialisées en tourisme (pas seulement des « développeurs »).

1.2. Facteurs d'échec

Plusieurs facteurs communs d'échec semblent également ressortir de nos cas d'étude :

A- Une insuffisante qualité du produit de TR et des services rendus

- *Une qualité des projets de TR insuffisante* : les voyageurs associent trop souvent le TR à des projets de faible qualité et à faible valeur ajoutée. Au contraire, les études de demande de voyage montrent que la qualité des infrastructures et du service rendu (accueil, connaissance de langues étrangères, guides touristiques) est essentielle pour l'achat de voyages et de produits touristiques. Cela pose ici le problème de la *qualité critique* des projets de TR.

- *Une inadéquation entre l'offre de TR et la demande touristique* : Les projets de TR sont montés sans étude préalable de la demande auprès des voyageurs individuels et des TO. Trop souvent, les projets ne répondent à aucune demande. Ils sont situés hors des routes touristiques, sont enclavés et ne sont insérés dans aucun circuit¹⁴⁴.

B- Une insuffisance des ressources humaines (compétences et capacités)

- *Des capacités collectives (organisationnelles) limitées* : les organisations villageoises sont peu compétentes pour gérer des projets de TR suivant des critères stricts de gestion. La gestion est souvent peu transparente et les délais de décisions sont trop longs. Cela pose le problème de la *difficile cohabitation entre deux logiques de gestion* : logique communautaire d'un côté et de logique de marché de l'autre (le secteur du tourisme est très compétitif). D'autre part, la difficile gestion communautaire (organisation déficiente) limite la distribution efficace et équitable des revenus aux membres du groupe. Cela réduit ainsi l'adhésion (l'intérêt) des habitants au développement du TR et peut créer des situations de conflits.

- *Des capacités individuelles insuffisantes* : les niveaux de formation et d'enseignement atteints par les membres de communautés reculées sont trop limités par rapport aux besoins du secteur touristique.

C- L'inexistence de moyens de financement adaptés aux besoins des PME de TR

Les outils disponibles de financement ne prennent pas en compte les difficultés des PME individuelles ou communautaires dans le TR. Les garanties demandées sont trop élevées, les

¹⁴⁴ Les projets de TR sont trop peu situés entre deux points d'attraction touristiques (deux parcs nationaux par exemple)

délais de remboursement sont trop courts, les montants prêtés non adaptés (trop faibles pour assurer une qualité critique, ou trop importants pour des PME).

D- Une « mise en marché » très limitée

- *Les projets de TR bénéficient de plateformes de communication et de marketing trop limitées (ou insuffisamment développées).* Les projets de TR se limitent trop souvent à une communication auprès de consommateurs « militants », dont la demande reste limitée.

- *Une insertion insuffisante dans la chaîne des intermédiaires de voyage :* faute d'incitations (commissions), de communication ou d'une qualité suffisante des prestations TR, les TO continuent d'acheter et vendre des produits et services touristiques traditionnels.

- *Des centrales de réservation inexistantes ou dont l'efficacité est limitée :* des conditions strictes (paiement à l'avance, sécurité de la réservation, assurance annulation, délais) exigées par les TO qui ne sont pas remplies par les centrales de réservation de TR existantes dans les pays en développement.

E- Une planification insuffisante des activités de TR

- *Une homogénéité insuffisante dans l'application des règles* imposées par l'autorité (locale, régionale, nationale) aux projets de TR (règles sur la concurrence, règles sur les conditions de travail, gestion des déchets, règles de construction). Notons également l'élaboration lente et sans respect chronologique des textes d'application de lois relatives au TR dont certains n'ont pu encore être adoptés – ce qui empêche un réel développement de cette forme de tourisme.

- *Des infrastructures* de transport et des infrastructures collectives (assainissement, stations essence, électricité, eau potable, etc.) insuffisantes.

- *Une planification réduite et inefficace :* aucune concertation n'est effectuée au niveau local pour définir les besoins et les activités amont/aval à développer. L'approche est trop souvent sectorielle.

- *Une cohabitation mal gérée entre tourisme de masse et TR* (cas du Costa Rica et de la Tunisie).

F- Un ancrage politique et territorial des formulations et des formules des organismes internationaux parfois absent ou insuffisant

- *Des conflits de temporalité,* décentralisation des pouvoirs et gestion durable étant deux processus (long terme) qui ne peuvent se conjuguer sur une échelle de temps compatible avec celle des projets ou programmes actuels des opérateurs et organismes d'aide (court-moyen terme).

- *Des idéalismes* en matière de TR (démarche *top-down* et méthodes qualifiées de *best-practice* des OI) sans tenir compte véritablement des difficultés, des spécificités politiques et locales et de la diversité des pays en développement.

2. Propositions et recommandations pour un tourisme plus responsable : des pistes à partir des constats par pays

L'analyse des facteurs de succès et d'échec décelés à travers l'étude des cinq pays retenus dans le cadre de cette étude nous permet maintenant de proposer des pistes de réflexion quant

à certaines mesures à mettre en œuvre pour (i) évaluer les impacts du TR et (ii) supporter le développement de projets de tourisme responsable dans les pays en développement.

Trois types de projets de TR de nature organisationnelle différente font ainsi l'objet de nos propositions et recommandations¹⁴⁵:

- (1) Les projets strictement communautaires (développés et gérés à 100% par des communautés, groupements villageois ou coopératives, etc.)
- (2) Les projets strictement privés, qu'il faut cependant contrôler et inciter afin qu'ils prennent en compte des critères de durabilité (économique, socio-culturelle, environnementale, territoriale)
- (3) Les partenariats où plusieurs agents (communautés, secteur privé, agences de coopération, Etat, ONG) allient leurs moyens et expertises dans un projet commun de TR.

Pour des raisons de concision et de clarté, nous avons gardé un socle commun de propositions et de recommandations pour ces trois formes organisationnelles de TR, tout en précisant parfois la plus particulièrement concernée.

Enfin, trois types différents d'outils et d'instruments sont ici envisagés dans nos propositions et recommandations:

- (1) Les mesures de gouvernance pour favoriser la réorganisation des rapports et relations entre les différents acteurs. Elles impactent la régulation du TR.
- (2) Les mesures juridiques concernent les lois, règles édictées par une autorité publique (centrale, régionale ou locale) et qui s'imposent aux agents afin de contrôler leurs actions. Les lois sur le travail, le respect de l'environnement, etc. sont autant de mesure juridiques.
- (3) Les mesures économiques sont des incitations (par la fiscalité ou par le marché) qui visent à faire évoluer les comportements des acteurs du TR.

2.1 Propositions et recommandations institutionnelles et organisationnelles en matière de TR

ETAPE 1. Les pré-requis institutionnels

A- Le renforcement nécessaire de la capacité de l'Etat

Il convient de renforcer la capacité de l'Etat, notamment par le développement de programmes d'assistance financière et technique (mise à disposition d'experts internationaux par exemple) auprès des Ministères et agences étatiques nationales ou locales qui mettent en œuvre et contrôlent les lois relatives au TR : lois sur les conditions de travail, le salaire minimum, la formation, l'environnement, etc. Il faut un véritable engagement de l'Etat en faveur du TR (Etat facilitateur) : chartes applicables, documents appliqués et mis en lois et investissements. Il est donc nécessaire que les agences de coopération et les ONG sensibilisent tous les acteurs publics, au niveau national et local.

¹⁴⁵ Nous ne présentons pas ici les projets de TR qui sont étatiques (100% publiques). En effet, ils sont extrêmement rares et leur performance est souvent très limitée.

B- La gouvernance du territoire

Les différents acteurs du territoire doivent coordonner leurs actions au sein d'une planification locale qui doit dépasser la simple approche sectorielle. Les effets multiplicateurs (liens économiques amont-aval) doivent ainsi être mis en œuvre dès le stade de la planification. Dans ce contexte, le rôle et les prérogatives (droits de décision) des autorités locales (villages, leaders locaux), régionales (conseil régional) et nationales (le Ministère du tourisme, le Ministère de l'aménagement du territoire) dans le domaine du TR doivent être clarifiés et coordonnés.

Il convient de ne pas favoriser l'élaboration de « méga projets » (comme cela a pu être constaté dans le domaine du développement urbain) de TR financés par des capitaux souverains exclusivement étrangers pour éviter de créer une trop forte exterritorialité de la production de TR.

La « planification stratégique » (tel que développée par la Banque mondiale dans le champ du développement urbain) pourrait être un outil conceptuel de cadrage du développement du TR. Il présente un intérêt pour la mise en œuvre d'une gouvernance en matière de TR à condition que soit définie avec clarté la stratégie de développement dans laquelle s'insère cet outil. Il est en outre recommandé que ce type de planification soit mis en œuvre dans des situations où les équilibres entre redistribution et objectifs de croissance sont respectés et où existent des possibilités de financement endogènes du développement du TR (à l'aide de création de Fondations, comme c'est le cas pour financer les aires protégées dans des pays en développement comme Madagascar). L'outil de planification touristique qu'est la planification stratégique ne peut être isolé ni des politiques de développement qu'il sert, ni du milieu concret dans lequel il s'inscrit.

Enfin, des approches comme celles des « corridors de développement » ou de « Parc Naturel Régional » sont autant d'instruments à utiliser. La Coopération Française décentralisée a ici un rôle essentiel à jouer, notamment pour inciter au développement du TR dans les « corridors de développement » et dans des « corridors écologiques » intégrant des activités économiques respectueuses de l'environnement naturel.

C- L'intégration des communautés locales aux projets de TR : de la concertation à la délégation

La concertation : compte tenu du point précédent, un processus de décentralisation des décisions et des moyens est capital pour aider au développement de projets locaux de TR. La concertation¹⁴⁶ doit ainsi favoriser l'adhésion des communautés locales aux objectifs de développement du TR, en aidant par avance à désamorcer les conflits susceptibles d'apparaître qui viendraient limiter les succès du TR.

La délégation et la sécurisation des droits locaux sur les ressources touristiques : Cette solution requiert la promotion d'une réforme foncière qui délègue des droits sur la terre à des communautés rurales regroupées en association. Ceci permet de donner le statut d'usufruitier à des communautés rurales qui ainsi peuvent légalement utiliser et bénéficier de ces ressources. Nous recommandons en particulier de procéder à la délégation aux communautés locales de droits sur des actifs naturels nationaux à haute VA (actifs qui attirent le plus de touristes) : les parcs nationaux. Il faut ainsi déléguer des concessions dans un parc national

¹⁴⁶ Nous ne recommandons cependant la concertation que comme un outil et non comme une fin en soi. En effet, ne focaliser que sur la concertation ralentit le processus et limite les bénéfices à court terme du projet. Or, il semble que la démonstration de bénéfices à court terme soit le meilleur moyen de provoquer l'adhésion des populations au TR.

aux communautés adjacentes pour qu'elles puissent mettre en valeur les projets de TR. Ces zones sont celles avec le plus de valeur. Si l'on veut réellement développer le tourisme avec les communautés il faut déléguer une partie de ces joyaux (PN)¹⁴⁷.

D- Mise en place de mécanismes de redistribution

Il est nécessaire de redistribuer les bénéfices du TR auprès des membres de la communauté. Deux mécanismes de redistribution existent :

- (1) *La concession touristique* : Dans le cadre juridique de la délégation de droits (cf. ci-dessus), les communautés sont usufruitières et les investisseurs doivent ainsi entrer en contact avec ces dernières pour développer un projet touristique. Des royalties sont ainsi payés à l'association qui peut ainsi développer les infrastructures publiques locales (cliniques, écoles, etc.).
- (2) *La taxation locale* : L'autorité locale (village, canton) ou régionale peut ainsi taxer les entreprises touristiques qui sont enregistrées sur leur territoire et redistribuer cette manne auprès des différents niveaux administratifs à des fins de développement local¹⁴⁸.

ETAPE 2. Financement et montage des projets (phase de lancement du projet)

A- Disponibilité de fonds de financement pour les projets de TR

A.1- Financement direct des agences de coopération et ONG

Les agences de coopération devraient se focaliser sur plusieurs instruments de prêt possibles afin de financer le développement de projets de TR. Le but est ici d'assurer un niveau élevé de qualité des projets ainsi financés:

- (1) Déblocage de dons pour la construction d'infrastructures *de qualité* (aux standards internationaux) de projets de TR (surtout pour les projets communautaires)
- (2) Aide financière à la création de petites et moyennes entreprises- PME (sur le modèle du « SME Compete » de l'USAid).
- (3) Investissement de fonds des donateurs sous forme de garanties de prêts bancaires aux projets de TR (les agences se portent garantes du remboursement en cas de défaut de paiement). Ce système a été mis en œuvre par la société financière internationale (Banque mondiale) dans le cas de la microfinance au Maroc.

¹⁴⁷ Citons l'exemple du parc Kruger dont les droits ont été restitués aux Makuleke (au Nord du parc), ou encore des campings de Nambwa et Bumhill dans le parc national Bwabwata en Namibie.

¹⁴⁸ Nous notons cependant que les autorités administratives qui perçoivent la taxe doivent avoir les capacités institutionnelles suffisantes pour la redistribuer équitablement. En effet, ces dernières peuvent ne pas redistribuer les fruits de la taxe. Cette situation a été ainsi observée au Zimbabwe dans le programme CAMPFIRE. Les districts n'ont, dans ce cas, pas rétrocédé aux villages les taxes perçues auprès des entreprises de tourisme. A Madagascar, dans un cadre plus général au TR mais relatif aux contrats de transferts de gestion des ressources naturelles et environnementales par l'Etat aux communautés (impliquant également les communes), Belvaux (2006) souligne le déficit d'encadrement des collectivités territoriales et des structures de regroupement local, l'incapacité de l'administration et de ses services déconcentrés à produire des documents de planification (zonage et aménagements forestiers), de nombreuses carences en matière de contrôle des flux (produits forestiers ligneux et non ligneux) et un laxisme dans le recouvrement de l'impôt (taxes et redevances) : « *la restauration d'un 'État de droit' constitue la pierre angulaire pour améliorer le système. Une administration forte, dotée de moyens de contrôle adaptés, une gouvernance locale autonome ne subissant pas de pressions politiques exogènes, la mise en place d'une fiscalité 'de proximité' permettant au citoyen de voir comment est utilisé et à qui profite l'impôt figurent parmi les principaux axes de travail à encourager* » (ibid., p. 7).

- (4) Utiliser les fonds des agences de coopération pour créer un effet de levier auprès de financements privés. Obtenant des fonds « gratuits » les investisseurs supportent un coût du capital plus faible et sont ainsi incités à investir dans des zones plus marginales¹⁴⁹. Deux modalités sont possibles : les fonds de la coopération sont directement donnés à l'investisseur privé (c'est le cas dans le « *Business Linkages Challenge Fund* » du DFID) ou alors ces fonds sont données à des communautés rurales qui investissent (en joint-venture) avec le partenaire privé (c'est le cas du *Millenium Challenge Account-MCA* américain qui pense développer 24 hôtels en Namibie en 4 ans grâce à ce système).

A.2- Outils de financement de marché

D'autres outils de financement des activités de TR pourraient être développés sur le marché. L'apport de l'Etat ou d'agences de coopération n'est ici pas indispensable mais il semble qu'il soit nécessaire, au moins lors des phases de lancement :

- (1) Mise œuvre d'institutions spécialisées (prêts bonifiées) pour inciter à investir (effet de levier) dans des projets de TR dans des zones plus « risquées » (moins connues). Le modèle du crédit agricole est ici instructif.
- (2) Développer la microfinance liée au tourisme. Au Maroc, la Fondation Zakoura a par exemple lancé un programme de ce type pour débloquer des prêts plus importants, sans garantie et avec des délais de recouvrement mieux adaptés à la nature des activités de TR.

A.3- Favoriser le développement de partenariats communautés - secteur privé

Les partenariats entre communautés rurales et investisseurs doivent être développés. Une fois qu'elles ont obtenu un statut d'usufruitières, les communautés peuvent ainsi négocier la venue d'un investisseur privé de tourisme. Dans cet accord, l'investisseur bénéficie d'un accès privilégié à des ressources naturelles rares et les communautés bénéficient de l'apport financier de l'investisseur ainsi que de son savoir-faire dans le secteur du TR.

Dans ce contexte, les agences de coopération doivent supporter les communautés (qui ont peu de capacités) dans la recherche de partenaires privés (investisseurs) et les négociations qui suivent. Le financement d'une unité d'experts spécialisée dans le développement de ces partenariats est ainsi recommandé. Cette unité peut être créée au sein du Ministère du tourisme ou de l'industrie (comme en Afrique du Sud) ou bien dépendre d'une ONG (le cas en Namibie).

Enfin, il est recommandé de promouvoir la mise en concession touristique (commercialisation) d'aires protégées à fort potentiel. Dans ce cadre, l'Etat peut choisir, lors de l'appel d'offre, les opérateurs qui respectent des critères de responsabilité économique, sociale et environnementale. Dans le contrat de concession, sont mis en œuvre des clauses de redistribution financière, d'achat aux entreprises locales, salaire minimal, de respect de l'environnement, etc. L'exemple de la mise en concession des parcs nationaux en Afrique du Sud (en particulier le Kruger Park) est ici très instructif.

¹⁴⁹ Ces zones ont de faibles infrastructures, un système foncier incertain et/ou sont situés loin des circuits touristiques.

B- Assistance technique au montage des projets

B.1- Assistance technique des agences de coopération et ONGs

Le seul financement de projets de TR n'est pas suffisant. L'accompagnement de ces projets est primordial, ici lors de la phase de lancement :

- (1) *Dans le cas du tourisme communautaire*, il faut reconnaître l'importance de l'adéquation de l'offre à la demande. Il faut ainsi supporter la définition de « business plans » et d'études de marché réalistes. Cette assistance technique doit être réalisée par (contractée à) des professionnels du secteur touristique afin de ne lancer que des projets viables (qui répondent aux besoins du marché) et réduire les taux d'échec (qui sont aujourd'hui élevés) des projets communautaires de TR¹⁵⁰.
- (2) *Dans le cas des partenariats*, une agence doit jouer le rôle d'intermédiaire neutre (impartiale) lors de la négociation financière entre la communauté et l'entrepreneur. Chacun des contractants doit comprendre les demandes et nécessités de l'autre contractant. Cette intermédiation doit être faite par un professionnel du secteur qui comprend les besoins des communautés et connaît les réticences de l'entrepreneur privé.

B.2- Organisation de Formations/Forums de sensibilisation

Les agents (communautés/entrepreneurs) doivent être informés *avant* le début du projet, sur les exigences du secteur dans lequel ils souhaitent entreprendre. Cette phase doit limiter les espérances trop élevées et de ce fait réduire les futures frustrations (et donc conflits).

ETAPE 3. Aide à la gestion du projet de TR (phase d'opérationnalisation du projet)

A- Renforcement des capacités individuelles et collectives

La qualité de la main d'œuvre (au postes opérationnels ou de management) étant faible, il faut absolument insister sur la formation¹⁵¹. Nous recommandons l'organisation de sessions de formation d'une durée significative (contrairement à ce que nous avons pu constater à Madagascar à travers la littérature sur le TR). Il faut aussi faire évoluer les types de formation. Trop souvent les formations sont menées par des salariés d'ONG ou des agents du gouvernement, dont les compétences dans le domaine du tourisme sont limitées¹⁵². Il faut donc au contraire contracter ces formations à des professionnels du secteur (anciens guides, managers d'hôtels etc.), et envoyer les membres des communautés dans des instituts reconnus

¹⁵⁰ Bien trop souvent, le financement de projet est décidé sur des facteurs subjectifs et des attentes « rêvées ».

¹⁵¹ Il s'agit de formation à des niveaux différents, depuis le niveau supérieur de la formation initiale et de la spécialisation, qui forme les acteurs du TR, jusqu'au système de formation continue, qualifiante et requalifiante. Notons que la formation ne s'applique pas seulement aux acteurs locaux mais également aux acteurs nationaux, aux membres d'ONG nationales intervenant dans le secteur du tourisme même si leurs champs d'intervention est plus large (par ex. l'ONG *Fanamby* à Madagascar intervient sur des projets de développement en général en appuyant entre autres des projets touristiques sans qu'il y ait de spécialistes en tourisme pour autant)... Il existe en France ou dans d'autres pays (y compris les pays émergents et en développement) plusieurs établissements pouvant assumer ces tâches de formation. Il conviendrait toutefois que des conventions d'appui financiers soient engagées par la Coopération française avec certains d'entre eux pour que les contenus des enseignements et formations soient établis en cohérence avec les objectifs de coopération dans le domaine du TR. Ces conventions doivent être assorties d'accords de partenariat avec des établissements homologues de pays en développement où se développe la coopération dans ce domaine.

¹⁵² Ces agents sont plutôt des travailleurs sociaux.

de formation au tourisme (par exemple les instituts de formation des guides touristiques). Mieux encore, Il faut développer des partenariats de formation avec le secteur privé. Outre le système de tutorat (ci dessous) nous recommandons de promouvoir les stages dans les entreprises touristiques privées (ex : dans un restaurant, chez un Tour-opérateur, dans un hôtel privé, etc.).

Nous recommandons de financer ces efforts de formation par l'imposition d'une taxe d'apprentissage (sur le modèle français) payée par les opérateurs touristiques dont le chiffre d'affaire dépasserait un certain seuil.

B- Accompagnement des projets

La phase de développement et d'opération des projets est primordiale. Les compétences en gestion touristique étant limitées dans les communautés rurales, un soutien technique est recommandé :

- (1) *Dans le cas des projets communautaires*, l'assistance technique durable (conseils, visites) est essentielle pour assurer le maintien de la qualité du projet. Le financement des PME doit s'accompagner d'un programme d'appui par des assistants techniques (experts) qui visitent régulièrement et aident à rectifier/ corriger des problèmes¹⁵³. Les systèmes du *mentorship* (tutorat) pourraient être développés. Par exemple, chaque entrepreneur privé de tourisme (agrée par une autorité) pourrait parrainer (*mentoring*) une entreprise communautaire de TR et passer du temps à soutenir cette entreprise – partager son expérience – transmettre le savoir. Cette contribution en temps pourrait venir en déduction (totale ou partielle) de la taxe d'apprentissage à payer (voir ci-dessus)
- (2) *Dans le cas des partenariats*, l'assistance doit être très importante tout au long de « la vie » du partenariat, car le monitoring post-contractuel est essentiel pour s'assurer du respect des clauses par les deux parties (l'investisseur et les communautés) et solutionner les conflits éventuels. Souvent, une fois le contrat signé, les communautés sont désemparées car elles n'ont pas les compétences pour parfaitement contrôler le non respect du partenariat. On voit ainsi que le taux d'échec est important lorsque les co-contractants sont laissés sans soutien technique après signature de l'accord. Dans ce contexte, un expert, neutre et accepté par les deux parties, doit aider au monitoring des partenariats.

C- Renouveau de l'expertise

L'ouverture de l'expertise semble nécessaire. Elle passe par l'implication des acteurs institutionnels, des chercheurs, des organisations professionnelles dans le domaine du tourisme... dans les rencontres internationales. La Coopération française devrait réserver des moyens pour des actions de partage d'expériences de TR dans les pays d'intervention entre les professionnels nationaux et internationaux, entre experts privés et publics, l'objectif étant d'appuyer l'expertise locale. Selon les situations, mais autant que faire ce peut, il conviendrait de favoriser des échanges Sud-Nord-Sud.

¹⁵³ Par exemple, le programme « *SME Compete* » appuie sur l'accompagnement des PME de TR qu'il finance.

ETAPE 4. Mise en marché du projet

A- Développer les infrastructures pour désenclaver des zones et permettre l'ouverture au TR

L'infrastructure routière, les transports (développer des lignes aériennes, de bus ou de train) et les services collectifs doivent faire l'objet d'une attention particulière de l'Etat central, avec l'aide des agences de coopération. Sans des infrastructures minimales, les flux touristiques dans une région restent très limités et ainsi la valeur créée ne permet aucune redistribution.

B- Intégration des projets de TR dans la filière touristique

Il est indispensable de mieux intégrer les projets de TR dans la filière touristique. Cette dernière est en effet très concurrentielle. Le succès du TR ne se fera pas uniquement en s'appuyant sur une « consommation militante », qui de toute façon reste limitée (de nombreuses recherches signalent le grand écart entre les « dire » et intentions des voyageurs et leurs choix effectifs). Dès lors, augmenter la visibilité (avantage compétitif) et intégrer les projets de TR dans la chaîne des intermédiaires du tourisme est une nécessité première.

Plusieurs pistes sont explorées :

- (1) *Développement d'une marque/communication pays* : Il faut communiquer fortement sur l'existence de projets de TR de haute qualité dans le pays et ainsi faire connaître l'offre en TR. Dans ce contexte, un outil comme le Programme de renforcement des capacités commerciales (PRCC) serait utile pour une forte commercialisation de projets de TR dont la qualité est reconnue.
- (2) *Promouvoir le tourisme régional* : il est recommandé de développer la publicité (brochures, offices du tourisme) auprès des pays limitrophes afin de limiter la saisonnalité de l'activité touristique et ainsi réduire les effets de stop-and-go qui sont néfastes à la stabilité et pérennité des projets de TR.
- (3) *Développer des centrales de communication et de réservation pour les projets de TR* : Le but est ici de mutualiser ces fonctions essentielles et coûteuses pour avoir plus de poids marketing et de pouvoir de négociation auprès des acheteurs (individuels ou tour-opérateurs)¹⁵⁴. Dans ce contexte, développer le concept de « route », où l'on promeut un circuit qui relie de nombreux projets de type TR, est une possibilité pour communiquer et augmenter la visibilité des projets de TR (ceci est développé par exemple en Afrique du sud).
- (4) *Développer et promouvoir les contacts entre les projets de TR et tour-opérateurs* : Il faut ouvrir la commercialisation de ces projets à une échelle plus large – pas seulement dans des sites spécialisés de TR (peu visibles). Le but recherché ici est de s'insérer dans un réseau de revendeurs et insister sur la distribution (lien avec les intermédiaires du secteur). Nous recommandons ainsi de :
 - *financer des salons-conférences nationales* (du type *trade-fair*: salon du tourisme pour les professionnels) dans chaque pays afin de réunir les acteurs des projets de TR et les représentants des tour-opérateurs nationaux et internationaux. Le

¹⁵⁴ Le TO très souvent cite l'absence de moyen de réservation des TR comme un facteur limitant de ces projets.

financement permettrait ainsi de subventionner la venue des responsables des projets de TR mais aussi des responsables des TO (incitation).

- *financer des voyages de repérage (educational tour)* pour faire découvrir les projets de TR aux TO nationaux et internationaux (marchés sources)¹⁵⁵.

- *financer temporairement les commissions octroyées aux TO par les projets de TR* : en effet, les TO sont le plus souvent incités à distribuer un produit touristique si on leur concède une commission (c'est la source de profit des TO). Ces commissions sont financièrement difficiles à supporter par les acteurs locaux des projets de TR générant un chiffre d'affaire déjà limité et qui sont donc réticents à accorder des commissions. Dans ce contexte, nous proposons de développer une aide aux PME de tourisme pour compenser ces commissions octroyées lors de la première année¹⁵⁶.

- (5) *Développer la certification* : l'idée est ici de donner une image de marque à des projets de TR afin de les différencier du tourisme de masse. Cela créerait un avantage compétitif et permettrait une différenciation par la qualité (avec la possibilité de demander un prix juste).

C- Développer les interconnexions avec les secteurs amont-aval

Il est primordial d'augmenter l'adéquation de l'offre de produits annexes au tourisme (produits agricoles et artisanat) à la demande de la part des opérateurs touristiques. Trop souvent, les hôteliers ne peuvent faire appel à des fournisseurs locaux. Plusieurs raisons expliquent ce fait :

(1) les produits demandés ne sont pas produits localement car les compétences n'existent pas localement où les conditions climatiques et/ou techniques (absence de systèmes d'irrigation) ne le permettent pas.

(2) les produits offerts localement n'ont pas la qualité requise par les opérateurs de tourisme.

(3) les délais d'approvisionnement sont trop longs ou trop variables. Au contraire, les hôteliers et autres opérateurs touristiques ont besoin de certitudes et d'approvisionnements sûrs afin de planifier leur activité.

Trois recommandations sont faites pour remédier à ces trois problèmes :

(1) La formulation d'un « plan de recensement des besoins » des opérateurs touristiques d'une région en termes de produits locaux. Ceci permettra la planification d'activités qui répondent à la demande des opérateurs et donc trouveront de débouchés sûrs.

(2) Le financement de formations (assistance technique). Il est essentiel de renforcer les compétences dans les activités dont la production est demandée par les opérateurs. Par exemple, des formations auprès des femmes sur la production de produits artisanaux demandés par les hôtels permettront le développement des activités d'artisanat (qui produiraient à la commande).

¹⁵⁵ Sans cela, les TO nationaux et les hôtels traditionnels seront les seuls à organiser et financer les tours de repérage pour les grands TO internationaux. Dans ces tours ainsi, ils ne font découvrir que très peu de projets de TR.

¹⁵⁶ Les commissions peuvent atteindre 30%. Dans ce contexte, il est difficile pour une PME de rester rentable lors des premières années (lancement) où le seuil de rentabilité est rarement atteint. Par exemple, une agence de coopération pourrait financer les commissions octroyées à un TO par un projet de TR pendant sa première année d'opération. De plus, grâce à une centrale commune de réservation, les TO pourraient ainsi réserver (acheter) plusieurs produits en une seule fois.

(3) Le financement des activités liées au tourisme par le biais de micro-financements. L'exemple de la fondation Zakoura qui accorde des micro-prêts à des activités liées à des activités touristiques (aussi financée par la microfinance, voir ci-dessus).

2.2. Propositions et recommandations de recherche-action pour l'évaluation des impacts du TR

A moyen terme, nous considérons que la méthodologie d'élaboration des projets de TR sur les territoires soutenue par la Coopération française et d'autres bailleurs, devrait évoluer en profondeur pour intégrer de manière plus efficiente la culture de l'évaluation, qui offre de bonnes garanties de cohérence, et donc d'efficacité. Ceci à condition toutefois que la méthodologie d'évaluation garantisse l'indépendance de l'exercice et qu'elle observe quelques principes de conception et de mise en oeuvre en accord avec les objectifs du TR (raison pour laquelle nous nous prononçons en faveur d'analyses multicritères permettant de tenir compte de critères non seulement quantitatifs (revenus, emplois, etc.) mais également qualitatifs (perceptions des acteurs par ex) tout en tenant compte de la dimension d'ancrage territorial des projets et de la valorisation des ressources naturelles, patrimoniales... par le TR. Cette évaluation multicritère gagnerait à être participative malgré les difficultés rencontrées (Froger, 2005). En effet, en matière d'évaluation des impacts (la mesure des effets des formes de TR dans différents territoires étant l'objet de notre étude pour l'AFD), il conviendrait de faire participer des chercheurs, des représentants des élus, des professionnels du TR, et des représentants des communautés aux trois étapes d'une évaluation se déroulant en continu, comme cela est souvent préconisé et trop peu souvent réalisé :

ETAPE 1. L'évaluation ex ante

L'évaluation ex ante permet d'adapter des objectifs généraux aux réalités économiques, sociales, environnementales, territoriales, techniques et politiques du contexte local, en faisant appel à des spécialistes qui en ont la connaissance.

ETAPE 2. Le suivi-évaluation

Durant le suivi-évaluation, des observations réalisées peuvent permettre de valider les hypothèses de départ, mais aussi d'apporter des inflexions au projet. Les techniques de l'enquête-participation (compatibles avec une évaluation multicritères) pourraient utilement être utilisées, pour éviter l'écueil souvent mentionné dans le déroulement des projets, à savoir d'une asymétrie dans la diffusion des informations concernant le projet, et du manque d'informations sur les réactions des communautés et des populations impliquées ou associées.

ETAPE 3. L'évaluation ex post

Dans cette méthodologie de projet, l'évaluation ex post prend tout son sens à travers les leçons tirées de l'analyse des résultats, surtout si cette phase associe également les différentes parties-prenantes du projet, associées aux phases précédentes. Il peut être opportun de répéter l'évaluation ex post quelques années plus tard, car il arrive que la dynamique engagée par un projet de TR se poursuive, parfois même de manière innovante, après sa fin officielle.

Cette démarche d'évaluation en continu ne devrait pas se substituer à l'ensemble des mécanismes de participation et de régulation qui sont au cœur des dispositifs de gouvernance

relatifs au TR. Elle peut néanmoins apporter des éléments de rationalité et de transparence qui peuvent être utiles à la résolution des conflits et à la valorisation des innovations.

Dans ce dernier chapitre, nous nous sommes gardés, autant que faire ce peut, de formuler des recettes « miracles » mais nous avons voulu mettre l'accent sur un ensemble de propositions et de recommandations qui nous paraissaient importantes en amont de l'action, tout en reconnaissant qu'il est encore nécessaire d'approfondir la réflexion en matière d'évaluation des effets du TR ainsi que celle sur la (les) stratégie(s) à adopter en matière de TR dans les pays en développement.

Bibliographie

1. Madagascar

Andrianambinina, D., 2004. *Rapport de mission dans le complexe d'aires protégées du Corridor forestier de Fianarantsoa*. Programme Aires protégées et gestion locale des ressources naturelles à Madagascar. UMR 063 C3ED Action Thématique Inter - départementale de l'IRD. Septembre.

Andrianambinina, D., 2006. *Rapport de mission. Enquêtes sur l'écotourisme à Tuléar, Anakao et les Sept Lacs*. Avril

Andrianambinina, D., Froger, G., Galletti, F. 2006. *Rapport de mission. Enquêtes auprès de différents acteurs institutionnels sur l'écotourisme et les conflits de temporalité des politiques environnementales*. Ranomafana. Janvier-février.

Andrianambinina D., Froger G. 2006. L'écotourisme, facteur de développement durable dans un contexte de mondialisation ? Le cas de Madagascar, in G.Froger (Dir.), *La mondialisation contre le développement durable ?* P.I.E. Peter Lang Presses interuniversitaires européennes, Bruxelles, 281-310.

Andrianambinina, D., 2007. Evaluation participative de la durabilité des sites d'écotourisme. Une application au Parc National de Ranomafana, in Chaboud C., Froger G., Méral P. (Dir.), *Madagascar face aux enjeux du développement durable*, Karthala, 135-155.

Andrianaivalona, M.H.M., 2002. Le Droit d'entrée aux Aires Protégées pour la Conservation et le développement, cas des villages d'Ambatolahy, Ambatovaky et Ranomafana du Parc National Ranomafana. Antananarivo, Madagascar, Université de Tana. Mémoire de Maitrise.

ANGAP, 2002. Plan de financement 2003-2012. Annexe au plan de pérennisation. Hypothèse juin 2002. Antananarivo.

Carret, J., Loyer D., 2003. Comment financer durablement les aires protégées à Madagascar ? *Notes et documents n°4*, Agence française de développement (AFD).

Chaboud, C., Méral, P., Andrianambinina D., 2004. Le modèle vertueux de l'écotourisme : mythe ou réalité? : L'exemple d'Anakao et Ifaty-Mangily à Madagascar, *Mondes en développement*, 32(125), 11-32.

Colfer, C.J.P., 2005. *The Complex Forest: Communities, Uncertainty and Adaptive Collaborative Management*, Resources for the Future and CIFOR, Washington DC.

CNUCED, 2006. *Notes d'Information*. PRESS/IN/2006/020, le 13/10/06.

CNUCED, 2007. *Notes d'Information*. PRESS/IN/2007/026, le 29/05/07.

Davenport, L., W. Brockelman, 2002. Ecotourism tools for parks, in J. Terborgh, et al. (eds), *Making Parks Work: Strategies for Preserving Tropical Nature*, California, Island Press, 279-306.

Froger G., Andriamahefazafy F., 2003. Les stratégies environnementales des organisations internationales dans les pays en développement : continuité ou ruptures ?, *Mondes en Développement*, n°124, 49-76.

Froger G., Méral Ph., 2008, Les temps de la politique environnementale à Madagascar: entre continuité et bifurcations, document pour l'ACI Développement durable sur les Conflits de temporalités et le développement durable, Paris.

Frontier, 2004. The Anakao Ecosystem. Presented at a workshop at Fimimano on 4th December.

Harshman, N., 1992. Ranomafana : A World in Danger. *Vertices*, 8, 15-22.

Hogg, K.L., 2002. Effects of habitat disturbance on parasite load and diversity species of lemur (*Eulemur rubriventer*, *Propithecus diadema edwardsi*) at Ranomafana national Park. Madagascar. Master thesis. SUNY, Stony Brook. Stony Brook.

Lapeyre, R., Andrianambinina, D., Requier-Desjardines, D. et Ph. Méral. 2007. L'écotourisme est-il un mode durable de valorisation des ressources naturelles ? Une comparaison Namibie-Madagascar, *Afrique contemporaine* n° 222.

Langrand O., 1981, Nidification du Paille-en-queue à queue rouge (*Phaeton rubricauda*) sur le territoire malgache, *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie*, 51, 338-339.

Méral, Ph., 2003. L'évaluation économique des projets environnementaux dans le contexte de la gouvernance locale : quelles évaluations ?, *Cahiers du C3EDM, La gouvernance locale à Madagascar. Représentation, modélisation, participation*, 104-120.

Méral, Ph., 2004. *Indicateurs économiques pour l'évaluation des transferts de gestion*, Rapport, Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France, Madagascar.

Mittermeier, R.A., 1988. Primate Diversity and the Tropical Forest : Case Studies from Brazil and Madagascar and the Importance of Megadiversity Countries, in E.O. Wilson et F.M. Peters (dir.), *Biodiversity*, Washington, D.C., National Academy Press, 145-154.

Peters, J., 1995. Development of Ecotourism, Conservation and Sustainable Development in Madagascar, North Carolina State University. PhD.

Peters, J., 1998a. Sharing national park entrance fees: Forging new partnerships in Madagascar. *Society and Natural Resources*, 11(5), 517-530.

Peters, J., 1998b. Transforming the integrated conservation and development approach: Observations from the Ranomafana National Park Project, *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 11, 17-47.

Peters, J., 1999. Understanding conflicts between people and parks at Ranomafana, Madagascar, *Agriculture and Human Values*, 16, 65-74.

Rambeloma, T., 2001. Evaluation économique du Parc National d'Andasibe. Application de la méthode d'évaluation contingente. Office national pour l'Environnement.

République de Madagascar, 1995. *LOI N°95-017 portant Code du Tourisme*.

PE2, 2002. Synthèse des indicateurs de performance et d'impact du PE2.

PNUD, 2008. *Rapport Mondial sur le développement humain 2007/2008*.

Razafimahaimodison, J.C., 2003. Biodiversity and Ecotourism: Impacts of Habitat Disturbance on an endangered bird species in Madagascar, *Tropical Biodiversity*, 4(4), 12-23.

Razafimahaimodison, J.C., 2004. Habitat Disturbance, including impact of ecotourism activity, and nest habitat selection by *Atelornis pittoides*, endangered ground roller in Ranomafana National Park - eastern Madagascar rainforest. University of Massachusetts at Amherst. PhD.

République de Madagascar, 2002. *Document stratégique pour la réduction de la pauvreté*.

République de Madagascar, 2005. *Plan directeur du Tourisme*.

République de Madagascar, 2006. *Plan d'action pour Madagascar 2007-2012. Un plan audacieux pour le développement rapide*.

Sarrasin, B., 2002. *Elaboration et mise en œuvre du Plan d'action environnemental à Madagascar (1987-2001) : construction et problèmes d'une politique publique*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris I.

Vellas, F., Bécherel, L., Van Dieren, R.F., Groupe Développement. 2005. *Rapport sur le Programme de Mise en Œuvre D'indicateurs de Tourisme Durable et de Formation des Acteurs Locaux et des Cadres du Ministère du Tourisme de Madagascar*. Juillet/août.

World Bank, 2003. *Republic of Madagascar: Tourism Sector Study*, Private Sector Group (AFTPS), Africa Region, Washington DC.

Wright, P.C., Hogg, K., Arrigo-Nelson, S.J., Morelli, T.L., Wyatt, J., 2008. *Habitat disturbance and seasonal fluctuations in parasites of wild lemurs in Ranomafana National Park, Madagascar. For: Primate Parasites*, Michael Huffman and Colin Chapman (Eds.) Cambridge: Cambridge University Press.

2. Tunisie

Abdallah, A., Adair, P., 2007. Le paradoxe de l'investissement touristique. en Tunisie : surcapacité, rente et gouvernance, *XXIII èmes Journées du Développement de l'Association Tiers Monde de l'Association : l'Etat malgré tout? Acteurs publics et développement*, Mons 14-16 mai 2007.

AUDINET Tunisie, 2006. Perspectives du développement de l'écotourisme en Tunisie, *AUDINET CONSEIL TUNISIE*, Article du 10-07-2006, disponible sur : <http://www.investir-en-tunisie.net>

Bâ, A., 2007. *Tourisme et innovation la force créative des loisirs* *Tourisme & innovation*, Ed. l'Harmattan.

Battesti, V., 1997. Les oasis du Jérid : des révolutions permanentes ?, *Document de travail issu du projet Recherche pour le développement de l'agriculture d'oasis*, INRAT (Tunisie)/GRIDAO-CIRAD (France).

Battesti, V., 2004. Les oasis du Jérid, des ressources naturelles et idéelles, in Picouët M., Sghaier M., Genin D., Abaab A., Guillaume H., Elloumi M. (éds.), *Environnement et sociétés rurales en mutation, Approches alternatives, coll. Latitude 23*, 201-214.

Belhedi, A., 1999. L'espace touristique en Tunisie, Communication : Les nouveaux espaces touristiques, Institut Supérieur des Etudes Touristiques, Université de Girona, Espagne, 5-6 Juillet 1999.

Ben Temessek, A., 2007. Tourisme saharien, tourisme écologique et tourisme culturel : l'inévitable interdépendance (étude du cas tunisien), Communication au Colloque International sur le Tourisme saharien et développement durable, Enjeux et approches comparatives, Tozeur, 9-11 novembre 2007.

Cacomo, J.L., 2007. *Fondements d'économie du tourisme*, Les métiers du tourisme, de boeck.

Clarke, J., 2002. A synthesis of activity towards the implementation of sustainable tourism: ecotourism in a different context, *International Journal of Sustainable Development*, vol. 5, n°3, 232-250.

Froger, G., Marzouki, M., 2007. Les formes de tourisme dans les régions Ouest de la Tunisie : Enjeux, opportunités et limites, Communication au Colloque International sur le Tourisme saharien et développement durable, Enjeux et approches comparatives, Tozeur, 9-11 novembre 2007.

Gan, R., Smith, J., 1992. Tourism and national development planning in Tunisia, *Tourism Management*, vol. 13, issue 3, 331-336.

Habaieb, H., Albergel, J., Date Non Disponible. Vers une gestion optimale des ressources en eau, exemple de la Tunisie, *Document de travail : Mission IRD de Tunis et Institut National Agronomique de Tunisie*, consulté le 29/09/2008 sur le site : <http://medhycos.mpl.ird.fr/doc/haba.pdf>.

Hassan, M., 2002. Exemple de stratégie intégrée d'économie d'eau pour l'irrigation et l'alimentation en eau potable : Cas de la Tunisie. *Forum Avancées de la gestion de la demande en eau en région méditerranéenne*, Rome 3-5 Octobre 2002.

Institut National de la Statistique, 2002. Le secteur des micro-entreprises en Tunisie, *Document de Institut Nationale de la Statistique tunisienne*, INS.

Institut National de la Statistique, 2004. Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004: Résultats par unité administrative, *Document de Institut Nationale de la Statistique tunisienne*, INS.

Llena, C., 2004. Tozeur, ravagée par le tourisme, *Le Monde Diplomatique*, consulté le 29/09/2008 sur le site : <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/07/LEENA/11308>

Minvielle, J-P., 2007. Les tourisms au Sahara : Tourisme au Sahara vs Tourisme Saharien, Communication au Colloque International sur le Tourisme saharien et développement durable, Enjeux et approches comparatives, Tozeur, 9-11 novembre 2007.

Mollet, M, Neffati, H., 2004. Économie du Tourisme : Quels acteurs ? Pour quel développement ? Le cas tunisien à la lumière de l'exemple hongrois, *Mondes en Développement*, vol. 32, 2004/1, n°125.

OTED, 2004. Pour un Développement Durable, Le Programme Régional de l'Environnement, *Ministère de l'Environnement et du Développement Durable*, Tunisie, Observatoire Tunisien du Développement Durable.

Office National du Tourisme Tunisien, 2004. *Le Tourisme Tunisien en Chiffre*, Ministère du Tourisme République Tunisienne, ONTT.

PNUD, 2004a. Etude du phénomène de la pauvreté en Tunisie, *Rapport des Nations Unies sur le développement en Tunisie*, Programme des Nations Unies pour le Développement.

PNUD, 2004b. Ecotourisme et tourisme culturel durable en Tunisie, Situation actuelle et perspectives, *Rapport des Nations Unies sur le développement en Tunisie*, Programme des Nations Unies pour le Développement.

Poirier, R.A., 1995. Tourism and Development in Tunisia, *Annals of Tourism Research*, vol. 22, n°1, 157-171.

Presse-Tourisme, 2005. Le tourisme saharien, *Presse Tourisme.com : Le Magazine Tunisien du Tourisme et des Voyages*, Article du 27/12/2005, disponible sur : <http://www.presse-tourisme.com>

Puig, N., 2004. *Bédouins sédentarisés et société citadine à Tozeur*, Ed. Karthala.

Tourisme info, 2007. *Annuaire du Tourisme 2007*, Tourisme info, Tunisie.

Vellas, F., 2007. *Economie et Politique du Tourisme International*, Ed. Economica.

XIème plan de développement, 2007. Note d'orientation du XIème Plan et de la décennie 2007-2016, *Ministère du Développement et de la Coopération Internationale*, République tunisienne.

3. Namibie

Ashley, C., 2000. The Impacts of Tourism on Rural Livelihoods: Namibia's Experience, *ODI Working Paper* 128.

Ashley, C., Barnes, JI., 1996. Wildlife use for economic gain: the potential for wildlife to contribute to development in Namibia, *DEA Research Discussion Paper* 12, 23p.

Ashley, C., Jones, B., 2001. Joint-ventures between communities and tourism investors: Experience in Southern Africa, *International Journal of Tourism Research*, vol. 3, n°2.

Bandyopadhyay, S., Humavindu, M.N, Shyamsundar, P., Wang, L., 2004. Do Households Gain from Community-based Natural Resource Management? An Evaluation of Community Conservancies in Namibia, *World Bank Review*.

Barnes, JI., 1995. The value of non-agricultural land use in some Namibian communal areas: a data base for planning, *DEA Research Discussion Paper* 6, 21 pp.

Barnes, J.I, Mac Gregor, J., Weaver, C., 2002. Economic Efficiency and Incentives for Change within Namibia's Community Wildlife Use Initiatives, *World Development*, vol. 30, n°4.

Boudreaux, K., 2007. Community-based natural resource management and poverty alleviation in Namibia: a Case study, *Mercatus policy series "Entreprise Africa!"*, Mercatus Center, George Mason University.

Frimpong, M., 2006. *Conserving and developing natural resources through community-based eco-tourism as a strategy for poverty alleviation*, Document de travail pour le centre CASS/PLAAS, Capetown.

Halstead, L., 2003. Making community-based tourism work: An assessment of factors contributing to successful community-owned tourism development in Caprivi, *DEA Research Discussion Paper* 60, 35 p.

Lapeyre, R., 2006a. Do Local Communities Have Capacity to Regulate the Tourism Commons? The Case of Tourism Resource in Communal Land Conservancies, Namibia, Presented at Building the European Commons: From Open Fields to Open Source, European Regional Meeting of the International Association for the Study of Common Property (IASCP), Brescia, Italy, March 23-25.

Lapeyre, R., 2006b. Conflits d'usage et gouvernance décentralisée du tourisme en zones rurales namibiennes: peut-on privatiser le bien commun touristique?, *Mondes en Développement*, n°136, 2006/4.

Lapeyre, R., 2008a. *The Grootberg community Lodge: Towards empowerment for long term sustainability?*, C3ED, Document de travail, mimeo

Lapeyre, R., 2008b. *CBNRM and tourism in the "elephants' corner". Does it contribute to rural poverty alleviation and empowerment?*, C3ED, Document de travail, mimeo

Lapeyre, R., 2008c. *Reconciling conservation and development in the Tsiseb conservancy: towards failure or success? A continuum of institutional arrangements for tourism operation*, C3ED, Document de travail, mimeo.

Lapeyre, R., Andrianambinina, D., Requier-Desjardins, D., Méral, Ph., 2007. L'écotourisme est-il un mode durable de valorisation des ressources naturelles ? Une comparaison Namibie-Madagascar, *Afrique contemporaine* n° 222.

Long, S.A., 2002. Disentangling benefits: Livelihoods, natural resource management and managing revenue from tourism. The experience of the Torra Conservancy, *Namibia. Research Discussion Paper* No. 53, Directorate of Environmental Affairs, Windhoek, Namibia, 22 p.

Massyn, P.J., 2004. *Identification and removal of barriers to acceptable tourism development on communal land in Namibia*, The ComMark Trust.

Massyn P.J., Koch, E., 2002. *African Safari Lodges and rural incomes, an overview of case studies in six countries of southern Africa*, MAFISA paper.

Murphy, C., 2002. Proceedings of Workshops to Evaluate Five Community-based Tourism Enterprises in Caprivi, *WILD Working Paper* n°10.

Murphy, C., 2003. Community tourism in Kunene: A review of five case studies for the WILD Project, *DEA Research Discussion Paper* 64, 27 p.

Murphy, C., Halstead, L., 2003. The person with the idea for the campsite is a hero, Institutional arrangements and livelihood change of community-owned tourism enterprises in Namibia, *DEA Research Discussion Paper* 61, 42 p.

Murphy, C., Suich, H., 2003. Mashi Carft Market : Crafts and livelihood in Caprivi, *DEA research discussion paper* 57.

Murphy, C., Roe, D., 2004. Livelihoods and tourism in communal area conservancies, in DFID (ed.), *Livelihoods and CBNRM in Namibia*, the findings of the WILD project.

Roe, D., Elliot, J., Macgregor, J., 2003. *Tourism in the communal areas of Namibia: Its value to the local, regional and national economy*, Report to the WILD Project, Directorate of Environmental Affairs, Windhoek, Namibia.

Suich, H., Murphy, C., 2002. Crafty women: The livelihood impact of craft income in Caprivi, *DEA Research Discussion Paper* 48, 31 p.

Trench, T., Murphy, C., Thaniseb, E., 2003. Proceedings of workshops to evaluate five community-based tourism enterprises in Kunene/Erongo, *WILD Working paper* n°26.

Turpie, J., Lange, G-M., Martin, R., Davies, R., Barnes, J., 2005. Namibia's Protected Areas: Their economic worth and the feasibility of their funding, *DEA Research Discussion Paper* 73, 32 p.

Zeppel H., 2006. Southern Africa: Ecotourism on Wildlife conservancies and communal lands, In Zeppel H. (ed.), *Indigenous Ecotourism: Sustainable Development and Management*, CABI, 272 p.

4. Argentine

Amilhat-Szary, AL., Guyot, S., 2007. Le tourisme transfrontalier dans les Andes centrales : prolégomènes à une géopolitique du tourisme, 6èmes Rencontres de Mâcon, Tourisimes et territoires, 13-15 septembre 2007 – Pré actes.

Argentina – Secretaria de Turismo de la Nación, 1999. El Turismo en Cifras, Años 1990 – 1998, Buenos Aires.

Argentina – Secretaria de Turismo de la Nación, 2007. Plan Federal Estratégico de Turismo Sustentable 2016 (PFETS), Buenos Aires. Disp. sur: <http://www.turismo.gov.ar/esp/menu.htm>

Argentina – Secretaria de Ambiente y Desarrollo Sustentable de la Nación, 2005. Subsecretaria de promoción del desarrollo sustentable, Programa de turismo sustentable y ambiente, Creación de la Unidad de Turismo Sustentable y Ambiente, resolución SAYDS N°1044/05, 3 novembre.

Argentina – Secretaria de Turismo y Cultura de la Provincia de Jujuy, Unidad de Gestión de la Quebrada de Humahuaca, 2008. Anteproyecto de Plan de Gestión para la Quebrada de Humahuaca. Document diffusé aux citoyens à 800 exemplaires pour corrections, modification et validation.

Argentina –Provincia de Jujuy, Quebrada de Humahuaca , un Itinerario Cultural de 10.000 años, Propuesta para la Inscripción a la Lista de Patrimonio Mundial de la UNESCO, 2002.

Argentina – Secretaria de Turismo y Cultura de la Provincia de Salta, 2006. Plan Maestro de Viajes y Turismo de Salta, Diagnóstico, Primer Informe. Document interne non diffusé.

Belli, E., Slavutsky, R. (Dir.), 2005. *Patrimonio en el Noroeste Argentino, Otras Historias*, Universidad de Buenos Aires, Facultad de Filosofía y Letras, Instituto Interdisciplinario de Tilcara.

Burkart, R., 1994. Utilisation et aménagement des ressources naturelles dans les zones protégées d'Argentine, FAO, consulté sur <http://www.fao.org/docrep/v2900f/v2900f04.htm>

Horwath, A., 2006. Plan de Desarrollo Turístico Sustentable para la Provincia de Jujuy. Document remis à la Secretaria de Turismo y Cultura de la Provincia de Jujuy, interne, non diffusé.

Karasik, G.A., Cultura e Identidad en el Noroeste Argentino, Estudio Preliminar y compilación, Centro Editor de América Latina, coll. Los fundamentos de las ciencias del hombre, Buenos Aires.

Lazarte, S., 2005. Consultoria ambiental, Servicios operativos y disposición final de residuos sólidos urbanos, CIRPA – Centro de Investigación y Desarrollo para los Andes.

Nalvanti, J., 1995. Consideraciones sobre los problemas económicos de Jujuy, San Salvador de Jujuy : Fundación Alternativas.

Ramousse, D., Salin, E., 2007. Aires protégées des Périphéries Sud-américaines : entre Réserves Stratégiques et Valorisation Patrimoniale, *Mondes en développement*, n°138, 11-26,.

Reboratti, C., 2003. *La Quebrada, Geografía, historia y ecología de la Quebrada de Humahuaca*, Buenos Aires : La Colmena.

UNDP, GEF, FUCEMA, 2004. In-situ Conservation of Andean Crops and Their Wild Relatives in the Humahuaca Valley, the Southernmost Extension of the Central Andes (An Ancient Center of Crop Origin and Domestication), UNDP Projet Document.

UNDP, GEF, FUCEMA, 2008. Una mirada al encuentro de las Mujeres Andinas con los sabores de la Historia en Coctaca, San Salvador de Jujuy, janvier.

Vilte, S., 2006. Construcción y fortalecimiento de un destino, Document de formation proposée par le Plan Fédéral de formation, le Secrétariat au Tourisme Argentin et le Secrétariat au tourisme de la Province de Jujuy, aux acteurs du secteur touristique, octobre.

Wolff, E., 2005. Approches complémentaires de la coopération française en Argentine, Rapport de stage, Institut des Hautes Etudes d'Amérique Latine, novembre.

Zaburlin, M.A., 2006. El proceso de activación patrimonial del Púcara de Tilcara. Tesis de Maestria, Universidad Internacional de Andalucía.

5. Costa Rica

Etudes internationales

Alderman, C.L., 1994. The Economics and the Role of Privately-Owned Lands Used for Nature Tourism, Education, and Conservation in *Protected Area Economics and Policy. Linking Conservation an Sustainable Development*. The World Bank and The World Conservation Union (IUCN). Washington, DC.

Blangy, S. (ed.), 1993. Tourisme et Environnement: du Tourisme de Nature à l'écotourisme. *Les Cahiers Espaces*. Hors-serie février 1993. SARL - ETE. Paris, France.

Breton J.M. (dir.), 2001. *L'écotourisme, un nouveau défi pour la Caraïbe ?*, Paris : Karthala, série Iles et pays d'Outre-Mer. 454 p.

Brohman, J., 1996. New Directions in Tourism for Third World Development, *Annals of Tourism Research*, 23(1), 48-70.

Buckley, R., 1994. A framework for ecotourism, *Annals of tourism research*, 2(3), 661-669.

Budowski, G., 1976. Tourism and Environmental Conservation: Conflict, Coexistence or Symbiosis?, *Environmental Conservation*, 3(1), 27-31.

Butler, R.W. 1991. Tourism, Environment, and Sustainable Development, *Environmental Conservation*, 18 (3), 201-209.

Butler, R.W., 1990. Alternative Tourism: Pious Hope or Trojan Horse?, *Journal of Travel Research*, 28, 40-45.

Caalders, J., Dietvorst, A., Philipsen, J., 2000. An alternative to standardisation and conservation in tourism development: a process approach of innovation, in T. Haartsen, P. Groote, P. Huigen (eds), *Claiming Rural Identities: Dynamics, contexts and policies*, Van Gorcum, Assen.

Campbell, L.M., 1999. Ecotourism in Rural Developing Communities, *Annals of Tourism Research*, 26(3), 534-553.

Cater, E., 1994. Ecotourism in the Third World: Problems and Prospects for Sustainability, in E. Cater, G. Lowman (eds.), *Ecotourism: A Sustainable Option?* Wiley, Chichester.

Cater, E., Lowman, G., 1994. *Ecotourism: A Sustainable Option?*, Chichester, John Wiley & Sons Ltd.

Ceballos-Lascurain, H., 2001. *Integrating Biodiversity into the Tourism Sector: Best Practice Guidelines*, <http://www.planeta.com/ecotravel/mexico/strategy/biodiversity3.html>

Ceballos-Lascurain, H. 1996. *Tourism, Ecotourism, and Protected Areas*, The World Conservation Union (IUCN) and The International Ecotourism Society, Gland, Switzerland. 315 p.

Ceballos-Lascurain, H., 1993. El ecoturismo y las áreas protegidas en América Latina, in FAO/PNUMA: *Flora, fauna y áreas silvestres*. Año 7, Nr. 17. Enero-Abril. Santiago, Chile.

Cordero A. 2003. Turismo y dependencia Centroamericana, *Anuario Social y Politico de America Latina*, Año 6, FLACSO, Secretaria General, Editorial Nueva Sociedad, Venezuela, 22 p.

Couture, M., 2002. L'écotourisme: un concept en constante évolution, *Téoros*, 21(3), 5-13.

Dehoorne, O., Transler, A-L., 2007. Autour du paradigme d'écotourisme, *Etudes caribéennes*, n°6.

Duffy, R., 2002. *A Trip Too Far: Ecotourism, Politics and Exploitation*, London: Earthscan Publications Ltd.

Fennell, D.A., 1999. *Ecotourism: An Introduction*, New York: Routledge, 315 p.

Ferraro, P.J., Kiss, A., 2002. Direct Payments to Conserve Biodiversity, *Science*, 298(5599), 1718-1719.

Fyall, A., Garrod, B., 1997. Sustainable Tourism: towards a Methodology for Implementing the Concept, in M.J. Stabler (ed.), *Tourism and Sustainability. Principles to practice*, London,

UK.

Honey, M., 1999. *Ecotourism and Sustainable development: who owns Paradise ?*, Washington, Island Press.

Honey, M., 2002. *Ecotourism and certification Setting standards in Practice*, Island Press.

Hunter, C.J., 1995. On the need to Re-conceptualize Sustainable Tourism Development, *Journal of Sustainable Tourism*, 3(3), 155-165.

Hunter, C.J., 1997. Sustainable Tourism as an Adaptive Paradigm, *Annals of Tourism Research*, 24(4), 850-867.

Kadt, E. de, 1992. Making the alternative sustainable: lessons from development of tourism, in V.L. Smith, W.R. Eadington (eds.), *Tourism alternatives. Potentials and problems in the development of tourism*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia.

Lequin, M., 2001. *Écotourisme et gouvernance participative*, Ste-Foy, Québec : Presse de l'Université du Québec, 234 p.

Mowforth, M., Munt, I., 1998. *Tourism and Sustainability. New Tourism and the Third World*, Routledge, London.

Mtermoser, B., 1995. Verde que te quiero verde. El Ecoturismo en América Latina, *Desarrollo y Cooperacion*, 6/95, 13-16.

Organisation mondiale du tourisme (OMT), 2004. *Développement durable de l'écotourisme. Une compilation des bonnes pratiques dans les PME*.

OMT, 2005. *Manuel de gestion de la saturation touristique des sites naturels et culturels*, 137 p.

Scheyvens, R., 1999. Ecotourism and the empowerment of local communities, *Tourism Management*, 20, 245-249.

Sjoholt, P., 2000. Eco-tourism and local development. Conceptual and theoretical framework and problems in implementation. Empirical evidence from Costa Rica and Ecuador, *Fennia* (Finlande), 178(2), 227-241.

Stronza, A., Durham, W.H. (eds), (2008). *Ecotourism and conservation in Americas*, Ecotourism Book Series, n° 7, Standford.

Stonich, S., 2000. *The Other Side of Paradise*. New York Cognizant Communication
<http://www.cognizantcommunication.com/filecabinet/osp.htm#osphome>

Tepelus, C.M., 2005. Recognition schemes intourism – from eco to sustainability ?, *Journal of cleaner production*, 13(2), 135-140.

Twynam, D., Johnston, M., Payne, B., Kingston, S., 1998. *Ecotourism and sustainable tourism guidelines, an annotated bibliography*, The ecotourism Society, 78 p.

Wearing, S., Neil J., 1999. *Ecotourism: Impacts, Potentials and Possibilities*, Oxford: Butterworth Heinemann

Etudes nationales

Baldie, A., 2003. Costa Rica. A national certification programme for sustainable tourism, *Espaces, Tourisme & Loisirs*, 204, 50-55.

Boo, E., 1990. *Ecotourism: The Potentials and the Pitfalls, Vol.2-Country Case Studies*. Washington, DC: World Wildlife Fund.

Brandon, K., 1996. *Ecotourism and Conservation: A Review of Key Issues*, Environment Department Paper N- 033, Biodiversity series, The World Bank. Washington, DC.

Campbell, L.M., 2002. Conservation Narratives in Costa Rica: Conflict and Co-existence, *Development and Change*, 33, 29-56.

Castro, R., Jiménez, M.S., 2002. *Environmental Management System of Costa Rica*. Costa Rica's Environmental and Natural Resources Law Centre, CEDARENA. Study for the Canadian International Development Agency. San José, Costa Rica.
http://www.ec.gc.ca/international/costarica/2002env_mgmt_e.htm

Chant, S., 1992. Tourism in Latin America: Perspectives from Mexico and Costa Rica, in D. Harrison (ed), *Tourism and the Less Developed Countries*, London, Belhaven Press, 82-101.

Chavez, S.E., 2002. Les conditions juridiques de la participation des populations à la gestion de l'environnement au Costa Rica, in C. Castellanet et al. (Dir.), *Vivre avec la forêt, Gestion locale des ressources naturelles en Amazonie brésilienne et au Costa Rica*, 31-38.

Cordero, A., Marieloz, B., 2006. *Policies on sustainable tourism in Costa Rica, review of existing tourism policies, regulations and legislation of sustainable tourism in Costa Rica*, Flasco (San Jose), 101 p.

Damon, T.A., Vaughan C., 1995. Ecotourism and Wildlife Conservation in Costa Rica: Potential for a Sustainable Partnership?, in J.A. Bissonette, P.R. Krausman (eds.), *Integrating People and Wildlife for a Sustainable Future*. Bethesda, Maryland, The Wildlife Society.

Dasenbrock, J., 2002. *The Pros and Cons of Ecotourism in Costa Rica*, TED Case Studies Number 648, (<http://www.american.edu/TED/costa-rica-tourism.htm>)

Duim, V.R. van der, 1997. The role of small entrepreneurs in the development of sustainable tourism in Costa Rica, in H. Dahles (ed.), *Tourism, small entrepreneurs, and sustainable development. Cases from developing countries*, Atlas, Tilburg University, Tilburg.

Duim, V.R. van der, Philipsen, J., 2002. How eco is ecotourism in Costa Rica?, in H. Dahles, L. Keune (eds.), *Tourism development and local participation; Latin American cases*. Cognizant communication corporation, New York .

Eagles, P.F.J., Ballantine, J.L., Fennell, D.A., 1992. Marketing to the Ecotourist: Case Studies

from Kenya and Costa Rica, Paper presented at the IVth World Congress on National Parks and Protected Areas, Caracas, Venezuela.

Evans-Pritchard, D., 1993. Mobilization of tourism in Costa Rica, *Annals of Tourism Research*, 20(4), 778-779.

Fabiola, N., 2008, Un bilan des enjeux et impacts de l'écotourisme au Costa Rica, *Études caribéennes*, 5/2006, Dossier spécial environnement, [En ligne], mis en ligne le 4 février 2008. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/document263.html>.

Fennell, D.A., 1990. *A Profile of Ecotourists and the Benefits Derived from their Experience - A Costa Rica Case Study*. Unpublished Masters Thesis, Department of Recreation and Leisure Studies, University of Waterloo.

Fennell, D.A., Eagles, P., 1990. Ecotourism in Costa Rica: a conceptual framework, *Journal of Parks and Recreation Administration*, 8(1), 23-34.

Fernandez, E., 2008. Les aires sauvages protégées et le développement du tourisme au Costa Rica, in *Etudes offertes à René Hostiou*, LGDJ, 600 p.

Fernandez Rohmoser, C., 2003. Case studie Costa Rica, in *El turismo rural en las Americas y su contribucion a la creacion de empleo y a la conservacion del patrimonio*, Asuncion (Paraguay) 12-13 mai 2003, Asuncion Paragu, p. 187.

Fournier, L., 1991. *Desarrollo y perspectivas del movimiento conservacionista costarricense*. San José, Editorial de la Universidad de Costa Rica.

Fürst, E., Hein, W., 2002. Turismo de Larga Distancia y Desarrollo Regional en Costa Rica. Estudios sobre la Relación entre Turismo y Desarrollo Sostenible en los Ámbitos Globales, Nacionales y Microrregionales. CINPE-DUI, Heredia, 587 p.

Hearne, R.R., Salinas, Z.M., 2002. The use of choice experiments in the analysis of tourist preferences for ecotourism development in Costa Rica, *Journal of Environmental Management*, 65(2), 153-163.

Hill, C., 1990. The Paradox of Tourism in Costa Rica, *Cultural Survival Quarterly*, 14, 14-19.

Honey, M., 2003. Giving a grade to Costa Rica's Green Tourism, *Nacla Report on the Americas*, vol. XXXVI, n°6, 39-46.

Honey, M., Bien, A., 2005. Analyze Costa Rica as a case study for the implementation and marketing of certification and use as model to help analyze marketing strategies of five target countries, The International Ecotourism Society, 63 p.

Horton, L., 2004. Ecotourism in Costa Rica: A Sustainable Form of Green Capitalism?, Paper presented at the annual meeting of the American Sociological Association, http://www.allacademic.com/meta/p110370_index.html

ICT, 2003. *Anuario Estadístico de Turismo 2002*, ICT, San José, Costa Rica.

ICT, 2002. *Plan Nacional de Desarrollo Turístico 2002-2012*. San José, 2002.

I.C.T. 1992. Encuesta aérea de extranjeros para le época alta turistica de 1992.

Inman, C., 1998. *Impacts on developing countries of changing production and consumption patterns in developed countries: the case of ecotourism in Costa Rica*, Draft-report pour l'UNEP. INCAE, San José.

Jackiewicz, E.L., 2005. Tourism without threat ? Excerpts from rural Costa Rica, *Annals of tourism research*, 32(1), 266-268.

Laarman, J., 1986. *Nature-oriented tourism in Costa Rica and Ecuador: Diagnosis of research needs and project opportunities*, North Carolina: Southeastern Center for Forest Economics Research.

Laarman, J.G., Perdue, R.R., 1989. Science Tourism in Costa Rica, *Annals of Tourism Research*, 16(2), 205-215.

Laarman, J., Perdue, R.R., 1989. Tropical Science and Tourism: The Case of OTS in Costa Rica, *Tourism Management*, 29-38.

Lange, F.W., 1980. The Impact of Tourism on Cultural Patrimony: A Costa Rican Example, *Annals of Tourism Research*, 8, 56-68.

Langholz, J., Lassoie, J., Schelhas, J., 2000. Incentives for Biological Conservation: Costa Rica's Private Wildlife Refuge Program. Spa: Incentivos para la Conservacion Biologica: el Programa de Refugios Privados de Vida Silvestre de Costa Rica, *Conservation Biology*, 14(6), 1735-1743.

Lindberg, K., Aylward, B., 1999. Price Responsiveness in the Developing Country Nature Tourism Context: Review and Costa Rican Case Study, *Journal of Leisure Research*, 31.

Liu, Z., Lo, S., Vasconcellos, P. et al., 2006. *Competitive Destination Planning: The Case of Costa Rica*, Center for Hospitality Research Reports, vol. 6, n°12, 16-19.

Lumsdon, L.M., Swift, J.S., 1998. Ecotourism at a crossroads: the case of Costa Rica, *Journal of Sustainable Tourism*, 6(2), 155-172.

Marin, R., Lemieux, G.H., Barabe, A., 1990. La conservation de la nature dans une perspective de développement durable : le cas du Costa Rica, *Loisir-et-Société*, 13(2), 409-430.

Matagne, P., 1995. Les paradoxes de l'écotourisme au Costa Rica, *Ecologie politique*, 15, 95-102.

Menkhaus, S., Lober, D.J., 1996. International ecotourism and the valuation of tropical rainforests in Costa Rica, *Journal of environmental management*, 47(1), 1-10.

Monge, D., 1998, Identidad e identidades en Costa Rica, *Revista-de-ciencias-sociales* (San-Jose), 82, 178 p.

- Morera, C.M., 1998. *Turismo sustentable en Costa Rica*, Ediciones Abya-Yala, Quito.
- Murillo, K., Garcia, R., Obando, V., Gomez, R., 2004. *Decimo informe sobre el estado de la nacion en desarrollo humano sostenible*, Consejo Nacional de Rectores, San José, 68 p.
- Newton et al., 2004. Assessing the certification for sustainable tourism program in Costa Rica, The school for field studies, Costa Rica.
- PKF Consulting, Inc., 1994. *Market Analysis and Recommendations Regarding the Future Tourism and Lodging Demand in Costa Rica* (as of February 1, 1994). Prepared for the Instituto Costarricense de Turismo. Washington, DC: PKF Consulting, Inc.
- Place, S.E., 1998. How sustainable is ecotourism in Costa Rica?, in C.M. Hall, A.A. Lew (eds.), *Sustainable Tourism: A Geographical Perspective*, New York, U.S.A.: Longman, 107-118.
- Quesada-Mateo, C.A., Solis-Rivera, V., 1990. Costa Rica's national strategy for sustainable development : a summary, *Futures*, 22(4), 396-416.
- Raventos, P., 2006. The Internet Strategy of the Costa Rican Tourism board, *Journal of business Research*, 375-386.
- Raymond, N., 2007. Costa Rica : du petit pays « démocratique sain et pacifique », au leader de l'écotourisme et de la protection de l'environnement, *Etudes caribéennes*, n° 6.
- Reinaldo, D., 2008. Marketing ecológico y turismo. *Estud. perspect. tur.*, 17(2), 76-91.
- Rivera, J., 2002. Assessing a voluntary environmental initiative in the developing world: The Costa Rican Certification for Sustainable Tourism, *Policy Sciences*, 35(4), 333-360.
- Rivera, J., De Leon, P., 2005. Chief executive officers and voluntary environmental performance: Costa Rica's certification for sustainable tourism, *Policy Sciences*, 38(2-3), 107-127.
- Rovinski, Y., 1991. Private reserves, Parks and Ecotourism in Costa Rica, in T. Whelan (ed.), *Nature Tourism. Managing for the Environment*, Island Press, Washington D.C.
- Sanchez, Sáenz, A., 1996. *Oferta de agencias de viaje ecoturísticas de Costa Rica*, Requisito parcial para optar el grado de Maestria en Turismo Ecológico, San José, Universidad Latinoamericana de Ciencia y Tecnología.
- Sjoholt, P., 2000. Eco-tourism and local development. Conceptual and theoretical framework and problems in implementation. Empirical evidence from Costa Rica and Ecuador, *Fennia* (Finlande), 178(2), 227-241.
- Stem, C., James, J., Lassoie, P., Lee, D.R., Dessler, D.J., 2003. How 'Eco' is Ecotourism? A Comparative Case Study of Ecotourism in Costa Rica, *Journal of Sustainable Tourism*, 11(4), 322-348.
- Stringer, L., 1994. Tourism and Costa Rica: Vanguard or old guard?

URL gopher://csf.colorado.edu/00/envir.../ecotourism-Costa-Rica.LString94

Umaña, A., Brandon, K., 1992. Inventing Institutions for Conservation: Lessons from Costa Rica, in Sheldon A. (ed.), *Poverty, Natural Resources and Public policy in Central America*, New Brunswick, NJ: Transaction Books, 85-107.

Vargas Mena, E., 1994. La burbuja sociocultural importada, *AmbienTico*, 25, 5-9.

Vaughan, C., Rodriguez, C.M., 1996. *Managing Beyond the Borders: The Costa Rican National System of Conservation Areas (SINAC)*, The Ramsar Convention Bureau, San José, http://www.ramsar.org/about/about_costa_rica_sinac.htm

Weaver, D.B., 1999. Magnitude of ecotourism in Costa Rica and Kenya, *Annals of tourism research*, 26(4), 792-816.

Wijk, J. van, 2000. *Costa Rica: Going for the Green? The use of Environmental Impact Assessment with special attention to golf course development*, Wageningen University: Socio-Spatial Analysis & Recreation and Tourism, report 3, Wageningen.

Etudes locales hors région de Manuel Antonio

Almeida, Z., Angelica, M., Broadbent, E., Durham, W. (non publié). Social and Environmental Effects of Ecotourism in the Osa Peninsula, Costa Rica: The Lapa Rios Case, Rapport de recherche Stanford University (Stanford).

Baez, Ana L., 1996. Learning from Experience in the Monteverde Cloud Forest, Costa Rica, in M. Price (ed.), *People and Tourism in Fragile Environments*. Chichester, UK: John Wiley and Sons, 109-122.

Bliss Duffy, S., Corson, M.S., 2001. Simulating land-use decisions in the La Amistad Biosphere Reserve buffer zone in Costa Rica and Panama, *Ecological modelling*, 140(1-2), 9-29.

Grenier, C., Menanteau, L., Cosaert, P. (Dir.) 2003. Le jaguar et la tronçonneuse. Les contradictions du développement durable dans les aires protégées de la péninsule d'Osa (Costa Rica); Patrimoines et développement dans les pays tropicaux, *Collection-Espaces-tropicaux*, 18, 289-298

Kutay, K., 1991. Cahuita National Park, Costa Rica: A Case Study in Living Cultures and National Park Management, in P.C. West, S.R. Brechin (eds.), *Resident Peoples and National Parks: Social Dilemmas in International Conservation*, Tucson: University of Arizona Press, 114-129.

Place, S., 1995. Ecotourism for sustainable development: oxymoron or plausible strategy? Questioning development. Growth? Destruction? Sustainability?, *Geojournal*, 35(2), 161-173.

Place, S., 1991. Nature Tourism and Rural Development in Tortuguero, *Annals of Tourism Research*, 18(2), 186-201.

Place, S., 1988. The impact of national park development on Tortuguero, Costa Rica, *Journal*

of Cultural Geography, 9(1), 37-52.

Schaardenburgh, A. van, *Local participation in Tourism Development. A study in Cahuita, Costa Rica*, Msc-thesis Tilburg University, Tilburg.

Van den Hombergh, H., 1999. *Guerreros del Golfo Dulce: industria forestal y conflicto en la Península de Osa, Costa Rica*. San José, Costa Rica: Departamento EcuMénico de Investigaciones.

Vivanco, L., 2001. Spectacular quetzals, ecotourism, and environmental futures in Monte Verde, Costa Rica, *Ethnology*, 40(2), 79-92.

Etudes locales sur la région de Manuel Antonio

Abernathy, G., 1996. *The Most Beautiful Beach in the World:" Issues of Water Quality and Tourism in the Quepos/Manuel Antonio Area of Costa Rica*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Ayoub, S.M., 1998. *Working Women in Tourism in Quepos*, Costa Rica, Volume 3, Reports from the 1998 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Baker, J., 1997. *The Economic and Environmental Impact of Marine Recreational Tourism on the Quepos/Manuel Antonio Area*, Volume 2, Reports from the 1997 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Bick, B.E., 1998. *How Pink Dollars Turn into Green Dollars: Gay Tourism in Quepos/Manuel Antonio*, Volume 3, Reports from the 1998 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Bruehl, A.M., 1998. *Pura Vida? A Study of Drugs and Tourism in Quepos and Manuel Antonio*, Volume 3, Reports from the 1998 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Budowski, G., 1994. El turismo ecológico, *AmbieTico*, 25, 4.

Budowski, T., 1993. Ecoturismo a la Tica, in S. Heckadon (ed.), *Hacia una Centroamérica verde Seis casos de conservación integrada*, San José, Costa Rica.

Casey, E.C., 1997. *A Donde Va Usted?: A Study of Tourists and What They Do in Quepos/Manuel Antonio*, Costa Rica, Volume 2, Reports from the 1997 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Caveney, C.A., 1996. *Dining Out in Quepos: Local and Foreign Perspectives*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Cooper, H.L., 1996. *Made in Guatemala : Why it's hard to get a little piece of the « real » Costa Rica*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Cordero, A., Duynen Montijn (V) L., 2002. Turismo sostenible en Costa Rica, El caso de Quepos-Manuel Antonio, in Hiernaux-Nicolas Daniel, Cordero Allen, Van Duynen Montijn Luisa : *Imaginario Sociales y Turismo sostenible*, Cuaderno de ciencias sociales 123, San Jose.

Cottrell, S.P., Duim, V.R. van der, Ankersmid, P., Kelder, L., 2004. Measuring the Sustainability of Tourism in Manuel Antonio and Texel: a Tourist Perspective, *Journal of Sustainable Tourism* 12(5), 409-431.

DeVault, K., 1998. *The Concept of Manuel Antonio National Park*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Duim Van der, R., Caalders, J., Cordero, A., van Duynen L., Ritsma, N., 2001. *Developing sustainable tourism. The case of Manuel Antonio and Texel*, FLACSO, Ecoperation, Buiten Consultancy and Wageningen University, The Netherlands, 228 p.

Dulude, J., 2000. Manuel Antonio: Victim of Political Ego Clash, *Tico Times*, July, <http://www.ticotimes.net>.

Escofet, G., 1999. Manuel Antonio: Two views of Development, *Tico Times*, December, <http://www.ticotimes.net>.

Farrell, T.A., Marion, J.L., 2001. Identifying and assessing ecotourism visitor impacts at eight protected areas in Costa Rica and Belize, *Environmental conservation*, 28(3), 215-225.

Godwin, J.P., 1998. *A Community Apart: Playa Cocal in Quepos*, Volume 3, Reports from the 1998 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Gullette, G.S., 1998. *Conflict and Friction: An analysis of Law and the Legal System in Quepos and its Interpretation among the Populations*, Volume 3, Reports from the 1998 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Hicks, S.A., 1996. Women in Tourism: Impacts from Tourism on the Women of Quepos, Costa Rica, in *Tourism and its Consequences. Case Studies from Quepos-Manuel Antonio, Costa Rica*. Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Hollan, C.A., 1996. *Adventure Tourism as "Ecotourism" in Quepos, Costa Rica: Is it Sustainable?*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Hughell, E.B., 1996. *Tourism and Community Organization in Quepos*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Jennifer, S.M., 1996. *Tourism and Sport Fishing in Quepos, Costa Rica*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Josey, M.R., 1998. *The Evolution And Construction Of Space Within The Playa*

Espadillas/Manuel Antonio Area, Volume 3, Reports from the 1998 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Kröger, S., Schoemakers, A., Schreve, L., Slaterus, R., 2001. *Cahuita Cambiando: participation as a solution strategy for sustainable tourism*, Study Project University of Amsterdam, Amsterdam.

Largaespada, 1976. Monografía del Canton de Aguirre, *Documento mimeografiado*, Instituto de fomento y Asesoría Municipal, San José Costa Rica.

Linda, M., 1997. Ecoturismo e sviluppo sostenibile in Costa Rica : il caso del Parco Nazionale Corcovado, *Universo*, 77(2), 194-218.

Lipton, J., 1999. *The Olympic Corridor: A North American Analog of the Talamancan Biological Corridor*, University of Texas, USA.
<http://www.crwr.utexas.edu/gis/gishydro99/class/lipton/Introduction.html>

Livingston, M. McNair, 1996. *Quepos: A Small Paradise on the Brink of Foreign Overload*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Meacham, L.H., 1998. *Who Gets the Goods? A Study of Foreign Leakage in the Tour Companies of Quepos*, Volume 3, Reports from the 1998 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Miele, S., 1997. *Tourism's Effects on Commercial Fishing: Conflicts over the Commons*, Volume 2, Reports from the 1997 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Miller, T.D., 1998. Migración Nicaragüense: Migrant Voices from Quepos, Costa Rica. In *Tourism and its Consequences. Case Studies from Quepos-Manuel Antonio, Costa Rica*. Volume 3, Reports from the 1998 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School in Costa Rica, Raleigh.

Mooney, K., 1996, *Mi Casa Es Su Casa: An Analysis of Home Stays in Quepos, Costa Rica*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Mundis, E.D., 1997. From United Fruit Company to Palma Tica: The transformation of a (Banana) Company Town into a Tourist Resort. In *Tourism and its Consequences. Case Studies from Quepos-Manuel Antonio, Costa Rica*, Volume 2, Reports from the 1997 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Pashby, Chr., 2000. Maritime Law Enforced, Hotel Demolished, *Tico Times*, June, <http://www.ticotimes.net/>

Phillips, R. Brock, 1998. *On the Road: Backpackers in Quepos*, Volume 3, Reports from the 1998 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Pohost, K.E., 1997. *Tourism, Population Growth, and Residential Development in*

Quepos/Manuel Antonio, Volume 2, Reports from the 1997 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Puerta, C.P., 1997. *Etnicidad y Cambio Cultural: Clasificacion de Turistas en Quepos/Manuel Antonio*, Volume 2, Reports from the 1997 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Shaffer, K., 1996, *Tica and Gringa Relationships: A Study of Acculturation*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Snyder, R.B., 1996. *Hotels Can Help Sustain A Community*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Taylor, O.S., 1997. *Ethnobotany and the Influence of Tourism in Quepos*, Costa Rica, Volume 2, Reports from the 1997 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Wallace, James M. Tim, ed., 1996-1998. *Tourism and Its Consequences: Case Studies from Quepos/Manuel Antonio*, Costa Rica, Reports from the 1996-1998 North Carolina State University Summer Ethnographic Field Schools in Costa Rica. Raleigh, NC.

Wearing, S., 1993. Ecotourism: The Santa Elena Rainforest Project, *The Environmentalist*, 13(2), 125-135.

Wearing, S. 1996. Assessing and Managing the Socio-cultural Impacts of Ecotourism: Revisiting the Santa Elena Rainforest Project, *The Environmentalist*, 16, 117-133.

Wood, B., 1997. *Surf Culture and Tourism in the Quepos/Manuel Antonio Area*, Volume 2, Reports from the 1997 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Zichelle, K.E., 1996. *Pura Vida! Activism: Education and Environmentalism in Quepos*, Volume 1, Reports from the 1996 North Carolina State University Summer Ethnographic Field School, Raleigh.

Etudes spécifiques sur le tourisme rural communautaire

Barrera, A., 2007. *Compartiendo buenas practicas, Impactos del Turismo rural Comunitario en Costa Rica*, SGP, PPD Costa Rica, PNUD, 57 p.

Cooprena, 2002. *Manual de criterios y estandares para el agroecoturismo comunitario en Costa Rica*, San Jose, COOPRENA.

COOPRENA/PPD 2003. *Costa Rica Autentica: la guia de turismo rural comunitario*, Segunda edicion, San Jose, PNUD.

Cordero A. (2002), *De lo bello natural a lo bello social. Sistematizacion de las experiencias de COOPRENA 1992-2001*, COOPRENA.

- Guerena, A., 2006. Auge del turismo rural comunitario en Costa Rica, *AmbienTico*, 150,14-18.
- Guerena, A., Calderon, G., 2005. *Turismo rural comunitario en Costa Rica. La experiencia del Programa de Pequeñas Donaciones y sus grupos socios*, San Jose, PNUD.
- Guzman, J., 2005. *Estudio de Perfil, Caracterizacion de la Oferta y la demanda de turismo rural comunitario*, San Jose, ICT et PNUD.
- Jones, S., 2005. Community-Based Ecoturim. The significance of social capital, *Annals of tourism research*, 32(2), 303-24.
- Kiss, A., 2004. Is Community-based Ecotourism a good use of biodiversity conservation funds ?, *Trends in ecology and evolution*, 19(5), 232-37.
- Languillon, P., 2006. L'essor du tourisme rural communautaire, *Source* n°81, MITRA, Rhone Alpes.
- Morera, C., 2006. Concepto y realidad del turismo rural en Costa Rica, *AmbienTico*, 150, 4-8.
- PPD (Programa de Pequeñas Donaciones del PNUD), 2004. *Taller « intercambios de experiencias de proyectos turisticos a empresas de turismo rural comunitario »*, 11-14 mai 2004, San José, PNUD.
- Solano Martínez, C.M., Campos Montoya, M., 2006. *INA apoya el turismo rural*, TECNIA. San José de Costa Rica, 7(19), 5-9.
- Solano, L., 2006. Turismo rural comunitario en Costa Rica, *AmbienTico*, 150, 9-13.
- Solano, L., 2003. Ecoturismo rural comunitario : los casos de COOPRENA y Coopesilencio, in *Costa Rica : Una experiencia innovadora de manejo ambiental*, 47 p.
- Solano, L., 2001. Ecoturismo comunitario en Costa Rica. Nuevos enfoques y acotres, *AmbienTico*, 98, 16-17.
- Trejos, B., 2007. *Redes de Apoyo al Turismo Comunitario en Costa Rica*, Communication présentée aux II rencontres Nuevas Voces sur les sciences sociales, Université du Costa Rica, 27 avril 2007.
- Trejos, B., Huang, W-C, Chiang, L-H, 2006. Support networks for community-base rural tourism in Costa Rica, *Journal of international cooperation*, 1(1), 88-106.

Table des matières

Sommaire	5
Introduction	7
1. Le contexte de l'étude : les formes de tourisme responsable	7
2. Le cadrage de l'étude	11
3. Le fil conducteur : la mesure des effets des formes de tourisme responsable dans différents territoires	12
Chapitre 1 – Portée et limites du tourisme responsable (TR) : le cas de Madagascar	17
1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable.....	17
2. Contexte régional et local.....	19
3. Impacts recensés dans les zones étudiées (Ranomafana et Anakao)	22
3.1. Effets économiques	22
A- Effets positifs directs.....	22
B- Effets positifs indirects.....	24
C- Effets négatifs directs	24
D- Effets négatifs indirects.....	25
3.2. Effets socio-culturels.....	26
A- Effets positifs	26
B- Effets négatifs.....	27
3.3. Effets environnementaux.....	28
A- Effets positifs	28
B- Effets négatifs.....	28
4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable.....	30
4.1. Facteurs de succès	30
A- La mise en place d'infrastructures de qualité.....	30
B- Des produits connus des marchés.....	31
4.2. Facteurs d'échec.....	31
A- L'utilisation non optimale des financements et des fonds	31
B- Un faible niveau de qualification des ressources humaines.....	32
C- L'incompatibilité entre pratiques locales et attentes des touristes	32
D- Des difficultés organisationnelles	32
5. Recommandations	33
5.1. Recommandations institutionnelles.....	33
5.2. Recommandations opérationnelles.....	33
A- Renforcement des capacités individuelles	33
B- Résoudre les problèmes liés aux infrastructures d'accès	34
5.3. Recommandations en terme de recherche sur l'évaluation des impacts	34
Chapitre 2 – Portée et limites du tourisme responsable (TR) : le cas de la Tunisie.....	35
1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable.....	35
2. Contexte régional au sein des pôles de Tabarka et Tozeur	37
3. Impacts recensés dans les zones étudiées (Tabarka et Tozeur).....	39
3.1. Effets économiques	39
3.2. Effets socioculturels	42
3.3. Effets environnementaux.....	45
4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable.....	47
4.1. Facteurs de succès	48
A- La différenciation du produit touristique.....	48
B- L'amélioration des infrastructures locales	48

C- Une gestion des ressources communes	48
4.2. Facteurs d'échec	48
A- Une image de marque en défaveur du tourisme responsable	48
B- Un tourisme responsable trop dépendant du tourisme de masse.....	49
C- La fragilité des aspects du développement humain.....	49
5. Recommandations	50
5.1. Recommandations institutionnelles.....	50
5.2. Recommandations opérationnelles.....	50
A- Une certification du tourisme responsable.....	50
B- Une sensibilisation accrue des locaux	50
5.3. Recommandations sur les recherches futures.....	51
Chapitre 3 – Portée et limites du tourisme responsable (TR) : le cas de la Namibie.....	53
1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable.....	53
2. Contexte régional (et local)	55
3. Impacts recensés dans les zones étudiées (régions Kunene et Erongo)	57
3.1. Effets économiques	58
A. Effets positifs.....	58
B- Effets négatifs.....	60
3.1. Effets socio-culturels.....	62
A- Effets positifs	62
B- Effets négatifs.....	63
3.3. Effets environnementaux.....	64
A- Effets positifs	64
B- Effets négatifs.....	65
4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable.....	65
4.1. Facteurs de succès (ce qui marche et pourquoi).....	66
A- Sécurité foncière	66
B- Mise en oeuvre de partenariats avec des opérateurs privés réputés et intégrés dans le secteur.....	66
C- Degré et qualité de l'appui et soutien technique par des agents extérieurs (donneurs, ONG) : une assistance technique cohérente	66
4.2. Facteurs d'échec (ce qui ne marche pas et pourquoi)	67
A- Le faible niveau de la qualité des Ressources Humaines et des capacités individuelles et collectives	67
A.1- Capacités collectives (au niveau des communautés) limitées	67
A.2- Capacités individuelles (niveau des compétences des employés) limitées	67
B- Un soutien financier parfois limité et non pérenne (non adapté)	67
B.1- Le manque d'appui financier par des institutions spécialisées.....	67
B.2- Le financement instable des agences de coopération	67
C- Une insuffisante insertion des projets de TR dans la filière touristique.....	68
C.1- Une inadéquation de l'offre à la demande.....	68
C.2- Une communication auprès des TO et des moyens de réservation limités.....	68
5. Recommandations	68
5.1. Recommandations institutionnelles.....	68
A- Renforcer la délégation des droits sur les ressources et promouvoir les partenariats communautés-secteur privé.....	68
5.2. Recommandations opérationnelles.....	69
A- Disponibilité des financements pour des projets de TR en milieu rural	69
B- Développer la formation et renforcer les capacités individuelles et collectives	69
C- Vers une bonne intégration commerciale des projets de TR dans le secteur touristique.....	69

5.3 Recommandations de recherches futures	70
Chapitre 4 – Portée et limites du tourisme responsable : le cas de l’Argentine	73
1. Contexte national.....	73
1.1. Le tourisme en chiffres.....	73
1.2. La stratégie politique nationale	74
2. Contexte régional et local.....	75
3. Impacts recensés dans la zone étudiée (Quebrada de Humahuaca, province de Jujuy)...	79
3.1. Effets économiques	79
A- Effets positifs directs.....	79
B- Effets positifs indirects.....	79
C- Effets négatifs directs	80
D- Effets négatifs indirects.....	80
3.2. Effets socio-culturels.....	81
A- Effets positifs directs et indirects	81
B- Effets négatifs directs	82
C- Effets négatifs indirects	83
3.3. Effets environnementaux.....	83
A- Effets positifs directs et indirects	83
B- Effets négatifs directs et indirects.....	84
4. Analyse des facteurs de réussite et d’échec du tourisme responsable.....	85
4.1. Facteurs de succès	85
A- L’adhésion des populations locales au projet de valorisation touristique des ressources	85
A.1- Reconnaissance et respect des ressources par les populations locales	85
A.2- Processus de concertation et d’intégration des populations locales pour la gestion du patrimoine	85
A.3- Programmes de formation.....	85
A.4- Répartition et redistribution équitable des revenus générés.....	85
A.5- Comportements adaptés des touristes	85
A.6- Nuances.....	85
B- Une stratégie de communication, vente et promotion intégrée.....	86
B.1- Collaboration entre les différents acteurs des projets.....	86
B.2- Collaboration interscalaire entre secteurs public et privé.....	86
C- L’intégration des secteurs bénéficiaires indirects	86
D- Les disparités macro-régionales : un moteur conjoncturel	86
D.1- L’avantage comparatif	86
D.2- L’atténuation de la saisonnalité.....	87
E- La croissance de l’investissement	87
4.2. Les facteurs d’échec du tourisme responsable	87
A- Une planification limitée.....	87
A.1- Des capacités des autorités locales limitées	87
A.2- Le manque de professionnalisme des acteurs	87
A.3- La faible collaboration entre les secteurs public, privé et la société civile	87
A.4- Le manque d’adéquation entre l’offre et la demande.....	88
A.5- L’absence d’un développement territorial équilibré	88
B- Les disparités provinciales : un frein au développement homogène.....	88
B.1- La concurrence régionale	88
B.2- Des capacités différenciées	88
B.3- La difficile standardisation des lois nationales.....	88
C- La formation et les carrières.....	89
5. Recommandations de recherche future	89
5.1. Recommandations institutionnelles.....	89
A- Au niveau national	89

B- Au niveau provincial	89
C- Au niveau local.....	90
5.2. Recommandations opérationnelles.....	90
5.3. Recommandations de recherche.....	91
Chapitre 5 – Portée et limites du tourisme responsable : le cas du Costa Rica.....	93
1. Contexte national, institutionnel et tourisme responsable.....	93
1.1. Données générales.....	93
1.2. Aspects institutionnels.....	94
2. Contexte régional et local.....	95
2.1. Analyse de la région (enjeux et problématique de la zone retenue).....	96
2.2. Analyse institutionnelle des projets et programmes de TR en cours	97
2.3. Présentation des acteurs de la région.....	98
2.4. Le cas particulier du tourisme rural communautaire.....	99
3. Impacts recensés dans la zone étudiée (région de Quepos-Manuel Antonio).....	100
3.1. Effets économiques	100
A- Effets positifs directs.....	100
B- Effets positifs indirects.....	101
C- Effets négatifs directs et indirects	102
3.2. Effets socio-culturels.....	103
A- Effets positifs directs et indirects	104
B- Effets négatifs directs	104
C- Effets négatifs indirects.....	105
3.3. Effets environnementaux.....	105
A- Effets positifs directs.....	105
B- Effets négatifs directs et indirects	106
3.4. Résumé des impacts positifs et négatifs.....	107
A- Résumé des impacts de l'écotourisme d'un point de vue global	107
B- Résumé des impacts du tourisme rural communautaire.....	107
4. Analyse des facteurs de réussite et d'échec du tourisme responsable.....	107
4.1. Facteurs de succès	107
A- Facteurs de réussite pour la mise en place de l'écotourisme	107
B- Facteurs de réussite pour la mise en place du tourisme rural communautaire.....	108
4.2. Facteurs d'échec	109
A- Facteurs d'échec de l'écotourisme	109
B- Facteurs d'échec du tourisme rural communautaire.....	109
4.3. Une tentative de réponse : le certificat pour un tourisme soutenable.....	110
5. Recommandations	112
5.1. Recommandations institutionnelles.....	112
5.2. Recommandations opérationnelles.....	112
5.3. Recommandations en termes de recherche	113
Chapitre 6 – Propositions et recommandations	115
1. Synthèse des facteurs communs de réussite et d'échec en matière de TR.....	115
1.1. Facteurs de succès	115
A- L'adhésion des communautés au processus de développement des projets de TR	115
B- La génération de revenus stables induits par le TR et la répartition de ces revenus entre les différents acteurs.....	115
C- L'existence d'un Etat « facilitateur »	115
D- La possibilité d'alliances des communautés	115
E- Le professionnalisme des ONG, des organismes d'appui et des donateurs	116

1.2. Facteurs d'échec	116
A- Une insuffisante qualité du produit de TR et des services rendus	116
B- Une insuffisance des ressources humaines (compétences et capacités).....	116
C- L'inexistence de moyens de financement adaptés aux besoins des PME de TR ..	116
D- Une « mise en marché » très limitée	117
E- Une planification insuffisante des activités de TR	117
F- Un ancrage politique et territorial des formulations et des formules des organismes internationaux parfois absent ou insuffisant.....	117
2. Propositions et recommandations pour un tourisme plus responsable : des pistes à partir des constats par pays	117
2.1 Propositions et recommandations institutionnelles et organisationnelles en matière de TR.....	118
ETAPE 1. Les pré-requis institutionnels.....	118
A- Le renforcement nécessaire de la capacité de l'Etat	118
B- La gouvernance du territoire	119
C- L'intégration des communautés locales aux projets de TR : de la concertation à la délégation	119
D- Mise en place de mécanismes de redistribution.....	120
ETAPE 2. Financement et montage des projets (phase de lancement du projet).....	120
A- Disponibilité de fonds de financement pour les projets de TR	120
A.1- Financement direct des agences de coopération et ONG	120
A.2- Outils de financement de marché.....	121
A.3- Favoriser le développement de partenariats communautés - secteur privé	121
B- Assistance technique au montage des projets.....	122
B.1- Assistance technique des agences de coopération et ONGs.....	122
B.2- Organisation de Formations/Forums de sensibilisation	122
ETAPE 3. Aide à la gestion du projet de TR (phase d'opérationnalisation du projet)	122
A- Renforcement des capacités individuelles et collectives	122
B- Accompagnement des projets.....	123
C- Renouvellement de l'expertise	123
ETAPE 4. Mise en marché du projet.....	124
A- Développer les infrastructures pour désenclaver des zones et permettre l'ouverture au TR.....	124
B- Intégration des projets de TR dans la filière touristique	124
C- Développer les interconnexions avec les secteurs amont-aval.....	125
2.2. Propositions et recommandations de recherche-action pour l'évaluation des impacts du TR.....	126
ETAPE 1. L'évaluation ex ante.....	126
ETAPE 2. Le suivi-évaluation	126
ETAPE 3. L'évaluation ex post.....	126
Bibliographie.....	129
1. Madagascar.....	129
2. Tunisie.....	131
3. Namibie	134
4. Argentine.....	136
5. Costa Rica	137

cemotev

Centre d'Etudes sur la Mondialisation, les Conflits, les Territoires et les Vulnérabilités

Cahiers du CEMOTEV déjà parus :

- Virginie Coudert, Cécile Couharde, Valérie Mignon, « Exchange Rate Flexibility across Financial Crises » (n° 2010-01)
- Camille Fertel, François Régis Mahieu, « L'insoutenabilité sociale du développement durable ? » (n° 2010-02)

Prochains Cahiers du CEMOTEV :

- Arnaldo Pirela, Didier Ramousse, « Etude sur la dynamique énergétique de l'Amérique du Sud – Le cas de la Colombie » (n° 2011-01)
- Cécile Couharde, Vincent Geronimi, Elodie Maitre d'Hotel, Armand Taranco, « Genuine saving trajectory and vulnerability: The example of New-Caledonia » (n° 2011-02)

**La coordination éditoriale des Cahiers du CEMOTEV est réalisée par
Géraldine Froger**

